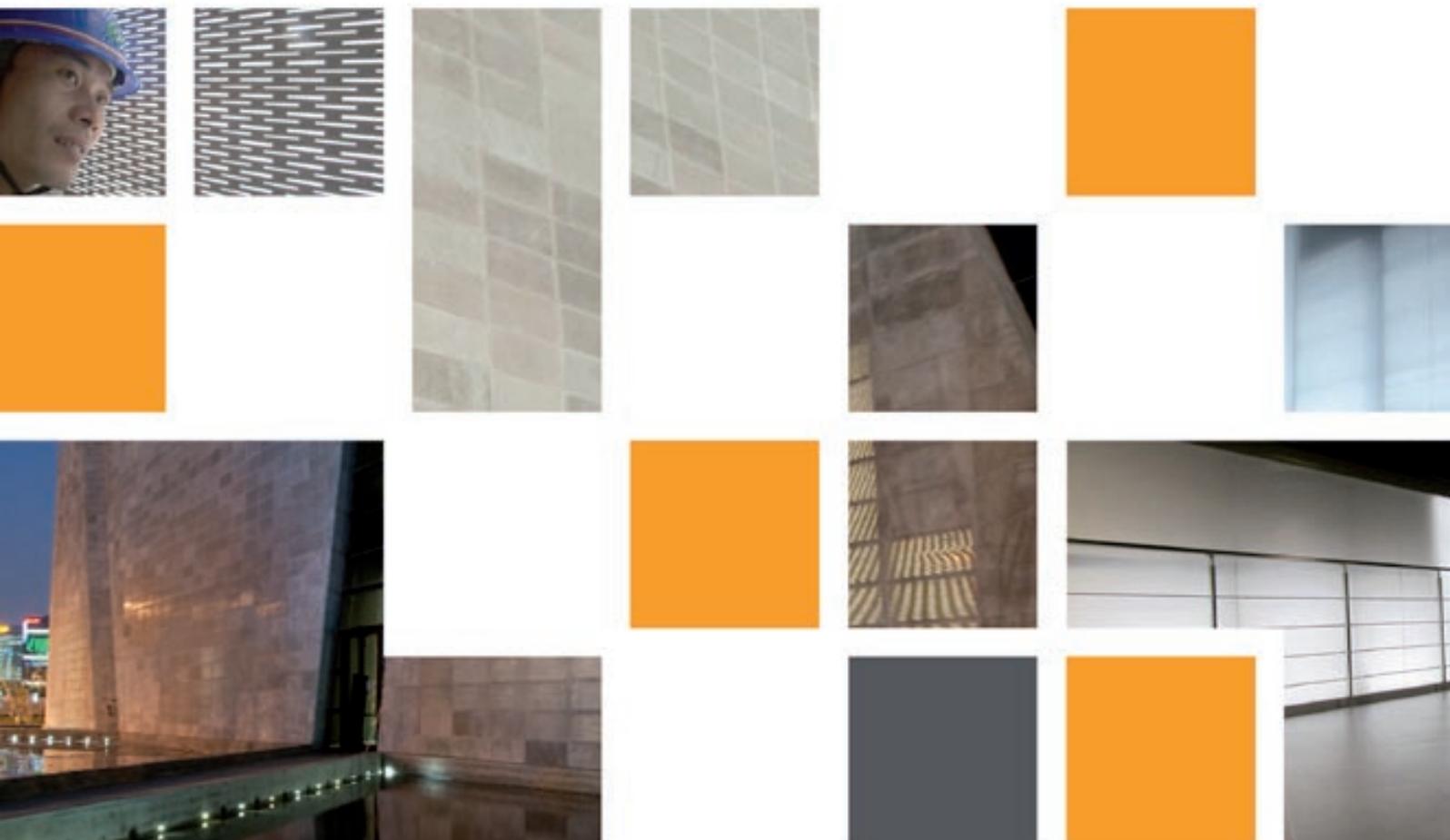




Ciments Français
Italcementi Group

2010
RAPPORT ANNUEL
Document de Référence



Sommaire

| | | |
|----------|--|-----|
| 1 | Présentation du Groupe | 3 |
| 2 | Commentaires sur l'exercice | 39 |
| 3 | Comptes consolidés | 59 |
| 4 | Comptes annuels de Ciments Français SA | 137 |
| 5 | Gouvernement d'entreprise | 167 |
| 6 | Informations sur la société et le capital | 207 |
| 7 | Assemblée générale | 221 |
| 8 | Informations complémentaires | 233 |



Ciments Français
Italcementi Group

2010

Rapport Annuel

Document de Référence



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2011, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Illustrations : **Pavillon italien à l'Expo universelle de Shanghai 2010.**

i.light® est le nouveau ciment transparent développé par Italcementi Group dans le cadre de la construction de ce pavillon. Ce ciment est transparent grâce à un mélange innovant de ciment et d'adjuvants particuliers dont l'excellente fluidité permet de lier une matrice polymère dans un panneau final qui associe la robustesse caractéristique des matériaux à base de ciment à la possibilité de filtrer la lumière provenant à la fois de sources intérieures ou extérieures.



1

Présentation du Groupe

| | | |
|-----|--|----|
| 1.1 | Chiffres clés | 4 |
| 1.2 | Historique | 8 |
| 1.3 | Structure générale du Groupe | 10 |
| 1.4 | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| 1.5 | Recherche et développement | 21 |
| 1.6 | Systèmes d'information. | 24 |
| 1.7 | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| 1.8 | Informations environnementales | 27 |
| 1.9 | Gestion des risques | 33 |

1.1 Chiffres clés

Les tableaux ci-après présentent les chiffres clés du Groupe pour chacun des deux exercices clos au 31 décembre.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) émis par l'IASB (*International Accounting Standard Board*).

Principales informations consolidées

(en millions d'euros à l'exception du résultat par action et des effectifs)

| | 2010 | 2009 |
|---|---------|---------|
| Chiffre d'affaires | 4 171,3 | 4 215,4 |
| Résultat brut d'exploitation courant | 874,5 | 908,8 |
| Résultat brut d'exploitation | 865,4 | 897,2 |
| Résultat d'exploitation | 481,3 | 506,4 |
| Résultat net | 317,9 | 337,3 |
| dont part attribuable aux : | | |
| Propriétaires de la société mère du Groupe | 202,3 | 234,3 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 115,6 | 103,0 |
| Résultat par action (en euros) | 5,58 | 6,39 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 5,58 | 6,39 |

| | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
|---|------------------------|------------------------|
| Total actifs non courants | 5 929,6 | 5 628,5 |
| Total actifs courants | 1 820,5 | 1 879,2 |
| Capitaux propres | 4 268,0 | 3 896,5 |
| dont part attribuable aux : | | |
| Propriétaires de la société mère du Groupe | 3 419,8 | 3 115,9 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 848,2 | 780,6 |
| Total passifs non courants | 2 121,1 | 2 309,8 |
| Total passifs courants | 1 361,1 | 1 301,4 |
| Endettement net | 1 411,6 | 1 562,3 |
| Effectifs | 16 880 | 17 109 |
| Flux de trésorerie générés par l'activité | 780,6 | 951,7 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | (415,5) | (597,5) |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | (395,8) | (174,8) |

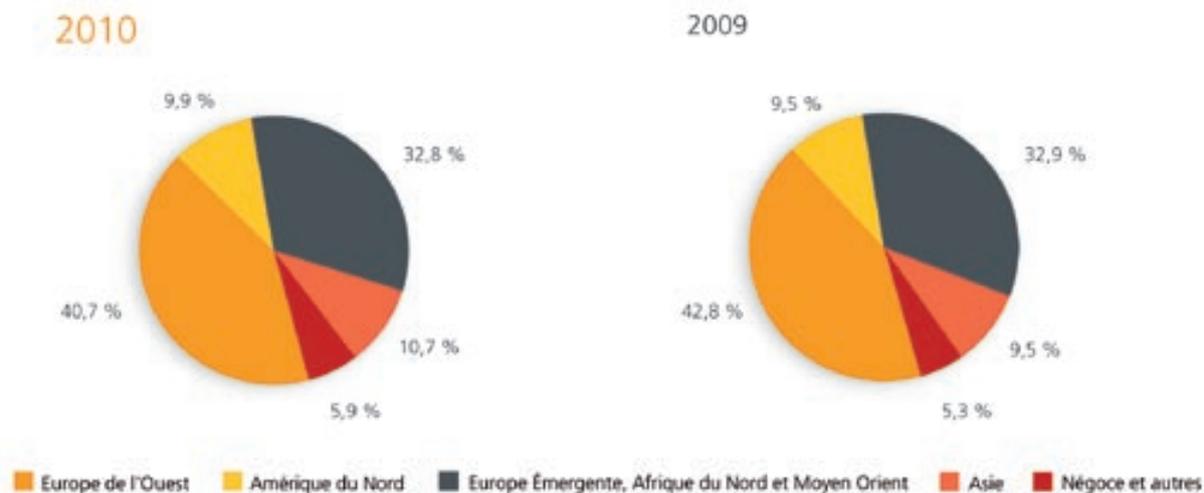
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
|---|--|----|
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Contribution au chiffre d'affaires par zone géographique (après éliminations)

| (en millions d'euros) | 2010 | 2009 | % évolution 2010/2009 ⁽¹⁾ |
|---|----------------|----------------|--------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | 1 695,9 | 1 805,1 | -5,8 |
| Amérique du Nord | 414,9 | 401,2 | -1,6 |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient ⁽²⁾ | 1 367,7 | 1 387,1 | -4,8 |
| Asie | 445,3 | 399,6 | -0,2 |
| Négoce et autres | 247,6 | 222,4 | |
| TOTAL | 4 171,3 | 4 215,4 | -3,9 |

(1) À périmètre et taux de change comparables (-1,0 % en taux apparent).

(2) Dont Koweït. Dans le rapport annuel 2009, le chiffre d'affaires réalisé au Koweït figurait sur la ligne Négoce et autres.

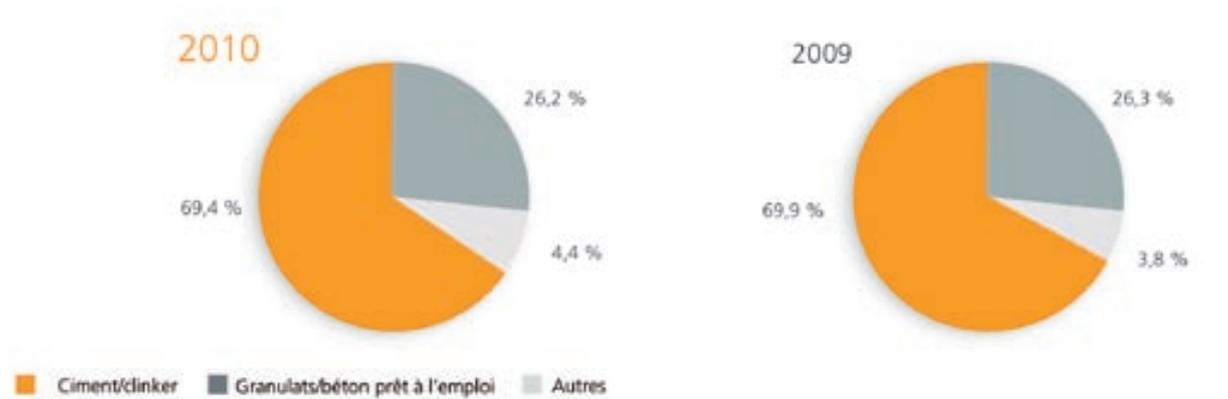


Contribution au chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)

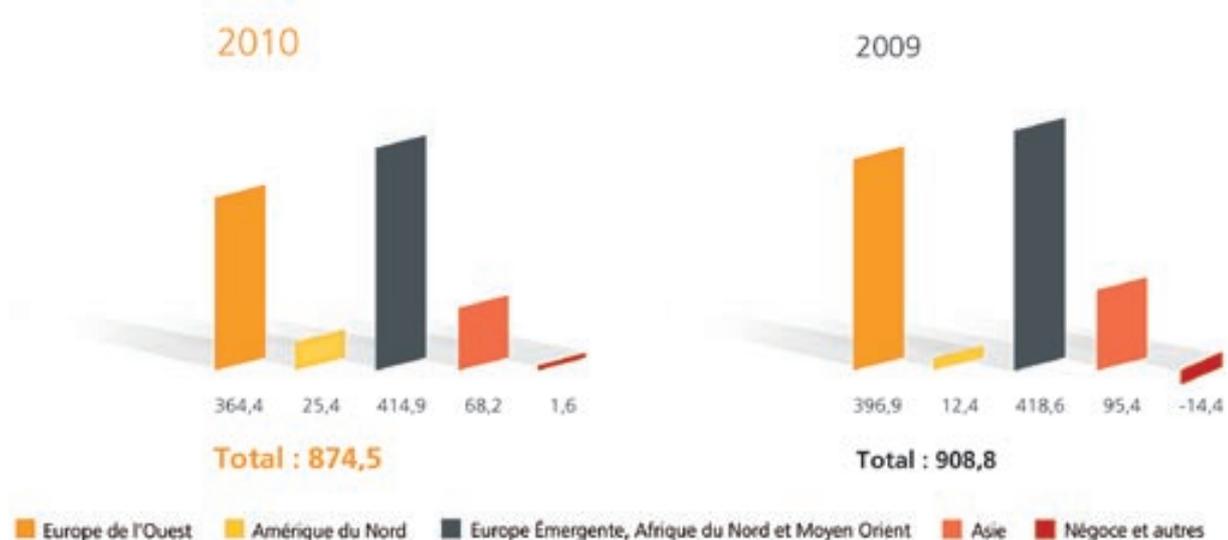
| | 2010 | 2009 | % évolution 2010/2009* |
|---------------------------------|----------------|----------------|------------------------|
| Ciment/clinker | 2 895,1 | 2 945,6 | -4,8 |
| Granulats/béton prêt à l'emploi | 1 091,2 | 1 110,0 | -3,6 |
| Autres | 185,1 | 159,8 | +10,5 |
| TOTAL | 4 171,3 | 4 215,4 | -3,9 |

* À périmètre et taux de change comparables (- 1,0 % en taux apparent).



Résultat brut d'exploitation courant par zone géographique

(en millions d'euros)



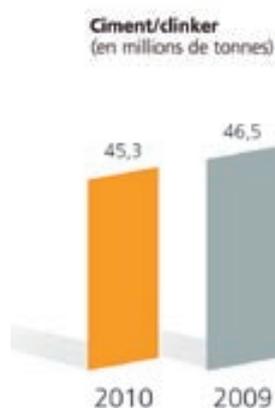
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
|---|--|----|
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Volumes vendus par activité

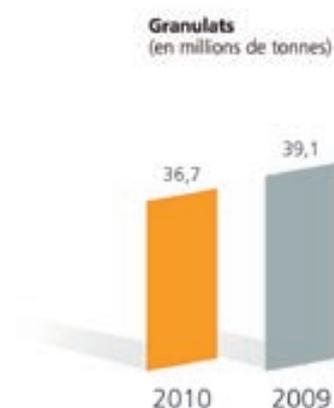
(y compris ventes intra-Groupe)

Les volumes de ciment/clinker et granulats sont en millions de tonnes et ceux du béton prêt à l'emploi sont en millions de mètres cubes.

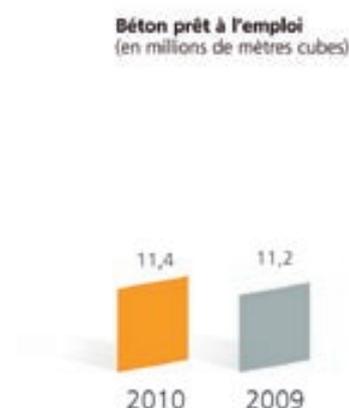
À PÉRIMÈTRE HISTORIQUE



2010/2009 : - 2,5 %

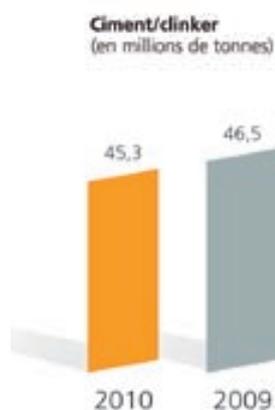


2010/2009 : - 6,0 %

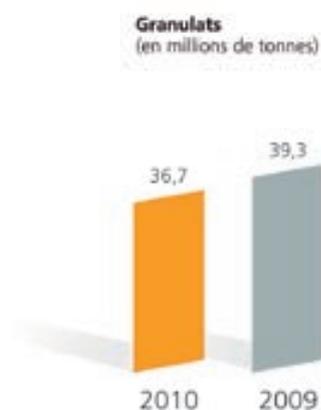


2010/2009 : + 1,4 %

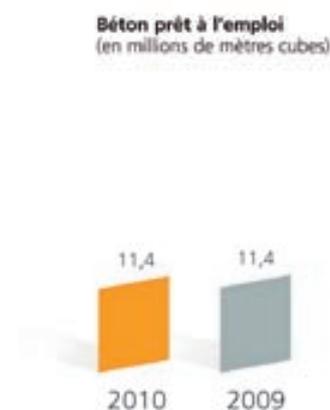
À PÉRIMÈTRE COMPARABLE



2010/2009 : - 2,5 %



2010/2009 : - 6,4 %



2010/2009 : - 0,2 %

1.2 Historique

- 1881 Constitution de la société Ciments Français.
- 1971 Apport de l'activité cimentière de Poliet et Chausson et accession à une position de leader sur le marché français.
- 1971 - 1990 Diversification dans les matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) et amorce du développement international par des opérations de croissance externe : premières acquisitions aux États-Unis (1976), Canada (1985), Espagne et Turquie (1989 - 1990), Belgique, Grèce et Maroc (1990).
- 1991 Ciments Français dispose de positions industrielles solides en Amérique du Nord et autour du bassin méditerranéen. L'endettement excessif le rend vulnérable à la veille de la récession économique.
- 1992 Prise de contrôle de Ciments Français par le groupe italien Italcementi, qui devient ainsi un des premiers producteurs de ciment au niveau mondial.
- Mise en place d'une nouvelle stratégie fondée sur quatre priorités :
- recentrage sur le métier de base de cimentier ;
 - repositionnement géographique ;
 - réduction des coûts et amélioration de la profitabilité ;
 - désendettement.
- 1993 - 1997 Retour à des résultats bénéficiaires et diminution régulière de l'endettement.
- Mise en œuvre des synergies entre les deux groupes se traduisant par :
- l'intégration progressive des équipes de Ciments Français à celles d'Italcementi ;
 - la création d'un comité exécutif et d'un Centre Technique Groupe ;
 - la mise en place de directions fonctionnelles contribuant à l'intégration du sous-holding Ciments Français dans Italcementi Group et
 - l'adoption en 1997 d'une charte d'Identité Groupe.
- 1998 - 1999 Ciments Français relance sa politique de croissance externe et consolide ses positions internationales en procédant à l'acquisition de sociétés au Kazakhstan (1998), en Bulgarie (1998 et 1999), en Thaïlande (1998 et 1999) et au Maroc (1999).

| | | |
|---|--|----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

- 2000 Des acquisitions de titres complémentaires sont effectuées sur deux des sociétés détenues en Bulgarie et en Thaïlande. L'intégration des équipes de Ciments Français et d'Italcementi se renforce au travers du redéploiement des hommes au sein d'une organisation commune.
- 2001 Le Groupe prend le contrôle conjoint de Zuari Cement Ltd en Inde et accède au marché égyptien en devenant un partenaire stratégique de Suez Cement Company avec 25 % du capital.
- 2002 Le Groupe renforce ses positions géographiques dans le sud de l'Inde, sur la côte est des États-Unis, en Égypte et sur le marché d'Istanbul en Turquie. Il rationalise ses structures en Thaïlande, au Maroc et en Grèce.
- 2003 Rationalisation des activités matériaux de construction en Espagne.
- 2004 En décembre, le Groupe lance une offre publique d'achat sur les titres de Suez Cement Company. Il en devient le premier actionnaire de référence avec 39,9 % du capital.
- 2005 Renforcement du Groupe en Égypte avec la prise de contrôle de Suez Cement Company et ses filiales, et d'Helwan Cement Ltd. Après ces opérations, le Groupe détient 51 % du capital de Suez Cement Company.
- 2006 Renforcement du Groupe en Inde par l'acquisition du solde des titres de Zuari Cement Ltd et de l'activité du béton prêt à l'emploi en Égypte.
- 2007 Renforcement du Groupe dans le secteur du béton prêt à l'emploi en Amérique du Nord par les acquisitions de la société Arrow (États-Unis) et de la société Cambridge (Canada).
Acquisition de la totalité du capital de Fuping Cement, située en Chine centrale.
- 2008 Renforcement du Groupe dans le secteur du béton prêt à l'emploi en Amérique du Nord avec l'acquisition de la société Crider & Shockey et au Koweït avec l'acquisition des sociétés Kuwait German Ready Mix, Al Mahaliya et Gulf Ready Mix.
Acquisition des titres Intercom en Italie par Interbulk et prise de participation dans Al Badia en Syrie.
- 2009 Abandon fin juin du projet de fusion transfrontalière entre Ciments Français SA et Italcementi S.p.A. annoncé en février.
Acquisition de 11 % de Yuzhno-Kyrgysky Cement au Kirghizstan.

1.3 Structure générale du Groupe

Ciments Français est organisé par zones géographiques, elles-mêmes structurées par métiers.

Au 31 décembre 2010, le Groupe comprend 172 sociétés (y compris Ciments Français) situées dans 19 pays différents du fait de la spécificité locale de ses activités. 132 sociétés sont détenues majoritairement par le Groupe, 23 sociétés sont sous contrôle conjoint et 17 sociétés sont consolidées par mise en équivalence.

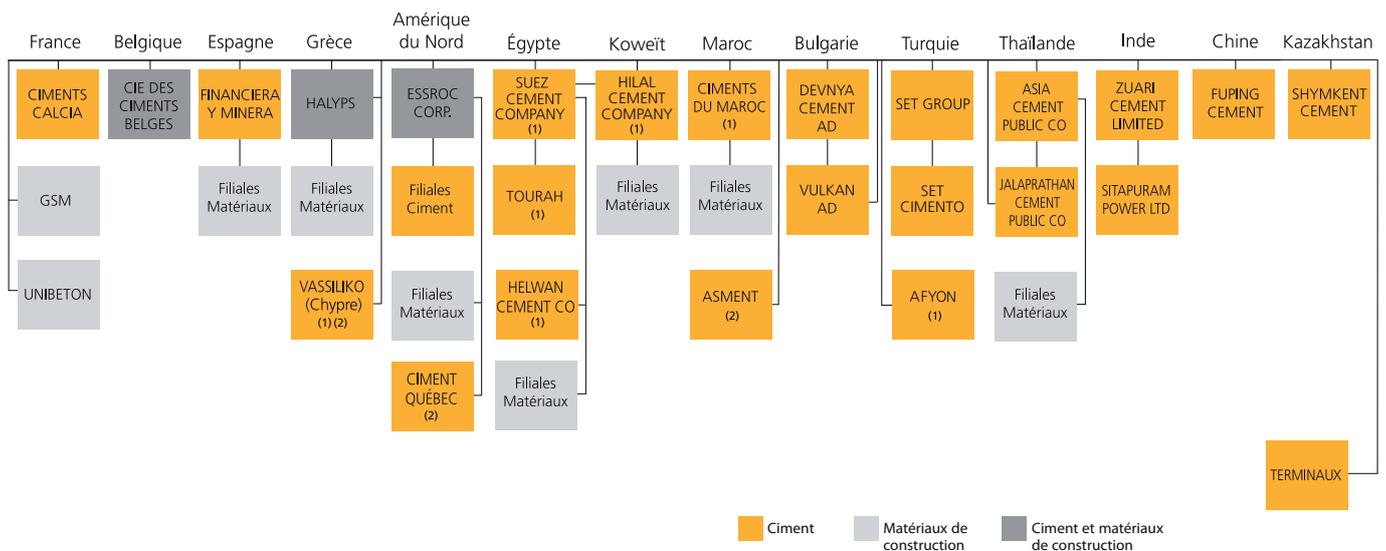
Certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels, financiers, des sociétés contrôlées par l'état (essentiellement dans le cadre d'opérations de privatisation), ou du public pour les sociétés cotées dont le Groupe a pris le contrôle.

Les principales filiales qui comprennent des intérêts minoritaires sont situées en Thaïlande (Asia Cement Company, Jalapraphan Cement Public Company), au Maroc (Ciments du Maroc) et en Égypte (Suez Cement Company qui détient 99,5 % d'Helwan Cement Company, 66,1 % de Tourah Portland Cement, 52,0 % de Ready Mix Production et Ready Mix Production Universal et 51,0 % d'Hilal Cement Company).

Les principales sociétés en contrôle conjoint sont la Société des Carrières du Tournaisien en Belgique, ainsi que plusieurs sociétés dans l'activité matériaux de construction en France.

Les principales sociétés en équivalence sont Vassiliko à Chypre, Ciment Québec au Canada et Asment Temara au Maroc.

Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2010



(1) Société cotée. (2) Société mise en équivalence.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Découpage opérationnel

Le Groupe est organisé en quatre zones géographiques structurées par secteurs et métiers, auxquels s'ajoutent les activités Négoce ciment/clinker. Le siège, les holdings et le négoce de combustibles constituent la section Autres.

(en millions d'euros)

| Zones géographiques & secteurs | Chiffre d'affaires 2010 | Résultat brut d'exploitation courant 2010 | Métiers |
|---|-------------------------|---|---|
| Europe de l'Ouest | | | |
| <i>France / Belgique</i> | 1 493,8 | 318,2 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (transports, adjuvants) |
| <i>Espagne</i> | 176,5 | 31,6 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (transports, adjuvants) |
| <i>Autre pays ⁽¹⁾</i> | 70,3 | 14,5 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) |
| Éliminations intra-zone | (19,2) | - | |
| Total | 1 721,3 | 364,4 | |
| Amérique du Nord | | | |
| <i>USA / Canada</i> | 415,4 | 25,4 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (adjuvants) |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | | | |
| <i>Égypte</i> | 788,7 | 270,7 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (sacherie) |
| <i>Maroc</i> | 326,1 | 125,7 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) Autres (adjuvants) |
| <i>Autres pays ⁽²⁾</i> | 263,0 | 18,5 | Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE) |
| Éliminations intra-zone | (0,5) | - | |
| Total | 1 377,2 | 414,9 | |
| Asie | | | |
| <i>Thaïlande</i> | 180,2 | 15,0 | Ciment et clinker Matériaux de construction (granulats, BPE) |
| <i>Inde</i> | 169,8 | 36,0 | Ciment et clinker |
| <i>Autres pays ⁽³⁾</i> | 98,9 | 17,3 | Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE) |
| Total | 449,0 | 68,2 | |
| Négoce ciment/clinker | 229,3 | 14,4 | Ciment et clinker Matériaux de construction (BPE) |
| Autres ⁽⁴⁾ | 298,2 | (12,8) | Négoce de combustibles, Siège et holdings |
| Éliminations inter-zones | (319,0) | - | |
| TOTAL | 4 171,3 | 874,5 | |

(1) Grèce

(2) Bulgarie, Turquie, Koweït

(3) Chine, Kazakhstan

(4) Négoce de combustibles, Siège et holdings

Les ventes de chacun des secteurs sont surtout réalisées sur les marchés locaux. Les filiales qui exportent (essentiellement Égypte et Thaïlande) vendent vers d'autres pays du Groupe ; les ventes vers les pays hors Groupe sont réalisées via les activités négoce (segment négoce ciment / clinker). Ce segment regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, Mauritanie, Sri Lanka et Albanie, ainsi que les ventes via les activités négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent. Par ailleurs, le négoce effectue les achats de combustible pour les filiales du Groupe et celles d'Italcementi.

Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi.

Activité de la société et relations avec ses filiales

La société Ciments Français exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère notamment son portefeuille de participations, le financement de ses opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, taux et liquidité.

Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe lorsque les réglementations le permettent. Elle émet également des garanties relatives aux engagements de ses filiales. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché. En France, elle est la société mère du régime fiscal intégré.

Ciments Français met à disposition de ses filiales son savoir-faire technique, ses procédés de fabrication industrielle et l'utilisation de ses brevets, qu'elle met régulièrement à jour, grâce aux travaux du Centre Technique Groupe (voir section 1.5) ; elle met également à disposition de ses filiales un certain nombre de services et compétences de fonctions centrales. Ces prestations sont refacturées aux filiales sur la base de leur chiffre d'affaires. Certaines de ces compétences assurées par la société mère Italcementi S.p.A., ainsi que les projets Groupe, lui sont refacturés par celle-ci sur la base du temps passé, ou au prorata du chiffre d'affaires, ou suivant des clés spécifiques au projet. Les services et compétences mis à disposition des filiales sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances et l'assistance dans les domaines des ressources humaines et de l'informatique.

Actionnaire majoritaire de Ciments Français SA

Ciments Français SA est détenue majoritairement par Italcementi S.p.A., elle-même majoritairement détenue par Italmobiliare S.p.A. Italcementi S.p.A. et Italmobiliare S.p.A. sont cotées sur le marché réglementé géré par Borsa Italiana S.p.A.

Des informations complémentaires sur Italcementi Group sont données en section 6.5.

1.4 Métiers et marchés du Groupe

Les métiers du Groupe

À l'origine, Ciments Français exerçait uniquement une activité de cimentier. Dès 1971, dans une logique d'intégration en aval de la filière, le Groupe a accompagné son développement international d'une diversification de ses activités dans les matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi). Cette diversification permet de sécuriser des marchés, de mieux connaître les besoins des clients et de développer des produits plus innovants.

Les métiers du Groupe se résument en une suite de traitements destinés à valoriser des ressources naturelles pour les transformer en produits de qualité, répondant aux besoins du bâtiment et des travaux publics.

Au travers de ses trois métiers : ciment, granulats et béton prêt à l'emploi, Ciments Français exerce une activité cyclique et saisonnière, liée à la conjoncture économique et au climat des pays où il est implanté. La diversification géographique du Groupe permet, à cet égard, d'atténuer les effets de ces variations.

La demande en ciment, granulats et matériaux de construction varie en fonction des conditions météorologiques qui affectent

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

le niveau d'activité dans le secteur de la construction.

Le Groupe enregistre habituellement une diminution de ses ventes pendant les premier et quatrième trimestres, reflétant les impacts de l'hiver sur les marchés européen et nord-américain, et une augmentation de ses ventes aux second et troisième trimestres grâce aux meilleures conditions climatiques.

Ces métiers, en particulier celui du ciment, requièrent un niveau élevé d'investissements de maintien de l'outil industriel pouvant représenter de 5 à 10 % du chiffre d'affaires. Les investissements sont notamment liés à la maîtrise foncière des gisements de matières premières, au renouvellement des installations, à l'amélioration de la productivité mais aussi aux contraintes en matière d'environnement.

La conception, la réalisation et le suivi de ces investissements bénéficient des compétences du Centre Technique Groupe. Ce savoir-faire technologique de pointe, qui repose sur une expérience plus que centenaire, est mis au service d'entités opérationnelles dont l'activité reste locale.

Il n'existe pas, à ce jour, de dépendance significative du Groupe au plan de l'utilisation de brevets, licences ou de nouveaux procédés de fabrication, ni de contrats d'approvisionnements (industriels, commerciaux ou financiers).

Le ciment

Les matières premières, après concassage, forment un mélange composé d'environ 80 % de calcaire et 20 % d'argile, qui est broyé pour obtenir le cru. Porté à une température voisine de 1 500° C dans un four rotatif, le cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker.

Le ciment est obtenu finalement en broyant finement le clinker avec divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.

Les cimenteries du Groupe disposent de carrières dont les réserves substantielles leur permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme. La durée de vie moyenne des carrières de cimenterie est de l'ordre du siècle.

Dans la plupart des pays où le Groupe est présent, les capacités de production de clinker sont utilisées à des niveaux élevés.

Les granulats

Les granulats sont des sables et graviers naturels, extraits de carrières alluvionnaires ou de roches massives, puis concassés et criblés.

Environ 40 % des granulats entrent dans la fabrication du béton, le reste étant utilisé en l'état dans les travaux routiers.

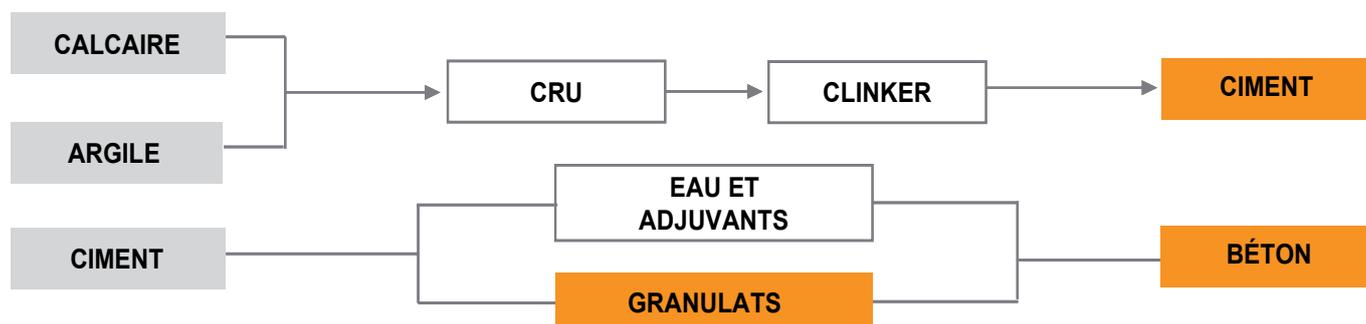
Les besoins d'approvisionnement sont satisfaits dans des conditions comparables à celles du ciment grâce à une gestion foncière adaptée et extrêmement dynamique qui assure le renouvellement des réserves, la durée moyenne d'exploitation d'une carrière de granulats étant généralement plus brève que celle des carrières de ciment.

Le béton prêt à l'emploi

Le béton est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition doit répondre à des exigences techniques très rigoureuses.

Le béton prêt à l'emploi apporte une solution logistique répondant aux exigences des chantiers en termes de qualité, de quantité et de délais.

En intervenant dans ce métier, le cimentier, par sa connaissance de la chimie des matériaux, apporte un service supplémentaire à l'entreprise utilisatrice.



Les marchés du Groupe

Répartition par métier

Les ventes de ciment et de clinker représentent 69,4 % du chiffre d'affaires consolidé 2010 (69,9 % en 2009).

Les ventes de matériaux de construction (granulats et béton prêt à l'emploi) représentent 26,2 % (26,3 % en 2009) de ce chiffre d'affaires (voir ventilation section 1.1).

Les volumes de ciment et de clinker vendus en 2010 ont représenté 45,3 millions de tonnes en diminution de 2,5 % par rapport à 2009.

Les volumes de granulats vendus en 2010 se sont élevés à 36,7 millions de tonnes en baisse de 6,0 % (-6,4 % à périmètre comparable) par rapport à 2009. Les volumes de béton prêt à l'emploi vendus en 2010 se sont élevés à 11,4 millions de mètres cubes en hausse de 1,4 % (-0,2 % à périmètre comparable) par rapport à 2009 (voir tableau des volumes par zone géographique en section 2.2).

Répartition par zone géographique

Au cours des dernières années, tous les grands cimentiers mondiaux ont entrepris une diversification géographique afin d'être présents sur de multiples marchés et de compenser ainsi le caractère cyclique de la demande, caractéristique de l'industrie du ciment. Ciments Français a développé cette stratégie en se diversifiant en dehors de son marché principal (France), dans l'Union européenne, en Amérique du Nord et sur le bassin méditerranéen (Turquie, Grèce, Maroc). Depuis 1998, Ciments Français a poursuivi sa politique de croissance externe afin de conforter et d'étendre ses positions géographiques sur des marchés à fort potentiel et afin d'opérer un rééquilibrage entre la part des marchés matures et celle des pays émergents. Ainsi Ciments Français a renforcé ses positions au Maroc et étendu sa présence en Asie (Thaïlande, Inde, Chine, Kazakhstan), en Bulgarie, en Égypte et au Koweït. Avec son actionnaire principal Italcementi, Ciments Français est l'un des tout premiers acteurs mondiaux dans le secteur du ciment.

Chiffre d'affaires

Contribution au chiffre d'affaires par pays après éliminations

| (en millions d'euros) | 2010 | | 2009 | |
|---|----------------|--------------|----------------|--------------|
| | Montant | % | Montant | % |
| France / Belgique | 1 481,5 | | 1 519,5 | |
| Espagne | 151,7 | | 210,3 | |
| Autre pays ⁽¹⁾ | 62,6 | | 75,3 | |
| Europe de l'Ouest | 1 695,9 | 40,7 | 1 805,1 | 42,8 |
| Amérique du Nord | 414,9 | 9,9 | 401,2 | 9,5 |
| Égypte | 782,9 | | 786,3 | |
| Maroc | 324,9 | | 320,2 | |
| Autres pays ⁽²⁾ | 259,9 | | 280,5 | |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 367,7 | 32,8 | 1 387,1 | 32,9 |
| Thaïlande | 176,6 | | 148,7 | |
| Inde | 169,8 | | 171,8 | |
| Autres pays ⁽³⁾ | 98,9 | | 79,1 | |
| Asie | 445,3 | 10,7 | 399,6 | 9,5 |
| Négoce ciment | 166,7 | | 168,8 | |
| Autres ⁽⁴⁾ | 80,9 | | 53,6 | |
| TOTAL | 4 171,3 | 100,0 | 4 215,4 | 100,0 |

(1) Grèce.

(2) Bulgarie, Turquie et Koweït (dans le rapport annuel 2009, le chiffre d'affaires réalisé au Koweït figurait sur la ligne Négoce et autres).

(3) Chine et Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et holdings.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Marché et concurrence

Nos principaux concurrents, producteurs de ciment, au niveau mondial, sont les groupes Lafarge, Holcim, Cemex et HeidelbergCement. En fonction des localisations géographiques de ces producteurs, la situation concurrentielle par pays peut varier.

A titre indicatif, les rangs pour l'activité ciment du Groupe peuvent être estimés pour les principaux pays comme suit :

| Pays | Rang ⁽¹⁾ | Rang ⁽²⁾ | Part de marché ⁽¹⁾ |
|------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------|
| France | 2 | | 32 % |
| Belgique | 3 | | 15 % |
| Espagne | 7 | | 6 % |
| Nord | | 2 | |
| Sud | | 4 | |
| Grèce | 3 | | 7 % |
| Amérique du Nord | | 2 | |
| USA | 7 | | 5 % |
| Canada | 5 | | 4 % |
| Égypte | 1 | | 28 % |
| Maroc | 2 | | 26 % |
| Bulgarie | 1 | | 36 % |
| Turquie | 8 | | 6 % |
| Koweït | non disponible | | non disponible |
| Thaïlande | 4 | | 15 % |
| Inde | 7 | 5 | 3 % |
| Chine | non disponible | | non disponible |
| Kazakhstan | 4 | | 14 % |

(1) Source : Jefferies février 2011. Parts de marché en 2009.

(2) Marchés régionaux sur lesquels le Groupe est présent (source Ciments Français).

Dispositif industriel et localisation des sites à fin 2010*

| | CIMENT | | | GRANULATS | BÉTON PRÊT À L'EMPLOI |
|-------------------|-------------|--------------------|-----------|-----------|--------------------------|
| | Cimenteries | Centres de broyage | Terminaux | Carrières | Centrales à béton |
| France / Belgique | 10 | 1 | - | 76 | 188 |
| Espagne | 3 | - | - | 7 | 20 |
| Grèce | 1 | - | - | 1 | 3 |
| Amérique du Nord | 6 | 1 | - | 3 | 36 |
| Égypte | 5 | - | - | - | 20 |
| Maroc | 4 | 1 | - | 3 | 21 |
| Bulgarie | 2 | - | - | - | - |
| Turquie | 4 | 1 | - | - | 14 |
| Koweït | - | - | 2 | - | 9 |
| Thaïlande | 1 | 2 | - | - | 35 |
| Inde | 2 | - | - | - | - |
| Chine | 1 | - | - | - | - |
| Kazakhstan | 1 | - | - | - | 1 |
| Albanie | - | - | 1 | - | - |
| Sri Lanka | - | - | 1 | - | - |
| Mauritanie | - | 1 | - | - | 2 |
| Gambie | - | - | 1 | - | - |
| TOTAL | 40 | 7 | 5 | 90 | 349 |

* Le dispositif ne comprend pas les installations des sociétés mises en équivalence ni les centrales inactives à fin 2010.

La capacité du Groupe excède 55 millions de tonnes de ciment. Les capacités de production situées dans les pays émergents représentent environ 65 % des capacités totales.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Immobilisations corporelles nettes

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|--|----------------|----------------|
| Europe de l'Ouest | 1 150,9 | 1 167,0 |
| Amérique du Nord | 844,5 | 802,9 |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 251,8 | 1 184,8 |
| Asie | 596,5 | 487,5 |
| Négoce et autres* | 23,9 | 24,2 |
| TOTAL | 3 867,7 | 3 666,5 |

* Autres : siège et holding.

Les cimenteries, équipements industriels et carrières immobilisés sont détenus en pleine propriété. Les carrières exploitées sont des terrains dont le Groupe est propriétaire ou qui font l'objet de contrats octroyant les droits d'une exploitation à long terme et pour lesquelles le Groupe a obtenu les autorisations administratives requises.

Les contrats de location financement immobilisés représentent une valeur nette immobilisée de 17,7 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Le Groupe dispose également de terrains qui n'ont pas encore fait l'objet ou n'ont pas encore obtenu d'autorisation administrative d'exploitation.



CIMENT

40 Cimenteries

7 Centres de broyage

5 Terminaux

GRANULATS

90 Carrières

BÉTON PRÊT-À-L'EMPLOI

349 Centrales à béton



Dispositif industriel au 31/12/2010

AMÉRIQUE DU NORD

6 Cimenteries
1 Centre de broyage
3 Carrières
35 Centrales à béton

FRANCE / BELGIQUE

10 Cimenteries
1 Centre de broyage
76 Carrières
188 Centrales à béton

ESPAGNE

3 Cimenteries
7 Carrières
20 Centrales à béton

GRÈCE

1 Cimenterie
1 Carrière
3 Centrales à béton

ALBANIE

1 Terminal

MAURITANIE

1 Centre de broyage
2 Centrales à béton

GAMBIE

1 Terminal

SRI LANKA

1 Terminal

ÉGYPTE

5 Cimenteries
20 Centrales à béton

MAROC

4 Cimenteries
1 Centre de broyage
3 Carrières
21 Centrales à Béton

BULGARIE

2 Cimenteries

TURQUIE

4 Cimenteries
1 Centre de broyage
14 Centrales à béton

KOWEÏT

2 Terminaux
9 Centrales à béton

THAÏLANDE

1 Cimenterie
35 Centrales à béton
2 Centres de broyage

INDE

2 Cimenteries

CHINE

1 Cimenterie

KAZAKHSTAN

1 Cimenterie
1 Centrale à béton

Investissements

Les métiers du Groupe, et l'industrie cimentière en particulier, constituent une industrie fortement capitalistique, qui nécessite des investissements significatifs (de 5 à 10 % de son chiffre d'affaires). Le coût d'une cimenterie se chiffre en centaines de millions d'euros. Ce sont également des activités locales qui nécessitent généralement une implantation à proximité des sites de consommation. En effet, le transport terrestre de cette matière pondéreuse est coûteux et doit être intégré dans le calcul de rentabilité. C'est pourquoi le Groupe a mis en œuvre depuis plusieurs années une stratégie de développement international et plus particulièrement vers des zones à fort potentiel de croissance afin de pondérer sa forte implantation dans les pays matures, tout en développant des synergies entre les différentes localisations.

Au cours de l'année 2010, le Groupe a réalisé les investissements suivants :

- acquisition de 35 % de la société Shifeng Cement en Chine;
- investissement complémentaire dans la société Al Badia en Syrie.

Au cours de l'année 2009, le Groupe avait réalisé l'acquisition des titres suivants :

- Gulf Ready Mix Concrete au Koweït;
- Béton Masoni en France;
- Yuzhno-Kyrgysky au Kirghizstan;
- Al Badia en Syrie.

Les tensions sur les prix de l'énergie, principal poste de coût et les contraintes environnementales (contrôle des émissions) nécessitent également de moderniser le dispositif industriel existant en construisant des lignes de production plus performantes qui intègrent les paramètres et exigences environnementales.

Par ailleurs, dans les pays émergents, le Groupe développe des projets d'accroissement de capacité afin de pouvoir répondre à la croissance du marché (Maroc, Inde, Bulgarie). Les investissements industriels (corporels et incorporels) réalisés au cours de l'exercice se sont élevés à 419,3 millions d'euros (voir section 2.3 Investissements et financement).

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

1.5 Recherche & Développement

Centre Technique Groupe S.p.A. (CTG)

Le Centre Technique Groupe S.p.A. (CTG) a été créé en 1994 afin de mettre en commun le savoir-faire et les compétences des équipes d'Italcementi et de Ciments Français. Société de droit italien basée à Bergame, le CTG est détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français et possède un établissement en Italie et un établissement en France (Guerville).

Le CTG est responsable des activités de recherche et de développement du Groupe et des services spécialisés proposés par les laboratoires dans des domaines spécifiques (procédés et matériaux de production, produits de construction, etc.), tout en assurant le développement des compétences et des ressources techniques. Le CTG a également un rôle de support dans les évaluations techniques et la préparation des budgets d'investissement industriel.

La mission du CTG est de créer de la valeur pour les actionnaires, dans le respect des règles de gouvernement d'entreprise du Groupe.

Au 31 décembre 2010, les effectifs du CTG s'élèvent à 404 personnes (415 au 31 décembre 2009), dont 306 travaillent au siège social à Bergame, 94 sur le site de Guerville et 4 dans des filiales du Groupe (1 chez Zuari Cement en Inde et 3 chez Suez Cement en Égypte).

Le CTG est structuré par fonction dont les principales sont :

- recherche & développement;
- laboratoires;
- technologies et performances.

Recherche et développement

Les principales missions consistent à :

- contribuer à la création de valeur et à améliorer la compétitivité du Groupe grâce à des projets de recherche et de développement dans les domaines du ciment et des liants hydrauliques, des granulats, du béton et des adjuvants;
- établir le plan stratégique pluriannuel des projets de recherche et de développement;
- développer des projets de recherche respectueux de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes;
- coordonner l'activité du comité scientifique en vue de la définition des scénarios technologiques à moyen et long terme.

Laboratoires

Ils ont pour rôle de :

- fournir des services spécialisés (analyses, travaux de laboratoire et assistance technique);
- rechercher les améliorations possibles dans le domaine de la recherche et du développement au cours des phases de réalisation des projets approuvés;
- mettre au point des méthodes de test;
- promouvoir l'amélioration du niveau des compétences.

Technologies et performances

Le rôle de cette division est de :

- fournir les meilleures solutions technologiques pour la réalisation de nouvelles installations, l'optimisation des installations existantes (réduction des coûts, gain de productivité, amélioration de la qualité, réduction des impacts environnementaux, etc.) et la production de produits innovants;
- contribuer à la mise en place du budget annuel et du plan pluriannuel, ainsi que des projets d'investissement;
- proposer et gérer les initiatives d'amélioration industrielle visant à prolonger le cycle de vie des sites de production;
- participer aux études de faisabilité, projets préliminaires et devis (coûts de l'énergie, entretien, exploitation, etc.).

Travaux et prestations réalisés par le Centre Technique Groupe S.p.A. au cours de l'année 2010

Les activités entreprises par le CTG pour le compte des sociétés du Groupe concernent l'ingénierie, la construction et l'assistance technique dans le cadre des missions suivantes :

- études de faisabilité, assistance à la construction de nouvelles lignes et systèmes;
- assistance opérationnelle ou liées aux opérations de maintenance, amélioration de la productivité et support aux activités commerciales;
- mise en place des projets de recherche et développement dans les activités ciment, liants hydrauliques, granulats, béton et adjuvants;
- assistance au développement international et à l'audit d'évaluation technique pour les installations situées au Moyen-Orient et en Extrême-Orient présentant un intérêt potentiel.

Conformément aux directives du Groupe, l'objectif premier pour l'année 2010 a été l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et la réduction des coûts.

Les actions entreprises en 2010 ont concerné les actions prioritaires suivantes :

- construction et démarrage des principaux projets en cours et mise en place d'études et de projets déjà approuvés;
- assistance technique pour l'exploitation et l'entretien des usines, l'amélioration des résultats et le soutien aux activités commerciales;
- mise en place de projets de recherche et développement dans le domaine des matériaux, produits et technologies, et dans le cadre de l'optimisation et l'amélioration des processus destinés à accroître productivité et réactivité face au marché.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Les activités relatives aux grands projets ont été particulièrement soutenues. Malgré quelques retards, la production de clinker a débuté en mars 2010 sur la nouvelle ligne de Yerraguntla en Inde (5 500 t/j).

La nouvelle cimenterie d'Aït Baha au Maroc a commencé à produire du clinker en juillet 2010 (5 000 t/j) et la production de ciment a démarré à Yerraguntla. En décembre 2010, la mise en production du premier broyeur à ciment d'Aït Baha a été effectuée. Les travaux de finition et les activités de mise en service entamés à la fin de 2009 se sont poursuivis dans ces usines ainsi qu'au sein des nouvelles lignes de clinker et de ciment d'Aït Baha et de Martinsburg (États-Unis) et du second broyeur à ciment d'Aït Baha.

Pour le projet d'ouverture de la carrière de Barry en Belgique, les efforts ont été concentrés sur les travaux basiques d'ingénierie et l'obtention des permis.

Dans le cadre des activités d'assistance technique, des actions ont été entreprises pour améliorer à la fois la qualité des produits, l'efficacité technologique et la production dans un certain nombre de cimenteries du Groupe. Afin d'encourager un retour à l'efficacité industrielle, une équipe de spécialistes a été affectée en Égypte pour une période de deux ans. Le projet STEP 2 portant sur l'efficacité industrielle s'est déroulé dans 12 cimenteries supplémentaires portant à 41 le nombre d'usines analysées dans le cadre de ce projet.

Les activités de recherche et développement ont porté à la fois sur les matériaux et processus et sur le transfert aux filiales des compétences développées.

Au cours de l'année, 9 demandes de brevet ont été effectuées (5 concernent des adjuvants et 4 des produits à base de ciment aux propriétés spécifiques).

Dans le domaine des liants sulfo-alumineux, les efforts se sont concentrés sur l'étude du processus d'hydratation et la durabilité. Les tests industriels ont porté sur la production de clinker sulfo-alumineux utilisant des matières premières de substitution et ses particularités chimiques et minéralogiques.

Des formulations diverses et variées à partir de clinkers Portland et sulfo-alumineux ont été mises au point et testées avec succès.

Dans la gamme des produits à base de TX Active, de nouvelles formulations ont été développées et testées dans les peintures, les apprêts et les revêtements de chaussée. Une usine pilote pour la synthèse d'un photocatalyseur innovant (efficacement testé en laboratoire) a été finalisée.

Des actions destinées à synthétiser un photocatalyseur actif en lumière visible et avec des propriétés antibactériennes ont débuté.

Pour le béton, une attention particulière a été portée à un béton léger destiné à un usage structurel ou architectural.

Des formulations différentes de béton isolant à base de granulat recyclé léger ont été mises au point et des tests industriels réalisés.

La recherche s'est aussi intéressée au développement d'une chaussée en béton plus résistant aux fissurations et en béton à démoulage rapide.

Différents mortiers et micro bétons à ultra haute performance ont été développés et testés.

La valorisation de produits secondaires fait également l'objet de travaux. Des formulations de béton contenant des sédiments marins (Dunkerque) ont été testées avec succès.

En ce qui concerne la réduction de CO₂, la maîtrise de nouvelles technologies et l'évaluation de leur application dans l'industrie cimentière se sont poursuivies. La valorisation biologique et le captage et stockage géologique du carbone continuent de faire l'objet de tests de faisabilité. Une attention particulière a été portée à la transformation chimique du CO₂, à la modification de la formulation des ciments et à la production d'un nouveau type de clinker entraînant une production moins importante de CO₂.

Dans le domaine des adjuvants, la recherche a porté sur la faisabilité d'une nouvelle génération de super plastifiants à base de polysaccharides et résines polyacryliques modifiées.

1.6 Systèmes d'information

Le plan triennal de modernisation des systèmes d'information lancé à la fin de l'année 2009 a commencé à porter ses premiers fruits en 2010 :

- passage à la dernière version du progiciel ERP SAP (Enterprise Resource Planning) qui comprend la diminution du risque d'obsolescence et l'introduction de nouvelles fonctionnalités;
- consolidation des systèmes SAP afin de simplifier l'architecture, réduire les coûts d'exploitation et surtout favoriser la convergence progressive des solutions Groupe;
- définition d'un modèle de référence unique de contrôle de gestion avec accroissement des capacités analytiques et élargissement du planning actuel. Le modèle défini sera étendu aux filiales du Groupe à partir de 2011;
- mise en place d'une plateforme intranet pour l'ensemble du Groupe. Cette solution est conçue comme un outil de gestion des connaissances et un outil de collaboration. Elle représente également un puissant moyen de communication interne.

La diffusion au sein du Groupe de solutions de référence pour la gestion de la trésorerie et l'activité béton se poursuit avec l'objectif de terminer avant la fin 2011.

Des solutions destinées à garantir des délais de reprise plus rapides et une meilleure intégration des informations en cas de catastrophe (*Disaster Recovery*) ont été développées en 2010. Par ailleurs, une nouvelle procédure pour la séparation des fonctions (*Segregation of Duties*) a été finalisée à la fin de l'année 2010.

La poursuite du plan triennal est prévue en 2011 avec l'objectif d'étendre à certains pays du Groupe le processus d'harmonisation, la diffusion du modèle de contrôle unique et le nouveau système de planification.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systemes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

1.7 Ressources humaines et informations sociales

Effectifs par zone géographique au 31 décembre ⁽¹⁾

| | 2010 | 2009 |
|-----------------------|---------------|---------------|
| France ⁽²⁾ | 3 729 | 3 837 |
| Belgique | 543 | 555 |
| Espagne | 635 | 710 |
| Grèce | 206 | 219 |
| Amérique du Nord | 1 682 | 1 784 |
| Égypte | 4 748 | 4 541 |
| Maroc | 1 094 | 1 128 |
| Bulgarie | 411 | 437 |
| Turquie | 755 | 772 |
| Koweït | 321 | 339 |
| Thaïlande | 844 | 835 |
| Inde | 785 | 773 |
| Chine | 420 | 430 |
| Kazakhstan | 331 | 391 |
| Négoce | 363 | 353 |
| Autres | 13 | 5 |
| TOTAL | 16 880 | 17 109 |

(1) Par entité juridique.

(2) Y compris les effectifs du siège.

Effectifs par métiers au 31 décembre

| | 2010 | 2009 |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Ciment et clinker | 10 196 | 10 378 |
| Matériaux de construction | 4 275 | 4 325 |
| Autres* | 2 409 | 2 406 |
| TOTAL | 16 880 | 17 109 |

* Y compris les fonctions siège et effectifs affectés à plusieurs métiers.

Intéressement du personnel

Des accords spécifiques existent pour les sociétés du Groupe en France. Ils sont signés pour trois ans et s'appuient sur des critères de performance (productivité, réalisation d'objectifs...). Les montants bruts distribués au cours des exercices 2010 et 2009 au titre de l'intéressement sont, respectivement, de 5,6 millions d'euros et 5,8 millions d'euros.

Ressources humaines

La diminution des effectifs de 229 personnes correspond, d'une part, à des actions de rationalisation effectuées en Europe, en Amérique du Nord et au Kazakhstan et, d'autre part, à une augmentation des effectifs en Égypte, destinée à compenser un moindre recours à la main d'œuvre extérieure.

Conformément aux lignes directrices du Groupe en matière de gestion des risques, les activités de formation ont été réorganisées au sein d'un système de gestion de la formation (*Training Management System*) articulé autour de quatre axes de formation :

- conformité et réduction des risques ;
- rendement ;
- développement durable et innovation ;
- développement du capital humain.

Ce système s'appuie notamment sur la mise en place d'un système de formation en ligne.

Initiatives à caractère social

Le Groupe prend des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie de ses employés, aider les communautés locales et collaborer plus efficacement avec ses clients et ses fournisseurs. Il n'existe aucune forme de discrimination et la santé et la sécurité des employés sont considérées comme primordiales. Les aspects essentiels des droits des travailleurs sont gérés grâce à la politique du Groupe en matière de ressources humaines, qui est conforme aux normes internationales les plus exigeantes comme celles de l'OIT (Organisation Internationale de Travail) ou de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques).

L'accord signé en 2008 par Italcementi S.p.A. avec la fédération syndicale IBB (Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois) se trouve renforcé par les principes du Pacte Mondial des Nations unies et la mise en place de son programme destiné à promouvoir et renforcer les droits des travailleurs s'est poursuivie. L'accord constitue une charte des droits fondamentaux des travailleurs dans le monde, quel que soit leur race ou leur sexe. Ces principes s'appliquent également aux tiers, comme les entrepreneurs, les sous-traitants et les fournisseurs. Par ailleurs, le Groupe finalise la préparation d'un programme de sensibilisation aux droits universels de l'être humain et le développement d'un système interne de surveillance et de reporting.

Le Groupe poursuit ses efforts pour impliquer toutes les parties prenantes comme le démontre le nombre croissant des actions à caractère social réalisées grâce à l'engagement citoyen de l'entreprise et à la philanthropie. L'objectif est de porter à environ 1 % du résultat d'exploitation du Groupe la part dédiée au mécénat d'entreprise.

Santé et sécurité

L'amélioration des résultats dans le domaine de la sécurité demeure un objectif prioritaire pour le Groupe. Depuis l'introduction du programme « Zéro Accident » en 2000, le taux de fréquence des accidents a fortement chuté (d'environ 80 %). Le Groupe n'en relâche pas pour autant son engagement en faveur de l'amélioration des conditions de sécurité, qu'il s'agisse de celle de ses employés ou des sous-traitants, afin de prévenir les accidents mortels et diffuser la culture de la sécurité.

En 2010, les efforts continus du Groupe ont permis de confirmer les résultats des meilleures années. Cependant, avec une ambition accrue de protection de la sécurité des travailleurs, le Groupe a décidé de définir un nouveau type d'approche totalement innovant : définition d'une nouvelle politique Groupe, publication d'un nouveau manuel de gestion de la sécurité, augmentation du nombre des normes de sécurité obligatoires pour toutes les filiales. Par ailleurs, une importance particulière est portée à la gestion du personnel sous-traitant.

La santé de nos employés et du personnel des entreprises extérieures constitue un des piliers de la responsabilité de Ciments Français en matière sociale. La norme Groupe qui définit les exigences essentielles en termes de contrôle et d'exposition maximale à la poussière, au bruit et aux vibrations, est en cours d'application. D'autres missions de surveillance ont été effectuées dans de nombreux pays, dont la Bulgarie et l'Inde.

En ce qui concerne les tiers, et les clients en particulier, le Groupe continue de garantir des normes de sécurité très élevées pour l'utilisation du ciment par les clients, les distributeurs et les utilisateurs finaux et fournit des informations indispensables sur les risques potentiels associés à une utilisation incorrecte du ciment.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

1.8 Informations environnementales

Développement durable

Le développement durable répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il propose une approche équilibrée qui associe croissance économique et dimension sociale à la protection de l'environnement. La recherche constante d'un équilibre optimal entre ces trois dimensions et la redistribution aux parties prenantes des bénéfices en découlant permettent à la fois d'augmenter la valeur à long terme d'une société, sa pérennité et son avantage concurrentiel. Elles contribuent également à la prévention et à la gestion des risques industriels tout en réduisant l'exposition de la société.

La politique du Groupe

En accord avec son actionnaire principal Italcementi, le Groupe a décidé en 2000 de développer une approche à long terme du développement durable. Il en a résulté un plan d'action, dont l'une des premières étapes fut l'adhésion au *World Business Council for Sustainable Development - WBCSD* (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable) et à son projet phare dans le secteur du ciment, le *Cement Sustainability Initiative - CSI* (L'Initiative ciment pour le développement durable). Une étude indépendante poussée sur l'état général de l'industrie cimentière dans le monde a été publiée en 2002. La même année, un plan d'action commun baptisé *Cement Sustainability Initiative Agenda for Action* (Plan d'action de l'initiative ciment pour le développement durable) fut approuvé. Cet engagement public des signataires comprenait un suivi continu dans les années à venir. De plus amples informations sur les activités, les programmes et les comptes rendus périodiques du *WBCSD Cement Sustainability Initiative* sont disponibles sur le site <http://www.wbcscement.org/>.

Cette initiative conjointe associée à d'autres prises de position du Groupe a permis de définir une politique pérenne applicable par toutes les filiales.

En 2010, le Groupe a poursuivi et renforcé son engagement en faveur du développement durable dans tous les pays et les métiers par le biais d'initiatives pilotées par le comité interne de pilotage du développement durable du Groupe. De plus amples informations sur les objectifs, les initiatives et les performances sont disponibles dans la version 2010 du rapport de développement durable.

En plus de sa qualité de membre du WBCSD, l'adhésion du Groupe au Plan Mondial des Nations Unies a représenté une étape importante pour l'année 2010. Le Plan Mondial renforce l'engagement du Groupe en faveur de la protection des droits de l'homme et du travailleur, du développement durable et de la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, le Groupe a préparé fin 2010 de nouvelles politiques de développement durable, qui feront l'objet d'une diffusion progressive.

Une organisation consacrée au développement durable

Depuis 2002, le comité de pilotage développement durable est au cœur des décisions opérationnelles. Son rôle est de promouvoir des projets, des actions et des programmes de formation couvrant tous les aspects du développement durable. Présidé par le directeur général délégué et coordonné par le directeur du département développement durable, le comité est composé de tous les dirigeants membres du comité de gestion (ressources humaines, contrôle et administration, finances, directeurs de zone, CTG) et de toutes les fonctions-clés ayant un lien avec le sujet, comme la communication, la recherche et le développement. Le rôle principal du comité est de veiller à l'application au quotidien des valeurs du Groupe, grâce au développement de politiques, procédures, plans d'action et pratiques responsables destinées à toutes les entités du Groupe.

Dans le cadre de la poursuite du processus entamé en 2009, le Groupe a raffermi sa présence au sein du *World Business Council for Sustainable Development* et du Pacte Mondial, grâce à l'adhésion de toutes les filiales locales au réseau régional, lorsqu'il en existe un, et à la poursuite de l'uniformisation des pratiques durables du Groupe (politiques, procédures et directives).

Environnement

Systemes de gestion environnementale

Des programmes de réduction des risques environnementaux ont été généralisés dans toutes les filiales du Groupe. Des systèmes de gestion environnementale certifiés ISO 14001 ont été mis en place dans de nombreux pays, témoins d'une volonté forte et constante d'améliorer les pratiques. Tout système de gestion environnementale nécessite une approche tridimensionnelle :

- conformité à la législation et aux normes applicables ;
- prévention des impacts possibles grâce à une série de procédures de contrôle efficaces ;
- amélioration continue des performances grâce à des actions sur des objectifs mesurables.

Conformément à la politique du Groupe, les sites de production adoptant un système de gestion environnementale certifié répondent également aux exigences de communication interne et externe, qui encouragent l'engagement actif des parties prenantes.

Au cours de 2010, 34 cimenteries sur 40 ont obtenu la certification ISO 14001 : 2 en Bulgarie, 5 en Égypte, 9 en France / Belgique, 1 en Grèce, 1 au Kazakhstan, 3 au Maroc, 4 en Amérique du Nord, 3 en Espagne, 2 en Thaïlande et 4 en Turquie. D'autres processus de certification sont en cours. Les systèmes de gestion environnementale sont progressivement étendus à l'ensemble du Groupe, toutes activités et métiers (ciment, granulats, béton prêt à l'emploi) confondus. Les certifications ISO 14001 donnent lieu à des manifestations publiques qui permettent de renforcer l'implication des collaborateurs, de promouvoir la politique environnementale et d'assurer la transparence des performances environnementales.

Le Groupe assure également une phase de prévention supplémentaire grâce à des études environnementales réalisées par le département développement durable dans le cadre d'un programme pluriannuel qui prévoit d'auditer chaque cimenterie une fois tous les quatre ans. En 2010, faisant suite à l'activité des années précédentes, un nombre conséquent de cimenteries ont été ciblées en Inde et en Turquie, débouchant sur des plans d'action personnalisés allant bien au-delà de la simple conformité.

Gestion durable des carrières

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Bien que les réserves de ces ressources naturelles (surtout calcaire et argile) soient abondantes, ce sont des ressources non renouvelables dont l'utilisation doit être conforme aux enjeux du développement durable.

L'exploitation des carrières est généralement soumise à des exigences réglementaires et à l'obtention de permis d'exploitation suivant des modalités variant d'un pays à l'autre. La continuité de toute exploitation dépend donc du respect de ces contraintes réglementaires, d'une gestion dynamique des gisements et d'une concertation avec les partenaires locaux.

Dans de nombreux pays, les filiales du Groupe, conformément à la réglementation locale, réhabilitent les carrières, soit au fur et à mesure de l'exploitation (réaménagement progressif), soit à son terme. Lorsque des engagements ont été pris, des provisions pour coûts de réaménagement sont constituées dans les comptes consolidés, dont le détail est donné en note 21 des notes explicatives aux comptes consolidés.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

En accord avec la législation locale en vigueur, le Groupe a confirmé son engagement sur le long terme pour la mise en place de plans de réaménagement dans toutes les carrières de ciment et de granulats en exploitation. Des directives en ce sens sont en cours de préparation.

Parallèlement aux actions menées pour limiter les impacts de l'activité sur l'environnement (nuisances sonores, émissions de poussières, émissions polluantes, trafic routier...), des réunions d'échange et d'information se sont tenues avec les parties prenantes locales.

Utilisation responsable des combustibles et matériaux de substitution

Le processus de fabrication du ciment est fortement consommateur d'énergie, mais en même temps, la température élevée et des conditions de combustion extrêmement favorables en font une solution durable pour brûler tout type de combustible traditionnel ou de substitution. Soucieux de préserver les sources d'énergie non renouvelables et de participer activement à la gestion des déchets industriels et des sous-produits, le Groupe vise à augmenter le taux d'utilisation des combustibles de substitution (déchets agricoles, huiles et solvants usagés, pneus déchiquetés, farines animales, sciures imprégnées et autres) de manière responsable.

Le processus de fabrication du ciment convient également aux matériaux qui ne sont pas extraits de carrières, comme les cendres volantes, le gypse synthétique, le sable de fonderie, la poussière et les déchets de marbre, la poussière de fours, les mâchefers, la poussière de granulats, les surplus d'extraction de charbon et toute autre source de silice et d'alumine, à la fois pour la production de clinker et le mélange de produits cimentiers.

Tout en revendiquant les bénéfices tirés de l'utilisation de combustibles et de matériaux de substitution (avec une attention particulière portée aux biomasses d'origine naturelle), comme la réduction de l'empreinte dioxyde de carbone (CO₂), la sauvegarde des ressources naturelles, l'aide fournie pour résoudre les problèmes locaux de traitement des déchets, le Groupe se veut seul responsable de la sélection, la manipulation et l'utilisation des sources d'énergie et matériaux de substitution et prend toutes les dispositions nécessaires pour empêcher tout effet négatif potentiel sur la santé, la sécurité et l'environnement. À cet effet, une série de directives est progressivement mise en place depuis 2008.

Évolution du mix combustibles

En 2010, la part réelle des combustibles de substitution a légèrement diminué par rapport à celle des années précédentes. Elle représente 5,4 % de la consommation thermique totale des fours des cimenteries du Groupe. L'Espagne et l'Amérique du Nord ont connu les améliorations les plus sensibles, de l'ordre de 12 % et 10 %, respectivement. En France et en Belgique, les résultats atteints sont bons (20 % et 18 % respectivement) en dépit d'une légère baisse en approvisionnement sur le marché. En Thaïlande, la part des combustibles de substitution s'élève à 7 % .

| (en % d'énergie) | 2010 | 2009 |
|-----------------------------|------|------|
| Charbon | 37 | 35 |
| Coke de pétrole | 23 | 24 |
| Combustible de substitution | 5 | 6 |
| Combustible haute viscosité | 2 | 2 |
| Combustible - fuel | 13 | 17 |
| Gaz | 20 | 16 |

Néanmoins, face à une baisse généralisée des filières locales d'approvisionnement en déchets et les difficultés d'obtention de nouveaux permis, de nouvelles pistes continuent d'être explorées pour une utilisation accrue de la biomasse ou des combustibles de substitution en contenant un pourcentage suffisant, comme les combustibles dérivés des déchets ménagers ou les boues séchées issues du traitement des eaux usées. Des initiatives prometteuses sont en phase de test pilote dans des pays essentiels comme l'Égypte ou l'Inde.

Contrôle et réduction des émissions atmosphériques

Les émissions atmosphériques, dégagées essentiellement lors de la phase de cuisson nécessaire à la fabrication du clinker proviennent soit de la nature des matières premières et de leurs réactions chimiques, soit du processus de combustion. Outre le dioxyde de carbone (CO₂), les principaux paramètres à prendre en compte sont les poussières, les oxydes d'azote (NO_x) et le dioxyde de soufre (SO₂).

Des critères internes ont été établis dans le but de définir les objectifs prioritaires à long terme concernant les émissions « à la cheminée », en conformité avec les normes du Groupe. Ces paramètres sont maintenant intégrés au plan stratégique d'investissement permettant ainsi d'anticiper et de répartir les investissements industriels nécessaires. Les évolutions réglementaires sont prises en compte de la même manière. Cette démarche fait maintenant partie intégrante d'un processus de planification continue, qui permet d'assurer l'adéquation des plans d'investissement des filiales avec leurs besoins.

Le contrôle fiable et systématique des émissions à la cheminée reste une des priorités du Groupe. Fin 2010, 35 fours sur les 66 en exploitation étaient partiellement ou totalement équipés de systèmes de mesure en continu des émissions, les autres faisant l'objet de campagnes de contrôles périodiques. 29 des fours en exploitation sont équipés de systèmes de mesure en continu des émissions de poussières, NO_x et SO₂, suite aux premiers engagements pris auprès du *Cement Sustainability Initiative (CSI)* auxquels s'ajoute le dispositif de contrôle de l'opacité aux États-Unis avec 6 fours équipés; 18 autres fours mesurent uniquement les poussières.

En plus des poussières, des NO_x et du SO₂, des mesures ponctuelles d'émissions mineures, comme les substances organiques volatiles, les métaux et les dioxines sont effectuées dans un nombre croissant d'installations.

Au niveau européen, la directive sur les émissions industrielles a été publiée en 2010. Elle se substituera à la directive intégrée de contrôle et de prévention de la pollution. La directive sur les émissions industrielles englobe la directive sur l'incinération des déchets et la définition des meilleures technologies disponibles applicables au processus de fabrication du ciment. Elle requiert de nouvelles améliorations techniques au niveau des installations industrielles. L'adoption et l'optimisation de ces technologies sont en cours.

Le démarrage des nouvelles lignes de production de Martinsburg aux États-Unis, Aït Baha au Maroc et Yerraguntla en Inde, qui bénéficient d'une technologie de pointe, a permis d'améliorer les résultats en termes d'émissions.

En Égypte, le vaste plan d'action environnemental engagé en 2007 (fin prévue en 2014) comprend le remplacement sur les principaux fours des filtres électrostatiques existants par de nouveaux filtres à manche.

Les principaux chiffres concernant les émissions relatives à l'activité ciment sont les suivants :

| | 2010 | | | 2009 | | |
|--|------------|-----------------|-----------------|------------|-----------------|-----------------|
| | Poussières | NO _x | SO ₂ | Poussières | NO _x | SO ₂ |
| Couverture* (% de clinker) | 89,2 | 93,5 | 97,9 | 90,6 | 98,1 | 98,1 |
| Facteur d'émission (g/t de clinker) | 217 | 1 634 | 364 | 234 | 1 548 | 459 |

* Production de clinker soumise au contrôle des émissions.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Gestion du CO₂

Face aux implications économiques grandissantes liées aux contraintes sur le CO₂, le Groupe, avec le concours de son actionnaire majoritaire, a décidé de réduire l'intensité carbone de ses produits. Un objectif de 690 kg de CO₂ par tonne de ciment pour l'année 2012 a été adopté. Les principaux facteurs de réduction des émissions mis en place sont : la modernisation des technologies de production du clinker, l'utilisation de combustibles de substitution et la diminution du pourcentage de clinker contenu dans les ciments.

Le Groupe contrôle ses émissions de CO₂ et en communique volontairement les résultats depuis 1990, année de référence du Protocole de Kyoto. Des modules de calcul des émissions de CO₂ ont été intégrés dans le système comptable industriel (basé sur SAP) et des procédures appropriées ont été mises en place. Par ailleurs, l'ensemble des filiales est soumis chaque année depuis 2006 à un processus externe de contrôle et de certification des indicateurs-clés des émissions de CO₂, qui garantit la qualité des informations collectées.

L'évolution des performances d'émission de CO₂ du Groupe, à périmètre comparable avec 2009, est détaillée dans le tableau suivant ⁽¹⁾:

| | 2010 | 2009 |
|---|---------------|---------------|
| Émissions totales ⁽²⁾ | 31 593 | 30 560 |
| dont filiales Union européenne | 7 583 | 7 666 |
| Émissions spécifiques de CO₂ ⁽³⁾ | 733 | 731 |
| dont filiales Union européenne | 692 | 679 |

(1) Les sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte.

(2) En milliers de tonnes.

(3) En kg/tonne de ciment.

Les usines de production de clinker du Groupe situées en Europe sont soumises à la directive européenne sur les permis d'émission. En tant que détentrices de permis d'émission de gaz à effet de serre, elles se voient attribuer chaque année un certain nombre de quotas (permis d'émission) et elles doivent l'année suivante restituer un nombre de permis d'émission correspondant aux niveaux d'émissions validés. Les émissions de CO₂ excédant les quotas attribués doivent être couvertes par l'achat de permis d'émission sur le marché, tandis que les surplus peuvent être négociés ou conservés pour les années suivantes.

Les résultats 2010, fortement touchés par le ralentissement du marché, se détaillent comme suit :

| (en kt de CO ₂ pour l'année 2010) | Émissions A | Quotas alloués B | Surplus (déficit) C = B - A |
|--|----------------|---------------------|--------------------------------|
| Belgique | 1 272 | 1 470 | 198 |
| Bulgarie | 687 | 1 836 | 1 150 |
| France (ciment) | 3 923 | 4 469 | 546 |
| Grèce | 420 | 534 | 114 |
| Espagne | 1 281 | 1 666 | 385 |
| Total ciment | 7 583 | 9 975 | 2 392 |
| France (chaux) | 32 | 81 | 49 |
| TOTAL GROUPE | 7 615 | 10 056 | 2 441 |

La fonction protection du climat qui dépend du département développement durable assure la coordination et la gestion des activités CO₂. Elle est chargée du contrôle mensuel de l'exposition du Groupe au CO₂ et de la définition de la stratégie en matière de négociation des permis, avec le concours de la direction financière. La stratégie du Groupe vise à limiter le coût économique à long terme, tout en garantissant la conformité avec les textes en vigueur. Le calendrier stratégique actuel couvre la période 2008-2020, correspondant aux phases 2 et 3 de la directive européenne sur les permis d'émission ; il n'est prévu aucune évolution de la réglementation sur les permis d'émission en Amérique du Nord.

La stratégie en matière de gestion des risques et de négociation tient compte du marché pour les permis européens, des échanges entre différents éléments de conformité (permis européens d'émission ou crédits carbone) et de l'utilisation en phase 3 des permis provenant de la phase 2.

Pour les installations situées en-dehors de l'Union européenne, le Protocole de Kyoto reconnaît les projets de réduction des émissions de CO₂ mis en place dans les pays signataires non soumis à des objectifs de réduction des émissions. Ce mécanisme est connu sous l'appellation « mécanisme de développement propre ». Le Groupe s'intéresse activement à l'identification et au développement de ses propres projets de réduction, plus particulièrement en Inde et en Égypte, dans le domaine des énergies renouvelables et des combustibles de substitution (biomasse).

Investissements environnementaux

Par une démarche volontaire ou en réponse à la législation, le Groupe consacre une partie significative de ses investissements industriels à la modernisation de son outil de production permettant ainsi de limiter les émissions et de réduire les autres impacts sur l'environnement.

L'équipement en filtres à manche se généralise dans les centres de broyage, les zones d'emballage, ainsi qu'à d'autres étapes du processus : stockage du clinker, granulation, homogénéisation, manutention du clinker, livraison et autres. Par ailleurs, des actions sont entreprises pour diminuer les émissions de poussières diffuses, surtout par le revêtement des routes, la mise en place de systèmes d'arrosage ou de stations de lavage de camions (avant leur accès au réseau routier public). De plus, le Groupe encourage fortement la couverture des zones de stockage dans les différents pays où il est présent, permettant de minimiser les émissions de poussières.

Dans le cadre de ses projets principaux, Ciments du Maroc a effectué le démarrage de la nouvelle cimenterie d'Aït Baha au Maroc et Zuari Cement celle de la nouvelle ligne de Yerraguntla en Inde.

En 2010, les investissements destinés à réduire les impacts environnementaux ont représenté 11,5 % des investissements industriels du Groupe dans le secteur du ciment. Ils comprennent les investissements exclusivement destinés à l'environnement et la sécurité, ainsi qu'une quote-part des investissements portant à la fois sur des aspects stratégiques, industriels et environnementaux.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

1.9 Gestion des risques

La gestion des risques (internes et externes, industriels, politiques, sociaux et financiers) est intégrée à la stratégie de développement du Groupe et représente un élément essentiel du processus continu d'évolution du système de gouvernance. La gestion des risques vise, à travers l'amélioration des processus internes, la défense des intérêts des partenaires de l'entreprise (salariés, clients, fournisseurs, actionnaires) ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise, de façon à assurer la pérennité des performances.

La définition du risque est la survenance d'un évènement qui peut menacer la société ou le Groupe dans l'atteinte de ses objectifs opérationnels à court ou moyen terme, ou stratégiques à long terme.

La définition d'opportunité est la possibilité d'obtenir des résultats au-delà des objectifs fixés.

Le Groupe opère dans un secteur qui l'expose à des risques et incertitudes de nature variée (liés au contexte extérieur, risques opérationnels, financiers, de conformité, etc.).

Le Groupe a entamé courant 2008 un programme de risques et conformité (*Risk & Compliance*). Ce programme est destiné à assurer une approche structurée de la gestion des risques intégrée à la stratégie de développement du Groupe et à soutenir l'amélioration des performances.

Le dispositif de gestion des risques se compose de :

- un cadre organisationnel comprenant la méthodologie et la définition des rôles et des responsabilités des acteurs;
- un processus d'identification, d'analyse et de traitement des risques selon les stratégies clairement définies dans les Principes de gestion des risques (*Risk Management Guidelines*);
- un pilotage en continu, visant à mettre à jour en permanence la cartographie des risques et gérer les plans d'action nécessaires à la réduction de l'exposition aux risques.

Par l'intermédiaire de son département du développement durable, le Groupe contrôle sa politique d'application des programmes de prévention et de sécurité à l'ensemble des employés des usines (programme « Zéro Accident »). Ces programmes sont accompagnés d'une politique intégrée de gestion des risques financiers et des assurances.

Protection des actifs et des personnes

Assurances

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurances de premier rang des polices d'assurances pour la couverture des risques liés à ses actifs et ses salariés et des risques de responsabilité civile envers les tiers et ce pour toutes les filiales du Groupe.

Les risques majeurs faisant l'objet d'une couverture sont :

- la protection des biens et la couverture des pertes d'exploitation consécutives à un arrêt accidentel de l'activité;
- la responsabilité civile, les risques de pollution ou de dommages envers les tiers et les salariés causés par une défectuosité des produits ou du processus industriel;
- la protection physique des salariés;
- ainsi qu'un certain nombre de polices annexes.

Dans sa politique de couverture, le Groupe s'efforce d'optimiser ses coûts de gestion du risque entre la prise en compte directe et le transfert au marché. Toutes les polices sont négociées à l'intérieur d'un accord-cadre afin d'assurer une parfaite adéquation entre la probabilité de survenance du risque et les dommages qui en résulteraient pour chacune des filiales du Groupe. Dans ce cadre, qui évolue en fonction des politiques de prévention, de la sinistralité, et de l'environnement de marché, le Groupe est couvert pour une limite générale de 100 millions d'euros pour la partie dommages directs et pertes d'exploitation (150 millions pour 2011) et de 150 millions d'euros pour la partie responsabilité civile et produits.

Prévention des risques industriels

Le Groupe a poursuivi sa politique d'identification, de prévention et de maîtrise des risques inhérents à la protection des actifs, dans le but de limiter les dommages aux biens et les pertes d'exploitation qui en découlent.

En 2010, le Groupe a poursuivi le programme de protection du patrimoine (*Property Preservation Program*) par une série d'actions de motivation visant à responsabiliser chacun sur les risques encourus par le Groupe et ainsi contribuer à un meilleur entretien des sites et des équipements. Des objectifs, liés à la réalisation des indicateurs de performance déterminés sur les activités du programme, ont été définis pour les responsables. Afin de faciliter la mise en place du programme, des plans de formation et de communication appropriés ont été développés.

Tous les établissements industriels du Groupe, assistés par des auditeurs indépendants, ont participé activement à ce programme. L'objectif est d'établir une classification des risques et de mettre en œuvre une politique adaptée de prévention et de protection permettant la réduction des sinistres.

Ces actions se poursuivront en 2011 et le champ des couvertures actuelles sera maintenu avec un nombre de visites d'inspection des usines du Groupe identique à 2010.

Le programme est devenu un processus stable à l'intérieur du Groupe.

Voir également la section 1.8 « Informations environnementales ».

Risques politiques

Ciments Français dispose de polices d'assurances visant à limiter les conséquences financières d'éventuelles mesures ne permettant plus une exploitation normale de certaines de ses filiales dans les pays émergents.

Risques de marché, de crédit et de liquidité

Le Groupe limite ses interventions à la gestion des positions découlant de son activité industrielle et commerciale, excluant toute opération spéculative. Cette gestion est assurée de manière centralisée par les équipes de la direction finance du Groupe, sur des marchés organisés ou de gré à gré, sur la base d'orientations approuvées par le conseil d'administration.

Les principaux risques de marché, de crédit et de liquidité auxquels le Groupe est exposé et les politiques de gestion mises en place pour réduire ces risques sont détaillés en note 19.3 des notes explicatives aux comptes consolidés. Les informations chiffrées relatives à l'exposition du Groupe à ces risques ainsi que celles relatives aux instruments financiers utilisés pour réduire ces risques sont également détaillées dans la note 19.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût du passif financier net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risques sont couvertes :

- le risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé en cas de liquidation ou remboursement anticipé de ces instruments ;
- le risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais affectera l'évolution des frais financiers et en conséquence, les résultats futurs de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques, en privilégiant la couverture des flux futurs sur les court et moyen termes et la couverture du risque de variation sur la valeur de marché sur le long terme, dans le cadre de limites définies.

La couverture du risque de taux est principalement réalisée par la négociation de contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps), de FRA (accords de taux futurs) et d'options de taux d'intérêt négociés sur un marché de gré à gré avec des banques de premier rang. Toute exposition en dérivés ne peut excéder l'exposition sous-jacente.

Une analyse de la sensibilité au risque de taux est donnée en note 19.3 des notes explicatives aux comptes consolidés.

Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

Les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction des nouvelles usines.

La politique du Groupe prévoit que les filiales empruntent et placent dans leur devise locale, sauf dans le cas de couverture de flux en devises étrangères. Cependant, le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

Dans le cadre de son activité de financement des filiales, Ciments Français peut en outre s'engager dans des contrats de financement dans une devise qui ne correspond pas à celle du prêt à sa filiale.

La politique du Groupe consiste à couvrir ces expositions lorsque les conditions de marché le permettent. L'exposition nette de chaque entité est déterminée sur la base des flux nets d'exploitation prévisionnels à l'horizon d'un à deux ans et des encours de financement ou placement engagés en devises autres que sa monnaie locale.

Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises ou des couvertures à composantes optionnelles conclues avec des banques de premier rang

Risque sur marchés actions

Le Groupe est peu exposé au risque sur marchés actions. Les titres disponibles à la vente, à l'exception des titres Bursa et des titres Goltas Cimento, ne sont pas cotés et les actions propres de Ciments Français sont évaluées au coût d'acquisition en déduction des capitaux propres.

Risque sur les matières premières et produits énergétiques

Les matières premières nécessaires à la production de ciment et de granulats sont extraites de carrières. Le Groupe dispose de réserves suffisantes afin de couvrir ses besoins d'approvisionnement à moyen et long terme.

Le Groupe est exposé au risque de volatilité des prix de certains de ses approvisionnements énergétiques, notamment du charbon, du coke de pétrole, du gaz et de l'électricité. Le Groupe s'efforce de limiter ce risque en développant, lorsque cela est possible, l'utilisation de combustibles de substitution et en améliorant l'efficacité thermique de ses usines.

Risque sur quotas d'émission CO₂

Les sociétés européennes du Groupe sont exposées aux fluctuations du marché des droits d'émission CO₂ sur le différentiel entre émissions réelles et quotas alloués. La politique du Groupe, en cohérence notamment avec les principes de développement durable, est de réduire les émissions spécifiques de CO₂ par l'optimisation des processus industriels et la promotion de l'utilisation de combustibles non fossiles.

Risques de crédit, de contrepartie et de liquidité

Le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, la gestion des encours clients fait l'objet d'un suivi régulier conformément aux procédures du Groupe.

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie, sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements court terme très liquides à risque négligeable de variation de valeur (dépôts à terme, certificats de dépôt, OPCVM monétaire).

La politique financière centralisée est qu'à tout moment, les lignes de crédit confirmées disponibles doivent être suffisantes pour couvrir les échéances de la dette sur un horizon de deux ans.

Outre les clauses usuelles, certains contrats de financement accordés aux sociétés du Groupe comprennent des clauses particulières (covenants) au titre desquelles figure notamment le respect de certains ratios financiers déterminés principalement à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect des limites contractuelles (covenants) est un cas d'exigibilité anticipé ou d'annulation, lorsqu'il s'agit de lignes de crédit bilatéral ou syndiqué non tirées. Toutefois, les contrats accordent un délai avant la mise en œuvre des clauses d'exigibilité. Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (*rating triggers*).

Au 31 décembre 2010, les emprunts soumis à « covenants » représentent 382,0 millions d'euros, soit 20,1 % de l'ensemble de la dette financière brute totalisant 1 896,6 millions d'euros (exprimée en nominal).

À cette même date, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels et les ratios financiers des covenants sont très en deçà des limites contractuelles. Le Groupe prévoit de respecter les covenants sur les douze prochains mois et procéderait à la communication appropriée en cas de dégradation par rapport aux ratios financiers de référence.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Chiffres clés | 4 |
| Commentaires sur l'exercice | Historique | 8 |
| Comptes consolidés | Structure générale du Groupe | 10 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Métiers et marchés du Groupe | 12 |
| Gouvernement d'entreprise | Recherche et développement | 21 |
| Informations sur la société et le capital | Systèmes d'information | 24 |
| Assemblée générale | Ressources humaines et informations sociales | 25 |
| Informations complémentaires | Informations environnementales | 27 |
| | Gestion des risques | 33 |

Risque de rating

La capacité du Groupe de se positionner de manière compétitive sur le marché du crédit dépend de différents facteurs parmi lesquels figurent les notations de crédit attribuées par les agences de rating reconnues. Les notations de crédit peuvent varier en fonction de l'évolution des résultats, de la situation financière, de la structure du crédit et du profil de liquidité. Une dégradation des notations de crédit peut influencer sur la capacité du Groupe à obtenir des financements, induisant en conséquence des répercussions négatives.

Risques juridiques

La direction juridique suit l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle, si nécessaire avec le concours des conseils du Groupe. Dans le cadre normal des activités du Groupe et de ses filiales, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions (cf. note 21) sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible. Les litiges et procédures en cours sont décrits en section 2.5.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Risques de conformité

Le Groupe est soumis à des réglementations particulières concernant la qualité des produits qu'il commercialise. Un suivi spécifique est mis en place de façon à garantir le respect des normes et standards locaux de chaque pays.

De même, le programme risque et conformité (*Risk and Compliance*) a permis de développer, dans tous les pays où le Groupe est présent, des actions ciblées de formation et de diffusion de procédures et recommandations qui visent à garantir l'application par les collaborateurs et employés des législations fiscales, sociales, administratives et environnementales auxquelles le Groupe est soumis. Ce programme est actualisé chaque année en fonction de l'évolution réglementaire.



2

Commentaires sur l'exercice

| | | |
|-----|---|----|
| 2.1 | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| 2.2 | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| 2.3 | Investissements et financement | 46 |
| 2.4 | Commentaires par pays | 48 |
| 2.5 | Litiges et procédures en cours | 56 |
| 2.6 | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| 2.7 | Perspectives | 57 |

2.1 Événements significatifs de l'exercice 2010

- Dans le cadre de la revue de sa politique financière, en 2010, Ciments Français a souhaité bénéficier des financements organisés au niveau d'Italcementi Group, afin d'avoir accès à une capacité d'emprunt plus large et de profiter des synergies générées par une politique financière centralisée.

Dans ce contexte, début mars 2010, Ciments Français a signé un avenant pour préciser que les contrats afférents aux titres de créances émis dans le cadre des placements privés 2002 et 2006 auprès d'investisseurs institutionnels américains permettent à la société, dans le cadre de son activité courante, d'emprunter auprès d'Italcementi (ou de ses filiales) à des conditions normales de marché, tout en procédant au rachat anticipé de partie de ces placements.

Le coût du remboursement anticipé des placements privés américains s'établit à 16,3 millions d'euros. Le refinancement de l'opération par Italcementi Finance SA a été consenti à des conditions qui compensent, en valeur actualisée, les frais engagés par Ciments Français en 2010.

Ciments Français SA se refinance désormais auprès d'Italcementi Finance SA, filiale d'Italcementi S.p.A., par le biais de prêts interentreprises à long terme, consentis à des conditions normales de marché. Cette politique vise à obtenir un financement concurrentiel et à assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements et la flexibilité et la diversification des sources.

Ainsi :

- Au cours du 1^{er} semestre, Ciments Français SA a financé l'offre de rachat des placements américains ainsi que le remboursement d'une partie de ses financements à court terme par le biais d'un prêt interentreprises à long terme de 100 millions d'euros à 5 ans à taux variable auprès d'Italcementi S.p.A. et d'un prêt interentreprises à long terme de 540 millions d'euros à 10 ans à taux variable auprès d'Italcementi Finance SA.
- Au cours du 3^e trimestre 2010, Ciments Français a contracté auprès d'Italcementi Finance SA une ligne de crédit à court terme pour un montant de 350 millions d'euros à échéance du 30 juin 2011. En date du 22 septembre 2010, Ciments Français a refinancé auprès d'Italcementi Finance SA une ligne de crédit syndiqué de 700 millions d'euros par une ligne de crédit revolving à 5 ans de 700 millions d'euros, permettant d'augmenter la durée de vie moyenne des lignes de crédit disponibles, assurant à Ciments Français la couverture de son profil de dette arrivant à maturité dans les 4 ans à venir.
- Le 23 décembre 2010, la fusion-absorption de Société Internationale Italcementi France (SIIF) par Ciments Français a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires. Cette fusion est destinée à simplifier la structure juridique d'Italcementi Group / Ciments Français afin d'en optimiser l'organisation et le fonctionnement. Elle n'est pas liée au projet de fusion entre Italcementi et Ciments Français envisagé en 2009. Cette simplification permettra notamment de supprimer les coûts liés à l'interposition d'une société entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français.
- Fin novembre, Moody's Investor Services a dégradé la note à long terme de Ciments Français pour l'aligner sur celle de sa société mère de Baa2 à Baa3, perspective stable.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

2.2 Analyse de l'activité et des résultats consolidés

Principes comptables appliqués

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les états financiers consolidés de Ciments Français SA sont préparés conformément au référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

Les comptes consolidés 2010 ont été préparés conformément aux normes et interprétations adoptées par la Commission européenne au 31 décembre 2010. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2010 mais non encore adoptées par l'Union européenne à cette date.

Les changements intervenus dans les principes et normes de référence par rapport à 2009 sont détaillés dans les notes explicatives aux comptes consolidés (note 1).

Résultats

En 2010, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 4 171,3 millions d'euros, en diminution de 1,0 % par rapport à 2009.

Le résultat brut d'exploitation courant à 874,5 millions d'euros est en retrait de 3,8 % tandis que le résultat brut d'exploitation à 865,4 millions d'euros est en baisse de 3,5 %.

Le résultat net, Part du Groupe, est en baisse de 13,7 % à 202,3 millions d'euros.

L'endettement net au 31 décembre 2010 s'élève à 1 411,6 millions d'euros, en baisse de 150,7 millions d'euros par rapport à fin 2009.

Chiffres clés consolidés

Compte tenu du développement des activités du Groupe dans de nouveaux pays, la présentation de l'information sectorielle a été modifiée comme indiqué en note 4 des notes explicatives aux comptes consolidés.

| (en millions d'euros) | 2010 | 2009 | Variation % 2010 / 2009 |
|---|---------|---------|----------------------------|
| Chiffre d'affaires | 4 171,3 | 4 215,4 | -1,0 |
| Résultat brut d'exploitation courant | 874,5 | 908,8 | -3,8 |
| Résultat brut d'exploitation | 865,4 | 897,2 | -3,5 |
| Résultat d'exploitation | 481,3 | 506,4 | -5,0 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 317,9 | 337,3 | -5,8 |
| Dont part attribuable aux : | | | |
| propriétaires de la société mère du Groupe | 202,3 | 234,3 | -13,7 |
| participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 115,6 | 103,0 | +12,2 |

| (en millions d'euros) | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
|---|---------------------|---------------------|
| Capitaux propres | 4 268,0 | 3 896,5 |
| Dont part attribuable aux : | | |
| propriétaires de la société mère du Groupe | 3 419,8 | 3 115,9 |
| participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 848,2 | 780,6 |
| Endettement net | 1 411,6 | 1 562,3 |
| Flux d'investissements | 429,2 | 609,0 |
| Effectifs (nombre) | 16 880 | 17 109 |

Évolution des résultats trimestriels

2010

| (en millions d'euros) | 1 ^{er} trimestre | 2 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 4 ^e trimestre | TOTAL |
|---|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 930,2 | 1 202,6 | 1 062,2 | 976,4 | 4 171,3 |
| Résultat brut d'exploitation courant | 140,1 | 297,4 | 225,2 | 211,8 | 874,5 |
| Résultat brut d'exploitation | 140,6 | 296,4 | 225,6 | 202,8 | 865,4 |
| Résultat d'exploitation | 54,8 | 198,1 | 128,6 | 99,8 | 481,3 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 28,1 | 138,8 | 86,6 | 64,4 | 317,9 |
| Dont part attribuable aux : | | | | | |
| propriétaires de la société mère du Groupe | (1,1) | 104,2 | 64,2 | 35,0 | 202,3 |
| participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 29,2 | 34,6 | 22,4 | 29,4 | 115,6 |
| Endettement financier net - fin de trimestre | 1 503,0 | 1 589,4 | 1 461,6 | 1 411,6 | |

2009

| (en millions d'euros) | 1 ^{er} trimestre | 2 ^e trimestre | 3 ^e trimestre | 4 ^e trimestre | TOTAL |
|---|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 1 026,4 | 1 147,4 | 1 062,2 | 979,4 | 4 215,4 |
| Résultat brut d'exploitation courant | 190,1 | 271,8 | 259,0 | 187,9 | 908,8 |
| Résultat brut d'exploitation | 185,6 | 274,7 | 255,6 | 181,3 | 897,2 |
| Résultat d'exploitation | 98,2 | 166,8 | 170,8 | 70,6 | 506,4 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 54,3 | 111,6 | 127,3 | 44,1 | 337,3 |
| Dont part attribuable aux : | | | | | |
| propriétaires de la société mère du Groupe | 25,7 | 88,0 | 98,8 | 21,8 | 234,3 |
| participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 28,6 | 23,6 | 28,5 | 22,3 | 103,0 |
| Endettement financier net - fin de trimestre | 1 716,9 | 1 858,5 | 1 659,5 | 1 562,3 | |

Chiffres clés par zone géographique

| | Chiffre d'affaires | | RBE courant | | Résultat brut d'exploitation | | Résultat d'exploitation | |
|--|--------------------|----------------|--------------|--------------|------------------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Europe de l'Ouest | 1 721,3 | 1 825,8 | 364,4 | 396,9 | 362,4 | 401,8 | 233,4 | 265,7 |
| Amérique du Nord | 415,4 | 401,6 | 25,4 | 12,4 | 21,7 | 2,2 | (48,2) | (55,7) |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 377,2 | 1 393,6 | 414,9 | 418,6 | 411,9 | 417,8 | 280,0 | 288,6 |
| Asie | 449,0 | 411,7 | 68,2 | 95,4 | 67,7 | 88,8 | 20,0 | 26,2 |
| Négoce ciment / clinker | 229,3 | 221,1 | 14,4 | 11,1 | 14,4 | 11,1 | 11,2 | 8,3 |
| Autres* | 298,2 | 216,2 | (12,8) | (25,5) | (12,8) | (24,5) | (15,1) | (26,8) |
| Éliminations | (319,0) | (254,5) | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 4 171,3 | 4 215,4 | 874,5 | 908,8 | 865,4 | 897,2 | 481,3 | 506,4 |

* Siège, holdings et négoce de combustibles.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Volumes vendus par zone géographique et par activité

Les chiffres exprimés sont relatifs aux volumes vendus par les sociétés consolidées par intégration globale et par les sociétés consolidées par la méthode proportionnelle à concurrence de la quote-part du Groupe.

| | Ciment et clinker <i>en millions de tonnes</i> | | | | Granulats <i>en millions de tonnes</i> | | | | Béton prêt à l'emploi <i>en millions de mètres cubes</i> | | | |
|---|---|-------------|------------------|-------------|---|-------------|------------------|-------------|---|-------------|------------------|-------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 / 2009 % | | 2010 | 2009 | 2010 / 2009 % | | 2010 | 2009 | 2010 / 2009 % | |
| | | (1) | (1) | (2) | | (1) | (1) | (2) | | (1) | (1) | (2) |
| Europe de l'Ouest ⁽³⁾ | 9,8 | 10,3 | -5,0 | -5,0 | 33,5 | 35,4 | -5,4 | -5,4 | 5,7 | 6,0 | -6,9 | -6,2 |
| Amérique du Nord | 4,0 | 4,0 | +0,2 | +0,2 | 1,0 | 0,6 | 19,1 | 50,4 | 0,8 | 0,8 | +0,9 | +3,9 |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient ⁽⁴⁾ | 19,3 | 20,1 | -3,8 | -3,8 | 2,1 | 2,6 | -19,5 | -19,5 | 4,2 | 3,8 | +7,5 | +9,2 |
| Asie | 11,1 | 10,6 | +4,2 | +4,2 | 0,2 | 0,5 | -52,1 | -52,1 | 0,7 | 0,6 | +16,4 | +27,3 |
| Négoce | 3,7 | 4,0 | -6,9 | -6,9 | - | - | - | - | ns | ns | ns | ns |
| Éliminations | (2,6) | (2,6) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 45,3 | 46,5 | -2,5 | -2,5 | 36,7 | 39,1 | -6,4 | -6,0 | 11,4 | 11,2 | -0,2 | +1,4 |

(1) À périmètre comparable au périmètre 2010.

(2) À périmètre historique.

(3) Les volumes de Béton Masoni (béton prêt à l'emploi) en France sont pris en compte à partir du 1^{er} avril 2009.

(4) Les volumes de la société Gulf Ready Mix Concrete au Koweït sont pris en compte à compter du 1^{er} mai 2009.

En 2010, à périmètre comparable, les volumes vendus par le Groupe sont en baisse dans les trois métiers.

Ciment et clinker

À périmètre comparable, les volumes de ciment et de clinker vendus par le Groupe en 2010 sont en retrait de 2,5 % (à 45,3 millions de tonnes). Les baisses les plus marquées ont concerné les marchés de l'Europe de l'Ouest, l'Égypte, la Bulgarie et l'activité de négoce. Les volumes vendus en Amérique du Nord sont stables, tandis qu'ils progressent en Asie grâce aux ventes de ciment destinées aux marchés intérieurs de tous les pays où le Groupe est présent. La Chine et le Kazakhstan ont enregistré les taux de croissance des volumes vendus les plus élevés.

Granulats

À périmètre comparable, les volumes de granulats sont en retrait de 6,4 % (à 36,7 millions de tonnes). Le quatrième trimestre a été marqué par une forte contraction des volumes vendus. Sur l'ensemble de l'exercice, la diminution des volumes vendus concerne tous les marchés d'activité du Groupe à l'exception de l'Amérique du Nord.

Béton prêt à l'emploi

À périmètre comparable, les volumes de béton prêt à l'emploi s'élèvent à 11,4 millions de mètres cubes, en baisse de 0,2 % (+1,4 % à périmètre historique). La progression des volumes vendus dans les pays émergents a compensé la baisse en Europe.

Contribution au chiffre d'affaires consolidé

Par activité

| (en millions d'euros) | 2010 | | 2009 | | Variation 2010/2009 % | |
|---------------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|--------------------------|-------------|
| | Montant | % | Montant | % | * | |
| Ciment et clinker | 2 895,1 | 69,4 | 2 945,6 | 69,9 | -1,7 | -4,8 |
| Matériaux de construction | 1 091,2 | 26,2 | 1 110,0 | 26,3 | -1,7 | -3,6 |
| Autres | 185,1 | 4,4 | 159,8 | 3,8 | +15,8 | +10,5 |
| TOTAL | 4 171,3 | 100,0 | 4 215,4 | 100,0 | -1,0 | -3,9 |

* À périmètre et taux de change comparables.

Par zone géographique

| (en millions d'euros) | 2010 | | 2009 | | Variation 2010/2009 % | |
|--|----------------|--------------|----------------|--------------|--------------------------|-------------|
| | Montant | % | Montant | % | ⁽¹⁾ | |
| Europe de l'Ouest | 1 695,9 | 40,7 | 1 805,1 | 42,8 | -6,1 | -5,8 |
| Amérique du Nord | 414,9 | 9,9 | 401,2 | 9,5 | +3,4 | -1,6 |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 367,7 | 32,8 | 1 387,1 | 32,9 | -1,4 | -4,8 |
| Asie | 445,3 | 10,7 | 399,6 | 9,5 | +11,4 | -0,2 |
| Négoce ciment/clinker | 166,7 | 4,0 | 168,8 | 4,0 | -1,3 | -4,2 |
| Autres ⁽²⁾ | 80,9 | 1,9 | 53,6 | 1,3 | +50,9 | +38,7 |
| TOTAL | 4 171,3 | 100,0 | 4 215,4 | 100,0 | -1,0 | -3,9 |

(1) À périmètre et taux de change comparables.

(2) Négoce combustible, siège et holding.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2010 qui s'établit à 4 171,3 millions d'euros a enregistré une baisse de 1,0 % par rapport à 2009 recouvrant une contraction de l'activité de 3,9 %, partiellement compensée par un effet change favorable (+2,8 %) et un effet périmètre négligeable.

Le recul du chiffre d'affaires est en premier lieu dû à la baisse des volumes vendus puis, dans une moindre mesure, à la diminution des prix de vente moyens.

Le chiffre d'affaires diminue sur les marchés matures, particulièrement en Europe de l'Ouest, ainsi qu'en Bulgarie et en Egypte tandis qu'il augmente en Asie, favorisé par des effets de change favorables. À périmètre et taux de change comparables, les progressions les plus importantes concernent la Turquie, le Kazakhstan et la Thaïlande alors que les baisses les plus significatives impactent l'Espagne, la Bulgarie, France / Belgique et l'Inde.

Résultats opérationnels

Le résultat brut d'exploitation courant à 874,5 millions d'euros est en retrait de 3,8 % par rapport à 2009. La diminution du chiffre d'affaires a entraîné une baisse des résultats opérationnels partiellement compensée par les effets des mesures visant à réduire l'ensemble des coûts (économie de 76,6 millions d'euros) et par les plus-values de cession de droits d'émission de CO₂ excédentaires.

Le résultat brut d'exploitation à 865,4 millions d'euros est en baisse par rapport à 2009 de 3,5 %. Le résultat d'exploitation s'établit à 481,3 millions d'euros en baisse par rapport à 2009 (-5 %) après prise en compte des amortissements pour 376,1 millions d'euros (357,5 millions d'euros en 2009) et des dépréciations d'actifs pour 8,0 millions d'euros.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Résultat financier

Les charges financières nettes s'élèvent à 67,3 millions d'euros contre 73,7 millions d'euros en 2009. Cette diminution recouvre d'une part, la baisse des frais financiers liés à l'endettement net et une différence de change nette positive de 7,9 millions d'euros (contre une perte de change nette de 6,9 millions d'euros en 2009) et d'autre part, la prise en compte du coût du remboursement anticipé des placements privés américains à hauteur de 16,3 millions d'euros ainsi qu'une diminution de 7,4 millions d'euros du montant de frais financiers capitalisés au titre d'IAS 23.

Les frais financiers liés à l'endettement net (hors coût du remboursement anticipé précité) sont en diminution de 14,1 millions d'euros à 58,0 millions d'euros (contre 72,1 millions d'euros en 2009) grâce à la baisse des taux d'intérêt et à la diminution de l'endettement moyen.

Résultat net

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 18,3 millions d'euros contre 16,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 (cf. note 8 des notes explicatives aux comptes consolidés).

Le taux d'impôt effectif calculé sur le résultat avant impôt et résultat des sociétés en équivalence s'élève à 27,6 % (25,8 % au 31 décembre 2009).

Le résultat net s'établit à 317,9 millions d'euros en diminution de 5,8 % par rapport à 2009.

La part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe diminue de 13,7 % à 202,3 millions d'euros (contre 234,3 millions d'euros en 2009) tandis que la part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) augmente de 12,2 % en raison des bons résultats en Egypte et au Maroc où sont concentrés les investissements des tiers.

Capitaux propres

Après distribution des dividendes de 185,5 millions d'euros, les capitaux propres progressent de 371,5 millions d'euros pour atteindre 4 268,0 millions d'euros. Les capitaux propres - Part des propriétaires de la société mère du Groupe augmentent de 303,9 millions d'euros et la part des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) de 67,6 millions d'euros à 848,2 millions d'euros.

Le résultat de l'année s'élève à 317,9 millions d'euros (dont 202,3 millions d'euros pour la part des propriétaires de la société mère du Groupe).

Au cours de l'exercice, le taux de clôture de certaines monnaies s'est apprécié par rapport à l'euro se traduisant par une augmentation des réserves de conversion de 195,3 millions d'euros (dont 162,0 millions pour la part des propriétaires de la société mère du Groupe).

Ratio d'endettement et couverture de la dette

Le ratio d'endettement (endettement net / capitaux propres) s'établit à 33,1 % (40,1 % au 31 décembre 2009) grâce à la baisse de la dette et la croissance des capitaux résultant de l'augmentation des réserves de conversion.

Le ratio de couverture de l'endettement net (endettement net / RBE courant 12 mois glissants) est de 1,6 par rapport à 1,7 au 31 décembre 2009.

Autres analyses du bilan

L'augmentation de la rubrique « Écart d'acquisition » résulte pour l'essentiel des écarts de conversion.

La hausse du poste « Titres de participation » provient de la réévaluation des titres cotés en bourse et des acquisitions et investissements de l'exercice en Chine et en Syrie.

2.3 Investissements et financement

Investissements

(en millions d'euros)

| | Investissements financiers | | Investissements corporels | | Investissements incorporels | | TOTAL | |
|--|----------------------------|-------------|---------------------------|--------------|-----------------------------|------------|--------------|--------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Europe de l'Ouest | 0,0 | 16,0 | 117,5 | 82,9 | 0,8 | 7,7 | 118,3 | 106,5 |
| Amérique du Nord | 0,5 | 1,7 | 42,3 | 216,0 | 0,5 | 0,1 | 43,3 | 217,8 |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 3,3 | 8,6 | 169,4 | 226,5 | 0,5 | 0,5 | 168,5 | 235,6 |
| Asie | 5,3 | 2,0 | 84,0 | 64,0 | - | 0,6 | 89,3 | 66,6 |
| Négoce et autres* | 1,7 | 12,6 | 3,9 | 3,4 | 0,4 | 0,9 | 10,7 | 17,0 |
| TOTAL INVESTISSEMENTS | 10,8 | 40,8 | 417,2 | 592,9 | 2,1 | 9,8 | 430,1 | 643,5 |
| Variation fournisseurs d'immobilisations | 8,8 | (9,1) | (9,7) | (16,8) | - | - | (0,9) | (25,8) |
| TOTAL INVESTISSEMENTS | 19,6 | 31,7 | 407,5 | 576,1 | 2,1 | 9,8 | 429,2 | 617,7 |
| Trésorerie des sociétés acquises | - | (8,6) | - | - | - | - | - | (8,6) |
| TOTAL FLUX D'INVESTISSEMENTS | 19,6 | 23,1 | 407,5 | 576,1 | 2,1 | 9,8 | 429,2 | 609,0 |

* Dont siège et holding.

Les investissements 2010 s'élèvent à 429,2 millions d'euros contre 609,0 millions d'euros en 2009.

Les investissements financiers (nets de la trésorerie des sociétés acquises) s'élèvent à 19,6 millions d'euros (23,1 millions d'euros en 2009) ; ils représentent essentiellement l'acquisition des titres Shifeng Cement en Chine pour 5,3 millions d'euros et un investissement complémentaire en Syrie (Al Badia) pour 4,7 millions d'euros.

Les investissements industriels (corporels et incorporels) avant variation des fournisseurs d'immobilisations sont en baisse à 419,3 millions d'euros (602,7 millions d'euros en 2009). Ils sont destinés à renforcer l'efficacité de l'outil de production principalement en France/Belgique (pour un total de 99,7 millions d'euros dans les deux pays) et à augmenter les capacités dans les pays émergents. Dans ces derniers, les investissements industriels ont concerné les nouvelles lignes de production d'Aït Baha au Maroc pour 73,3 millions d'euros et de Yerraguntla en Inde pour 51,6 millions d'euros.

En Amérique du Nord, des investissements concernant la ligne de Martinsburg ont été réalisés pour un montant de 18,9 millions d'euros.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Financement et endettement net

| (en millions d'euros) | 2010 | 2009 |
|--|--------------|--------------|
| Flux avant impôt, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement | 905,2 | 899,3 |
| Frais financiers et impôts payés | (191,1) | (186,4) |
| Total flux générés par l'activité hors variation du besoin en fonds de roulement | 714,1 | 712,9 |
| Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾ | 66,6 | 238,8 |
| Total flux générés par l'activité | 780,6 | 951,7 |
| Investissements industriels (corporels et incorporels) | (419,3) | (602,7) |
| Variation des fournisseurs d'immobilisations | 9,7 | 16,8 |
| Flux d'activité net des investissements industriels | 371,0 | 365,7 |
| Acquisitions filiales et participations | (10,8) | (40,8) |
| Cessions d'immobilisations | 13,7 | 24,6 |
| Dividendes | (185,5) | (160,0) |
| Endettement net des sociétés acquises | - | 4,9 |
| Autres ⁽²⁾ | (37,7) | (34,9) |
| (Augmentation) diminution de l'endettement net | 150,7 | 159,5 |
| (1) Dont variation cessions de créances | (12,7) | (9,5) |
| (2) Dont variation actions propres | 0,2 | (6,4) |

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|------------------|------------------|
| Disponibilités et actifs financiers courants ⁽¹⁾ | (498,2) | (499,8) |
| Dettes et passifs financiers courants ⁽¹⁾ | 342,8 | 315,4 |
| Actifs financiers non courants ⁽¹⁾ | (20,1) | (24,5) |
| Dettes et passifs financiers non courants | 1 587,1 | 1 771,3 |
| ENDETTEMENT NET ⁽²⁾ | 1 411,6 | 1 562,3 |

(1) Y compris instruments dérivés.

(2) La définition de l'endettement net est donnée en note 19.1 des notes explicatives aux comptes consolidés.

L'endettement net est en baisse de 150,7 millions d'euros en raison de la diminution des investissements et du besoin en fonds de roulement.

Les investissements corporels, incorporels et financiers nets des cessions se sont élevés à 415,5 millions d'euros (contre 593,0 millions d'euros en 2009).

2.4 Commentaires par pays

Europe de l'Ouest

| | France / Belgique | Espagne | Autre pays* | TOTAL Europe de l'Ouest |
|-------------------|-------------------|---------|-------------|----------------------------|
| Cimenteries | 10 | 3 | 1 | 14 |
| Centre de broyage | 1 | - | - | 1 |
| Carrières | 76 | 7 | 1 | 84 |
| Centrales à béton | 188 | 20 | 3 | 211 |

(en millions d'euros)

| | Chiffre d'affaires | | Résultat brut d'exploitation courant | | Résultat brut d'exploitation | | Résultat d'exploitation | | Investissements industriels (corporels) | | Effectifs fin de période (nombre) | |
|-------------------|--------------------|----------------|--------------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|-------------------------|--------------|---|-------------|-----------------------------------|--------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| France / Belgique | 1 493,8 | 1 529,7 | 318,2 | 334,1 | 316,8 | 338,2 | 215,5 | 232,5 | 99,0 | 65,3 | 4 162 | 4 262 |
| Espagne | 176,5 | 226,8 | 31,6 | 41,7 | 31,1 | 42,6 | 7,7 | 16,5 | 11,0 | 12,4 | 634 | 712 |
| Autre pays* | 70,3 | 83,3 | 14,5 | 21,1 | 14,6 | 21,1 | 10,2 | 16,7 | 7,5 | 5,3 | 209 | 222 |
| Éliminations | (19,2) | (14,0) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 1 721,3 | 1 825,8 | 364,4 | 396,9 | 362,4 | 401,8 | 233,4 | 265,7 | 117,5 | 82,9 | 5 005 | 5 196 |

* Grèce.

France / Belgique

Ciment

En France, le secteur de la construction a été pénalisé par la diminution du segment privé (en particulier non résidentiel), par le ralentissement des travaux publics ainsi que par les mauvaises conditions météorologiques de début et fin d'année. La baisse de la consommation de ciment, amorcée en août 2008, s'est poursuivie en 2010 ; elle est estimée à 3,1 % sur l'exercice.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont diminué de 4,3 % (-3,0 % pour les volumes totaux de ciment et clinker).

En Belgique, la consommation de ciment a enregistré une progression à partir du deuxième trimestre grâce, en particulier, à la reprise du secteur résidentiel. Cette hausse de la consommation a généré une croissance significative des importations de ciment qui ont satisfait en 2010 un quart de la consommation totale.

Dans un marché caractérisé par la pression concurrentielle, les volumes de ciment vendus par le Groupe ont enregistré une baisse de 4,2 %. L'évolution est positive (+1,5 %) si l'on inclut les exportations.

Les prix de vente moyens du ciment sont restés relativement stables tant en France qu'en Belgique.

Les résultats opérationnels sont en baisse par rapport à 2009 ; la baisse des volumes et l'augmentation des coûts énergétiques n'ont été que partiellement compensées par les économies de coûts fixes et l'impact positif des cessions de quotas CO₂.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Matériaux de construction

En France, l'évolution défavorable du secteur de la construction a pénalisé les ventes de béton prêt à l'emploi et de granulats réalisées par le Groupe qui ont diminué respectivement de 2,2 % et 2,0 % en volumes.

En Belgique, la dynamique positive observée dans le secteur de la construction à partir du deuxième trimestre a eu pour effet d'effacer la baisse enregistrée au premier trimestre, conduisant pour l'ensemble de l'exercice à une progression des volumes vendus par le Groupe de 1,8 % pour le béton prêt à l'emploi et de 3,6 % pour les granulats.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, les prix de vente ont diminué en France et en Belgique. En revanche, dans le secteur des granulats, les prix de vente ont augmenté en France tandis qu'ils ont baissé en Belgique.

Les résultats opérationnels ont diminué à cause de la réduction des marges de vente dans le secteur du béton prêt à l'emploi partiellement compensée par la réduction des coûts fixes.

Espagne

La contraction du secteur de la construction s'est poursuivie en 2010 en raison de la persistance de la crise du secteur résidentiel et de la diminution des travaux publics induite par la situation des finances publiques.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont diminué de 26,2 % par rapport à 2009. La baisse est ramenée à -14,7 % si l'on inclut les exportations de ciment et clinker.

Les prix de vente ont diminué par rapport à 2009 ; la baisse est plus marquée dans le sud de l'Espagne qu'au Pays basque.

La crise du marché de la construction a pénalisé les volumes vendus de béton prêt à l'emploi et de granulats en baisse de 30,7 % et 10,7 % respectivement.

Dans l'ensemble, les résultats opérationnels diminuent, grevés à la fois par la baisse des volumes et des prix, en dépit des économies de coûts fixes réalisées, de moindres coûts énergétiques grâce à l'utilisation de combustibles alternatifs et des plus-values consécutives à la cession de droits d'émission de CO₂.

Par ailleurs, au premier trimestre, le Groupe a cédé Cementos CAPA, société opérant dans le secteur des mortiers.

Autre pays

En Grèce, l'activité du Groupe a subi la crise économique du pays ; les volumes vendus sont en baisse dans les trois secteurs d'activité : -11,2 % pour le ciment et clinker (y compris les exportations), -14,6 % pour le béton prêt à l'emploi et -22,7 % pour les granulats. Les résultats opérationnels, en forte baisse, ont été particulièrement pénalisés par la baisse des volumes vendus. Ils ont bénéficié de plus-values résultant de la vente de droits d'émission de CO₂.

Amérique du Nord

| | |
|-------------------|----|
| Cimenteries | 6 |
| Centre de broyage | 1 |
| Carrières | 3 |
| Centrales à béton | 36 |

(en millions d'euros)

| | Chiffre d'affaires* | | Résultat brut d'exploitation courant | | Résultat brut d'exploitation | | Résultat d'exploitation | | Investissements industriels (corporels) | | Effectifs ` fin de période (nombre) | |
|--------------|---------------------|-------|--------------------------------------|------|------------------------------|------|-------------------------|--------|---|-------|-------------------------------------|-------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| TOTAL | 415,4 | 401,6 | 25,4 | 12,4 | 21,7 | 2,2 | (48,2) | (55,7) | 42,3 | 216,0 | 1 686 | 1 789 |

* Avant éliminations intra-Groupe.

Aux États-Unis, le produit intérieur brut a augmenté de 3,2 % (en base annuelle) au cours du quatrième trimestre 2010 et de 2,9 % pour l'ensemble de l'année 2010 contre une diminution de 2,6 % en 2009, confirmant ainsi une reprise modérée après une profonde crise économique. Les estimations les plus récentes indiquent un niveau de croissance en 2011 compris entre 3 et 4 %. Malgré la croissance économique modérée, le taux de chômage reste élevé, atteignant 9,4 % à fin décembre.

Le secteur de la construction a enregistré une diminution : les données de décembre indiquent un fléchissement des investissements de 2,5 % par rapport au mois de novembre et une baisse de 10,3 % par rapport à l'année précédente, enregistrant ainsi le plus bas niveau depuis 2000.

Les dernières estimations fournies par la Portland Cement Association indiquent que la consommation de ciment aux États-Unis est en légère croissance après un repli d'environ 15 % en 2008 par rapport à 2007 et une contraction de 27,0 % en 2009.

Dans ce contexte, les volumes de ciment vendus par le Groupe ont enregistré une progression de 0,2 % en ligne avec l'évolution de la consommation de ciment sur les marchés d'activité du Groupe. Les prix de vente, pénalisés par un contexte concurrentiel exacerbé, ont diminué.

Les volumes de béton prêt à l'emploi vendus par le Groupe ont augmenté de 0,9 % à périmètre comparable avec une dynamique de prix positive.

Les actions entreprises en 2008 pour contenir les coûts fixes et réduire les coûts variables se sont poursuivies en 2010.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient

| | Égypte | Maroc | Autres pays ⁽¹⁾ | TOTAL Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient |
|--------------------|--------|-------|----------------------------|---|
| Cimenteries | 5 | 4 | 6 | 15 |
| Centres de broyage | - | 1 | 1 | 2 |
| Carrières | - | 3 | - | 3 |
| Centrales à béton | 20 | 21 | 23 | 64 |
| Terminaux | - | - | 2 | 2 |

(1) Bulgarie, Turquie, Koweït

| (en millions d'euros) | Chiffre d'affaires | | Résultat brut d'exploitation courant | | Résultat brut d'exploitation | | Résultat d'exploitation | | Investissements industriels (corporels) | | Effectifs fin de période (nombre) | |
|-----------------------------|--------------------|----------------|--------------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|-------------------------|--------------|---|--------------|-----------------------------------|--------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Égypte | 788,7 | 793,0 | 270,7 | 262,2 | 270,5 | 261,5 | 191,1 | 183,2 | 53,3 | 30,5 | 4 781 | 4 557 |
| Maroc | 326,1 | 320,3 | 125,7 | 132,2 | 122,5 | 132,2 | 95,8 | 109,2 | 95,3 | 156,4 | 1 095 | 1 130 |
| Autres pays ⁽¹⁾ | 263,0 | 280,9 | 18,5 | 24,1 | 18,9 | 24,1 | (7,0) | (3,8) | 20,9 | 39,7 | 1 497 | 1 548 |
| Éliminations ⁽²⁾ | (0,5) | (0,5) | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 1 377,2 | 1 393,6 | 414,9 | 418,6 | 411,9 | 417,8 | 280,0 | 288,6 | 169,4 | 226,6 | 7 373 | 7 235 |

(1) Bulgarie, Turquie, Koweït

(2) Éliminations intra-zone.

Égypte

Le marché, en croissance de 3 % par rapport à 2009, est soumis à de fortes pressions concurrentielles ayant généré d'importantes tensions tarifaires au cours de l'exercice 2010. Dans ce contexte, le Groupe a privilégié au deuxième semestre le maintien des prix de vente au détriment des volumes vendus.

Le ralentissement des volumes, amplifié par des difficultés de production liées à la saturation de l'outil de production au premier semestre, a conduit à une réduction globale des volumes de 5,4 % sur 2010.

Conséquence directe du niveau de production insuffisant pour satisfaire la demande, le Groupe a eu recours à des achats de clinker externes sur le premier semestre.

Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, soutenu par la croissance du secteur de la construction, les volumes vendus par le Groupe sont en augmentation de 1,2 % par rapport à 2009. Cependant, l'activité du Groupe dans ce secteur d'activité a été pénalisée par la diminution des prix de vente et l'augmentation du coût des matières premières.

Globalement, les résultats ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. L'effet volume négatif et la hausse des coûts opérationnels ont été plus que compensés par une réduction partielle des coûts variables liés à la baisse des taxes sur les matières premières, ainsi que par des effets prix et change positifs.

Maroc

Au cours de l'exercice 2010, la consommation de ciment a enregistré, selon l'estimation du Groupe, une légère progression par rapport à 2009. La demande a été soutenue essentiellement par le secteur privé résidentiel ainsi que par les investissements de l'Etat dans le secteur des travaux publics. En revanche, le secteur résidentiel social et les investissements en infrastructures touristiques ont contribué marginalement à la progression de l'activité.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont augmenté de 2,9 % ; les prix de vente sont en légère progression. L'activité a bénéficié de la capacité de production additionnelle de la nouvelle cimenterie d'Ait Baha, dont la production de ciment avait débuté en novembre 2009 et celle de clinker en juillet 2010, ainsi que de la ligne pour le broyage de ciment installée près du centre de broyage d'Indusaha.

Les volumes totaux de ciment et clinker vendus par le Groupe (y compris les exportations) ont augmenté de 3,6 %.

Les volumes de matériaux de construction vendus par le Groupe enregistrent en revanche une baisse par rapport à l'exercice précédent : -12,6 % pour le béton prêt à l'emploi et -19,5 % pour les granulats.

Les résultats opérationnels ont diminué puisque les effets prix positifs dans les trois secteurs d'activité et l'effet volume favorable dans le secteur du ciment n'ont pas été suffisants pour compenser la croissance des coûts opérationnels.

Autres pays

En **Bulgarie**, en dépit de quelques signes de reprise fin 2010, les volumes de ciment et clinker vendus par le Groupe ont diminué de 33,4 % par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la crise du secteur résidentiel. Les résultats opérationnels, en baisse significative, ont été également pénalisés par la baisse des prix de vente. Ils ont en revanche bénéficié d'un niveau contenu de coûts fixes ainsi que des plus-values issues de la cession des droits d'émission de CO₂.

En **Turquie**, la forte croissance du secteur de la construction s'est traduite par une progression de la consommation de ciment de 15,7 % par rapport à 2009. Les ventes du Groupe sur le marché national ont augmenté de 8,8 % en volumes (+5,6 % pour les ventes totales de ciment et clinker). L'augmentation des prix de vente a compensé la hausse des coûts de production (combustibles, électricité et personnel). Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, les volumes vendus par le Groupe ont fortement augmenté (+27,1 %) alors que les prix ont diminué. Dans l'ensemble, les résultats opérationnels, bien que négatifs, se sont améliorés par rapport à 2009.

Au **Koweït**, malgré la diminution de la consommation de ciment (-2,9 %), les volumes vendus par le Groupe ont augmenté de 5,0 %. Dans le secteur du béton prêt à l'emploi, la baisse des volumes (-5,3 %) a été compensée par l'évolution favorable des prix de vente et la maîtrise des coûts variables. Globalement, les résultats opérationnels ont progressé par rapport à 2009.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Asie

| | Thaïlande | Inde | Autres pays* | TOTAL Asie |
|--------------------|-----------|------|--------------|------------|
| Cimenteries | 1 | 2 | 2 | 5 |
| Centres de broyage | 2 | - | - | 2 |
| Carrières | - | - | - | - |
| Centrales à béton | 35 | - | 1 | 36 |

| (en millions d'euros) | Chiffre d'affaires | | Résultat brut d'exploitation courant | | Résultat brut d'exploitation | | Résultat d'exploitation | | Investissements industriels (corporels) | | Effectifs fin de période (nombre) | |
|-----------------------|--------------------|--------------|--------------------------------------|-------------|------------------------------|-------------|-------------------------|-------------|---|-------------|-----------------------------------|--------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Thaïlande | 180,2 | 160,8 | 15,0 | 22,2 | 14,7 | 15,9 | (7,3) | (25,6) | 7,2 | 5,7 | 846 | 837 |
| Inde | 169,8 | 171,8 | 36,0 | 60,6 | 35,9 | 60,5 | 20,2 | 47,0 | 68,9 | 50,8 | 787 | 777 |
| Autres pays* | 98,9 | 79,1 | 17,3 | 12,6 | 17,1 | 12,5 | 7,2 | 4,8 | 7,9 | 7,6 | 758 | 830 |
| TOTAL | 449,0 | 411,7 | 68,2 | 95,4 | 67,7 | 88,8 | 20,0 | 26,2 | 84,0 | 64,0 | 2 391 | 2 444 |

* Chine et Kazakhstan.

Thaïlande

En 2010, malgré la persistance de l'instabilité politique, l'économie, soutenue par les mesures du Gouvernement et le redémarrage des exportations, enregistre une reprise depuis le premier semestre.

Le secteur de la construction, soutenu par les investissements gouvernementaux en infrastructures et par la reprise des investissements privés, est en croissance depuis la seconde moitié de l'exercice 2009. La consommation de ciment en 2010 a augmenté, selon nos estimations, de 7,1 % par rapport à l'année précédente.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont progressé de 3,1 %. En revanche, les quantités totales de ciment et clinker vendues ont diminué de 2,1 % en raison de la baisse des exportations de clinker non totalement compensée par les ventes de ciment à destination du Cambodge et du Myanmar.

Les prix de vente moyens sur le marché national, bien qu'en repli par rapport à 2009, ont montré des signes de reprise au cours de l'exercice. Cependant, l'excès de capacités de production caractérisant le marché thaïlandais favorise la volatilité des prix de vente.

Les volumes de béton prêt à l'emploi vendus par le Groupe ont augmenté de 17,9 % grâce à la progression du secteur de la construction.

Les résultats opérationnels enregistrent une progression par rapport à 2009 qui incluait des charges non récurrentes liées au plan de restructuration des implantations de Takli et Cha-am (centres de broyage uniquement) et Pukrang (concentration de la production de clinker). Abstraction faite de ces charges, les résultats opérationnels sont en baisse à cause de la diminution des prix de vente moyens et de l'augmentation du coût de l'électricité et des combustibles, malgré l'effet volume favorable.

Pour 2011, il est prévu une croissance de la consommation de ciment sur le marché national soutenu par les grands projets d'infrastructure et en particulier la nouvelle ligne de transport en commun dans la région de Bangkok.

Inde

En 2010, la croissance de l'économie indienne s'est poursuivie et le secteur de la construction a bénéficié des initiatives du gouvernement pour développer les infrastructures. Cependant, le quatrième trimestre a enregistré un fort ralentissement sur les marchés d'activité du Groupe au sud du pays, en particulier dans l'état de l'Andhra Pradesh en raison de l'instabilité politique et du retard pris dans certains investissements.

La nouvelle ligne de cuisson du Groupe de 5 500 tonnes / jour à Yerraguntla est entrée en production de clinker au premier trimestre et en production de ciment au quatrième trimestre.

Les volumes de ciment vendus par le Groupe sur le marché national ont augmenté de 3,8 % tandis que les quantités totales de ciment et clinker ont enregistré une progression de 8,4 %.

La concurrence est exacerbée du fait de l'entrée en fonction de nouvelles capacités de production. Les prix de vente moyen du ciment, après leur chute en septembre 2009, restent sur l'année 2010 à un niveau sensiblement inférieur à la moyenne observée l'exercice précédent, et ce en dépit des augmentations significatives et progressives observées au cours des quatre derniers mois de 2010.

La baisse des prix de vente moyens sur l'exercice et l'augmentation du coût des combustibles et de l'électricité au dernier trimestre ont été partiellement compensées par la progression des volumes et l'effet change favorable. En conséquence, les résultats opérationnels sont en forte diminution par rapport à 2009.

Pour 2011, il est prévu une croissance de la consommation de ciment sur les marchés d'activité du Groupe dans un contexte concurrentiel accru par la présence de nouvelles capacités de production et par les pressions sur les prix qui en résultent.

Autres pays

En **Chine**, la croissance de l'économie s'est poursuivie en 2010, à un rythme toutefois plus atténué au deuxième semestre. Les volumes de ciment vendus par le Groupe ont augmenté de 11,2 % (+9,4 % pour les volumes totaux de ciment et clinker). Les prix de vente ont fléchi sous l'effet de l'entrée en fonction de nouvelles capacités de production. Les résultats opérationnels ont diminué par rapport à l'année précédente en raison de la baisse des prix de vente et de l'augmentation du coût des combustibles, compensées en partie seulement par la progression des volumes vendus et un effet change favorable. Pour 2011, il est prévu une croissance du marché, soutenue par de nouveaux investissements en infrastructures, dans un contexte concurrentiel exacerbé.

Au **Kazakhstan**, la croissance rapide du secteur de la construction en 2010 a contribué à la forte progression de la consommation de ciment par rapport à 2009 (+10,5 %). Malgré la concurrence des importations, les volumes de ciment vendus sur le marché national ont augmenté de 12,7 % (+16,1 % pour les ventes totales de ciment et clinker). Les prix de vente ont enregistré une hausse sensible. Malgré l'évolution défavorable des coûts de production, en particulier les coûts énergétiques, les résultats opérationnels enregistrent une amélioration sensible.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

Négoce ciment/clinker

| | |
|-------------------|---|
| Centre de broyage | 1 |
| Terminaux | 3 |
| Centrales à béton | 2 |

(en millions d'euros)

| | Chiffre d'affaires* | | Résultat brut d'exploitation courant | | Résultat brut d'exploitation | | Résultat d'exploitation | | Investissements industriels (corporels) | | Effectifs fin de période (nombre) | |
|--------------|---------------------|-------|--------------------------------------|------|------------------------------|------|-------------------------|------|---|------|-----------------------------------|------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| TOTAL | 229,3 | 221,1 | 14,4 | 11,1 | 14,4 | 11,1 | 11,2 | 8,3 | 2,6 | 2,4 | 363 | 353 |

* Avant éliminations intra-Groupe.

Les volumes de ciment et clinker vendus en intra-groupe et vers les tiers ont diminué de 6,9 % sur l'exercice, principalement en raison de la baisse d'activité enregistrée au deuxième semestre.

Cette baisse résulte pour l'essentiel de la chute des ventes vers les tiers dans un contexte économique peu porteur.

Malgré la diminution des volumes, les résultats opérationnels ont augmenté car les marges commerciales ont progressé.

2.5 Litiges et procédures en cours

Les litiges en cours faisant l'objet de provisions sont rappelés en note 21 des notes explicatives aux comptes consolidés.

Des enquêtes d'autorités de la concurrence sont en cours, à des stades divers, en Belgique et en Inde. Elles sont néanmoins à un stade trop peu avancé pour en tirer des conséquences.

Il en est de même de l'enquête de la Commission européenne initiée en novembre 2008 afin de vérifier si des infractions à la loi communautaire n'avaient pas été commises par certains producteurs européens. Les sociétés Ciments Français, Ciments Calcia, FyM et Cie des Ciments Belges font partie des sociétés sous examen.

À la suite de la non-réalisation de l'accord entre Sibirskiy Cement (Sibcem) et Ciments Français relatif à la cession des actifs turcs détenus par Ciments Français, Sibconcord, principal actionnaire de Sibcem, a engagé une procédure en Russie, contestant l'action de Sibcem dans cette négociation et les paiements effectués (50 millions d'euros) par cette dernière à Ciments Français. Ciments Français a pour sa part soumis ce litige à l'arbitrage international conformément aux clauses contractuelles. Le 13 août 2010, le tribunal de première instance russe s'est prononcé en faveur de la requête de Sibconcord ; Ciments Français a interjeté appel (suspensif de la décision de première instance). Le 7 décembre 2010, le tribunal arbitral s'est prononcé favorablement sur les demandes de Ciments Français, qui a entamé des procédures de reconnaissance de la sentence dans différents pays, procédures auxquelles Sibcem tente actuellement de s'opposer ; ainsi, début janvier 2011, Sibcem a déposé auprès d'un tribunal en Turquie une demande d'annulation de la décision du tribunal arbitral dans ce pays.

2.6 Événements postérieurs à la clôture

Égypte

Fin janvier 2011, à la suite de tensions politiques en Égypte, le Groupe a décidé de suspendre la production et de rapatrier les salariés expatriés présents dans le pays.

Après une interruption d'une semaine, et le retour à des conditions de sécurité optimales, les cinq cimenteries du Groupe en Égypte ont repris progressivement leurs production et ventes et les salariés expatriés sont progressivement retournés en Égypte.

Accord de cession d'actifs en Turquie à Limak Holding

Fin février 2011, Ciments Français a conclu un accord avec le conglomérat turc Limak Holding pour la vente de Set Group Holding, sur la base d'un montant de 290 millions d'euros hors dette nette (17 millions d'euros à fin 2010). Cette transaction ne concerne pas Afyon Çimento. Set Group Holding détient trois cimenteries à Ankara, Balikesir et Trakya (capacité totale de clinker de 2,3 millions de tonnes par an), un centre de broyage à Ambarli (capacité de ciment de 1,2 million de tonnes par an) et 13 centrales à béton. En 2010, Set Group Holding a réalisé un chiffre d'affaires de 134 millions d'euros. Cette transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes turques et devrait être achevée au cours du deuxième trimestre 2011.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Événements significatifs de l'exercice 2010 | 40 |
| Commentaires sur l'exercice | Analyse de l'activité et des résultats consolidés | 41 |
| Comptes consolidés | Investissements et financement | 46 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Commentaires par pays | 48 |
| Gouvernement d'entreprise | Litiges et procédures en cours | 56 |
| Informations sur la société et le capital | Événements postérieurs à la clôture | 56 |
| Assemblée générale | Perspectives | 57 |
| Informations complémentaires | | |

2.7 Perspectives

L'année 2010 a vu le Groupe résister avec succès aux effets d'une crise prolongée dans les pays industrialisés et d'une certaine volatilité des marchés en forte croissance, grâce aux actions de réduction des coûts d'exploitation d'une part et à la gestion des flux de trésorerie d'autre part.

L'année 2011 présente dans l'ensemble des conditions plus positives : les marchés occidentaux les plus importants du Groupe se stabilisent et ceux d'Asie restent dynamiques. Le Groupe poursuit l'amélioration des performances de son outil industriel, notamment grâce à la contribution des nouvelles lignes de production, optimise ses processus de gestion et reste très attentif au niveau des marges.

Le résultat de l'année reste toutefois lié à deux points d'incertitude : la dynamique d'inflation des coûts et les perspectives du marché égyptien.

La cession d'actifs en Turquie, annoncée fin février 2011, et celles qui pourraient intervenir courant 2011 contribueront, avec le contrôle des investissements industriels non stratégiques à renforcer une situation financière déjà très solide ; elles permettront de poursuivre l'action de réduction de la dette et d'assurer la croissance à moyen terme du Groupe.



3

Comptes consolidés

| | | |
|-----|---|----|
| 3.1 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| 3.2 | État de la situation financière consolidée | 62 |
| 3.3 | Compte de résultat consolidé | 63 |
| 3.4 | État du résultat global consolidé | 64 |
| 3.5 | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| 3.6 | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| 3.7 | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |

3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Ciments Français S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

| | | |
|---|--|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Estimations comptables

Actifs long terme

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1-11 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 1-11 et 6 donnent une information appropriée.

Engagements de retraite

Les notes 1-17 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1-17 et 20 donnent une information appropriée.

Provisions

La société constitue des provisions pour couvrir les risques et litiges, selon les modalités décrites en notes 1-19 et 21 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les procédures en vigueur dans le groupe permettant leur recensement, leur évaluation, et leur traduction comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

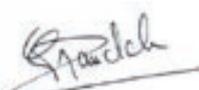
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Pierre-Henri Pagnon

3.2 État de la situation financière

Actif

| (en millions d'euros) | Notes | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|-------|------------------|------------------|
| Immobilisations corporelles | 5 | 3 867,7 | 3 666,5 |
| Immeubles de placement | | 19,4 | 17,0 |
| Écarts d'acquisition | 6 | 1 565,6 | 1 514,8 |
| Immobilisations incorporelles | 7 | 65,8 | 67,8 |
| Titres de sociétés mises en équivalence | 8 | 207,9 | 199,2 |
| Titres de participation | 9 | 124,4 | 78,4 |
| Impôts différés actif | 22 | 19,6 | 17,6 |
| Autres actifs non courants | 10 | 59,3 | 67,2 |
| Total actifs non courants | | 5 929,6 | 5 628,5 |
| Stocks | 11 | 599,5 | 547,8 |
| Clients | 12 | 484,7 | 572,0 |
| Autres débiteurs courants | 13 | 212,2 | 192,9 |
| Créances d'impôt | | 29,9 | 68,6 |
| Actifs financiers | | 5,1 | 0,8 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 36 | 489,1 | 497,2 |
| Total actifs courants | | 1 820,5 | 1 879,2 |
| TOTAL ACTIF | | 7 750,2 | 7 507,7 |

Passif

| (en millions d'euros) | Notes | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|-------|------------------|------------------|
| Capital social | 14 | 145,5 | 145,4 |
| Primes et réserves | 15 | 1 130,7 | 922,9 |
| Actions propres | 16 | (8,4) | (8,5) |
| Résultats accumulés | | 2 152,2 | 2 056,1 |
| Capitaux propres (Part des propriétaires de la société mère du Groupe) | | 3 419,8 | 3 115,9 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 18 | 848,2 | 780,6 |
| CAPITAUX PROPRES | | 4 268,0 | 3 896,5 |
| Emprunts et dettes portant intérêts | 19 | 1 582,5 | 1 726,5 |
| Provision retraite et avantages similaires | 20 | 129,7 | 121,7 |
| Autres provisions | 21 | 171,8 | 164,6 |
| Impôts différés passif | 22 | 230,1 | 251,8 |
| Autres dettes et passifs non courants | | 6,9 | 45,2 |
| Passifs non courants | | 2 121,1 | 2 309,8 |
| Dettes court terme et découverts bancaires | 19 | 86,1 | 173,5 |
| Dettes financières (part à moins d'un an) | 19 | 241,1 | 128,3 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 473,4 | 438,0 |
| Provisions | 21 | 3,5 | 3,4 |
| Dettes d'impôt | | 54,6 | 62,9 |
| Autres passifs courants | 23 | 502,3 | 495,3 |
| Passifs courants | | 1 361,1 | 1 301,4 |
| TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | | 7 750,2 | 7 507,7 |

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

3.3 Compte de résultat consolidé

| (en millions d'euros) | Notes | 2010 | | 2009 | | Variation |
|---|-------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| | | Montants | % | Montants | % | 2010/2009 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 4 | 4 171,3 | 100,0 % | 4 215,4 | 100,0 % | -1,0 % |
| Autres produits de l'activité | | 13,6 | | 16,4 | | |
| Production stockée | | 32,6 | | (44,4) | | |
| Production immobilisée | | 24,2 | | 18,7 | | |
| Achats et consommations | 25 | (1 720,0) | | (1 566,4) | | |
| Services extérieurs | 26 | (943,9) | | (951,1) | | |
| Charges de personnel | 27 | (649,9) | | (634,6) | | |
| Autres produits (charges) d'exploitation | 28 | (53,3) | | (145,2) | | |
| RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION COURANT | 4 | 874,5 | 21,0 % | 908,8 | 21,6 % | -3,8 % |
| Plus (moins) values de cession | 29 | (1,8) | | 4,4 | | |
| Produits (charges) d'exploitation | 29 | (7,3) | | (15,9) | | |
| RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION | 4 | 865,4 | 20,7 % | 897,2 | 21,3 % | -3,5 % |
| Amortissements | 5 | (376,1) | | (357,5) | | |
| Dépréciations d'actifs | 5 & 6 | (8,0) | | (33,3) | | |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 4 | 481,3 | 11,5 % | 506,4 | 12,0 % | -5,0 % |
| Produits financiers | 30 | 35,9 | | 24,7 | | |
| Charges financières | 30 | (109,7) | | (90,8) | | |
| Dépréciations de titres de participation | 30 | (0,4) | | 0,0 | | |
| Gains (pertes) de change & variations de juste valeur des instruments dérivés | 30 | 7,0 | | (7,6) | | |
| RÉSULTAT FINANCIER | 30 | (67,3) | | (73,7) | | |
| Part de résultat des sociétés mises en équivalence | 8 | 18,3 | | 16,5 | | |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔT | | 432,4 | 10,4 % | 449,2 | 10,7 % | -3,7 % |
| Impôts | 31 | (114,5) | | (111,8) | | |
| RÉSULTAT NET | | 317,9 | 7,6 % | 337,3 | 8,0 % | -5,8 % |
| Dont part attribuable aux : | | | | | | |
| Propriétaires de la société mère du Groupe | | 202,3 | | 234,3 | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | | 115,6 | | 103,0 | | |
| RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros) | 33 | 5,58 | | 6,39 | | |
| RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros) | 33 | 5,58 | | 6,39 | | |

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

3.4 État du résultat global consolidé (Note 32)

(en millions d'euros)

| | 2010 Montants | 2009 Montants | Variation 2010/2009 % |
|---|------------------|------------------|--------------------------|
| RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | 317,9 | 337,3 | -5,8 % |
| Ajustements de juste valeur sur : | | | |
| Titres disponibles à la vente | 38,4 | 14,8 | |
| Instruments dérivés de couverture | 5,1 | (32,8) | |
| Différences de conversion | 195,3 | (38,5) | |
| Impôts sur les autres éléments du résultat global | (1,8) | 11,3 | |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | 237,0 | (45,2) | |
| TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL | 554,9 | 292,1 | |
| Attribuable aux : | | | |
| Propriétaires de la société mère du Groupe | 406,0 | 208,3 | |
| Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) | 148,9 | 83,9 | |

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

3.5 État des variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

| | RÉSERVES | | | | | | Actions propres | Résultats accumulés | Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe | Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires) | Total capitaux propres |
|---|--------------|-------------------|-------------------------------|---------------|-----------------|---------------------------|-----------------|---------------------|--|---|------------------------|
| | Capital | Primes d'émission | Titres disponibles à la vente | Dérivés | Autres réserves | Différences de conversion | | | | | |
| Solde au 1^{er} janvier 2009 | 147,0 | 943,3 | 3,2 | 14,0 | 94,7 | (114,3) | (36,3) | 1 960,7 | 3 012,3 | 745,0 | 3 757,3 |
| Résultat net de la période | | | | | | | | 234,3 | 234,3 | 103,0 | 337,3 |
| Autres éléments du résultat global | | | 14,8 | (21,5) | | (19,4) | | | (26,0) | (19,2) | (45,2) |
| Résultat global 2009 | | | 14,8 | (21,5) | | (19,4) | | 234,3 | 208,2 | 83,9 | 292,1 |
| Paiement en actions | | | | | 6,0 | | | | 6,0 | | 6,0 |
| Dividendes | | | | | | | | (108,9) | (108,9) | (50,7) | (159,5) |
| Augmentation de capital | 0,1 | 1,7 | | | | | | | 1,8 | | 1,8 |
| Achat net d'actions propres | | | | | | | (6,5) | | (6,5) | | (6,5) |
| Actions propres attribuées suite aux levées d'options | | | | | | | 0,1 | | 0,1 | | 0,1 |
| Annulation d'actions propres | (1,7) | | | | | | 34,2 | (32,5) | | | |
| Variations de périmètre | | | | | | | | 2,3 | 2,3 | 2,4 | 4,7 |
| Autres | | | | | 0,4 | | | 0,1 | 0,5 | | 0,5 |
| Solde au 31 décembre 2009 | 145,4 | 945,0 | 18,1 | (7,5) | 101,1 | (133,7) | (8,5) | 2 056,1 | 3 115,9 | 780,6 | 3 896,5 |
| Résultat net de la période | | | | | | | | 202,3 | 202,3 | 115,6 | 317,9 |
| Autres éléments du résultat global | | | 38,4 | 3,3 | | 162,0 | | | 203,7 | 33,3 | 237,0 |
| Résultat global 2010 | | | 38,4 | 3,3 | | 162,0 | | 202,3 | 406,0 | 148,9 | 554,9 |
| Paiement en actions | | | | | 2,6 | | | | 2,6 | | 2,6 |
| Dividendes | | | | | | | | (108,7) | (108,7) | (76,9) | (185,5) |
| Augmentation de capital | 0,1 | 1,2 | | | | | | | 1,3 | | 1,3 |
| Achat net d'actions propres | | | | | | | | | | | |
| Actions propres attribuées suite aux levées d'options | | | | | | | 0,1 | | 0,1 | | 0,1 |
| Variations de périmètre | | | | | | | | 2,5 | 2,5 | (4,4) | (2,0) |
| Autres | | | | | | | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2010 | 145,5 | 946,2 | 56,4 | (4,1) | 103,7 | 28,3 | (8,4) | 2 152,2 | 3 419,8 | 848,2 | 4 268,0 |

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

3.6 État des flux de trésorerie consolidés (Note 36)

| (en millions d'euros) | 2010 | 2009 |
|--|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie générés par l'activité | | |
| Résultat avant impôts | 432,4 | 449,2 |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissements et dépréciations | 384,5 | 388,1 |
| Extourne du résultat non distribué des entreprises associées | 0,2 | (3,6) |
| Plus et moins-values de cession | (3,0) | (2,2) |
| Variation des engagements de retraite et autres provisions | 6,3 | (15,1) |
| Stock-options | 2,6 | 6,0 |
| Charges financières, nettes | 82,2 | 77,0 |
| Flux avant impôts, frais financiers et variation du besoin en fonds de roulement | 905,2 | 899,3 |
| Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾ | 66,6 | 238,8 |
| Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle | 971,8 | 1 138,1 |
| Dividendes reçus | 2,6 | 4,0 |
| Frais financiers nets payés | (79,8) | (67,7) |
| Impôts payés | (113,9) | (122,8) |
| TOTAL ACTIVITÉ | 780,6 | 951,7 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | |
| Investissements incorporels | (2,1) | (9,8) |
| Investissements corporels | (407,5) | (576,1) |
| Investissements financiers nets de la trésorerie des sociétés acquises ⁽²⁾ | (19,6) | (23,1) |
| Cessions d'immobilisations nettes de la trésorerie des sociétés cédées | 13,8 | 25,6 |
| (Émissions) remboursements nets de prêts et autres actifs financiers long terme | (0,1) | (14,1) |
| TOTAL INVESTISSEMENT | (415,5) | (597,5) |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | | |
| Emissions d'emprunts long terme | 677,2 | 340,5 |
| Remboursements d'emprunts long terme | (808,9) | (353,0) |
| Augmentation (diminution) de dettes court terme et découverts bancaires | (75,3) | 4,6 |
| Variation des actifs financiers courants | (3,7) | (1,8) |
| Augmentation de capital | 1,3 | 1,8 |
| Achats d'actions propres | 0,1 | (6,4) |
| Distribution de dividendes | (185,5) | (160,0) |
| Autres ressources (emplois) | (1,0) | (0,6) |
| TOTAL FINANCEMENT | (395,8) | (174,8) |
| Incidence des variations des devises sur la trésorerie et divers | 22,7 | (6,3) |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | (8,0) | 173,1 |
| Trésorerie d'ouverture | 497,2 | 324,1 |
| Trésorerie de clôture | 489,1 | 497,2 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | (8,0) | 173,1 |
| (1) Dont augmentation (diminution) liée au programme de cessions de créances (cf. note 12) | (12,7) | (9,5) |
| (2) Dont variation de périmètre: | | |
| Investissements financiers | - | (20,3) |
| Trésorerie des sociétés acquises | - | 8,6 |
| Investissements financiers nets de la trésorerie acquise | - | (11,7) |

Voir les Notes explicatives qui font partie intégrante des comptes consolidés.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés

- Note 1 - Principales règles et méthodes comptables
- Note 2 - Taux de conversion
- Note 3 - Variations du périmètre de consolidation
- Note 4 - Information sectorielle
- Note 5 - Immobilisations corporelles
- Note 6 - Écarts d'acquisition
- Note 7 - Immobilisations incorporelles
- Note 8 - Titres de sociétés mises en équivalence
- Note 9 - Titres de participation
- Note 10 - Autres actifs non courants
- Note 11 - Stocks
- Note 12 - Clients
- Note 13 - Autres débiteurs courants
- Note 14 - Capital social
- Note 15 - Réserves
- Note 16 - Actions propres
- Note 17 - Dividendes payés
- Note 18 - Intérêts minoritaires
- Note 19 - Situation financière
- Note 20 - Retraites, prévoyance et autres avantages accordés aux salariés
- Note 21 - Autres provisions
- Note 22 - Impôts sur les bénéfices
- Note 23 - Autres passifs courants
- Note 24 - Engagements hors bilan
- Note 25 - Achats et consommations
- Note 26 - Services extérieurs
- Note 27 - Charges de personnel
- Note 28 - Autres produits et autres charges d'exploitation
- Note 29 - Autres produits et charges
- Note 30 - Résultat financier
- Note 31 - Analyse de la charge d'impôt figurant au compte de résultat
- Note 32 - Autres éléments du résultat global
- Note 33 - Résultat par action
- Note 34 - Transactions avec les parties liées
- Note 35 - Participation dans les coentreprises
- Note 36 - Tableau des flux de trésorerie
- Note 37 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 38 - Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de Ciments Français SA au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 2 mars 2011, qui en a autorisé la publication au 4 mars 2011.

Ciments Français SA est une société anonyme de droit français cotée sur Euronext Paris.

Note 1 - Principales règles et méthodes comptables

1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Ciments Français SA reflètent la situation comptable de Ciments Français et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises. Ils sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la clôture de l'exercice. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ils ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2010 mais non encore adoptées par l'Union européenne à cette date.

De nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, présentés ci-après, sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010. Elles n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Normes :

- Amendements à IFRS 1 « Première adoption des IFRS », adoptée par l'Union européenne en novembre 2009. Les modifications apportées à cette norme, qui concerne les entités adoptant les IFRS, n'ont pas d'incidence sur le Groupe ;
- Amendements à IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », adoptée par l'Union européenne en mars 2010. Les modifications précisent la comptabilisation des transactions intragroupe réglées en trésorerie ;
- IFRS 3 révisé « Regroupement d'entreprises », adoptée par l'Union européenne en juin 2009. Le principe contient des changements significatifs dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises, notamment en ce qui concerne les intérêts minoritaires, les frais d'acquisition, l'évaluation initiale et la réestimation des paiements conditionnels, ainsi que les acquisitions par étapes ;
- IAS 27 révisé « États financiers consolidés et individuels », adoptée par l'Union européenne en juin 2009. Le principe prévoit désormais qu'un changement de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sans perte du contrôle est traité comme une opération entre actionnaires n'impactant pas le goodwill ni le résultat, mais uniquement les capitaux propres. Il modifie également la comptabilisation des pertes de contrôle ;
- Amendements à IAS 39 « Instruments financiers comptabilisation et évaluation », adoptée par l'Union européenne en septembre 2009. La modification, intitulée « éléments éligibles à la couverture » clarifie l'application de la comptabilité de couverture à la composante d'inflation des instruments financiers et aux contrats d'options utilisés comme instruments de couverture ;
- Amendements à IAS 39 « Instruments financiers comptabilisation et évaluation » et à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », adoptée par l'Union européenne en septembre 2009. Ils précisent la date d'entrée en vigueur et les dispositions transitoires relatives aux modifications à ces principes émises par l'IASB le 13 octobre 2008.

Interprétations :

- IFRIC 12 « Accords de concession de services », adoptée par l'Union européenne en mars 2009, précise les dispositions relatives aux services publics en concession ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière », adoptée par l'Union européenne en juillet 2009, règlemente la comptabilisation des produits des activités de construction immobilière ;

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net à l'étranger », adoptée par l'Union européenne en juin 2009, clarifie les modalités d'application des dispositions d'IAS 21 et IAS 39 en matière de couverture du risque de change d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires », adoptée par l'Union européenne en novembre 2009, précise le traitement comptable des distributions en nature aux actionnaires ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs par des clients », adoptée par l'Union européenne en novembre 2009, précise la comptabilisation des transferts d'actifs provenant de clients.

Des changements intervenus sur les normes IFRS 2, 5, 8, IAS 1, 7, 17, 18, 36, 38 et 39 et les interprétations IFRIC 9 et 16, dans le cadre du programme d'amélioration annuel des IFRS, sont également d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010.

En 2010, les durées de vie utiles des équipements industriels de l'activité cimentière ont été réestimées en fonction des évolutions technologiques et des bénéfices attendus de leur utilisation (cf. note 5).

La présentation de l'information sectorielle selon IFRS 8 a été modifiée comme détaillé ci-après en note 4.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne mais dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010, à savoir :

- IAS 24 révisé « Informations relatives aux parties liées » ;
- Amendement à IFRS 1 « Première adoption des IFRS », concernant la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 ;
- Amendement à IAS 32 « Instruments financiers », concernant le classement des droits de souscription émis ;
- Amendement à IFRIC 14 « Prépaiements de financements minimums », concernant les exigences de financement de régimes à prestations définies ;
- IFRIC 19 « Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres ».

Les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union européenne sont :

- IFRS 9 « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers) ;
- Amendements à IFRS 7 (informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers).
- Divers amendements dans le cadre du programme d'amélioration annuel des IFRS (IFRS 1, 3, 7, IAS1, 27, 34 et IFRIC 13).

1.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers disponibles à la vente. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en euros arrondis au dixième de million le plus proche.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants. Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent les actifs courants du Groupe. Les autres actifs constituent les actifs non courants. Les dettes dont l'échéance intervient au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent les dettes courantes. Les autres dettes sont non courantes.

Le compte de résultat est présenté par nature.

Le tableau des flux est présenté suivant la méthode indirecte.

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes comptables internationaux, nécessite la prise en compte, par la Direction du Groupe, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles servent de base à l'exercice du jugement dans le cadre des valeurs comptables de certains actifs et passifs. Ces hypothèses et estimations sont revues à chaque clôture. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses. Les estimations et hypothèses, qui ont été établies en prenant en compte le contexte de crise actuel rendant difficile l'appréhension des perspectives économiques, sont notamment sensibles en matière de tests de perte de valeur des actifs immobilisés qui est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance (voir note 6.3), et en matière de provisions notamment relatives aux litiges (voir note 21), engagements de retraite et autres avantages long terme (voir note 20), aux provisions pour réaménagement de site, en matière de valorisation des titres de participation disponibles à la vente (voir note 9) et d'instruments dérivés (voir note 19).

1.3 Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Afin de déterminer le contrôle, sont également pris en compte les droits de vote potentiels de titres exerçables ou convertibles.

Les états financiers des filiales sont consolidés ligne à ligne dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais qu'il ne contrôle pas. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût. La valeur comptable dans les états financiers est ensuite augmentée ou diminuée des changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise détenue et de toute perte de valeur. La quote-part du Groupe dans le résultat de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat sur une ligne spécifique à partir de la date où le Groupe exerce une influence notable et jusqu'à la date où elle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce avec un ou plusieurs partenaires un contrôle conjoint de leur activité en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint suppose que les décisions stratégiques, financières et opérationnelles doivent être prises par consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est enregistrée dans chaque catégorie d'actifs et de passifs pour la quote-part contrôlée par le Groupe. Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et transactions intra-Groupe, y compris les résultats internes provenant des transactions intra-Groupe, sont totalement éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées sont éliminés en déduction de l'investissement.

Périmètre de consolidation

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 38.

1.4 Regroupements d'entreprises

Regroupements à compter du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les intérêts minoritaires sont comptabilisés soit à leur juste valeur, soit en proportion de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, l'option étant possible au cas par cas pour chaque acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition sont enregistrés en charges.

Si le regroupement s'effectue par achats successifs, la quote-part détenue antérieurement à la date d'acquisition est réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé comme la différence positive entre, d'une part, la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée le cas échéant de la juste valeur de la quote-part détenue antérieurement et du montant des intérêts minoritaires, et d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat. L'écart d'acquisition est ensuite maintenu à son coût d'origine, diminué le cas échéant des pertes de valeur enregistrées.

Au-delà d'une période d'un an, les éventuels ajustements de valeurs attribuées à la date d'acquisition aux actifs identifiables ou passifs repris sont comptabilisés en résultat ; il en est de même des ajustements du coût d'acquisition quand ils portent sur un passif financier.

En cas d'acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée, l'écart entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires est enregistré en variation des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère ; la valeur consolidée des actifs, passifs et écarts d'acquisition de l'entité est inchangée. De même, en cas de cession partielle de titres d'une entité contrôlée sans perte de contrôle, l'écart entre le prix de cession et la quote-part de capitaux propres de l'entité contrôlée est enregistré en variation des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère.

Regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les méthodes comptables appliquées aux regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 différaient des règles ci-dessus, principalement sur les points suivants :

- Les frais directement attribuables aux opérations de regroupement d'entreprise étaient ajoutés au coût d'acquisition. Cependant, les frais d'acquisition engagés en 2009 pour des regroupements d'entreprises postérieurs ont été enregistrés en charges sur l'exercice 2009 ;
- Les intérêts minoritaires étaient comptabilisés en proportion de la juste valeur des actifs nets acquis ;

- En cas de regroupement par achats successifs, chaque transaction importante était traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et de l'écart d'acquisition en résultant. Lorsqu'un achat complémentaire permettait l'obtention du contrôle, la part d'intérêt détenue précédemment était réévaluée sur la base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables déterminées lors de cet achat complémentaire, et la contrepartie de la réévaluation était enregistrée en capitaux propres.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement.

Par ailleurs, les engagements de rachat d'intérêts minoritaires dans des sociétés contrôlées ont été constatés en dette pour le montant actualisé du prix d'exercice de l'option de vente. Les intérêts minoritaires correspondants ont été annulés, et la différence enregistrée en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de la dette.

1.5 Méthodes de conversion

La monnaie fonctionnelle de Ciments Français SA et de ses opérations situées dans la zone euro est l'euro. La monnaie fonctionnelle des opérations situées hors de la zone euro est généralement la monnaie locale. La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe Ciments Français est l'euro.

Transactions en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle

Les opérations en devises étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de transaction. Ceux évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Conversion des états financiers des opérations situées à l'étranger

À la date de clôture, les actifs et passifs des filiales, entreprises associées et coentreprises dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les charges et produits sont convertis au taux de change moyen de la période. À compter du 1^{er} janvier 2004, date de transition aux IFRS, les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de cessions ultérieures des investissements nets libellés en devise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est constaté en résultat.

En application d'une exemption offerte par la norme IFRS 1, les écarts de conversion cumulés résultant des variations de change des comptes de filiales libellés en monnaies autres que l'euro, antérieurs au 1^{er} janvier 2004, ont été reclassés en report à nouveau à cette date et ne donneront pas lieu à une comptabilisation en résultat lors de la cession ultérieure des investissements nets libellés en devise étrangère.

1.6 Immobilisations corporelles

Coût d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer du bien dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts de production comprennent les coûts de matériels

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

utilisés et la main-d'œuvre directe. Les intérêts des capitaux empruntés par le Groupe pour financer des investissements pendant la période de pré-exploitation sont incorporés au coût de l'immobilisation dans les conditions décrites en section 1.1.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes, ils sont comptabilisés séparément.

Dépenses ultérieures

Les dépenses de maintenance et de réparation sont enregistrées en charges au cours de la période où elles sont encourues. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont capitalisées et enregistrées comme un actif distinct et l'actif remplacé est sorti du bilan.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains, à l'exception des terrains de carrières, ne sont pas amortis.

Carrières

Les coûts de découverte et d'aménagement permettant l'exploitation des carrières constituent des composants de la carrière amortis sur la période pendant laquelle les avantages liés aux coûts engagés sont attendus.

Les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits sur l'exercice par rapport à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation.

Lorsqu'il existe une obligation légale ou contractuelle de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée (voir note 21). La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée au stade d'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation de carrières sont enregistrés à l'origine en contrepartie du coût de l'immobilisation et amortis sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

1.7 Location financement

Les contrats de location de biens immobiliers ou mobiliers dans lesquels le Groupe a conservé en substance la quasi-totalité des risques et avantages sont qualifiés de location financement.

Les biens acquis en location financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des loyers minimum à la date de début des contrats.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant.

Les principes d'amortissement et de valorisation ultérieure de l'actif sont similaires à ceux des autres immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur, sont qualifiés de location simple. Les charges de location sont enregistrées en résultat et réparties de façon linéaire sur la durée du contrat.

1.8 Immeubles de placement

Les biens immobiliers sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont détenus en vue de percevoir des revenus locatifs ou de valoriser un patrimoine immobilier plutôt que de les utiliser pour la production. Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût d'acquisition ou de production. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti.

1.9 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises (voir note 1.4) ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004. À compter de la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition en vue de procéder à leur évaluation ultérieure.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une évaluation systématique annuelle ou lorsqu'il survient un indice de perte de valeur selon la procédure de dépréciation d'actifs décrite en note 1.11. Lorsque l'écart d'acquisition a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et qu'une activité a été cédée au sein de cette unité, l'écart d'acquisition imputable à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'unité cédée et évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'activité conservée.

1.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût, celles acquises lors de regroupement d'entreprises sont enregistrées à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition. L'amortissement est constaté sur la base de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Le Groupe n'a pas identifié d'immobilisations incorporelles, qui auraient une durée de vie indéfinie, autres que les écarts d'acquisition.

1.11 Dépréciation des actifs non courants

Les actifs qui ont une durée de vie indéfinie (les écarts d'acquisition) et qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique une fois par an et à chaque fois qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable. Le test de dépréciation est réalisé pour chaque clôture annuelle, de façon systématique sur toutes les unités génératrices de trésorerie sur lesquelles un écart d'acquisition a été affecté.

Les actifs qui font l'objet d'un amortissement sont soumis à un test de dépréciation dès lors qu'il survient des indicateurs de risque que leur valeur recouvrable puisse être inférieure à leur valeur comptable.

Le montant de la dépréciation enregistré correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est notamment appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés sur des périodes allant jusqu'à 9 ans pour tenir compte des caractéristiques de l'activité du Groupe et des spécificités des cycles propres aux différents marchés concernés. Les valeurs terminales sont déterminées en fonction des flux de trésorerie de référence reflétant les rentabilités normales des marchés. Les actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie sur la base d'un découpage opérationnel. Le taux d'actualisation retenu est déterminé pour chaque groupe d'actifs testé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur comptabilisées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises. Pour les autres actifs, lorsqu'un indice montre que la perte de valeur constatée antérieurement pourrait ne plus être fondée, la perte de valeur est reprise à hauteur du plus petit montant entre la nouvelle valeur et la valeur nette comptable qui aurait été celle de l'actif s'il n'avait pas été déprécié.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

1.12 Titres de participation et autres actifs financiers

L'ensemble des titres et actifs financiers est enregistré à l'origine à la juste valeur majorée des frais d'acquisition liés à l'opération, à l'exception des titres et instruments financiers appartenant à la catégorie « Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat ». L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés : actifs financiers évalués à la juste valeur en résultat, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et actifs disponibles à la vente.

Les « actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat » sont classés en actifs financiers courants et sont évalués à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur sont constatés en résultat financier.

Les placements détenus avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance sont classés en actifs financiers courants si leur maturité est inférieure à un an et en actifs financiers non courants si leur maturité excède un an. Ils sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif à l'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont constatés en réserves dans les capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement sauf en cas de dépréciation significative ou prolongée de ces actifs, auquel cas, la perte nette cumulée en capitaux propres est enregistrée en résultat.

1.13 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat ou de production (établis suivant la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

Pour les produits finis ou semi-finis, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsqu'une baisse du prix des matières premières implique une baisse de la valeur de réalisation des produits finis en deçà de leur coût de production, les matières premières sont dépréciées pour que leur valeur corresponde au coût de remplacement.

La valeur nette de réalisation tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence et à la rotation lente des stocks.

Les matières premières, les fournitures et les pièces de rechange sont évaluées au coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat inclut les dépenses encourues pour acheter et acheminer les produits jusqu'au lieu de stockage.

Les coûts de production des produits finis et des produits en-cours comprennent le coût des matières premières et de la main d'œuvre directe et une quote-part des frais généraux de production, fonction de la capacité normale des installations de production, à l'exclusion des coûts de leur financement.

1.14 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres créances sont reconnues et comptabilisées à la juste valeur majorée des coûts de transaction, diminuée de la dépréciation correspondant aux montants non recouvrables.

Déconsolidation des actifs financiers :

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque :

- Les droits contractuels constituant cet actif arrivent à expiration ;
- Le Groupe transfère substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque les droits à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ont été transférés mais que le Groupe n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif.

1.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme et les autres placements de trésorerie ayant une échéance inférieure à trois mois à l'origine de la transaction. Dans le Groupe, les découverts bancaires constituent un moyen de financement et non une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les produits de placement en euros sont des OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » ou qui sont classés comme tels par l'autorité de régulation du pays concerné.

Pour les placements de trésorerie en euros ou autres devises ne répondant pas à la catégorie monétaire euro, ces OPCVM sont conformes à la définition des équivalents de trésorerie donnée par la norme IAS 7 : référence du placement basé sur l'indice du marché monétaire considéré, durée de placement généralement inférieure ou égale à trois mois, valeur liquidative quotidienne ou hebdomadaire, placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie eu égard aux faibles volatilité et sensibilité historiques, montant de cession du produit aisément prévisible, performance principalement liée à l'évolution du marché monétaire.

1.16 Impôts

Les impôts courants sont constatés en conformité avec les règles en vigueur dans chacun des pays.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant l'approche bilancielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces éléments pourront être imputés.

Seules les différences temporelles imposables ou déductibles générées dans les cas suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'un passif d'impôt différé ou d'un actif d'impôt différé :

- les différences temporelles imposables liées à l'écart d'acquisition ;
- les différences temporelles imposables ou déductibles résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal ;
- les différences temporelles liées aux participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises :
 - sur les différences temporelles imposables lorsque la société contrôle la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible,
 - sur les différences temporelles déductibles s'il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible et qu'elles puissent être imputées sur un bénéfice imposable.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de cet actif d'impôts différés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

En France, la loi de finances votée le 30 décembre 2009 a supprimé la taxe professionnelle pour 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions, la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui pour le Groupe ont une nature similaire à l'ancienne taxe. Le Groupe applique à la CFE et à la CVAE un traitement comptable identique à celui de l'ancienne taxe professionnelle et enregistre ces cotisations en « Autres charges d'exploitation ».

1.17 Engagements de retraite et autres avantages assimilés

Principaux types de régime et traitement comptable

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à une société d'assurance ou à un fonds de pension et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Ces cotisations, versées en contrepartie des services rendus par les salariés, sont constatées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent aux salariés des prestations futures constituant un engagement futur pour le Groupe. Le risque actuariel et les risques de placement incombent alors à l'entreprise. Le calcul de l'engagement est déterminé suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédit projetées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice.

Ce calcul actuariel suppose le recours à des hypothèses actuarielles sur les variables démographiques (mortalité, rotation du personnel) et financières (augmentations futures des salaires et des coûts médicaux, taux d'actualisation, rendement attendu des placements financiers).

Lorsque les régimes à prestations définies sont partiellement ou intégralement financés par des cotisations versées à un fonds distinct ou à une compagnie d'assurances, les actifs de ces entités sont évalués à leur juste valeur.

L'obligation est alors enregistrée au bilan, déduction faite de la valeur des actifs du régime qui couvrent cette obligation.

Traitement des écarts actuariels

Conformément à la norme IFRS 1, relative à la première adoption des IFRS, le Groupe a opté, en ce qui concerne les retraites et engagements similaires, pour la constatation par les capitaux propres des écarts actuariels non amortis figurant au bilan au 1^{er} janvier 2004.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre, ainsi que de tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport aux hypothèses actuarielles retenues en début d'exercice.

Ces écarts actuariels constituent des écarts à amortir enregistrés à l'actif ou au passif du bilan consolidé. Ils sont amortis par plan selon la méthode dite « du corridor » (écarts excédant 10 % de la valeur de marché du fonds ou de la valeur actualisée de l'obligation), sur la durée d'activité moyenne résiduelle du personnel bénéficiant du régime.

Les écarts actuariels sur les autres avantages à long terme (médailles du travail) et cessation d'activité (préretraite) sont constatés immédiatement en résultat.

Coût des services passés

Les variations des engagements suite à une modification de régime sont étalées sur la période d'acquisition des droits ou enregistrées immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis.

Les coûts des services passés sur les autres avantages à long terme et cessation d'activité sont constatés immédiatement en résultat.

Liquidation et réduction

Les effets de la réduction de droits ou de liquidation de régimes sont constatés en résultat à la date où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte enregistrée résulte du changement de la valeur actualisée de l'obligation ou du changement de juste valeur de l'actif, ainsi que de la reconnaissance immédiate en résultat des écarts actuariels et coûts des services passés correspondants.

L'obligation et la juste valeur des actifs du régime sont réappréciées en tenant compte des hypothèses actuarielles à la date de la réduction ou de la liquidation.

1.18 Attribution d'options

Le Groupe applique IFRS 2 depuis le 1^{er} janvier 2004. Les options de souscription et d'achat d'actions attribuées par le Groupe à ses employés et à ses dirigeants donnent lieu à la constatation d'une charge. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, seuls les plans mis en place postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et enregistrés à la date de transition aux IFRS, à la juste valeur à la date d'octroi et amortis sur la période d'acquisition des droits. Les options sont valorisées à leur juste valeur selon la méthode binomiale avec prise en compte du dividende. La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'historiques après correction des événements atypiques liés au Groupe.

La juste valeur des options octroyées est amortie sur la période d'acquisition des droits (jusqu'au début de la période d'exercice des options). Le montant enregistré en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres est ajusté du nombre attendu d'options qui deviendront exerçables au début de la période d'exercice.

1.19 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les sorties de trésorerie futures sont actualisées. Le taux d'actualisation reflète les appréciations du marché de la valeur temps de l'argent et de risques spécifiques du passif qui ne seraient pas déjà pris en compte dans l'estimation des sorties de trésorerie. Les variations de provisions actualisées liées à l'écoulement du temps et aux variations des taux d'actualisation sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'il existe une obligation de réaménagement des sites exploités, une provision pour réaménagement des sites est constatée. La sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation étant directement liée à l'exploitation du site, la provision est constituée au fur et à mesure de l'exploitation par le résultat. Les coûts de démantèlement d'installation sont provisionnés à l'origine par contrepartie du coût de l'immobilisation.

En matière de comptabilisation des quotas d'émission des gaz à effet de serre, le Groupe applique le traitement suivant :

- une provision est constituée en cas de dépassement probable des émissions par rapport aux quotas alloués ;
- les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre de plans nationaux d'allocation ne sont pas enregistrés au bilan (coût nul).

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan ont fait l'objet d'une annonce publique.

1.20 Prêts et emprunts portant intérêts

Les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à leur juste valeur, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'émission de l'actif ou du passif financier.

Les prêts et emprunts sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. À chaque clôture le caractère recouvrable des prêts est apprécié et une dépréciation est constatée lorsqu'il survient un risque de perte sur l'actif.

1.21 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les dettes commerciales et autres dettes sont évaluées au coût amorti.

1.22 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats sur des devises étrangères, des swaps et des options de taux d'intérêt pour se couvrir contre la fluctuation des cours des monnaies étrangères et les risques de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. Ils sont présentés à l'actif lorsque leur juste valeur est positive et au passif lorsqu'elle est négative.

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

Comptabilité de couverture

Lorsque les instruments dérivés remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture et satisfont aux tests d'efficacité, les couvertures sont qualifiées, soit de couverture de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, soit de couverture de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future prévue, soit à un engagement ferme.

Les variations de juste valeur des instruments financiers de change et de taux pour la couverture de juste valeur des sous-jacents sont enregistrées en résultat financier. La valeur des dettes et créances couvertes est ajustée des variations de juste valeur attribuables au risque couvert et la contrepartie est également enregistrée en résultat financier.

Les dettes et créances en devises sont évaluées au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée en retenant un taux fixe hors marge de crédit. Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats d'achats de devises, contrat de swap de taux payeur taux fixe), les variations de prix au comptant ou de la valeur intrinsèque (option de taux, de change) sont comptabilisées dans une réserve spéciale des capitaux propres. Les variations d'intérêt ou de la valeur temps (option de taux, de change), et la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat financier.

Si la transaction future couverte conduit à la reconnaissance d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits et pertes associés à l'instrument dérivé et précédemment enregistrés en capitaux propres sont intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition.

Pour les autres couvertures de flux de trésorerie, les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert (ou la transaction future) affecte le résultat net. Si l'instrument dérivé ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, le résultat cumulé en capitaux propres à cette date reste en capitaux propres jusqu'à la réalisation de l'engagement couvert.

Lorsque les instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, ils sont classés dans la catégorie des instruments dérivés non qualifiés et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1.23 Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

Les produits sont constatés lorsqu'il est probable que des avantages économiques associés à la vente des biens et aux prestations de service vont bénéficier au Groupe et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté pour la juste valeur des montants reçus ou à recevoir en tenant compte des éventuelles remises et ristournes. En ce qui concerne les ventes de biens, elles sont enregistrées lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Locations

Les produits de location de biens immobiliers sont enregistrés en autres produits.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat financier, prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les dividendes sont enregistrés en résultat financier lorsque les droits des actionnaires à recevoir ces dividendes sont acquis conformément aux législations locales en vigueur.

1.24 Subventions

Les subventions sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera versée et que toutes les conditions attachées à son obtention seront réalisées. Les subventions d'investissement sont enregistrées dans un compte de produit différé au passif du bilan et amorties de manière linéaire sur la durée de vie du bien qui a fait l'objet de la subvention.

1.25 Gestion du capital

Le Groupe contrôle le capital selon la méthode du ratio : endettement net/capitaux propres. L'endettement net est le résultat de la dette financière (comme indiqué note 19.1) diminuée des disponibilités et des actifs financiers courants et non courants tels que présentés dans l'état de la situation financière consolidée IFRS du Groupe. Les capitaux propres comprennent toutes les composantes des capitaux propres tels qu'ils figurent au bilan.

La stratégie du Groupe est de maintenir ce ratio à un niveau qui permette d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création maximale de valeur pour ses actionnaires. Dans ce cadre, le Groupe peut décider de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital, procéder à l'émission de nouvelles actions, accroître ou réduire sa participation dans des filiales, de même qu'acquérir ou céder des participations.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 2 - Taux de conversion

| | Taux moyen | | Taux à la clôture | |
|---------------------|---------------|---------------|---------------------|---------------------|
| | Exercice 2010 | Exercice 2009 | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
| Dollar US | 1,32588 | 1,39400 | 1,33620 | 1,44060 |
| Dollar canadien | 1,36508 | 1,58530 | 1,33220 | 1,51280 |
| Dirham marocain | 11,15625 | 11,25223 | 11,17980 | 11,33490 |
| Livre turque | 1,98756 | 2,15138 | 2,04910 | 2,16030 |
| Franc suisse | 1,38063 | 1,51013 | 1,25040 | 1,48360 |
| Baht thaï | 42,02675 | 47,79504 | 40,17000 | 47,98600 |
| Roupie indienne | 60,58486 | 67,34896 | 59,75800 | 67,04000 |
| Ouguiya mauritanien | 365,68685 | 364,95711 | 377,75700 | 377,42300 |
| Lek albanais | 137,74003 | 132,06922 | 138,86000 | 138,03300 |
| Roupie sri lankaise | 149,85278 | 160,25073 | 148,24700 | 164,74000 |
| Livre égyptienne | 7,47113 | 7,74032 | 7,75751 | 7,90576 |
| Tenge kazakh | 195,38110 | 205,96651 | 196,96400 | 213,77500 |
| Yuan chinois | 8,97294 | 9,52237 | 8,82200 | 9,83500 |
| Dinar koweïtien | 0,38019 | 0,40163 | 0,37594 | 0,41315 |
| Dinar libyen | 1,67844 | 1,74613 | 1,67606 | 1,78217 |

Note 3 - Variations du périmètre de consolidation

Les variations de périmètre de l'exercice 2010 ne sont pas significatives. Elles concernent principalement :

- la consolidation par intégration globale de la société Beton Ata LLP (Kazakhstan) à compter du 1^{er} janvier 2010 ;
- la sortie du périmètre de consolidation de la société Cementos Capa SL (Espagne), cédée en janvier 2010 ;
- l'absorption par Ciments Français SA de la Société Internationale Italcementi France en décembre 2010.

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2009 concernaient :

- la consolidation par intégration globale de la société Béton Masoni en France à compter du 1^{er} avril 2009 ;
- la consolidation par intégration globale de la société Gulf Ready Mix Concrete au Koweït à compter du 1^{er} mai 2009.

Note 4 - Information sectorielle

Les zones géographiques sur lesquelles le Groupe est présent et qui constituent les segments de reporting interne utilisés par la direction opérationnelle sont France/Belgique, Espagne, Grèce, Amérique du Nord, Égypte, Maroc, Bulgarie, Turquie, Koweït, Thaïlande, Inde, Chine, Kazakhstan et Négoce ciment/clinker.

Les métiers du Groupe qui constituent le niveau de reporting interne de second niveau utilisé par la Direction opérationnelle sont l'activité ciment et clinker, l'activité matériaux de construction (granulats et béton) et les autres activités (transports, ajouts...). Les activités opérationnelles sont organisées et gérées par pays et par métier.

La direction évalue la performance des unités à partir du chiffre d'affaires, du résultat brut d'exploitation courant, du résultat brut d'exploitation, du résultat d'exploitation et des capitaux investis.

Les segments géographiques du Groupe sont déterminés selon la localisation des actifs. Les unités vendent essentiellement sur leur marché local. Celles qui exportent vendent généralement vers d'autres pays du Groupe ; les ventes vers les pays hors Groupe sont réalisées via la filiale de négoce (segment international).

Le segment international regroupe l'activité de vente de ciment et de clinker via les terminaux de Gambie, de Mauritanie, du Sri Lanka, et d'Albanie ainsi que les ventes via la filiale de négoce vers des pays où le Groupe n'est pas présent.

Par ailleurs, l'achat de combustibles et leur vente aux filiales sont également effectués par l'activité négoce.

Les chiffres d'affaires après élimination intra-Groupe correspondent donc essentiellement aux ventes réalisées sur les zones de localisation des actifs. Les activités ciment et granulats vendent une partie de leur production à l'activité béton prêt à l'emploi. Les prix de transfert entre les segments géographiques ou entre activités correspondent aux conditions normales de marché.

Compte tenu du développement des activités du Groupe dans de nouveaux pays, la présentation de l'information sectorielle a été modifiée :

- la possibilité offerte par IFRS 8 § 13 de présenter séparément un secteur, alors même qu'il ne satisfait pas les critères requis pour une présentation séparée, n'est désormais plus utilisée pour la Grèce, la Bulgarie, la Turquie, la Chine et le Kazakhstan ;
- les secteurs ne faisant pas l'objet d'une présentation séparée ont été regroupés dans chaque zone, dans une section intitulée « Autres pays » ;
- l'activité du Groupe au Koweït, antérieurement intégrée au secteur « Négoce ciment et clinker » figure désormais dans la ligne « Autres pays » de la zone Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

L'origine des revenus des différents secteurs est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

| | Ciment et clinker | Matériaux de construction | | Transport | Autres activités | | |
|---|-------------------|---------------------------|-----------------------|-----------|------------------|----------|--------------|
| | | Granulats | Béton prêt à l'emploi | | Adjuvants | Sacherie | Combustibles |
| Europe de l'Ouest | | | | | | | |
| France / Belgique | • | • | • | • | • | | |
| Espagne | • | • | • | • | • | | |
| Autre pays ⁽¹⁾ | • | • | • | | | | |
| Amérique du Nord | • | • | • | | • | | |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | | | | | | | |
| Égypte | • | | • | | | • | |
| Maroc | • | • | • | | • | | |
| Autres pays ⁽²⁾ | • | | • | | | | |
| Asie | | | | | | | |
| Thaïlande | • | • | • | | | | |
| Inde | • | | | | | | |
| Autres pays ⁽³⁾ | • | | • | | | | |
| Négoce ciment/clinker | • | | • | | | | |
| Autres ⁽⁴⁾ | | | | | | | • • |

(1) Grèce.

(2) Bulgarie, Turquie, Koweït.

(3) Chine, Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et holding.

La structure organisationnelle et directionnelle du Groupe reflète pour l'essentiel les secteurs IFRS 8.

Il n'existe pas de client représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les résultats par pays au 31 décembre 2010 sont les suivants :

| (en millions d'euros) | Chiffre d'affaires | Ventes intra-Groupe | Chiffre d'affaires contributif | Résultat brut d'exploitation courant | Résultat brut d'exploitation | Résultat d'exploitation | Produits et charges financières | Part de résultat des sociétés mises en équivalence | Résultat avant impôt | Impôt | Résultat net |
|---|--------------------|---------------------|--------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------|---------------------------------|--|----------------------|----------------|--------------|
| France / Belgique | 1 493,8 | (12,3) | 1 481,5 | 318,2 | 316,8 | 215,5 | | (0,2) | | | |
| Espagne | 176,5 | (24,7) | 151,7 | 31,6 | 31,1 | 7,7 | | | | | |
| Autre pays ⁽¹⁾ | 70,3 | (7,7) | 62,6 | 14,5 | 14,6 | 10,2 | | (1,6) | | | |
| Éliminations intra-zone | (19,2) | 19,2 | - | - | - | - | | - | | | |
| Europe de l'Ouest | 1 721,3 | (25,5) | 1 695,9 | 364,4 | 362,4 | 233,4 | | (1,8) | | | |
| Amérique du Nord | 415,4 | (0,5) | 414,9 | 25,4 | 21,7 | (48,2) | | 10,9 | | | |
| Égypte | 788,7 | (5,8) | 782,9 | 270,7 | 270,5 | 191,1 | | 1,2 | | | |
| Maroc | 326,1 | (1,2) | 324,9 | 125,7 | 122,5 | 95,8 | | 8,7 | | | |
| Autres pays ⁽²⁾ | 263,0 | (3,1) | 259,9 | 18,5 | 18,9 | (7,0) | | (0,5) | | | |
| Éliminations intra-zone | (0,5) | 0,5 | - | - | - | - | | - | | | |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 377,2 | (9,5) | 1 367,7 | 414,9 | 411,9 | 280,0 | | 9,4 | | | |
| Thaïlande | 180,2 | (3,6) | 176,6 | 15,0 | 14,7 | (7,3) | | | | | |
| Inde | 169,8 | - | 169,8 | 36,0 | 35,9 | 20,2 | | | | | |
| Autres pays ⁽³⁾ | 98,9 | - | 98,9 | 17,3 | 17,1 | 7,2 | | | | | |
| Asie | 449,0 | (3,6) | 445,3 | 68,2 | 67,7 | 20,0 | | | | | |
| Négoce ciment/clinker | 229,3 | (62,6) | 166,7 | 14,4 | 14,4 | 11,2 | | (0,2) | | | |
| Non affecté ⁽⁴⁾ | 298,2 | (217,3) | 80,9 | (12,8) | (12,8) | (15,1) | | | | | |
| Éliminations interzones | (319,0) | 319,0 | - | - | - | - | | - | | | |
| Postes non affectés par secteurs | - | - | - | - | - | - | (67,3) | - | 432,4 | (114,5) | 317,9 |
| TOTAL GROUPE | 4 171,3 | - | 4 171,3 | 874,5 | 865,4 | 481,3 | (67,3) | 18,3 | 432,4 | (114,5) | 317,9 |

(1) Grèce.

(2) Bulgarie, Turquie, Koweït.

(3) Chine, Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et sociétés holding.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Les résultats par pays au 31 décembre 2009 sont les suivants :

| (en millions d'euros) | Chiffre d'affaires | Ventes intra- Groupe | Chiffre d'affaires contributif | Résultat brut d'exploitation courant | Résultat brut d'exploitation | Résultat d'exploitation | Produits et charges financières | Part de résultat des sociétés mises en équivalence | Résultat avant impôt | Impôt | Résultat net |
|---|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|--|-------------------------|----------------|--------------|
| France / Belgique | 1 529,7 | (10,2) | 1 519,5 | 334,1 | 338,2 | 232,5 | | 0,9 | | | |
| Espagne | 226,8 | (16,4) | 210,3 | 41,7 | 42,6 | 16,5 | | - | | | |
| Autrepays ⁽¹⁾ | 83,3 | (8,0) | 75,3 | 21,1 | 21,1 | 16,7 | | 0,3 | | | |
| Éliminations intra-zone | (14,0) | 14,0 | - | - | - | - | | - | | | |
| Europe de l'Ouest | 1 825,8 | (20,7) | 1 805,1 | 396,9 | 401,8 | 265,7 | | 1,1 | | | |
| Amérique du Nord | 401,6 | (0,4) | 401,2 | 12,4 | 2,2 | (55,7) | | 7,5 | | | |
| Égypte | 793,0 | (6,7) | 786,3 | 262,2 | 261,5 | 183,2 | | 1,1 | | | |
| Maroc | 320,3 | (0,1) | 320,2 | 132,2 | 132,2 | 109,2 | | 9,1 | | | |
| Autres pays ⁽²⁾ | 280,9 | (0,3) | 280,5 | 24,1 | 24,1 | (3,8) | | (1,7) | | | |
| Éliminations intra-zone | (0,5) | 0,5 | - | - | - | - | | - | | | |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 393,6 | (6,5) | 1 387,1 | 418,6 | 417,8 | 288,6 | | 8,5 | | | |
| Thaïlande | 160,8 | (12,1) | 148,7 | 22,2 | 15,9 | (25,6) | | | | | |
| Inde | 171,8 | - | 171,8 | 60,6 | 60,5 | 47,0 | | | | | |
| Autres pays ⁽³⁾ | 79,1 | - | 79,1 | 12,6 | 12,5 | 4,8 | | (0,5) | | | |
| Asie | 411,7 | (12,1) | 399,6 | 95,4 | 88,8 | 26,2 | | (0,5) | | | |
| Négoce ciment/clinker | 221,1 | (52,3) | 168,8 | 11,1 | 11,1 | 8,3 | | (0,1) | | | |
| Non affecté ⁽⁴⁾ | 216,2 | (162,6) | 53,6 | (25,5) | (24,5) | (26,8) | | - | | | |
| Éliminations interzones | (254,5) | 254,5 | - | - | - | - | | - | | | |
| Postes non affectés par secteurs | - | - | - | - | - | - | (73,7) | - | 449,2 | (111,8) | 337,3 |
| TOTAL GROUPE | 4 215,4 | - | 4 215,4 | 908,8 | 897,2 | 506,4 | (73,7) | 16,5 | 449,2 | (111,8) | 337,3 |

(1) Grèce.

(2) Bulgarie, Turquie et Koweït.

(3) Chine, Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et sociétés holding.

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

| (en millions d'euros) | Au 31 décembre 2010 | | | | 2010 | | |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------|--|---|------------------------|
| | Actifs opérationnels non courants | Actifs opérationnels courants | Passifs opérationnels | Capitaux investis | Investissements corporels et incorporels | Amortissements corporels et incorporels | Dépréciations d'actifs |
| France / Belgique | 1 156,7 | 468,1 | 469,8 | 1 256,9 | 99,7 | (99,9) | (1,3) |
| Espagne | 423,9 | 96,5 | 57,3 | 472,7 | 11,0 | (20,5) | (2,9) |
| Autre pays ⁽¹⁾ | 67,2 | 33,2 | 19,5 | 84,7 | 7,6 | (4,4) | - |
| Europe de l'Ouest | 1 647,9 | 597,9 | 546,6 | 1 814,3 | 118,3 | (124,8) | (4,2) |
| Amérique du Nord | 952,8 | 138,0 | 121,9 | 1 028,0 | 42,8 | (69,9) | - |
| Égypte | 1 152,0 | 145,3 | 220,3 | 1 115,9 | 53,3 | (76,3) | (3,0) |
| Maroc | 519,4 | 85,9 | 102,3 | 518,4 | 95,7 | (26,6) | - |
| Autres pays ⁽²⁾ | 385,8 | 117,0 | 58,6 | 459,2 | 20,9 | (26,0) | - |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 2 057,2 | 348,2 | 381,3 | 2 093,6 | 169,9 | (128,9) | (3,0) |
| Thaïlande | 280,2 | 74,3 | 39,5 | 322,2 | 7,2 | (22,0) | - |
| Inde | 419,8 | 34,5 | 58,7 | 402,8 | 68,9 | (15,7) | - |
| Autres pays ⁽³⁾ | 96,1 | 19,7 | 14,8 | 102,0 | 7,9 | (9,2) | (0,7) |
| Asie | 796,1 | 128,4 | 113,0 | 827,0 | 84,0 | (46,9) | (0,8) |
| Négoce ciment / clinker | 23,7 | 54,1 | 28,8 | 50,7 | 2,6 | (3,2) | - |
| Autres ⁽⁴⁾ | 21,5 | 24,9 | 34,8 | 17,1 | 1,7 | (2,3) | - |
| TOTAL GROUPE | 5 499,2 | 1 291,5 | 1 226,5 | 5 830,7 | 419,3 | (376,1) | (8,0) |

(1) Grèce.

(2) Bulgarie, Turquie et Koweït.

(3) Chine, Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et holding.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Les autres informations sectorielles au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

| (en millions d'euros) | Au 31 décembre 2009 | | | | 2009 | | |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------|--|---|------------------------|
| | Actifs opérationnels non courants | Actifs opérationnels courants | Passifs opérationnels | Capitaux investis | Investissements corporels et incorporels | Amortissements corporels et incorporels | Dépréciations d'actifs |
| France / Belgique | 1 164,3 | 567,2 | 485,1 | 1 349,7 | 73,0 | (104,0) | (1,6) |
| Espagne | 440,8 | 108,4 | 61,2 | 496,0 | 12,4 | (24,2) | (1,9) |
| Autre pays ⁽¹⁾ | 64,2 | 38,3 | 23,5 | 82,9 | 5,3 | (4,4) | - |
| Europe de l'Ouest | 1 669,3 | 713,9 | 569,8 | 1 928,6 | 90,6 | (132,6) | (3,5) |
| Amérique du Nord | 902,6 | 128,4 | 134,1 | 955,4 | 216,1 | (47,9) | (10,0) |
| Égypte | 1 153,9 | 134,4 | 190,2 | 1 127,5 | 30,6 | (78,3) | - |
| Maroc | 441,5 | 76,4 | 88,6 | 436,5 | 156,4 | (23,0) | - |
| Autres pays ⁽²⁾ | 376,5 | 99,5 | 51,1 | 436,8 | 39,9 | (27,8) | - |
| Europe émergente, Afrique du Nord & Moyen-Orient | 1 971,9 | 310,2 | 329,9 | 2 000,8 | 227,0 | (129,2) | - |
| Thaïlande | 248,0 | 50,1 | 24,4 | 279,2 | 5,7 | (21,7) | (19,8) |
| Inde | 326,2 | 20,9 | 39,8 | 315,3 | 50,8 | (13,5) | - |
| Autres pays ⁽³⁾ | 85,5 | 14,9 | 11,7 | 89,5 | 8,2 | (7,6) | - |
| Asie | 659,7 | 86,0 | 75,8 | 684,1 | 64,6 | (42,8) | (19,8) |
| Négoce ciment / clinker | 24,0 | 38,0 | 26,6 | 41,1 | 2,4 | (2,8) | - |
| Autres ⁽⁴⁾ | 22,1 | 34,3 | 31,5 | 30,9 | 2,0 | (2,3) | - |
| TOTAL GROUPE | 5 249,7 | 1 310,9 | 1 167,7 | 5 640,8 | 602,7 | (357,5) | (33,3) |

(1) Grèce.

(2) Bulgarie, Turquie, Koweït.

(3) Chine, Kazakhstan.

(4) Négoce de combustibles, siège et holding.

Les actifs opérationnels non courants comprennent les immobilisations corporelles nettes, les écarts d'acquisition nets, les immobilisations incorporelles nettes ainsi que les droits de foretage payés d'avance.

Les actifs opérationnels courants comprennent les stocks, les clients et les actifs courants autres que les créances fiscales et les actifs financiers.

Les passifs opérationnels comprennent les fournisseurs et les provisions ainsi que les passifs autres que les provisions et passifs fiscaux et les passifs financiers.

Les capitaux investis correspondent aux actifs opérationnels sous déduction des passifs opérationnels hors provisions.

Les investissements corporels et incorporels sont présentés avant variation des fournisseurs d'immobilisations.

Note 5 - Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)

| | Terrains et constructions | Carrières et aménagements de carrières | Installations techniques, matériels et outillage | Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours | TOTAL |
|--|---------------------------|--|--|--|------------------|
| Au 1^{er} janvier 2009 | | | | | |
| Coût | 1 340,7 | 537,5 | 4 356,3 | 972,8 | 7 207,4 |
| Amortissements cumulés et dépréciations | (599,6) | (183,5) | (2 685,5) | (216,5) | (3 685,2) |
| Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2009 | 741,1 | 354,0 | 1 670,8 | 756,3 | 3 522,2 |
| Investissements | 14,9 | 10,4 | 81,3 | 486,4 | 592,9 |
| Variations de périmètre | 0,4 | - | 1,8 | 3,1 | 5,3 |
| Cessions | (1,6) | (0,3) | (6,6) | (3,1) | (11,5) |
| Amortissements et dépréciations | (48,7) | (16,4) | (292,2) | (26,8) | (384,1) |
| Effets des variations de change | (7,5) | (0,5) | (16,0) | (23,0) | (47,0) |
| Reclassements et autres | 35,1 | (3,7) | 506,2 | (548,9) | (11,3) |
| Au 31 décembre 2009 | | | | | |
| Coût | 1 354,4 | 537,9 | 4 800,9 | 898,6 | 7 591,8 |
| Amortissements cumulés et dépréciations | (620,5) | (194,4) | (2 855,7) | (254,7) | (3 925,3) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2009 | 733,9 | 343,5 | 1 945,2 | 643,9 | 3 666,5 |
| Investissements | 54,2 | 10,1 | 102,7 | 250,1 | 417,1 |
| Variations de périmètre | 0,5 | 1,3 | (0,7) | 0,3 | 1,4 |
| Cessions | (2,6) | - | (4,3) | (2,0) | (9,0) |
| Amortissements et dépréciations | (43,6) | (11,7) | (294,6) | (24,7) | (374,7) |
| Effets des variations de change | 32,8 | 6,7 | 94,0 | 31,9 | 165,4 |
| Reclassements et autres | 94,2 | (20,3) | 357,9 | (430,9) | 0,9 |
| Au 31 décembre 2010 | | | | | |
| Coût | 1 588,1 | 505,6 | 5 421,0 | 744,5 | 8 259,2 |
| Amortissements cumulés et dépréciations | (718,7) | (176,1) | (3 220,8) | (275,9) | (4 391,5) |
| Valeur nette comptable au 31 décembre 2010 | 869,3 | 329,5 | 2 200,2 | 468,7 | 3 867,7 |

Autres informations

En 2010, les investissements corporels concernent principalement la France/Belgique et les nouvelles lignes de production à Aït Baha (Maroc) et Yerraguntla (Inde) ; en 2009, ils concernaient principalement les nouvelles lignes de production à Martinsburg (États-Unis), Aït Baha et Yerraguntla.

La ligne « Amortissements et dépréciations » comprend des dépréciations pour 8,0 millions d'euros en 2010, principalement en Espagne et en Égypte. En 2009, elle comprenait 33,3 millions d'euros de dépréciations dont 19,8 millions d'euros en Thaïlande et 10,0 millions d'euros aux États-Unis.

Les coûts de production incorporés dans la valeur des immobilisations corporelles s'élèvent à 24,2 millions d'euros en 2010 (18,7 millions d'euros en 2009).

La valeur nette comptable des immobilisations en location financement s'élève à 17,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 (22,5 millions d'euros en 2009).

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Les durées d'utilité estimées par catégorie d'immobilisations sont les suivantes :

| | Durées en années |
|--------------------------------------|------------------|
| Constructions | 10 - 33 |
| Installations techniques et machines | 5 - 30 |
| Autres immobilisations corporelles | 3 - 10 |

En 2010, la révision des durées de vie utiles des éléments industriels relatifs à l'activité cimentière a pour conséquence une minoration de la dotation aux amortissements de 27,5 millions d'euros.

Note 6 - Écarts d'acquisition

6.1 Évolution des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition comptabilisés aux dates d'acquisition portent notamment sur les synergies attendues de l'intégration des sociétés acquises au sein du Groupe.

Les variations s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)

| | |
|---|----------------|
| Montants nets au 1^{er} janvier 2009 | 1 504,9 |
| Acquisitions* | 21,8 |
| Cessions | (1,3) |
| Dépréciation | - |
| Écarts de conversion et autres | (10,6) |
| Montants nets au 31 décembre 2009 | 1 514,8 |
| Acquisitions | 1,0 |
| Cessions | - |
| Dépréciation | (0,5) |
| Écarts de conversion et autres | 50,2 |
| Montants nets au 31 décembre 2010 | 1 565,6 |

* En 2009, les variations des écarts d'acquisition concernaient des activités de béton prêt à l'emploi en France (Béton Masoni et autres) pour un montant net de 15,1 millions d'euros et au Koweït (Gulf Ready Mix Concrete) pour 5,3 millions d'euros.

6.2 Tests de perte de valeur

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test systématique de valeur chaque année, conformément à la méthode décrite en note 1.11.

En 2010, les valeurs recouvrables correspondent aux valeurs d'utilité pour toutes les unités génératrices de trésorerie (UGT).

Les hypothèses retenues sur les principales unités génératrices de trésorerie pour effectuer les calculs sont les suivantes :

| (en %) | Taux d'actualisation avant impôts | | Taux de croissance à long terme | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|------|---------------------------------|------|
| Unités génératrices de trésorerie | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| France / Belgique | 8,7 | 8,0 | 1,1 | 1,1 |
| Espagne | 8,5 | 7,7 | 1,0 | 1,0 |
| Amérique du Nord | 7,4 | 7,3 | 1,2 | 1,2 |
| Égypte | 13,4 | 12,7 | 6,0 | 6,0 |
| Maroc | 9,8 | 9,4 | 2,4 | 2,4 |
| Thaïlande | 9,5 | 8,7 | 2,5 | 2,5 |
| Inde | 12,3 | 11,6 | 5,0 | 5,0 |

Les taux d'actualisation sont déterminés pays par pays. Ils correspondent au coût moyen pondéré du capital (WACC), auquel on applique un taux d'inflation estimé à long terme et, le cas échéant, une prime de risque pays. Les WACC sont calculés à partir du coût de marché des fonds propres du secteur et du coût de la dette financière du secteur, auxquels on applique le ratio moyen du secteur Dette financière / Valeur boursière des fonds propres.

A fin 2010, les valeurs nettes des écarts d'acquisition affectés aux principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

| (en millions d'euros) | Montant des écarts d'acquisition | |
|-----------------------------------|----------------------------------|------------------|
| Unités génératrices de trésorerie | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
| France / Belgique | 275,8 | 275,5 |
| Espagne | 189,0 | 189,3 |
| Amérique du Nord | 104,3 | 96,3 |
| Égypte | 588,0 | 577,0 |
| Maroc | 90,5 | 89,3 |
| Thaïlande | 90,3 | 75,6 |
| Inde | 98,6 | 87,9 |
| Autres | 129,0 | 124,0 |
| TOTAL | 1 565,6 | 1 514,8 |

Les tests réalisés fin 2010 n'ont pas conduit à déprécier les écarts d'acquisition. Le Groupe a également pris en considération les risques potentiels spécifiques à l'activité, l'éventuelle valeur de marché sur la base de transactions comparables, et a analysé la sensibilité des valeurs d'utilité aux hypothèses de hausse des taux. Sur la base de ces analyses, il n'a pas été enregistré de dépréciation des écarts d'acquisition.

Analyse de sensibilité :

Au 31 décembre 2010, une hausse d'un point du taux du WACC aurait conduit à enregistrer une dépréciation de 9 millions d'euros en Turquie, mais n'aurait pas eu d'impact sur la valeur au bilan des autres UGT. Le taux d'actualisation avant impôt qui ramènerait la valeur recouvrable de l'UGT de la Turquie au niveau de sa valeur comptable s'établit à 11,6 %.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 7 - Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente les autres immobilisations incorporelles par nature :

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|------------------|------------------|
| Concessions et autres | 59,6 | 55,8 |
| Brevets et développements informatiques | 6,2 | 12,0 |
| TOTAL | 65,8 | 67,8 |

Note 8 - Titres de sociétés mises en équivalence

Sous cette rubrique figurent les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés ci-dessous, y compris écarts d'acquisition pour 31,2 millions d'euros en 2010 et 32,1 millions d'euros en 2009. L'examen de la valeur recouvrable de ces actifs n'a pas conduit à enregistrer de dépréciation.

| (en millions d'euros) | Valeurs des titres | | Quote-part de résultat | |
|--------------------------------------|--------------------|------------------|------------------------|-------------|
| | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 | 2010 | 2009 |
| Ciment Québec (Canada) | 86,3 | 73,9 | 9,7 | 7,3 |
| Vassiliko Cement Works (Chypre) | 61,6 | 63,5 | (1,6) | 0,3 |
| Asment Temara (Maroc) | 40,7 | 40,4 | 8,7 | 9,1 |
| Tecno Gravel (Égypte) | 5,9 | 5,1 | 1,2 | 1,1 |
| Aquitaine de transformation (France) | 4,1 | 4,1 | 0,0 | 0,3 |
| Sider Navi (Italie) | 3,5 | 4,5 | (0,3) | (0,1) |
| Autres | 5,8 | 7,7 | 0,6 | (1,5) |
| TOTAL | 207,9 | 199,2 | 18,3 | 16,5 |

Les informations simplifiées retraitées aux principes du Groupe des principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

| (en millions d'euros) | Total actifs | | Total passifs | | Produits de l'exercice | | Résultat net | |
|------------------------|--------------|-------|---------------|------|------------------------|-------|--------------|------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Ciment Québec | 202,1 | 167,7 | 40,4 | 29,1 | 123,7 | 98,9 | 19,5 | 15,8 |
| Vassiliko Cement Works | 368,9 | 321,1 | 137,6 | 89,8 | 93,3 | 101,8 | (6,3) | 1,2 |
| Asment Temara | 115,0 | 114,4 | 29,3 | 29,1 | 93,0 | 94,4 | 23,6 | 24,4 |

Note 9 - Titres de participation

La rubrique titres de participation comprise dans les actifs non courants ne comprend que des titres classés en titres disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

(en millions d'euros)

| Au 1^{er} janvier 2009 | |
|---|--------------|
| Variation de périmètre | - |
| Acquisitions | 11,2 |
| Cessions | (0,2) |
| Dépréciation enregistrée en résultat de l'année | 17,9 |
| Différence de conversion | (0,1) |
| Reclassements | (0,4) |
| Au 31 décembre 2009 | 78,4 |
| Variation de périmètre | |
| Acquisitions | 10,8 |
| Cessions | (0,6) |
| Dépréciation enregistrée en résultat de l'année | (0,4) |
| Réévaluation enregistrée en capitaux propres | 38,4 |
| Différence de conversion | 0,3 |
| Reclassements | (2,5) |
| Au 31 décembre 2010 | 124,4 |

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a acquis 35 % de la société Shifeng Cement (Chine) pour 5,3 millions d'euros et a continué ses investissements dans la société Al Badia (Syrie) pour 4,7 millions d'euros. La réévaluation des titres enregistrée en capitaux propres concerne principalement la participation Goltas Cimento (Turquie) pour 38,6 millions d'euros.

Note 10 - Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants comprennent les éléments suivants :

| (en millions d'euros et en valeur nette) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Instruments dérivés* | 16,9 | 19,6 |
| Foretages payés d'avance | 0,2 | 0,6 |
| Prêts à plus d'un an | 10,5 | 13,0 |
| Actifs liés aux engagements de retraite | 0,5 | 0,4 |
| Dépôts et autres | 31,3 | 33,7 |
| TOTAL | 59,3 | 67,2 |

* Voir note 19.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 11 - Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros et en valeur nette)</i> | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Matières premières et consommables | 181,6 | 160,7 |
| Produits intermédiaires et encours | 134,1 | 110,5 |
| Produits finis et marchandises | 106,1 | 89,8 |
| Pièces de rechange | 162,6 | 168,5 |
| Avances et acomptes | 15,1 | 18,3 |
| TOTAL | 599,5 | 547,8 |

Au 31 décembre 2010, les dépréciations de stocks s'élèvent à 92,9 millions d'euros contre 89,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Note 12 - Clients

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Montants bruts | 551,2 | 635,1 |
| Provisions | (66,5) | (63,1) |
| Montants nets | 484,7 | 572,0 |

Fin décembre 2006, Ciments Calcia et Unibéton ont mis en place pour une durée de cinq ans un programme de cessions de créances. Les créances cédées au 31 décembre 2010 s'élèvent à 118,8 millions d'euros (contre 133,4 millions d'euros au 31 décembre 2009). Au regard des critères définis par la norme IAS 39, ces programmes permettent de considérer que les risques ont été transférés à hauteur de 90 %. En conséquence, sont conservés au bilan :

- les dépôts additionnel et subordonné (21,0 millions d'euros) en autres débiteurs courants (22,9 millions d'euros à fin décembre 2009) ;
- l'implication du Groupe sous la forme de la garantie accordée (9,9 millions d'euros) en créances clients avec la contrepartie en dettes financières (pour 8,2 millions d'euros) et en diminution des autres débiteurs (pour 1,7 million d'euros).

Dépréciations

Le provisionnement des créances douteuses est encadré par une procédure Groupe. Le calcul de la dépréciation prend en compte les garanties bancaires et les sûretés réelles reçues. Dans le cadre des arrêtés comptables, le traitement des créances douteuses résulte d'analyses détaillées effectuées par chaque filiale, à partir des balances âgées, client par client. Compte tenu de ces éléments, le montant des créances échues présentant des risques et non provisionnées n'est pas significatif.

Note 13 - Autres débiteurs courants

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|--|------------------|------------------|
| Créances fiscales et sociales | 82,9 | 78,3 |
| Créances sur cessions d'actifs immobilisés | 3,6 | 3,7 |
| Foretage | 31,0 | 31,0 |
| Instruments dérivés | 4,9 | 1,8 |
| Autres créances diverses | 89,8 | 78,1 |
| TOTAL | 212,2 | 192,9 |

Note 14 - Capital social

Au cours des exercices 2010 et 2009, le Groupe a enregistré les montants suivants dans les capitaux propres - Part du Groupe suite, notamment, à l'émission d'actions ordinaires résultant de la levée de 23 050 options de souscription d'actions en 2010 (29 145 en 2009) :

| Nombre d'actions | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| En début de période | 36 358 822 | 36 760 182 |
| Émission d'actions | 23 050 | 29 145 |
| Annulation actions propres | - | (430 505) |
| En fin de période | 36 381 872 | 36 358 822 |

Au 31 décembre 2010, le capital social de Ciments Français SA s'élève à 145 527 488 euros (4 euros par action).

Note 15 - Réserves

Réserve de conversion (Part du Groupe)

| Écarts de conversion <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 | Variation 2010/2009 |
|---|------------------|------------------|------------------------|
| Amérique du Nord (dollars US et canadien) | 16,0 | (36,3) | 52,4 |
| Égypte (livre) | (41,2) | (49,4) | 8,2 |
| Maroc (dirham) | (1,7) | (7,0) | 5,3 |
| Turquie (livre) | (8,5) | (18,8) | 10,2 |
| Thaïlande (baht) | 50,3 | 9,1 | 41,2 |
| Inde (roupie) | 1,7 | (28,5) | 30,2 |
| Autres | 11,8 | (2,9) | 14,7 |
| TOTAL | 28,3 | (133,7) | 162,0 |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Autres réserves (Part du Groupe)

(en millions d'euros)

| | Couverture de flux futurs* | Juste valeur actifs disponibles à la vente | Autres réserves |
|--|----------------------------|--|-----------------|
| Au 31 décembre 2008 | 14,1 | 3,2 | 94,6 |
| Gain (perte) net reconnu en réserve | (33,4) | 14,8 | 6,4 |
| Gain (perte) net transféré en résultat | 0,6 | - | - |
| Impôt différé reconnu en réserve | 11,3 | - | - |
| Au 31 décembre 2009 | (7,5) | 18,1 | 101,1 |
| Gain (perte) net reconnu en réserve | 3,2 | 38,4 | 2,6 |
| Gain (perte) net transféré en résultat | 1,9 | - | - |
| Impôt différé reconnu en réserve | (1,8) | - | - |
| Au 31 décembre 2010 | (4,1) | 56,4 | 103,7 |

* Voir note 19.4.

Note 16 - Actions propres

Au cours de l'exercice 2010, la société Ciments Français SA n'a acquis aucun de ses propres titres.

Au 31 décembre 2010, Ciments Français détient 140 112 actions propres pour un montant total de 8,4 millions d'euros.

Note 17 - Dividendes payés

Les dividendes payés par Ciments Français SA au cours de 2010 et 2009 sont les suivants :

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|--|------------------|------------------|
| 3,00 euros par action (3,00 euros en 2009) | 108,7 | 108,9 |

Note 18 - Intérêts minoritaires

Le résultat de 2010 s'élève à 115,6 millions d'euros contre 103,0 millions d'euros en 2009. La variation du cours des devises par rapport à l'euro entraîne une augmentation des intérêts minoritaires de 33,3 millions d'euros.

Note 19 - Situation financière

19.1 Endettement net

Les natures d'actifs et de passifs financiers qui entrent dans le calcul de l'endettement net sont les suivantes :

(en millions d'euros)

| Natures d'actifs et de passifs financiers | Rubriques de bilan | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|--|------------------|------------------|
| Disponibilités | Trésorerie et équivalent de trésorerie | (489,1) | (497,2) |
| Juste valeur des instruments dérivés actifs | Autres débiteurs courants | (4,0) | (1,8) |
| Autres actifs financiers courants | Actifs financiers | (5,1) | (0,8) |
| Disponibilités et actifs financiers courants | | (498,2) | (499,8) |
| Dettes court terme et découvert bancaire | Dettes court terme et découvert bancaire | 86,1 | 173,5 |
| Dettes financières courantes | Dettes financières courantes | 241,1 | 128,3 |
| Juste valeur des instruments dérivés passifs | Autres passifs courants | 15,6 | 13,5 |
| Dettes et passifs financiers courants | | 342,8 | 315,3 |
| Juste valeur des instruments dérivés actifs | Autres actifs non courants | (15,7) | (19,6) |
| Autres actifs financiers non courants | Actifs financiers | (4,4) | (4,9) |
| Actifs financiers non courants | | (20,1) | (24,5) |
| Emprunts portant intérêts | Emprunts portant intérêts | 1 582,5 | 1 726,5 |
| Juste valeur des instruments dérivés passifs | Autres dettes et passifs non courants | 4,6 | 44,8 |
| Dettes et passifs financiers non courants | | 1 587,1 | 1 771,3 |
| ENDETTEMENT NET | | 1 411,6 | 1 562,3 |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

19.2 Dettes financières

Répartition de la dette par catégorie

| <i>(en millions d'euros)</i> | | Taux d'intérêts effectifs | Échéances | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|--|--------------------|------------------------------|-----------|---------------------|---------------------|
| Emprunts obligataires | | | | 540,5 | 877,8 |
| EMTN Placement privé 15 MEUR | 4,47 % | 4,50 % | 2013 | 15,0 | 15,0 |
| Placement privé US 180 MUSD | 5,63 % | 5,79 % | 2012 | 12,3 | 124,7 |
| Placement privé US 20 MUSD | 5,73 % | 5,81 % | 2014 | 0,0 | 13,7 |
| Placement privé US 150 MUSD | 5,80 % | 5,92 % | 2018 | 0,0 | 111,1 |
| Placement privé US 150 MUSD | 5,90 % | 6,02 % | 2021 | 0,0 | 103,8 |
| EMTN Emprunt obligataire 500 MEUR | 4,75 % | 4,84 % | 2017 | 513,2 | 509,5 |
| Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit ^{(1) (2)} | | | | | |
| Taux nominaux | (1,64 % - 12,60 %) | | | 200,2 | 330,2 |
| Dettes sur immobilisations en location financement | | | | 5,6 | 9,2 |
| Autres dettes portant intérêts | | | | 836,3 | 509,3 |
| Billets de trésorerie ⁽³⁾ | | 1,08 % | | 177,0 | 487,0 |
| Autres dettes | (0 % - 12,5 %) | | | 22,5 | 22,3 |
| Emprunts envers parties liées | | | | 636,8 | 0,0 |
| Italcementi Finance | | 3,43 % | 2020 | 536,8 | - |
| Italcementi S.p.A. | | 1,27 % | 2015 | 100,0 | - |
| EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, NON COURANTS | | | | 1 582,6 | 1 726,5 |
| Juste valeur des instruments dérivés | | | | 4,5 | 44,8 |
| DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES (A) | | | | 1 587,1 | 1 771,3 |
| Emprunts obligataires | | | | | 50,6 |
| Placement privé 50 MEUR | 3,50 % | 3,52 % | 2010 | 0,0 | 50,6 |
| Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit | | | | 199,7 | 50,2 |
| Taux nominaux | (0 % - 11,50%) | | | | |
| Dettes sur immobilisations en location financement | | | | 3,7 | 3,8 |
| Autres dettes financières ⁽⁴⁾ | | | | 23,6 | 8,9 |
| Concours bancaires | | | | 86,1 | 173,5 |
| Intérêts courus non échus | | | | 14,1 | 14,8 |
| EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS, COURANTS | | | | 327,2 | 301,8 |
| Juste valeur des instruments dérivés | | | | 15,6 | 13,5 |
| DETTES FINANCIÈRES COURANTES (B) | | | | 342,8 | 315,3 |
| DETTES FINANCIÈRES (A + B) | | | | 1 929,9 | 2 086,6 |

(1) Au 31 décembre 2010, 89 millions d'euros d'emprunts bancaires font l'objet de garanties (hypothèque) dont 8 millions d'euros à court terme et 81 millions d'euros à long terme.

(2) Y compris programmes de cessions de créances pour 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2009.

(3) Adossés à des lignes de crédit long et moyen terme.

(4) Y compris programmes de cessions de créances pour 8.2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Répartition par année d'échéance de la dette à plus d'un an

Emprunts portant intérêts, non courants

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|-----------------------|------------------|------------------|
| 2011 | - | 190,6 |
| 2012 | 20,1 | 304,2 |
| 2013 | 129,4 | 298,0 |
| 2014 | 14,8 | 140,6 |
| 2015 | 302,1 | 16,2 |
| Au-delà | 1 116,1 | 776,9 |
| TOTAL | 1 582,5 | 1 726,5 |

Répartition par devise de la dette à plus d'un an

Emprunts portant intérêts, non courants

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|------------------------|------------------|------------------|
| Euro | 1 355,8 | 1 199,2 |
| Dollars US et canadien | 14,6 | 356,2 |
| Livre égyptienne | 2,6 | 3,4 |
| Dirham marocain | 108,2 | 83,8 |
| Roupie indienne | 92,4 | 79,7 |
| Autres devises | 8,9 | 4,2 |
| TOTAL | 1 582,5 | 1 726,5 |

La juste valeur de la dette est en devises d'origine du financement.

Autres informations

Principaux emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit

- Le 30 novembre 2010, Zuari Cement Ltd a refinancé un crédit syndiqué amortissable de 4,2 milliards de roupies indiennes mis en place en juin 2008, en contractant auprès de plusieurs banques internationales des lignes de crédit bilatérales amortissables à 5 ans pour un montant total de 5,1 milliards de roupies indiennes, ainsi qu'une ligne de crédit bilatérale amortissable à 5 ans de 20 millions de dollars US (environ 900 millions de roupies). Ces lignes de crédit à long terme étaient tirées à hauteur de 4,2 milliards de roupies indiennes à fin décembre 2010, soit un équivalent de 70,3 millions d'euros.
- Le 9 juillet 2008, un crédit syndiqué amortissable de 2 milliards de dirhams marocains d'une durée de 5 ans a été signé par Ciments du Maroc auprès d'un groupe de banques locales et internationales afin de financer l'usine d'Aït Baha. À fin décembre 2010, ce crédit était tiré à hauteur de 1 210 millions de dirhams, soit un équivalent de 108,2 millions d'euros.
- Un prêt syndiqué de 158 millions d'euros a été mis en place le 27 décembre 2005 pour une durée de 6 ans. Ce prêt syndiqué comporte une tranche de 114 millions d'euros à taux variable et une tranche de 44 millions d'euros à taux fixe, remboursable in fine.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Principaux emprunts obligataires

- d) Ciments Français SA assure désormais ses besoins de financement à long terme principalement auprès d'Italcementi Finance SA, en charge de la coordination et de la mise en place directe des programmes de financement pour l'ensemble d'Italcementi Group. En conséquence, son programme d'émission de titres de créances négociables à moyen et long terme (EMTN) n'a pas été mis à jour depuis le 17 juillet 2008. Le montant maximal autorisé au travers de ce programme est de 1 500 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, les titres émis dans le cadre de ce programme s'élevaient à 515,0 millions d'euros, dont 500 millions d'euros émis le 21 mars 2007, portant intérêt au taux fixe de 4,75 %, d'une durée de 10 ans, avec le concours de ABN Amro, Natixis et The Royal Bank of Scotland.
- e) Le 24 février 2010 Ciments Français SA a lancé une offre de rachat partiel ou total de ses placements privés 2002 et 2006 auprès des investisseurs américains, associée à la signature d'un avenant. Ce dernier permet à Ciments Français SA d'accéder au financement centralisé organisé par Italcementi Finance SA. Le 7 avril 2010, cette offre a obtenu l'adhésion pour un montant nominal de 183,5 millions de dollars US sur un total de 200 millions de dollars US de titres émis en 2002, et pour un montant nominal de 300 millions de dollars US correspondant à la totalité des titres émis en 2006. Ciments Français a procédé au rachat de tous les titres apportés au prix de 1 065 dollars US pour chaque titre d'une valeur nominale de 1 000 dollars US, plus intérêts courus. Le versement des fonds est intervenu le 14 avril 2010. Les titres restants continuent d'être régis par leurs contrats d'émission et leurs avenants, soit 16,5 millions de dollars US correspondant à la tranche à 10 ans à taux fixe de 5,63 % des titres émis le 15 novembre 2002.

Principaux prêts et lignes de crédit interentreprises

- f) Au cours du premier semestre, Ciments Français SA a financé l'offre de rachat des placements américains ainsi que le remboursement d'une partie de ses financements à court terme par le biais d'un prêt interentreprises à long terme de 100 millions d'euros à 5 ans à taux variable auprès d'Italcementi S.p.A. et d'un prêt interentreprises à long terme de 540 millions d'euros à 10 ans à taux variable auprès d'Italcementi Finance SA.
- g) Au cours du troisième trimestre 2010, Ciments Français SA a contracté auprès d'Italcementi Finance SA une ligne de crédit à court terme pour un montant de 350 millions d'euros à échéance du 30 juin 2011, permettant de refinancer ses lignes de crédit à 364 jours. Cette ligne de crédit n'est pas tirée au 31 décembre 2010.
- h) Au cours du troisième trimestre 2010, Ciments Français SA a aussi refinancé une ligne de crédit syndiqué de 700 millions d'euros à cinq ans, venant à échéance en mai 2012, par une ligne de crédit renouvelable à cinq ans de 700 millions d'euros auprès d'Italcementi Finance SA. Cette opération permet d'augmenter la durée de vie moyenne des lignes de crédit disponibles, assurant à Ciments Français SA la couverture de son profil de dette arrivant à maturité dans les 4 ans à venir. Cette ligne de crédit n'est pas tirée à fin décembre 2010.
- i) Tous les prêts et lignes de crédit mis en place entre Ciments Français SA et Italcementi S.p.A. et ses filiales sont contractés à des conditions normales de marché.

19.3 Instruments financiers

Le tableau ci-dessous donne la comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les types d'instruments financiers tels que définis dans la norme IAS 39 aux 31 décembre 2010 et 2009.

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | | 31 décembre 2009 | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable |
| ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR | | | | |
| Éléments désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale : | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 36) hors dépôts à terme | 202,7 | 202,7 | 178,8 | 178,8 |
| Éléments désignés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 : | | | | |
| Juste valeur des instruments dérivés | 19,8 | 19,8 | 21,4 | 21,4 |
| PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE | - | - | - | - |
| PRÊTS ET CRÉANCES | | | | |
| Dépôts à terme | 286,4 | 286,4 | 318,4 | 318,4 |
| Créances clients (note 12) | 484,7 | 484,7 | 572,0 | 572,0 |
| Autres débiteurs courants | 2,8 | 2,8 | 4,5 | 4,5 |
| Autres actifs financiers (note 10, à l'exception des foretages payés d'avance et des dérivés) | 42,3 | 42,3 | 47,1 | 47,1 |
| ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE | | | | |
| Autres investissements (note 9) | 124,4 | 124,4 | 78,4 | 78,4 |
| PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR | | | | |
| Éléments désignés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 : | | | | |
| Juste valeur des instruments dérivés | 20,2 | 20,2 | 58,3 | 58,3 |
| PASSIFS FINANCIERS | | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 473,4 | 473,4 | 438,0 | 438,0 |
| Autres passifs courants | 113,2 | 113,2 | 100,0 | 100,0 |
| Dettes sur contrat de location financement | 9,2 | 9,2 | 13,0 | 13,0 |
| Emprunts à taux variable | 1 130,7 | 1 130,7 | 722,5 | 722,5 |
| Emprunts à taux fixe | 708,6 | 668,6 | 1 141,4 | 1 110,5 |
| Concours bancaires courants | 86,1 | 86,1 | 173,5 | 173,5 |
| Dettes financières courantes | 15,0 | 15,0 | 8,9 | 8,9 |
| Engagements de rachats d'intérêts minoritaires | 63,7 | 63,7 | 71,4 | 71,4 |

Les créances clients et les fournisseurs et autres créanciers sont à court terme et leur valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur. La juste valeur des contrats de taux d'intérêt est déterminée sur la base de flux actualisés en utilisant la courbe zéro coupon.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

La juste valeur des contrats d'achat de devises à terme est calculée par référence aux taux de change actuels pour des contrats avec des conditions d'échéance similaires.

La juste valeur des dettes et créances en devises est évaluée au cours de clôture. La juste valeur des dettes et créances à taux fixe est déterminée par rapport à un taux fixe hors marge de crédit, ajustée des coûts de transaction directement imputables à l'actif et au passif financier.

Le Groupe a défini cinq classes d'instruments évalués à la juste valeur à la clôture hiérarchisées par niveau comme suit :

| Classes d'instruments évalués à la juste valeur | 31 décembre 2010 | Niveau 1 (1) | Niveau 2 (2) | Niveau 3 (3) |
|--|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| OPCVM | 97,9 | 97,9 | - | - |
| Instruments dérivés - Actif | 19,8 | - | 19,8 | - |
| Titres de participation non consolidés | 124,4 | 87,8 | - | 36,6 |
| Instruments dérivés - Passif | 20,2 | - | 20,2 | - |
| Engagements de rachat sur minoritaires | 63,7 | - | - | 63,7 |

(1) Instrument coté sur un marché actif.

(2) Évaluation de l'instrument s'appuyant sur des données de marché observables.

(3) Évaluation de l'instrument s'appuyant sur des données non observables.

Politique de gestion

Le Groupe utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux d'intérêt ainsi que les risques de change résultant de la nature de sa dette et de son activité internationale.

Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à minimiser le coût de l'endettement net du Groupe et à réduire l'exposition à ce risque. Deux natures de risque sont couvertes :

- Le risque de variation de la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe.
Le Groupe est exposé à un risque de coût d'opportunité en cas de baisse des taux dans le cas d'un endettement à taux fixe. Une variation des taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe et affectera le résultat consolidé en cas de liquidation ou remboursement anticipé de ces instruments.
- Le risque de variation des flux futurs des actifs et passifs financiers à taux variable.
Une variation de taux aura peu d'incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux variable, mais affectera l'évolution des frais financiers et en conséquence, les résultats futurs de l'entreprise.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, de ses objectifs de performance et de réduction du risque, arbitre entre ces deux risques, en privilégiant la couverture des flux futurs sur les court et moyen termes et la couverture du risque de variation sur la valeur de marché sur le long terme, dans le cadre de limites définies.

La couverture du risque de taux est principalement réalisée par la négociation de contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), de FRA (accords de taux futurs) et d'options de taux d'intérêt négociés sur un marché de gré à gré avec des banques de premier rang. Toute exposition en dérivés ne peut excéder l'exposition sous-jacente.

Risque de change

Les sociétés du Groupe sont exposées au risque de change sur leurs flux d'exploitation et sur leurs encours de financement libellés en devises autres que leur monnaie locale.

Les sociétés du Groupe opèrent principalement sur leur marché local. En conséquence, la facturation et les coûts d'exploitation sont libellés dans la même monnaie et l'exposition au risque de change sur les flux d'exploitation est peu significative à l'exception des achats de combustibles, de pièces de rechange et des investissements liés à la construction de nouvelles usines.

La politique du Groupe prévoit que les filiales empruntent et placent dans leur devise locale, sauf dans le cas de couverture de flux en devises étrangères. Cependant, le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité, liquidité...).

Dans le cadre de son activité de financement des filiales, Ciments Français peut en outre s'engager dans des contrats de financement dans une devise qui ne correspond pas à celle du prêt à sa filiale.

La politique du Groupe consiste à couvrir ces expositions lorsque les conditions de marché le permettent. L'exposition nette de chaque entité est déterminée sur la base des flux nets d'exploitation prévisionnels à l'horizon d'un à deux ans et des encours de financement ou placement engagés en devises autres que sa monnaie locale.

Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises ou des couvertures à composantes optionnelles conclues avec des banques de premier rang.

Risque sur les instruments dérivés sur matières premières

Le Groupe ne négocie pas d'instruments dérivés sur matières premières et n'est donc pas exposé à ce type de risque.

Risque de variation des cours de quotas d'émission de CO₂

Les sociétés européennes du Groupe sont exposées aux fluctuations du marché des droits d'émission de CO₂. En 2010, elles ont donné mandat à Italcementi S.p.A. pour acheter et vendre des droits d'émission de CO₂ (EUA) et des crédits de réduction des émissions (CER).

En 2010, le Groupe a cédé des quotas excédentaires pour un montant de 37,4 millions d'euros (0 en 2009) et a couvert sur deux ans une partie de son exposition par des contrats de vente d'EUA (fermes ou à composantes optionnelles) et d'achat de CER. Au 31 décembre 2010, l'impact de ces dérivés sur les capitaux propres est de + 0,2 million d'euros.

Risque marchés actions

Ciments Français est peu exposé au risque sur marchés actions. Les titres disponibles à la vente, à l'exception des titres Bursa et des titres Goltas Cimento (note 9), ne sont pas cotés et les actions propres de Ciments Français sont évaluées au coût d'acquisition en déduction des capitaux propres.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Instruments financiers

Valeur de marché des instruments dérivés

(en millions d'euros)

| | 31 décembre 2010 | | 31 décembre 2009 | |
|-------------------------------------|---------------------|-------------|------------------------|---------------------|
| | Actifs | Passifs | Actifs | Passifs |
| Dérivés - Taux d'intérêt | | | | |
| Couverture des flux futurs | - | 4,6 | 0,3 | 9,8 |
| Couverture de juste valeur | 15,0 ⁽²⁾ | - | 19,3 ⁽¹⁾⁽²⁾ | - |
| Instruments dérivés non qualifiés | - | - | - | - |
| Dérivés - Devises étrangères | | | | |
| Couverture des flux futurs | - | - | - | - |
| Couverture de juste valeur | 0,8 | - | - | 35,0 ⁽¹⁾ |
| Instruments dérivés non qualifiés | - | - | - | - |
| Non courant | 15,8 | 4,6 | 19,6 | 44,8 |
| Dérivés - Taux d'intérêt | | | | |
| Couverture des flux futurs | - | 2,4 | - | 2,0 |
| Couverture de juste valeur | - | - | - | - |
| Instruments dérivés non qualifiés | 0,2 | 0,4 | 0,5 | 0,1 |
| Dérivés - Devises étrangères | | | | |
| Couverture des flux futurs | 0,7 | 0,3 | 0,5 | 0,2 |
| Couverture de juste valeur | 3,1 | 12,4 | 0,8 | 11,1 |
| Instruments dérivés non qualifiés | - | 0,1 | - | 0,1 |
| Courant | 4,0 | 15,6 | 1,8 | 13,5 |
| TOTAL | 19,8 | 20,2 | 21,4 | 58,3 |

(1) Les cross-currency swaps couvrant des dettes à taux fixe émises en USD (placements privés) ont été annulés dans le cadre du remboursement anticipé de cette dette au cours du mois d'avril 2010.

(2) Dont swap de taux receveur taux fixe, payeur taux variable indexé sur l'Euribor couvrant une partie de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros émis à taux fixe dans le cadre du programme EMTN, impact taux : 15 millions d'euros au 31 décembre 2010 (11,9 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Risque de taux d'intérêt

Instruments dérivés de taux par échéance

La répartition par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de taux est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

| | MATURITÉ | | | | TOTAL |
|--|-------------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|
| | à moins d'1 an | de 1 à 2 ans | de 2 à 5 ans | à plus de 5 ans | |
| Couverture juste valeur | | | | | |
| Swaps receveur fixe / payeur variable | | | | | |
| 165 M€ 4,75 % / Euribor 3M + 0,6260 % | - | - | - | 165,0 | 165,0 |
| Total couverture juste valeur | - | - | - | 165,0 | 165,0 |
| Couverture flux de trésorerie | | | | | |
| Swaps receveur variable / payeur fixe | | | | | |
| 0,4 M€ Euribor 6M +0,50 % / 3,275 % | 0,4 | - | - | - | 0,4 |
| 114 M€ Euribor 3M +0,3250 % / 3,536 % | 114,0 | - | - | - | 114,0 |
| 300 M€ Euribor 3M / 2,80 % | 0,0 | 125,0 | 175,0 | - | 300,0 |
| 0,9 M€ Euribor 6M / 2,79 % | 0,2 | 0,5 | 0,2 | - | 0,9 |
| 75 M\$ Libor 3M / 2,06 % | 37,4 | 18,7 | - | - | 56,1 |
| 133,5 M\$ Libor 3M / 1,25 % | - | 100,7 | - | - | 100,7 |
| Options | | | | | |
| 75 M€ cap / floor Euribor 3M | - | 75,0 | - | - | 75,0 |
| 75 M\$ cap / floor Libor 3M | 56,1 | - | - | - | 56,1 |
| Total couverture flux de trésorerie | 208,1 | 319,9 | 175,2 | - | 703,2 |
| Instruments dérivés non qualifiés | | | | | |
| Swaps receveur variable / payeur variable | | | | | |
| 114 M€ Euribor 3M +0,50 % / Euribor 3M +0,325 % | 114,0 | - | - | - | 114,0 |
| Swaps receveur variable / payeur fixe | | | | | |
| 2 M€ Euribor 3M / 1,95 % | 0,4 | 0,4 | 1,2 | - | 2,0 |
| 75 M€ Euribor 3M / 3,44 % | 75,0 | - | - | - | 75,0 |
| Total instruments dérivés non qualifiés | 189,4 | 0,4 | 1,2 | - | 191,0 |
| TOTAL | 397,5 | 320,3 | 176,4 | 165,0 | 1 059,2 |

Les instruments financiers sont exprimés en valeur nominale du contrat de couverture ; sont exclus, le cas échéant, les instruments désactivés à la date de clôture.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Exposition au risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, 92 % du passif financier net (hors juste valeur des instruments dérivés) du Groupe sont à taux fixe ou limités à la hausse. Une partie de ces engagements à taux fixe, 56 % (36 % au 31 décembre 2009) résulte de la transformation de contrats initialement souscrits à taux variable au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt et optionnels.

Les encours de couverture sont exprimés en nominal sur la période considérée (conformément à l'échéance de l'instrument) et ne comprennent pas les contrats de taux fixe contre taux fixe.

Le tableau ci-dessous donne la valeur historique, par échéance, des instruments financiers du Groupe exposés au risque de taux d'intérêt.

Endettement net après couverture

| <i>(en millions d'euros)</i> | TOTAL | à moins d'1 an | de 1 à 2 ans | de 2 à 5 ans | à plus de 5 ans |
|--|----------------|-------------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| Taux fixe | | | | | |
| Passifs financiers à taux fixe* | 677,9 | 55,1 | 3,1 | 91,0 | 528,7 |
| Actifs financiers à taux fixe | - | - | - | - | - |
| Passif financier net à taux fixe avant couverture | 677,9 | 55,1 | 3,1 | 91,0 | 528,7 |
| Couvertures taux fixe / taux variable | (165,0) | - | - | - | (165,0) |
| Couvertures taux variable / taux fixe | 649,1 | 227,4 | 245,3 | 176,4 | - |
| Passif financier net à taux fixe après couverture | 1 162,0 | 282,5 | 248,4 | 267,4 | 363,7 |
| Taux variable | | | | | |
| Passifs financiers à taux variable* | 1 231,8 | 272,1 | 17,6 | 352,8 | 589,3 |
| Actifs financiers à taux variable | (498,7) | (494,3) | - | (4,4) | - |
| Passif financier net à taux variable avant couverture | 733,2 | (222,2) | 17,6 | 348,4 | 589,3 |
| Couvertures taux fixe / taux variable | 165,0 | - | - | - | 165,0 |
| Couvertures taux variable / taux fixe | (649,1) | (227,4) | (245,3) | (176,4) | - |
| Couverture taux plafond / plancher | (131,1) | (56,1) | (75,0) | - | - |
| Passif financier net à taux variable après couverture | 118,0 | (505,7) | (302,7) | 172,0 | 754,3 |
| Taux variable limité à la hausse (cappé) ou à la baisse | | | | | |
| Couverture taux plafond / plancher | 131,1 | 56,1 | 75,0 | - | - |
| Taux variable capé ou limité à la baisse après couverture | 131,1 | 56,1 | 75,0 | - | - |

* Hors juste valeur des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2010, une translation de la courbe des taux de +0,5 % sur le passif financier net à taux variable après couverture aurait une incidence de -0,6 million d'euros, soit 0,8 % des charges financières nettes de 2010. Sur le portefeuille de dérivés de taux, l'impact serait de +5,3 millions d'euros sur les capitaux propres et de -4,7 millions d'euros sur le résultat avant impôt, ce dernier étant neutralisé par un impact de +4,9 millions d'euros sur les dettes à taux fixe couvertes en juste valeur.

Une translation de la courbe des taux de -0,5 % sur le passif financier net à taux variable après couverture aurait une incidence de +0,6 million d'euros, soit 0,8 % des charges financières nettes de 2010. Sur le portefeuille de dérivés de taux, l'impact serait de -5,4 millions d'euros sur les capitaux propres et de +4,8 millions d'euros sur le résultat avant impôt, ce dernier étant neutralisé par un impact de -5,0 millions d'euros sur les dettes à taux fixe couvertes en juste valeur.

Risque de change

Le tableau ci-dessous donne le montant net consolidé de l'exposition par devise lorsque les passifs et actifs financiers sont dans une autre devise que la devise locale de la société qui les a contractés.

| <i>(en équivalent millions d'euros)</i> | Euro | USD | Autres |
|---|---------------|--------------|---------------|
| Actifs financiers ⁽¹⁾ | 2,8 | 547,3 | 13,3 |
| Passifs financiers ⁽¹⁾ | (21,7) | (48,1) | (38,0) |
| Instruments dérivés ⁽²⁾ | 0,0 | (502,0) | 29,2 |
| Exposition nette par devise | (18,9) | (2,7) | 4,5 |

(1) Hors dettes et créances commerciales.

(2) En valeur nominale.

L'exposition des capitaux propres au risque de change est due principalement au dollar américain, au baht thaïlandais, au dirham marocain, à la livre égyptienne et à la roupie indienne. Les investissements nets dans ces devises ne sont pas couverts. Une variation de 10 % des taux de conversion des devises étrangères à l'euro aurait un impact de 4,3 millions d'euros sur les capitaux propres dont 0,8 million d'euros sur les intérêts minoritaires au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2010, une appréciation de 10 % des cours de change sur le portefeuille de dérivés de change aurait un impact de +2,7 millions d'euros sur les capitaux propres et de -39,7 millions d'euros sur le résultat avant impôt. Une dépréciation de 10 % des cours de change aurait un impact de -2,8 millions d'euros sur les capitaux propres et de +39,4 millions d'euros sur le résultat avant impôt.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Instruments dérivés de change par échéance

Les instruments de change sont présentés en valeur nominale et exprimés en euros au cours de clôture. La répartition pour 2009 par maturité dans le temps des différentes opérations de couverture de change est la suivante :

(valeurs nominales - en millions d'euros)

| | MATURITÉ | | | | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|-------------------|-----------------|-----------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| | à moins d'1 an | de 1 à 2 ans | de 2 à 5 ans | à plus de 5 ans | | |
| Achats à terme | | | | | | |
| Couverture de flux de trésorerie | | | | | | |
| Dollar US | 16,1 | - | - | - | 16,1 | 10,4 |
| Couverture de juste valeur | | | | | | |
| Dollar US | 41,8 | - | - | - | 41,8 | 23,1 |
| Franc suisse | 40,0 | - | - | - | 40,0 | 33,4 |
| Autres | 0,1 | - | - | - | 0,1 | 0,1 |
| Instruments dérivés non qualifiés | | | | | | |
| Dollar US | - | - | - | - | - | - |
| Franc suisse | - | - | - | - | - | - |
| Total achats à terme | 98,0 | - | - | - | 98,0 | 67,0 |
| Ventes à terme | | | | | | |
| Couverture de flux de trésorerie | | | | | | |
| Dollar US | - | - | - | - | - | - |
| Couverture de juste valeur | | | | | | |
| Dollar US | 500,2 | - | - | - | 500,2 | 436,3 |
| Autres | 10,9 | - | - | - | 10,9 | 5,1 |
| Instruments dérivés non qualifiés | | | | | | |
| Dollar US | 1,3 | - | - | - | - | 1,0 |
| Total ventes à terme | 512,4 | - | - | - | 512,4 | 442,4 |
| Options | | | | | | |
| Couverture de flux de trésorerie | | | | | | |
| Dollar US | 14,7 | - | - | - | 14,7 | 12,0 |
| Couverture de juste valeur | | | | | | |
| Dollar US | - | - | - | - | - | - |
| Instruments dérivés non qualifiés | | | | | | |
| Dollar US | 0,6 | - | - | - | 0,6 | 1,2 |
| Total options | 15,3 | - | - | - | 15,3 | 13,2 |
| Contrats d'échange de devises et de taux* | | | | | | |
| Couverture de juste valeur | | | | | | |
| Dollar US | - | 100,7 | - | - | 100,7 | 278,0 |
| Total contrats d'échange de devises et de taux | - | 100,7 | - | - | 100,7 | 278,0 |

* Les contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt correspondent à la couverture d'emprunts libellés en dollar US.

19.4 Comptabilité de couverture

Les impacts des opérations de couverture de la période peuvent être résumés comme suit :

La réserve des capitaux propres enregistre les variations de juste valeur, la perte ou le profit sur l'instrument de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie qui est considérée comme efficace.

Les montants enregistrés en capitaux propres au 31 décembre 2010 au titre des nouveaux instruments dérivés s'élèvent à +0,3 million d'euros (-0,6 million d'euros au 31 décembre 2009). La réserve correspondant aux instruments échus en 2010 et sortis des capitaux propres est de +1,9 million d'euros au 31 décembre 2010 (+0,6 million d'euros au 31 décembre 2009). La variation des capitaux propres liée aux instruments dérivés souscrits au cours des exercices antérieurs et toujours en portefeuille au 31 décembre 2010 s'élève à +2,7 millions d'euros (-32,8 millions d'euros au 31 décembre 2009). L'inefficacité découlant des couvertures de flux de trésorerie en portefeuille fin 2010 et comptabilisée dans le compte de résultat n'est pas significative en 2010 et 2009.

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur en portefeuille fin 2010, les montants comptabilisés dans le compte de résultat s'élèvent à +6,5 millions d'euros pour l'exercice 2010 (-26,1 millions d'euros en 2009). Les montants comptabilisés attribuables au risque couvert sur le sous-jacent s'élèvent à -6,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 (+26,1 millions d'euros au 31 décembre 2009). Ces éléments sont comptabilisés en résultat dans la juste valeur des instruments dérivés de taux et de change (note 30).

19.5 Risques de liquidité

Risque de crédit

Les clients qui souhaitent bénéficier de délais de paiement sont soumis à des procédures de vérification préalable. Par ailleurs, la gestion des encours clients fait l'objet d'un suivi régulier conformément aux procédures du Groupe.

La concentration du risque de crédit relatif aux créances clients est limitée dans la mesure où la base de la clientèle du Groupe est large et sans dépendance. En conséquence, la direction estime qu'il n'est pas nécessaire de créer une provision pour risque de crédit en dehors de la provision habituelle pour créances douteuses (note 21).

Risque de contrepartie

Les instruments de change et de taux sont exclusivement mis en place avec des contreparties présentant un « rating » élevé. Les contreparties sont choisies en fonction de différents critères : notation attribuée par les agences spécialisées, actifs, capitaux propres, nature et échéances des transactions en respectant des règles de diversification des risques par contrepartie sans concentration. Ce sont généralement des banques internationales de premier plan. Aucun instrument financier n'est contracté avec des contreparties situées dans une zone géographique à risque politique ou financier (toutes les contreparties sont établies en Europe Occidentale ou aux États-Unis d'Amérique).

Risque de liquidité

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de placements court terme très liquides à risque négligeable de variation de valeur (dépôts à terme, certificats de dépôt, OPCVM monétaire) ; sur la base de la position au 31 décembre 2010, aucune des contreparties ne représente plus de 26 %.

Un montant de 377,7 millions d'euros est détenu au 31 décembre 2010 (367,3 millions d'euros au 31 décembre 2009) dans des pays ne permettant pas une disponibilité des fonds immédiate au niveau de la holding Ciments Français (principalement l'Égypte, le Maroc, la Thaïlande et l'Inde), notamment du fait des réglementations en vigueur.

La politique financière centralisée est qu'à tout moment, les lignes de crédit confirmées disponibles doivent être suffisantes pour couvrir les échéances de la dette sur un horizon de deux ans.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Dans le cadre de la revue de sa politique financière, en 2010, Ciments Français a souhaité bénéficier des financements organisés au niveau d'Italcementi, afin d'avoir accès à une capacité d'emprunt plus large et de profiter des synergies générées par une politique financière centralisée. Cette politique vise à obtenir un financement concurrentiel et à assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements et la flexibilité et la diversification des sources. Ciments Français SA se refinance désormais auprès d'Italcementi Finance SA, filiale d'Italcementi S.p.A., par le biais de prêts interentreprises à long terme, consentis à des conditions normales de marché.

Le tableau ci-dessous présente les maturités de l'endettement net comparées aux lignes de crédit disponibles à la fin de chaque période.

Maturité de l'endettement et des lignes de crédit

Au 31 décembre 2010 ⁽¹⁾

| <i>(en millions d'euros)</i> | Moins d'1 an | 1-2 ans | 2-5 ans | Plus de 5 ans | TOTAL |
|--|---------------------|----------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Emprunts portant intérêts, non courants ⁽²⁾ | - | 20,1 | 446,3 | 1 116,1 | 1 582,5 |
| Passifs financiers et autres dettes courants | 241,1 | - | - | - | 241,1 |
| Concours bancaires courants | 86,1 | - | - | - | 86,1 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (489,1) | - | - | - | (489,1) |
| Endettement net (échéances) | (161,9) | 20,1 | 446,3 | 1 116,1 | 1 420,6 |
| (1) Hors juste valeur des instruments dérivés | | | | | |
| (2) Dont billets de trésorerie | | | 127,0 | 50,0 | 177,0 |
| | | | Fin 2011 | Fin 2012 | Fin 2014 |
| Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période | | | 875 | 875 | 603 |

Au 31 décembre 2009 ⁽¹⁾

| <i>(en millions d'euros)</i> | Moins d'1 an | 1-2 ans | 2-5 ans | Plus de 5 ans | TOTAL |
|--|---------------------|----------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| Emprunts portant intérêts, non courants ⁽²⁾ | - | 190,6 | 742,9 | 793,0 | 1 726,5 |
| Passifs financiers et autres dettes courants | 128,3 | - | - | - | 128,3 |
| Concours bancaires courants | 173,5 | - | - | - | 173,5 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (497,2) | - | - | - | (497,2) |
| Endettement net (échéances) | (195,4) | 190,6 | 742,9 | 793,0 | 1 531,2 |
| (1) Hors juste valeur des instruments dérivés | | | | | |
| (2) Dont billets de trésorerie | | | 437,0 | 50,0 | 487,0 |
| | | | Fin 2010 | Fin 2011 | Fin 2013 |
| Lignes de crédit confirmées disponibles à la fin de chaque période | | | 937,7 | 855,6 | 0 |

- Au 31 décembre 2010, la durée de vie moyenne de l'endettement brut (hors dérivés) du Groupe est de 6 ans et 1 mois (5 ans et 1 mois au 31 décembre 2009) ;
- Au 31 décembre 2010, la durée de vie moyenne des lignes de crédit confirmées disponibles est de 3 ans et 4 mois (2 ans et 5 mois au 31 décembre 2009) ;
- Parmi les dettes à plus d'un an, figurent des financements à court terme (billets de trésorerie) adossés à des lignes de crédit confirmées à long et moyen terme pour un montant de 177 millions d'euros au 31 décembre 2010 (487 millions d'euros au 31 décembre 2009) ;
- Au 31 décembre 2010, au-delà des utilisations de crédits inscrites au passif du bilan consolidé, le Groupe dispose de 1 266 millions d'euros de lignes confirmées, non utilisées et mobilisables en totalité (1 391 millions d'euros au 31 décembre 2009) ;
- La société est notée depuis mai 2002 par Moody's et Standard & Poor's, ce qui lui donne une grande flexibilité financière. Les notations sont respectivement Baa3/Stable – P3 et BBB-/Stable – A3. Le 27 novembre 2010, l'agence de notation Moody's a revu à la baisse la note à long terme de Ciments Français de Baa2 à Baa3, perspective stable. Depuis 2009, la notation Standard & Poor's n'a pas été modifiée à BBB - perspective stable.

Covenants

Outre les clauses usuelles, certains contrats de financement accordés aux sociétés du Groupe comprennent des clauses particulières (covenants) au titre desquelles figure notamment le respect de certains ratios financiers déterminés principalement à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect des limites contractuelles (covenants) est un cas d'exigibilité anticipé ou d'annulation, lorsqu'il s'agit de lignes de crédit bilatéral ou syndiqué non tirées. Toutefois, les contrats accordent un délai avant la mise en œuvre des clauses d'exigibilité. Les contrats d'emprunt ne contiennent pas de clause qui pourrait déclencher un remboursement accéléré ou une augmentation du taux d'intérêt applicable dans le cas d'une baisse des notations (*rating triggers*).

Au 31 décembre 2010, les emprunts soumis à « covenants » représentent 382,0 millions d'euros, soit 20,1 % de l'ensemble de la dette financière brute totalisant 1 896,6 millions d'euros (exprimée en nominal).

A cette même date, Ciments Français respecte l'ensemble de ses engagements contractuels et les ratios financiers des covenants sont très en deçà des limites contractuelles. Le Groupe prévoit de respecter les covenants sur les douze prochains mois et procéderait à la communication appropriée en cas de dégradation par rapport aux ratios financiers de référence.

Note 20 - Retraites, prévoyance et autres avantages accordés aux salariés

20.1 Régimes à prestations définies

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite ou de préretraite aux États-Unis, en France et en Belgique, à des indemnités de fin de carrière dans la majeure partie des pays à l'exception des États-Unis, ainsi qu'à la couverture de certains frais médicaux essentiellement en France, aux États-Unis et en Belgique.

Les engagements de retraite les plus significatifs ont été externalisés partiellement ou en totalité auprès d'organismes indépendants chargés d'en assurer le service et de gérer les fonds. Les principaux régimes financés sont en France et aux États-Unis. Le fonds de pension le plus significatif est celui d'Essroc aux États-Unis, dont les salariés bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies. Des plans de préretraite existent en France et en Belgique dans le cadre légal.

Certains salariés aux États-Unis bénéficient également de régimes de couverture de frais médicaux et d'assurance-vie après leur départ en retraite. Les régimes couvrent généralement un certain pourcentage des frais nets engagés après couverture sociale. En

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

France et, dans une moindre mesure en Belgique, certains salariés bénéficient de la prise en charge partielle par l'employeur de la cotisation versée à une mutuelle assurant le remboursement d'une partie des dépenses de frais médicaux après leur départ en retraite.

Par ailleurs, des régimes de médailles du travail versées pendant l'activité sont également en place dans certaines filiales françaises du Groupe et font l'objet d'une évaluation actuarielle.

Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes de retraite et assimilés

Les montants comptabilisés au bilan au 31 décembre sont les suivants :

(en millions d'euros)

| | | Régimes de retraite et autres avantages long terme | | Couverture médicale postérieure à l'emploi | | TOTAL | |
|----------------------------|--|--|-------------|---|-------------|--------------|--------------|
| | | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| A | Valeur actualisée de l'obligation financée | 128,7 | 117,1 | - | - | 128,7 | 117,1 |
| B | Juste valeur des actifs du régime | (86,1) | (78,6) | - | - | (86,1) | (78,6) |
| C=A+B | Valeur nette de l'obligation financée | 42,6 | 38,5 | - | - | 42,6 | 38,5 |
| D | Valeur actualisée de l'obligation non financée | 30,1 | 29,9 | 80,3 | 70,9 | 110,4 | 100,8 |
| E=C+D | Valeur nette de l'obligation | 72,7 | 68,4 | 80,3 | 70,9 | 153,0 | 139,3 |
| F | Profits (pertes) actuariels non comptabilisés | (27,0) | (20,4) | (5,4) | (1,1) | (32,4) | (21,5) |
| G | Coût non comptabilisé des services passés | (1,4) | (1,6) | (0,5) | (0,3) | (1,9) | (1,9) |
| H=E+F+G | Passif net au bilan | 44,3 | 46,4 | 74,4 | 69,5 | 118,7 | 115,9 |
| Montants du bilan : | | | | | | | |
| | Passifs | 44,8 | 46,4 | 74,4 | 69,5 | 119,2 | 115,9 |
| | Actifs | (0,5) | - | - | - | (0,5) | - |
| | Passif net au bilan | 44,3 | 46,4 | 74,4 | 69,5 | 118,7 | 115,9 |

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

| | | Régimes de retraite et autres avantages long terme | | Couverture médicale postérieure à l'emploi | | TOTAL | |
|--|--|--|-------------|---|-------------|--------------|--------------|
| | | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| | Passif net à l'ouverture | 46,4 | 47,4 | 69,5 | 70,0 | 115,9 | 117,4 |
| | Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat | 8,8 | 10,2 | 5,5 | 3,9 | 14,3 | 14,1 |
| | Cotisations versées ou paiement de prestations par l'employeur | (12,1) | (11,1) | (3,2) | (3,2) | (15,3) | (14,3) |
| | Différences de change sur les régimes étrangers | 1,3 | (0,2) | 2,6 | (1,1) | 3,9 | (1,3) |
| | Passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises | - | - | - | - | - | - |
| | Passif net à la clôture | 44,3 | 46,4 | 74,4 | 69,5 | 118,7 | 115,9 |

Le détail de la charge se présente comme suit :

(en millions d'euros)

| | Régimes de retraite et autres avantages long terme | | Couverture médicale postérieure à l'emploi | | TOTAL | |
|---|--|---------------|---|--------------|---------------|---------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Coût des services rendus au cours de la période | (3,6) | (3,5) | (1,6) | (1,4) | (5,2) | (4,9) |
| Intérêts sur l'obligation | (8,4) | (8,4) | (3,9) | (3,9) | (12,3) | (12,3) |
| Rendement attendu des actifs du régime | 5,5 | 4,8 | - | - | 5,5 | 4,8 |
| (Pertes) profits actuariels nets comptabilisés au titre de la période | (1,5) | (1,7) | (0,1) | 0,1 | (1,6) | (1,6) |
| Coût des services passés | (1,2) | (0,2) | 0,2 | 0,7 | (1,0) | 0,5 |
| (Pertes) profits sur réductions et liquidations | 0,3 | (1,2) | - | 0,6 | 0,3 | (0,6) |
| TOTAL | (8,8) | (10,2) | (5,5) | (3,9) | (14,3) | (14,1) |
| Dont enregistré en frais de personnel | (8,8) | (8,4) | (5,5) | (3,9) | (14,3) | (12,3) |
| Dont enregistré en autres charges et autres produits | - | (1,8) | - | - | - | (1,8) |
| Rendement réel des actifs du régime | 9,0 | 10,9 | - | - | 9,0 | 10,9 |

La variation de l'obligation s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

| | Régimes de retraite et autres avantages long terme | | Couverture médicale postérieure à l'emploi | | TOTAL | |
|--|--|--------------|---|-------------|--------------|--------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Obligation à l'ouverture | 147,0 | 144,5 | 70,9 | 71,4 | 217,9 | 215,9 |
| Coûts des services rendus au cours de la période | 3,6 | 3,5 | 1,6 | 1,4 | 5,3 | 4,9 |
| Intérêts sur l'obligation | 8,4 | 8,4 | 4,0 | 3,9 | 12,3 | 12,3 |
| Cotisations des salariés | - | - | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| Amendements | 1,1 | - | - | (0,6) | 1,1 | (0,6) |
| Pertes (profits) actuariels | 8,8 | 7,2 | 4,5 | (0,3) | 13,3 | 6,9 |
| Prestations payées | (13,5) | (14,4) | (3,5) | (3,5) | (17,0) | (17,9) |
| Transferts et regroupements d'entreprises | - | - | - | - | - | - |
| Réduction et liquidations de plans | (4,5) | 0,9 | - | (0,6) | (4,5) | 0,3 |
| Écart de change et autres | 8,0 | (3,2) | 2,5 | (1,0) | 10,5 | (4,2) |
| Obligation à la clôture | 158,8 | 147,0 | 80,3 | 70,9 | 239,1 | 217,9 |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

La variation de la juste valeur des actifs s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

| | Régimes de retraite et autres avantages long terme | | Couverture médicale postérieure à l'emploi | | TOTAL | |
|--|--|-------------|--|-------|-------------|-------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture | 78,6 | 73,1 | - | - | 78,6 | 73,1 |
| Rendement attendu | 5,5 | 4,8 | - | - | 5,5 | 4,8 |
| (Pertes) profits actuariels | 3,5 | 6,1 | - | - | 3,5 | 6,1 |
| Cotisations employeur | 12,1 | 11,1 | 3,2 | 3,2 | 15,3 | 14,3 |
| Cotisations des salariés | - | - | 0,3 | 0,2 | 0,3 | 0,2 |
| Prestations payées | (13,5) | (14,5) | (3,5) | (3,4) | (17,0) | (17,9) |
| Regroupement d'entreprises | - | - | - | - | - | - |
| Liquidations | (4,7) | - | - | - | (4,7) | - |
| Écart de change et autres | 4,6 | (2,0) | - | - | 4,6 | (2,0) |
| Juste valeur des actifs de couverture à la clôture | 86,1 | 78,6 | - | - | 86,1 | 78,6 |

Le Groupe s'attend à payer 7,4 millions d'euros au titre des cotisations employeur pour 2011.

La composition des actifs de couverture est la suivante :

| (en %) | 2010 | 2009 |
|--------------|--------------|--------------|
| Actions | 40,0 | 34,5 |
| Obligations | 53,9 | 58,1 |
| Immobilier | 0,8 | 1,3 |
| Autres | 5,3 | 6,1 |
| TOTAL | 100,0 | 100,0 |

Les données relatives aux régimes de retraite et autres avantages à long terme sont récapitulées ci-après :

| (en millions d'euros) | 2010 | | 2009 | | 2008 | | 2007 | | 2006 | |
|---|--------|-----|--------|-----|--------|-------|--------|------|---------|------|
| Valeur actualisée des plans partiellement ou entièrement financés | 128,7 | | 117,1 | | 113,3 | | 109,8 | | 129,1 | |
| Juste valeur des actifs de couverture | (86,1) | | (78,6) | | (73,1) | | (93,4) | | (102,1) | |
| Net | 42,6 | | 38,5 | | 40,2 | | 16,4 | | 27,0 | |
| Écarts d'expérience sur les actifs - (pertes) profits | 3,5 | 4 % | 6,1 | 8 % | (25,1) | -34 % | (3,2) | -3 % | 1,0 | 1 % |
| Écarts d'expérience sur l'engagement total (pertes) profits | 0,1 | 0 % | 4,1 | 2 % | 1,2 | 1 % | (2,1) | -1 % | (1,6) | -1 % |

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements du Groupe sont les suivantes :

| (en %) | Europe | | Amérique du Nord | | Autres pays | |
|---|-----------|-----------|------------------|------|-------------|-----------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Taux de rendement attendu des actifs de couverture ⁽¹⁾ | 3,50-4,00 | 4,50-5,25 | 7,71 | 7,70 | 7,50 | 7,50 |
| Taux d'augmentation des salaires | 2,75-3,50 | 2,75-5,50 | NA | NA | 3,50-8,50 | 3,50-8,50 |
| Taux d'actualisation ⁽²⁾ | | | | | | |
| Zone euro LT | 5,00 | 5,25 | | | | |
| Zone euro MT | 4,75 | 4,50 | | | | |
| Zone euro CT | 4,25 | 2,50 | | | | |
| Canada | | | 4,75 | 6,25 | | |
| USA | | | 5,10 | 5,70 | | |
| Maroc | | | | | 4,50 | 4,50 |
| Bulgarie | | | | | 5,75 | 7,50 |
| Turquie | | | | | 10,00 | 11,00 |
| Thaïlande | | | | | 4,00 | 5,00 |
| Inde | | | | | 8,20 | 7,70 |

(1) Déterminés par pays et en fonction de taux de rendement nets estimés à long terme.

(2) Les taux d'actualisation des pays de la zone Euro ont été déterminés de façon harmonisée, l'indice de référence étant l'indice Iboxx Corporate AA. Pour la France, 3 maturités différentes ont été retenues pour tenir compte de la maturité propre aux différents engagements ; pour les autres pays, divers indices de référence, à 10 ans et plus, ont été retenus.

Une variation de +/-50 points de base des taux d'actualisation aurait un impact de -9,6 et +10,1 millions d'euros sur l'évaluation de l'obligation totale, et -0,3 et +0,3 million d'euros sur le résultat.

Une variation de +/-50 points de base des taux de rendement attendus des actifs de couverture des fonds de pension aurait un impact de +0,4 et -0,4 million d'euros sur le résultat.

Une variation de +/- 1 point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux aurait un impact de +4,3 et -2,9 millions d'euros sur l'évaluation de l'obligation correspondante, et de +0,4 et -0,3 million d'euros sur le compte de résultat.

20.2 Régimes à cotisations définies

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies correspondent essentiellement à des régimes de retraite, de couverture médicale et de prévoyance. Le montant des contributions relatives à ce régime enregistrées dans l'exercice s'élève à 37,1 millions d'euros (contre 37,0 millions d'euros en 2009).

20.3 Indemnités de fin de contrat de travail

Les provisions pour indemnités de fin de contrat de travail s'élèvent à 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2010 (5,1 millions d'euros en 2009).

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 21 - Autres provisions

Dans le cadre de l'activité normale du Groupe et de ses filiales, tout comme dans le cadre de dossiers particuliers décrits ci-après, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont constituées conformément aux principes décrits en note 1.19.

Les autres provisions s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2009 | Dotations | Reprise (montant utilisé) | Reprise (montant non utilisé) | Variation de périmètre | Écarts de conversion | Reclassement | 31 décembre 2010 |
|--|------------------|-------------|---------------------------|-------------------------------|------------------------|----------------------|--------------|------------------|
| Réaménagement des sites et environnement | 55,7 | 15,9 | (6,1) | (7,6) | 0,1 | 1,0 | 3,5 | 62,5 |
| Litiges* | 68,7 | 11,6 | (7,4) | (11,6) | - | 3,0 | (0,2) | 64,0 |
| Autres risques et charges | 43,6 | 12,9 | (6,1) | (3,5) | - | 1,4 | 0,5 | 48,8 |
| TOTAL | 168,0 | 40,3 | (19,5) | (22,7) | 0,1 | 5,4 | 3,7 | 175,4 |
| Part non courante | 164,6 | 40,1 | (19,1) | (22,7) | 0,1 | 5,1 | 3,6 | 171,8 |
| Part courante | 3,4 | 0,2 | (0,4) | - | - | 0,2 | 0,1 | 3,5 |

* Les provisions pour litiges et autres risques et charges sont destinées à couvrir des risques comme des litiges avec les tiers et des différends avec les administrations, notamment en matière fiscale. Les reprises, montants non utilisés, correspondent pour l'essentiel à des excédents de provisions et des extinctions de risque sur des litiges fiscaux provisionnés.

L'impact net des variations de provisions en 2010 s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros) | Dotations | Reprise montants non utilisés | TOTAL (net) |
|-------------------------|-------------|-------------------------------|-------------|
| Résultat d'exploitation | 48,1 | (19,4) | 28,7 |
| Impôts | 6,6 | (3,3) | 3,3 |
| TOTAL | 54,7 | (22,7) | 32,0 |

Les principaux dossiers en cours au 31 décembre 2010 sont les suivants :

- des enquêtes d'autorité de la concurrence sont en cours, à des stades divers, en Belgique et en Inde. Elles sont néanmoins à un stade trop peu avancé pour en tirer des conséquences ;
- il en est de même de l'enquête de la commission européenne initiée en novembre 2008 afin de vérifier si des infractions à la loi communautaire n'avaient pas été commises par certains producteurs européens. Les sociétés Ciments Français, Ciments Calcia, FyM et Cie des Ciments Belges font partie sous examen ;
- à la suite de la non-réalisation de l'accord entre Sibirskiy Cement (Sibcem) et Ciments Français relatif à la cession des actifs turcs détenus par Ciments Français, Sibconcord, principal actionnaire de Sibcem, a engagé une procédure en Russie contestant l'action de Sibcem dans cette négociation, et les paiements effectués (50 millions d'euros) par cette dernière à Ciments Français. Ciments Français a pour sa part soumis ce litige à arbitrage international conformément aux clauses contractuelles. Le 13 août 2010, le tribunal de première instance russe s'est prononcé en faveur de la requête de Sibconcord ; Ciments Français a interjeté appel (suspensif de la décision de première instance). Le 7 décembre 2010, le tribunal arbitral s'est prononcé favorablement sur les demandes de Ciments Français, qui a entamé des procédures de reconnaissance de la sentence dans différents pays, procédures auxquelles Sibcem tente actuellement de s'opposer ; ainsi, début janvier 2011, Sibcem a déposé auprès d'un tribunal en Turquie une demande d'annulation de la décision du tribunal arbitral dans ce pays.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Note 22 - Impôts sur les bénéfiques

Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

| (en millions d'euros) | Au 31 décembre 2009 | Résultat | Autres mouvements* | Au 31 décembre 2010 |
|-------------------------------------|---------------------|-------------|--------------------|---------------------|
| Déficits reportables | 4,5 | 30,8 | (2,0) | 33,3 |
| Immobilisations | (326,3) | (8,6) | (11,5) | (346,5) |
| Provisions | 76,3 | (0,5) | 3,3 | 79,1 |
| Autres | 11,3 | 10,2 | 2,1 | 23,6 |
| Passif net d'impôts différés | (234,2) | 31,9 | (8,2) | (210,5) |
| Dont | | | | |
| Impôts différés actifs | 17,6 | 0,5 | 1,5 | 19,6 |
| Impôts différés passifs | (251,8) | 31,4 | (9,7) | (230,1) |

* Les autres mouvements sont constitués des impôts différés sur les profits et charges comptabilisés en capitaux propres, de l'impact des variations de périmètre et des écarts de conversion.

Au 31 décembre 2010, après constatation au cours de l'année d'une variation d'impôts différés de 1,8 million d'euros (cf. note 15), le gain cumulé enregistré en capitaux propres est de 2,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élève à 74,4 millions d'euros. Ils proviennent de déficits fiscaux à hauteur de 65,4 millions d'euros, principalement 5,7 millions d'euros en Thaïlande, 5,3 millions d'euros en Turquie et 2,5 millions d'euros en Chine et reportables entre 2011 et 2015, et 47,9 millions d'euros en Amérique du Nord reportables entre 2011 et 2019.

Note 23 - Autres passifs courants

Le poste « Autres passifs courants » se détaille comme suit :

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|--|------------------|------------------|
| Dettes fiscales et sociales | 184,7 | 175,2 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 112,7 | 98,6 |
| Engagements de rachats d'intérêts minoritaires | 63,7 | 71,4 |
| Autres dettes diverses | 141,1 | 150,1 |
| TOTAL | 502,3 | 495,3 |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 24 - Engagements hors bilan

24.1 Engagements liés au financement du Groupe

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|--|---------------------|---------------------|
| Endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques* | 89,0 | 88,0 |
| Cautions, garanties et autres | 118,3 | 106,9 |
| TOTAL | 207,3 | 194,9 |

Échéancier des engagements liés au financement au 31 décembre 2010 :

| (en millions d'euros) | TOTAL | À moins d'1 an | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans | Indéterminée |
|---|---------|----------------|--------------|-----------------|--------------|
| Dettes à long terme (figurant au bilan) | 1 823,6 | 241,1 | 466,4 | 1 116,1 | - |
| dont endettement bénéficiant de sûretés réelles sous forme d'hypothèques* : | 89,0 | 8,0 | 81,0 | - | - |
| Cautions, garanties et autres | 118,3 | 54,6 | 30,0 | 2,8 | 30,9 |

* Au 31 décembre 2010, les sûretés réelles garantissent principalement des dettes des filiales indiennes, pour un montant de 89 millions d'euros (88,0 millions d'euros au 31 décembre 2009). La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'hypothèques était de 200 millions d'euros fin 2010.

24.2 Engagements liés au périmètre du Groupe

Lors de la prise de contrôle de Suez Cement Company et de ses filiales en 2005, Ciments Français s'est engagé à réaliser au cours des 10 années suivantes des investissements pour un montant minimum d'un milliard de livres égyptiennes (environ 130 millions d'euros) afin de moderniser ou développer l'outil de production et d'améliorer la situation environnementale des dispositifs industriels de Suez et de Tourah. Au 31 décembre 2010, cet engagement est réalisé à 100 %.

24.3 Engagements liés aux activités opérationnelles du Groupe

Au 31 décembre 2010, les engagements relatifs aux contrats de locations non résiliables ou faisant l'objet d'indemnité en cas de résiliation s'élevaient à 72,6 millions d'euros (65,2 millions d'euros en 2009).

Au 31 décembre 2010, les engagements contractuels pris au titre des droits de forage ou de contrats d'achats de matières s'élevaient à 151,5 millions d'euros (79,0 millions d'euros en 2009).

Les contrats et commandes fermes d'investissement s'élevaient à 77,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 (168,8 millions d'euros en 2009).

Échéancier des engagements liés aux activités opérationnelles :

| (en millions d'euros) | TOTAL | À moins d'1 an | De 1 à 5 ans | À plus de 5 ans |
|---|-------|----------------|--------------|-----------------|
| Contrats de location | 72,6 | 20,0 | 37,9 | 14,7 |
| Forages et achats de matières premières et combustibles | 151,5 | 80,1 | 36,8 | 34,7 |
| Investissements | 77,9 | 62,1 | 15,8 | - |

Note 25 - Achats et consommations

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|--|------------------|------------------|
| Achats de matières premières et de produits semi-finis | (416,6) | (360,8) |
| Achats de combustible | (285,3) | (219,6) |
| Achats d'emballages, matériels, pièces de rechange | (240,4) | (241,8) |
| Achats de produits finis et marchandises | (398,4) | (317,0) |
| Énergie électrique, eau, gaz | (358,9) | (315,2) |
| Variation des stocks et autres | (20,5) | (112,0) |
| TOTAL | (1 720,0) | (1 566,4) |

Note 26 - Services extérieurs

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|---|----------------|----------------|
| Sous-traitance | (287,7) | (292,7) |
| Transport sur vente | (399,7) | (397,7) |
| Frais de conseils juridiques et consultants | (34,6) | (38,8) |
| Loyers | (61,3) | (56,9) |
| Assurances | (36,3) | (36,8) |
| Autres services extérieurs | (124,4) | (128,2) |
| TOTAL | (943,9) | (951,1) |

Note 27 - Charges de personnel

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|---|----------------|----------------|
| Salaires, intéressement et participation ⁽¹⁾ | (447,5) | (431,4) |
| Charges sociales | (120,5) | (121,4) |
| Charges des régimes à prestations définies | (14,5) | (12,3) |
| Charges relatives aux plans de stock-options ⁽²⁾ | (2,6) | (6,0) |
| Autres charges de personnel | (64,8) | (63,5) |
| TOTAL | (649,9) | (634,6) |

(1) Dont impact d'un programme d'intéressement à long terme de certains salariés, relatifs aux années 2008 à 2010, et lié notamment à l'appréciation du cours du titre Italcementi :

(2) Dont options sur actions Italcementi S.p.A. :

| | |
|-----|-----|
| - | 1,0 |
| 1,0 | 0,6 |

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2010 s'élevaient à 16 880 personnes (17 109 au 31 décembre 2009).

Le montant des rémunérations versées par Ciments Français SA aux membres des organes d'administration est donné en note 34.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Attribution d'options

Le Groupe Ciments Français a ouvert depuis 1987 des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Ciments Français au bénéfice de la Direction Générale et des membres du personnel de Ciments Français ou de sociétés dont 10 % au moins du capital est détenu directement ou indirectement par la société. Ces options sont exerçables au bout de trois ans, la durée totale de l'option est de dix ans. Les options sont annulées en cas de démission ou de licenciement ou lorsque le délai d'exercice est expiré. Les options sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les termes et conditions des plans d'option en cours au 31 décembre 2010 sont les suivants :

| Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration | Nombre d'options autorisées | Nombre d'options attribuées à l'origine | Délai d'exercice | Options exercées | Options annulées ⁽¹⁾ | Options non exercées | Prix unitaire en euros |
|--|-----------------------------|---|-------------------------|------------------|---------------------------------|----------------------|------------------------|
| OPTIONS DE SOUSCRIPTION | | | | | | | |
| Autorisation du 12.04.2001/ | 1 000 000 | | | | | | |
| 14.02.2002 ⁽²⁾ | (47 900) | 152 100 | 14.02.2005 - 14.02.2012 | 120 690 | 11 850 | 19 560 | 45,90 |
| 01.03.2005 | | 169 400 | 14.04.2008 - 14.04.2015 | 1 000 | 9 700 | 158 700 | 70,88 |
| 01.03.2006 | | 155 000 | 23.03.2009 - 22.03.2016 | - | 3 900 | 151 100 | 117,29 |
| | | 476 500 | | 121 690 | 25 450 | 329 360 | |
| Autorisation du 11.04.2006/ | | | | | | | |
| 05.03.2007 | 1 000 000 | 166 400 | 23.03.2010 - 22.03.2017 | - | 7 700 | 158 700 | 140,28 |
| 14.04.2008 | | 152 900 | 14.04.2011 - 13.04.2018 | | 4 400 | 148 500 | 108,55 |
| | | 319 300 | | - | 12 100 | 307 200 | |
| Sous-total | | 795 800 | | 121 690 | 37 550 | 636 560 | |
| OPTIONS D'ACHAT | | | | | | | |
| Autorisation du 12.04.2001 | | | | | | | |
| 12.02.2003 | | 171 400 | 12.02.2006 - 12.02.2013 | 118 800 | 12 100 | 40 500 | 45,59 |
| Sous-total | | 171 400 | | 118 800 | 12 100 | 40 500 | |
| TOTAL | 1 952 100 | 967 200 | | 240 490 | 49 560 | 677 060 | |

(1) Les options sont annulées soit en raison de démission ou de licenciement, soit pour dépassement de la date limite d'exercice.

(2) Le Conseil d'Administration du 12 avril 2002 a annulé 47 900 options non attribuées.

Les informations relatives aux mouvements sur les plans de stock-options au cours des périodes examinées sont les suivantes :

| | 31 décembre 2010 | | 31 décembre 2009 | |
|---|------------------|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| | Nombre | Prix exercice moyen (en euros) | Nombre | Prix exercice moyen (en euros) |
| Options (souscription et achat) en cours au 1^{er} janvier | 705 110 | 101,55 | 749 635 | 106,38 |
| Options levées dans l'exercice | (26 250) | 50,83 | (31 145) | 60,93 |
| Options annulées dans l'exercice | (1 800) | 96,02 | (13 380) | 102,28 |
| Options attribuées dans l'exercice | - | - | - | - |
| Options (souscription et achat) en cours en fin de période | 677 060 | 103,53 | 705 110 | 101,55 |
| Options exerçables en fin de période | 528 560 | - | 397 010 | - |

Au titre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 12 avril 2001, le conseil d'administration du 12 février 2003 a attribué 171 400 options d'achat d'actions. Au 31 décembre 2010, la société détient 40 500 actions propres qui ont été affectées à la couverture de ce plan par le conseil d'administration du 1^{er} mars 2005.

Le prix moyen des actions sur l'exercice est de 67,33 euros (68,37 euros en 2009).

Le prix d'exercice des options de souscription en cours fin décembre 2010 se situe entre 45,90 euros et 140,28 euros.

La durée de vie moyenne résiduelle des options en cours est de 5,4 années.

Plans comptabilisés selon IFRS 2

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés à la date de transition aux IFRS.

Les caractéristiques des plans comptabilisés sont les suivantes :

| Date d'attribution /attributaires | Nombre d'options Origine | Période d'acquisition des droits | Charge de personnel au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros) | Charge de personnel au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros) |
|-----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|---|---|
| 23 mars 2006 | | 3 ans | | |
| Mandataires sociaux | 45 000 | | - | 165,5 |
| Employés | 110 000 | | - | 404,5 |
| 23 mars 2007 | | 3 ans | | |
| Mandataires sociaux | 45 000 | | - | 808,2 |
| Employés | 121 400 | | 477,0 | 1 721,8 |
| 14 avril 2008 | | 3 ans | | |
| Mandataires sociaux | 45 000 | | - | 1 107,0 |
| Employés | 107 900 | | 1 080,0 | 1 115,0 |
| TOTAL | | | 1 557,0 | 5 322,0 |

La juste valeur des options attribuées est déterminée suivant la méthode binomiale avec prise en compte du dividende. La durée de vie totale des options est de dix ans. La volatilité est exprimée en moyenne annuelle sur des données historiques après correction des événements atypiques. Aucune autre caractéristique d'attribution des options n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. La charge comptabilisée est ajustée afin de prendre en compte les probabilités de départs des salariés bénéficiaires pendant la période d'acquisition des droits.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 28 - Autres produits et autres charges d'exploitation

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|---|----------------|----------------|
| Autres impôts et taxes | (67,8) | (108,4) |
| Dépréciation de créances, net | (10,5) | (14,1) |
| Réaménagement des sites, net | (8,6) | (6,1) |
| Autres charges d'exploitation | (36,8) | (43,4) |
| Total autres charges d'exploitation | (123,7) | (172,0) |
| Autres produits d'exploitation | 70,4 | 26,8 |
| Total autres produits (charges) d'exploitation | (53,3) | (145,2) |

Les autres produits d'exploitation comprennent 37,4 millions d'euros de cessions de quotas de CO₂ excédentaires.

Note 29 - Autres produits et charges

Les autres produits et charges comprennent des coûts de restructuration et les plus et moins-values de cessions d'actifs.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|--|--------------|---------------|
| Plus (moins) values de cessions nettes | (1,8) | 4,4 |
| Coûts de restructuration* | (7,3) | (16,0) |
| Autres | - | 0,1 |
| TOTAL | (9,1) | (11,5) |

* Dont en 2010 : 3,7 millions d'euros aux États-Unis et 3,6 millions d'euros au Maroc ; et en 2009 : 9,8 millions d'euros aux États-Unis et 6,2 millions d'euros en Thaïlande.

Note 30 - Résultat financier

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | | 2009 | |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | Charges | Produits | Charges | Produits |
| Produits d'intérêts | - | 24,8 | - | 18,6 |
| Charges d'intérêts | (98,7) | - | (90,7) | - |
| Charge nette d'intérêts sur l'endettement net portant intérêts | (73,9) | - | (72,1) | - |
| Dividendes nets | - | 2,6 | - | 2,8 |
| Autres produits financiers | - | 10,4 | - | 24,3 |
| Autres charges financières | (13,4) | - | (21,2) | - |
| Sous-totaux (a) | (112,1) | 37,8 | (111,9) | 45,7 |
| Dépréciation de titres de participation (b) | - | - | - | - |
| Sous-total net (a)+(b) | (74,3) | - | (66,2) | - |
| Juste valeur des instruments dérivés de taux | (0,9) | - | (0,6) | - |
| Gain (pertes) de change | - | 6,2 | - | 13,2 |
| Juste valeur des instruments dérivés de change | - | 1,7 | (20,1) | - |
| Sous-totaux | (0,9) | 7,9 | (20,7) | 13,2 |
| Sous-total net (c) | - | 7,0 | (7,5) | - |
| Résultat financier (a) + (b) + (c) | (67,3) | - | (73,7) | - |

Les charges financières nettes incluent des intérêts capitalisés (selon la norme IAS 23 révisée) pour des montants de 7,3 millions d'euros en 2010 et 14,7 millions d'euros en 2009.

Les frais financiers nets directement liés à l'endettement net portant intérêts s'élèvent à 73,9 millions d'euros en 2010 (72,1 millions d'euros en 2009). En 2010, le remboursement anticipé des placements privés américains a généré un coût financier de -16,3 millions d'euros. Hormis ce coût, la diminution est principalement due à la baisse des taux d'intérêts sur 2010, à une structure de financement plus favorable et à une diminution de la position financière nette moyenne.

Note 31 - Analyse de la charge d'impôt figurant au compte de résultat

| (en millions d'euros) | 2010 | 2009 |
|--|----------------|----------------|
| Impôts courants | (142,5) | (104,9) |
| Ajustement de l'impôt courant relatif à des périodes antérieures | (3,9) | 5,8 |
| Impôts différés | 31,6 | (12,4) |
| Impôts résultant de changements de taux | 0,2 | (0,3) |
| TOTAL | (114,5) | (111,8) |

Analyse du taux effectif d'imposition

| (en millions d'euros) | 2010 | | 2009 | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Montants | % | Montants | % |
| Résultat avant impôts et résultat des sociétés en équivalence | 414,0 | | 432,7 | |
| Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France | 142,6 | 34,43 | 149,0 | 34,43 |
| Écart de taux France/étranger ⁽¹⁾ | (38,9) | -9,40 | (36,1) | -8,34 |
| Effets des changements de taux d'imposition | (0,2) | -0,05 | 0,3 | 0,07 |
| Actifs d'impôts non constatés sur pertes fiscales de l'exercice ⁽²⁾ | 4,6 | 1,35 | 10,6 | 2,44 |
| Modification des perspectives de récupération de l'actif d'impôts différés nette des utilisations de déficits non activés | (1,1) | -0,26 | (2,8) | -0,64 |
| Différences permanentes et autres | 3,7 | 0,65 | (3,4) | -0,79 |
| Impôt sur exercices antérieurs | 3,9 | 0,94 | (5,8) | -1,34 |
| Impôt effectif du Groupe | 114,5 | 27,65 | 111,8 | 25,85 |

(1) En 2010, les pays pour lesquels l'impact des différences de taux avec celui de la France est le plus significatif sont l'Égypte et le Maroc.

(2) Les déficits reportables non activés ont été générés principalement par la Turquie en 2010 et par la Thaïlande en 2009.

Note 32 - Autres éléments du résultat global

| (en millions d'euros) | Montant avant effets d'impôt | Impôt | Montant après effets d'impôt |
|---|------------------------------|------------|------------------------------|
| Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2009 | (167,7) | 4,0 | (163,6) |
| Ajustements de juste valeur sur titres disponibles à la vente | 38,4 | - | 38,4 |
| Ajustements de juste valeur sur instruments dérivés de couverture | 5,1 | (1,8) | 3,3 |
| Différences de conversion | 195,3 | - | 195,3 |
| Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2010 | 71,1 | 2,2 | 73,4 |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Note 33 - Résultat par action

Résultat de base et résultat dilué

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré des actions propres.

Le résultat dilué par action prend en compte l'effet dilutif des stocks-options.

Les stock-options dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action sur l'exercice, soit 617 000 en 2010, sont exclues du calcul.

La détermination des résultats de base et dilué par action est présentée ci-dessous :

| <i>(en milliers d'actions)</i> | 2010 | 2009 |
|---|---------------|---------------|
| Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier | 36 359 | 36 760 |
| Actions propres détenues au 1 ^{er} janvier | (143) | (476) |
| Acquisition pondérée d'actions propres sur la période | - | (43) |
| Annulation/affectation d'actions propres sur la période | 1 | 396 |
| Nombre pondéré d'actions émises sur la période | 9 | 8 |
| Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre | 36 225 | 36 645 |
| Effet dilutif des options de souscription et d'achat d'actions | 23 | 29 |
| Nombre moyen pondéré d'actions (résultat dilué) au 31 décembre | 36 249 | 36 674 |
| Résultat part du Groupe (en millions d'euros) | 202,3 | 234,3 |
| Résultat de base par action (en euros) | 5,58 | 6,39 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 5,58 | 6,39 |

Événements post-clôture, levées d'options sur actions et annulation d'actions

Au 28 février 2011, aucune option sur actions n'a été levée.

Note 34 - Transactions avec les parties liées

Termes et conditions des transactions avec les parties liées

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances ou dettes sur les parties liées. En 2010 et 2009, le Groupe n'a pas enregistré de provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées.

Les effets des transactions avec les sociétés liées sur le compte de résultat de Ciments Français sont les suivants :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|---|--------|--------|
| Italcementi S.p.A. | | |
| Prestations de services facturées par le Groupe | 4,3 | 4,4 |
| Prestations de services facturées par Italcementi S.p.A. | (25,1) | (24,2) |
| Ventes de marchandises par Italcementi S.p.A. | (11,6) | (23,9) |
| Ventes de marchandises par Ciments Français à Italcementi S.p.A. | 84,7 | 44,9 |
| Intérêts sur emprunt à Italcementi S.p.A. | (0,7) | - |
| Sociétés mises en équivalence | | |
| Vente de marchandises | 30,6 | 25,3 |
| Prestations de services | - | - |
| Achats de marchandises | (1,3) | (5,2) |
| Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A. | | |
| Prestations de services facturées par le Groupe | 1,3 | 1,4 |
| Ventes de marchandises facturées par le Groupe | 3,3 | 4,3 |
| Achat de marchandises | (4,5) | (4,0) |
| Prestations de services et transferts de recherche & développement facturés au Groupe | (34,5) | (40,3) |
| Intérêts sur emprunt à Italcementi Finance SA | (13,7) | - |

Par ailleurs, les acquisitions d'immobilisations se sont élevées à 20,4 millions d'euros au cours de l'année 2010 (26,1 millions d'euros en 2009).

Ciments Français SA et certaines de ses filiales échangent des marchandises et des prestations de services de type technique ou administratif courants avec des sociétés du Groupe mises en équivalence, ainsi qu'avec Italcementi S.p.A., principal propriétaire de la société mère du Groupe, et ses filiales.

Ainsi, le Groupe Ciments Français vend à Italcementi S.p.A. et à ses filiales des combustibles et des produits semi-finis et finis. C.T.G. S.p.A., filiale commune de Ciments Français et Italcementi, facture ses prestations d'assistance technique et de développement technologique au Groupe Ciments Français.

Des échanges de prestations de personnel interviennent également entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français SA ou ses filiales, dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources professionnelles existantes et de développer des initiatives communes. Les frais engagés par Italcementi S.p.A. pour le développement de projets d'organisation, d'assurance et d'informatique ont été refacturés à Ciments Français SA à due proportion de son engagement.

Un contrat de service a été formalisé entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français SA portant sur la répartition des coûts relatifs aux fonctions des activités du Groupe en faveur de l'une ou l'autre société, ou indistinctement en faveur du Groupe.

Dans le cadre du rôle de vecteur de l'expansion internationale du Groupe attribué à Ciments Français, cette dernière et Italcementi S.p.A. ont signé un accord visant à l'affectation des dépenses et investissements liés à des projets d'acquisition et développement.

En 2010, Italcementi S.p.A. et Italcementi Finance SA ont consenti à Ciments Français SA des prêts inter-entreprise à long terme (cf. note 19).

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Les dettes et créances avec des sociétés liées sont les suivantes :

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Italcementi S.p.A. et filiales | | |
| Clients | 5,2 | 3,6 |
| Fournisseurs et autres créiteurs | 40,2 | 42,5 |
| Dettes financières long terme | 636,8 | - |
| Sociétés en équivalence | | |
| Clients | - | 1,3 |
| Fournisseurs et autres créiteurs | - | - |

Société mère ultime

La société Italcementi S.p.A. est une société italienne cotée au marché réglementé géré par Borsa Italiana S.p.A. Elle est majoritairement détenue par Italmobiliare S.p.A., cotée sur le même marché.

Il n'y a pas eu de transaction entre Italmobiliare S.p.A. et le Groupe Ciments Français.

Sociétés en équivalence

Les principales sociétés en équivalence avec lesquelles le Groupe effectue des ventes, des prestations et des achats sont les sociétés Innocon et Ciment Québec en Amérique du Nord et Vassiliko à Chypre.

Coentreprises

Les transactions réalisées avec les coentreprises et qui ne seraient pas éliminées en consolidation sont peu significatives.

Sociétés contrôlées par Italcementi S.p.A.

Les opérations refacturées à Ciments Français ou à ses filiales concernent principalement une quote-part des coûts de recherche et développement et des prestations de services engagés par C.T.G. S.p.A. détenu à parts égales par Italcementi et Ciments Français.

Principaux dirigeants

Le président, le directeur général, le directeur général délégué ainsi que les autres membres du conseil d'administration de Ciments Français sont considérés comme principaux dirigeants au sens de la norme IAS 24.

Les effets des transactions avec les principaux dirigeants sur les comptes de Ciments Français sont les suivants :

| Transactions avec les principaux dirigeants (en millions d'euros) | Charges 2010 | Bilan 31 décembre 2010 | Charges 2009 | Bilan 31 décembre 2009 |
|--|--------------|------------------------|--------------|------------------------|
| Avantages à court terme, hors jetons de présence | (2,1) | (0,8) | (2,3) | (0,5) |
| Jetons de présence | (0,6) | - | (0,5) | - |
| Prestations de conseil juridique | - | - | (0,8) | - |
| Sous-total avantages à court terme | (2,7) | (0,8) | (3,6) | (0,5) |
| Avantages postérieurs à l'emploi | - | (1,8) | 0,1 | (0,3) |
| Paiement en actions* | (0,9) | - | (2,1) | - |
| TOTAL | (3,6) | (2,6) | (5,6) | (0,8) |

* Charges de période d'acquisition des droits (3 ans) des plans Ciments Français et Italcementi S.p.A.

Les avantages à court terme hors jetons de présence comprennent les rémunérations versées par Ciments Français SA (salaires de base, primes et avantages en nature) au président, au directeur général et au directeur général délégué.

Les jetons de présence sont versés par Ciments Français SA et ses filiales consolidées par intégration globale ou proportionnelle.

Note 35 - Participation dans les coentreprises

Les principales sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont essentiellement des sociétés françaises de matériaux de construction.

La part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges du Groupe dans les coentreprises, qui est incluse dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés est la suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Actifs courants | 29,1 | 30,0 |
| Actifs non courants | 76,5 | 68,6 |
| Total actif | 105,6 | 98,6 |
| Passifs courants | 22,7 | 23,9 |
| Passifs non courants | 13,4 | 15,4 |
| Total passif | 36,2 | 39,3 |

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|------------------------------|------------|------------|
| Produits | 40,7 | 41,5 |
| Charges | (39,2) | (36,9) |
| Résultat avant impôts | 1,5 | 4,6 |

Note 36 - Tableau des flux de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Banques et caisses | 104,8 | 86,7 |
| OPCVM | 97,9 | 92,1 |
| Dépôts à moins de 3 mois | 286,4 | 318,4 |
| TOTAL | 489,1 | 497,2 |

Les placements OPCVM répondent aux conditions de classement en trésorerie et équivalents de trésorerie telles que précisées en note 1.15.

Un montant de 377,7 millions d'euros est détenu au 31 décembre 2010 (367,3 millions d'euros au 31 décembre 2009) dans des pays ne permettant pas une disponibilité des fonds immédiate au niveau de la holding Ciments Français (principalement l'Égypte, le Maroc, la Thaïlande et l'Inde), notamment du fait des réglementations en vigueur.

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

Investissements financiers nets de la trésorerie des sociétés acquises

Les investissements financiers tels qu'ils ressortent du tableau des flux de trésorerie consolidés s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------|-------------|-------------|
| Titres Shifeng Cement (Chine) | 5,3 | - |
| Titres Gulf Ready Mix (Koweït) | - | 7,0 |
| Titres Yuzhno-Kyrgyzsky (Kirghizstan) | - | 5,0 |
| Titres Al Badia (Syrie) | 4,7 | 4,3 |
| Titres Béton Masoni (France) | 9,1 | 3,3 |
| Titres Beton.Ata (Kazakhstan) | - | 2,0 |
| Titres Sables Wilson (Canada) | 0,2 | 1,6 |
| Autres | 0,3 | - |
| TOTAL | 19,6 | 23,1 |

Besoin en fonds de roulement (BFR)

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2010 | 2009 |
|---|---------------|--------------|
| Variation stocks | (34,8) | 150,0 |
| Variation clients | 102,2 | 148,5 |
| Variation fournisseurs | 25,8 | (100,1) |
| Variation BFR exploitation | 93,1 | 198,3 |
| Variation autres actifs | (11,4) | 27,6 |
| Variation autres passifs | (15,2) | 12,9 |
| Variation BFR hors exploitation | (26,6) | 40,5 |
| Total variation besoin en fonds de roulement | 66,6 | 238,8 |

Note 37 - Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Fin janvier 2011, à la suite de tensions politiques en Égypte, le Groupe a suspendu la production et a rapatrié temporairement ses salariés expatriés présents dans le pays.

Après une interruption d'une semaine et suite à l'amélioration des conditions de sécurité, les cinq cimenteries du Groupe ont repris la production et les ventes.

Fin février 2011, Ciments Français a conclu un accord avec le conglomérat turc Limak Holding pour la vente de Set Group Holding, sur la base d'un montant de 290 millions d'euros hors dette nette (17 millions d'euros à fin 2010). Cette transaction ne concerne pas Afyon Çimento. Set Group Holding détient trois cimenteries à Ankara, Balikesir et Trakya (capacité totale de clinker de 2,3 millions de tonnes par an), un centre de broyage à Ambarli (capacité de ciment de 1,2 million de tonnes par an) et 13 centrales à béton. En 2010, Set Group Holding a réalisé un chiffre d'affaires de 134 millions d'euros. Cette transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes turques et devrait être achevée au cours du deuxième trimestre 2011.

Note 38 - Périmètre de consolidation

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| CIMENT FRANCE | | | | | | |
| SCE LA GRANGE D'ETAULE | Beaujeu St Vallier - 70100 Gray | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SOCLI | 2 Quartier Castans - Izaourt - 65370 Loures Barousse | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| IMMOBILIÈRE DES TECHNODES | Rue des Technodes - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CIMALIT | Zone portuaire - Quai A. de Vial - Poste 435 - 33530 Bassens | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SRT SOCIETE ROUENNAISE DE TRANSFORMATION | Chez Ciments Calcia, Boulevard Maritime - 76350 Grand Couronne | 60,0 | 60,0 | 60,0 | 60,0 | GLOB |
| AXIM | Rue du Château - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CIMENTS CALCIA | Rue des Technodes - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SZG | AM Zementwerk - 66130 Saarbrücken Gudingén (Allemagne) | 80,0 | 80,0 | 80,0 | 80,0 | GLOB |
| STE AQUITAINE DE TRANSFORMATION | 5 bd Louis Loucheur - 92210 Saint Cloud | 40,0 | 40,0 | 40,0 | 40,0 | EQUI |
| TRANSPORT (TRATEL) | | | | | | |
| TRATEL | Les Technodes - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| LARRICQ | Z.I - 28 rue de l'Aumônerie - 79600 Airvault | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| JOHAR | Voie Saint Nicolas - 51300 Luxemont-Villotte | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| TRAGOR | 162 av du Haut Lévêque - 33600 Pessac | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| TRABEL TRANSPORTS | Grand Route 260 - 7530 Gaurain-Ramecroix (Belgique) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| DECOUX | Route de Saint Gilles - 30300 Beaucaire | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| BONAFINI | Z.I. de la Gare - Moul't - 14370 Argences | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| TRABEL AFFRETEMENT | Grand Route 260 - Gaurain Ramecroix (Belgique) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION FRANCE | | | | | | |
| B.C. DE L'ADOUR | Lieu-dit «Castera» - Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne | 60,0 | 60,0 | 36,0 | 36,0 | GLOB |
| SCI LEPELTIER | Route de Berry-Bouy - 18230 Saint Doulchard | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| DTM DRAGAGES, TRANSPORTS & TRAVAUX MARITIMES | Quai Nord - Port de la Pallice - 17000 La Rochelle | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| SABLIMARIS* | Z.I. Portuaire du Rohu - 56600 Lanester | 49,8 | 49,8 | 49,8 | 49,8 | PROP |
| UNIWERBETON | Z.I. des Érables, BP 13 - 54181 Heillecourt | 70,0 | 70,0 | 70,0 | 70,0 | GLOB |
| LES GRAVES DE L'ESTUAIRE | Route du Port Pétrolier, Terre-plein Sud - 76600 Le Havre | 33,3 | 33,3 | 33,3 | 33,3 | PROP |
| LES SABLIERES DE L'ODET* | Port de Corniguel - 29000 Quimper | 49,5 | 49,5 | 49,5 | 49,5 | PROP |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| CALCAIRES DE SOUPPES SUR LOING | Lieu-dit «Le Coudray» - 77460 Souppes sur Loing | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| CARRIERES BRESSE BOURGOGNE* | Port fluvial Sud de Chalon - 71380 Epervans | 33,3 | 33,3 | 33,3 | 33,3 | PROP |
| DIJON BETON | Route de Gray - 21850 St Apollinaire | 15,0 | 15,0 | 15,0 | 15,0 | EQUI |
| DRAGAGES ET CARRIERES DEC | Port fluvial Sud-Chalon - 71380 Epervans | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| B.C. DES ABERS | 11 rue de la roche - BP 6 - 29870 Lannilis | 34,0 | 34,0 | 34,0 | 34,0 | EQUI |
| B.C. DU PAYS BASQUE | Lieu-dit «Castera» Rue du Moulin de Castera - 64100 Bayonne | 60,0 | 60,0 | 60,0 | 60,0 | GLOB |
| GSM | Les Technodes BP 2 - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| UNIBETON | Les Technodes - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CHATELET | Le Hourdel - 80410 Cayeux sur Mer | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| STÉ PARISIENNE DE SABLIERES | «Le Catelier» - Martot - 27340 Pont de l'Arche | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| EURARCO FRANCE | Chemin de Barre Mer - St Firmin les Crotoy - 80550 Le Crotoy | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | GLOB |
| FRAIMBOIS GRANULATS | Pont de Fraimbois - 54300 Moncel les Luneville | 50,0 | - | 50,0 | - | PROP |
| UNIBETON-VAR | Z.A. du Berthoire - 13410 Lambesc | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| RCB RAINGEARD CARRIERES BETONS ET COMPAGNIE | 3 rue du Charron, Impasse du Bourrelrier - 44800 Saint Herblain | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SAS DES GRÉSILLONS | 2 quai Henri IV - 75004 Paris | 35,0 | 35,0 | 35,0 | 35,0 | PROP |
| STINKAL | Hameau Beaulieu - 62250 Ferques | 35,0 | 35,0 | 35,0 | 35,0 | EQUI |
| LES CALCAIRES GIRONDINS | 18/20 avenue René Cassagne - 33150 Cenon | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| GRAVES DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE LGEG | 5 Chai de Chaulne - 33420 St Jean de Blaignac | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| LES SABLES DE MÉZIÈRES | La Ballastière - 37705 St-Pierre des Corps | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| GRANULATS DE LA DROME | Parc St Jean - ZAC du Mas de Grille - 34437 St Jean de Vedas | 51,0 | 51,0 | 51,0 | 51,0 | GLOB |
| CALCAIRES LORRAINS | ZI. avenue des Érables - 54181 Heillecourt | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| SCI BALLOY | 49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| VALOISE | 13 route de Conflans - 95480 Pierrelaye | 60,0 | 60,0 | 60,0 | 60,0 | PROP |
| SEAPM | 49 bis avenue F. Roosevelt - 77215 Avon | 56,4 | 56,4 | 56,4 | 56,4 | PROP |
| GRANULATS OUEST | 3 rue du Charron - 44800 Saint Herblain | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| LES QUATRE TERMES | Chemin St Jean - 13000 Salon de Provence | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| SODRAMARIS | Quai Nord, port de la Pallice - 17000 La Rochelle | 50,0 | - | 50,0 | - | PROP |
| BELGIQUE | | | | | | |
| CCB | Grand Route 260 - 7530 Tournai | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| DE PAEPE BETON | Kennedylaan - Afrit Moervaart Noord - 9042 Gent | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| SOCIETE DES CARRIERES DU TOURNAISIS | Grand-Route 19 – 7530 Tournai (Gaurain Ramecroix) | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | PROP |
| ESPAGNE | | | | | | |
| C. G. CANTERAS | Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga | 99,4 | 99,4 | 99,3 | 99,1 | GLOB |
| FINANCIERA Y MINERA | Parque Alvento, Via de los Poblados n°1, C - 6a planta - 28033 Madrid | 99,9 | 99,7 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| HORMIGONES Y MINAS | Carretera de Almeria - Km 8, apdo 189 - 29080 Malaga | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| ATLANTICA DE GRANELES | Sestao-Galindo, Via Galindo – Vizcaya | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 49,9 | PROP |
| VENTORE | Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| C.A.S. MALAGA | Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| INVERSIONES | Via de los Poblados, n°1; Ed. C 6e planta, Parque Empresarial Alvento - 28033 Madrid | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CONGLOMERANTES HIDRAULICOS ESPECIALES | Via de los Poblados, n°1; Ed. C 6e planta, Parque Empresarial Alvento - 28033 Madrid | 85,0 | 85,0 | 85,0 | 84,8 | GLOB |
| AXIM BUILDING | Carretera de Almeria - Km 8 - Malaga | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| GRÈCE - CHYPRE | | | | | | |
| ET BETON | Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,8 | GLOB |
| HALYPS BUILDING MATERIALS | Km 17 National Rd Athens-Korinth - 19300 Aspropyrgos - Attika | 99,9 | 99,9 | 99,9 | 99,8 | GLOB |
| AMNOS DEVELOPMENT QUARRIES | Keranmideza Mandra Attkis | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,8 | GLOB |
| VASSILIKO CEMENT WORKS LTD | 1A Kyriakos Matsis Avenue - 1519 Nicosia - Chypre | 24,6 | 24,7 | 24,6 | 24,6 | EQUI |
| ITALMED CEMENT COMPANY | 284 Arch Makarios C ave Fortuna Blg Block B , 2 nd floor - 3105 Limassol Chypre | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,8 | GLOB |
| AMÉRIQUE DU NORD | | | | | | |
| ESSROC CANADA INC. (CANADA) | 2000 Argentia Rd-Plaza 3-Suite 270 L5N 1P7 Mississauga, Ontario | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| AXIM CONCRETE TECHNOLOGIES (USA) | 8282 Middlebranch Rd - Middlebranch - Ohio 44652-0234 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| ESSROC SAN JUAN INC. | Road No. 2 km 26.7 Bo Espinosa - 00646 Dorado - Puerto Rico | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| GREYROCK INC. | 3251 Bath Pike - Nazareth, PA 18064 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| TOMAHAWK INC. | c/o Delaware Corporate Management 1105 N. Market St - Suite 1300 - 19899 Wilmington DL (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|---------------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| GROUPE CIMENT QUEBEC INC. | 145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada) | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | EQUI |
| CIMENT QUEBEC INC.* | 145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada) | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | EQUI |
| 3092-0631 QUEBEC* | 145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada) | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | EQUI |
| ST-BASILE TRANSPORT* | 145 bd du Centenaire- St Basile de Portneuf, Qc GOA 3GO (Canada) | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | EQUI |
| INNOCON INC. | 50 Kewkirk Road - Richmond Hill, Ontario L4C 3G3 (Canada) | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | EQUI |
| ESSROC CEMENT CORP. | 3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| AXIM CONCRETE TECHNOLOGIES (CANADA) | 141 Shearson Crescent - Cambridge N1T 1J3 Ontario (Canada) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| ESSROC CORP. | 3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| ARROWHEAD INVESTMENT CO | 502 East John Street - 89706 Carson City Nevada (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| RIVERTON INVESTMENT CORP | 158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CAPITOL CEMENT CORPORATION | 158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| RIVERTON CORP. | 158 Front Royal Rd – Suite 305 Winchester VA 22602 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| INNOCON PARTNERSHIP | 50 Newkirk Road - Richmond Hill, Ontario L4C3G3 (Canada) | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | EQUI |
| ESSROC READY MIX CORP | 3251 Bath Pike - Nazareth PA 18064 (USA) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CAMBRIDGE AGGREGATES | 1182 Alps road RR#2 Cambridge (Ontario) Canada | 60,0 | 60,0 | 60,0 | 60,0 | GLOB |
| SABLE WILSON | 180 chemin McCrank, JOX 1A0 Alcove (Québec) | 100,0 | - | 100,0 | - | GLOB |
| ÉGYPTE | | | | | | |
| SUEZ CEMENT COMPANY | Nile Office Building Southern - Cairo | 55,1 | 55,1 | 50,7 | 50,6 | GLOB |
| TOURAH PORTLAND CEMENT | Nile Korniche, Helwan Road - Tourah PO Box 269 - Cairo | 71,9 | 71,9 | 39,3 | 39,3 | GLOB |
| SUEZ BAG COMPANY | Quattamia, Ein Sokhna Rd (km 30), PO Box 1022 Maadi - Cairo | 57,8 | 57,9 | 28,8 | 28,8 | GLOB |
| HELWAN CEMENT CO | 98 Street n°250 - Maadi, Cairo | 99,5 | 99,3 | 50,4 | 50,6 | GLOB |
| READY MIX PRODUCTION (RMBP) | 39 Kasr El Nile Street - Cairo | 52,0 | 52,0 | 26,4 | 26,3 | GLOB |
| READY MIX PRODUCTION UNIVERSAL (RMPU) | 39 Kasr El Nile Street - Cairo | 52,0 | 52,0 | 26,4 | 26,3 | GLOB |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|----------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| TECNO GRAVEL EGYPT SAE | 39 Kasr El Nile Street - Cairo | 45,0 | 45,0 | 22,8 | 22,8 | EQUI |
| DECOM | About City - Il Saber Amin St.-Cairo, I Ibn Afan Sq. Dokki - Cairo, West of Suez Golf | 100,0 | 100,0 | 26,4 | 26,3 | GLOB |
| AXIM FOR INDUSTRIALS | 35 Ramses st., Marouf, Office n° 10, Cairo | 100,0 | 100,0 | 50,1 | 50,1 | GLOB |
| DEVELOPMENT FOR INDUSTRIES | 35 Ramses st., Marouf, Office n° 6, Cairo | 100,0 | 100,0 | 50,1 | 50,1 | GLOB |
| SUEZ LIME | 35 Ramses st., Marouf, Office n° 10, Cairo | 50,0 | 50,0 | 25,2 | 25,2 | PROP |
| SUEZ FOR TRANSPORTATION | Nile Office Building Southern, Cairo | 100,0 | 100,0 | 49,4 | 49,5 | GLOB |
| SUEZ FOR IMPORT & EXPORT | 35 Ramsis str. Kaser El Nile, Cairo | 100,0 | 100,0 | 50,0 | 49,9 | GLOB |
| HELWAN BAGS | Kafr El Elw, Corniche Elnile - Helwan | 70,6 | - | 35,8 | - | GLOB |
| MAROC | | | | | | |
| PROCIMAR | 621 boulevard Panoramique, Casablanca | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| BETOMAR (ex TECICO) | 621 boulevard Panoramique, Casablanca | 100,0 | 100,0 | 62,3 | 61,8 | GLOB |
| ASMENT TEMARA | Ain Attig, Route de Casablanca, Temara | 37,0 | 37,0 | 37,0 | 37,0 | EQUI |
| CIMENTS DU MAROC | 621 boulevard Panoramique CP 20150, Californie - Casablanca | 62,3 | 61,8 | 62,3 | 61,8 | GLOB |
| MARGUERITE VIII | 621 boulevard Panoramique, Casablanca | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| MARGUERITE X | 621 boulevard Panoramique, Casablanca | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| INDUSAHA SA | Immeuble Chiâa, route de Mekka km 18 route de la ville du port - Laayoune | 91,0 | 91,0 | 56,7 | 56,3 | GLOB |
| AXIM MAROC | 621 boulevard Panoramique, Casablanca | 100,0 | 100,0 | 62,3 | 61,8 | GLOB |
| BULGARIE | | | | | | |
| MARVEX BULGARIA | 9160 - Devnya | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| DEVNYA CEMENT AD | Varna District - 9160 Devnya | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| LYULYAKA | 1 Suvorovsko Shose - 9160 Devnya | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| VULKAN AD | Vulkan Quarter - Dimitrograd | 98,3 | 98,3 | 98,3 | 98,3 | GLOB |
| DEVNYA FINANCE | Varna District - 9160 Devnya | 50,0 | 50,0 | 49,9 | 49,9 | EQUI |
| ICS DANUBE CEMENT | 65, Stefan cel Mare Blvd, 65 of, 806 - Chisianu, République de Moldavie | 100,0 | 100,0 | 99,9 | 99,7 | GLOB |
| TURQUIE | | | | | | |
| AFYON CIMENTO SANAYI TAS | Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul | 76,5 | 78,5 | 76,5 | 78,5 | GLOB |
| SET GROUP HOLDING | Papken Plaza, Halk Sokak 40-44, Kat 8 - Sahrayicedid Kadikoy 34734 Istanbul | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SET CIMENTO SANAYI | Yunus, Meseli Ayazma Mevkii - 81430 Kartal -Istanbul | 99,8 | 99,8 | 99,8 | 99,8 | GLOB |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|---------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| MET TEKNİK | Pakpen Plaza, halk Sokak, No. 40-44, Kat 8, Sahrayicedid - Kadikoy / Istanbul | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| KOWEÏT | | | | | | |
| HILAL CEMENT | PO Box 20732, 143068 Safat, Koweït | 51,0 | 51,0 | 25,8 | 25,8 | GLOB |
| KUGEMIX | 1 bd Al-Tayeba, Industrial Area, Koweït | 100,0 | 100,0 | 13,3 | 13,3 | GLOB |
| AL MAHALIYA | Po Box 5146, 13052 Safat, Koweït | 51,0 | 51,0 | 13,2 | 13,2 | GLOB |
| TAMEER BETON | Po Box 236624 - Doha, Qatar | 49,0 | 49,0 | 12,7 | 49,0 | EQUI |
| GULF READY MIX CONCRETE | Al Mirqab Plot 1, building 1, Office 5, floor 6 - Koweït | 100,0 | 100,0 | 13,2 | 13,2 | GLOB |
| LIBYE | | | | | | |
| ITC FOR CEMENT | Libye | 50,0 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | PROP |
| THAÏLANDE | | | | | | |
| JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC | 23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok | 37,0 | 37,0 | 59,0 | 59,0 | GLOB |
| JALAPRATHAN CONCRETE | 23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok | 37,0 | 37,0 | 59,0 | 59,0 | GLOB |
| ASIA CEMENT (ACC) | 23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok | 25,4 | 25,4 | 39,5 | 39,5 | GLOB |
| ASIA CEMENT PRODUCTS | 23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok | 25,4 | 25,4 | 39,5 | 39,5 | GLOB |
| NAGA PROPERTY | 23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok | 37,0 | 37,0 | 59,0 | 59,0 | GLOB |
| ASIA CEMENT ENERGY CONSERVATION | 23/124-128 Soi Soonvijai, Rama 9 Rd - 10320 Huay Kwang - 10320 Bangkok | 25,4 | 25,4 | 39,5 | 39,5 | GLOB |
| INDE | | | | | | |
| ZUARI CEMENT LTD | Krishna Nagar - Yerraguntla 516311, Kadapa district, Andra Pradesh | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SITAPURAM POWER LTD | 431A Road n°22, Jubilee Hills - 500 033 Hyderabad | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CHINE | | | | | | |
| FUPING CEMENT | Zhuangli Town, Fuping county, Weinan City, Shaanxi Province | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| KAZAKHSTAN | | | | | | |
| SHYMKENT CEMENT | Aknazar han Street W/n – 486050 Shymkent | 92,9 | 92,9 | 92,9 | 92,9 | GLOB |
| BETON ATA LLP | 264 Kazybaev Street, Zhetysuskyi region - 050014 Almaty | 75,5 | 75,5 | 70,1 | 70,2 | GLOB |
| NÉGOCE | | | | | | |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|---------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| INTERCOM | 124, via G. Camozzi - 24121 Bergame, Italie | 99,5 | 99,5 | 84,6 | 84,6 | GLOB |
| GACEM | Kanifing Industrial Estate , PO Box 2973, Serrekunda, Gambie | 80,0 | 80,0 | 80,0 | 80,0 | GLOB |
| INTERBULK TRADING | Via Bagutti 5, CH-6904 Lugano, Suisse | 85,0 | 85,0 | 85,0 | 85,0 | GLOB |
| MAFCI | BP n° 5291, Nouakchott, Mauritanie | 51,2 | 51,2 | 51,2 | 51,2 | GLOB |
| EUROTECH CEMENT | Rruga Unazes Shkozet, Durres, Albanie | 85,0 | 85,0 | 83,9 | 84,8 | GLOB |
| SIDER NAVI* | 39 via S. Brigida - 80133 Naples, Italie | 10,0 | 10,0 | 8,5 | 8,5 | EQUI |
| MEDCEM | 39 via S. Brigida - 80133 Naples, Italie | 50,0 | 50,0 | 42,3 | 42,3 | PROP |
| SINGHA CEMENT (PRIVATE) | 44/1 New Nuge road, Colombo 03, Sri Lanka | 80,2 | 80,2 | 80,2 | 80,2 | GLOB |
| MARITIME TRADE & BROKERAGE | Via Paolo Imperiale, Edificio Caffa int. 8 e 9 - Genova (Italie) | 33,0 | 33,0 | 28,3 | 28,3 | EQUI |
| INTERBULK EGYPT | 35 St. Ramsis, United Bank Building 6th floor - Cairo - Égypte | 100,0 | 100,0 | 85,3 | 85,3 | GLOB |
| MAURITANIENNE DES BÂTIMENTS ET ROUTES | BP 40254, Nouakchott, Mauritanie | 100,0 | 51,0 | 51,4 | 26,4 | GLOB |
| SIÈGE & HOLDINGS | | | | | | |
| SAX | Les Technodes - Rue du Château - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| TECHNODES SA | Rue du Château - 78930 Guerville | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SODECIM | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CIMENTS FRANÇAIS EUROPE CFE | Reguliersdwarstraat 90 -NL 1017 BN Amsterdam Po Box 15876 - NL 1001 NJ Amsterdam (Pays-Bas) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| TERCIM | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CIFRINTER | 23 av. de la Porte Neuve - Luxembourg | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CIMENTS FRANÇAIS (SIÈGE) | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | MÈRE |
| COFIPAR | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| INVESTCIM | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| VESPRAPAT HOLDING CO LTD | N°540 Mercury Tower 22 nd fl. Ploenchit Road Lumpiee Subdistrict - Bangkok (Thaïlande) | 49,0 | 49,0 | 49,0 | 49,0 | GLOB |

| | | |
|---|---|-----------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 60 |
| Commentaires sur l'exercice | État de la situation financière consolidée | 62 |
| Comptes consolidés | Compte de résultat consolidé | 63 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | État du résultat global consolidé | 64 |
| Gouvernement d'entreprise | État des variations des capitaux propres consolidés | 65 |
| Informations sur la société et le capital | État des flux de trésorerie consolidés | 66 |
| Assemblée générale | Notes explicatives aux comptes consolidés | 67 |
| Informations complémentaires | | |

| ENTITÉS | ADRESSE | % contrôle au 31 déc. 2010 | % contrôle au 31 déc. 2009 | % intérêts au 31 déc. 2010 | % intérêts au 31 déc. 2009 | Méthode de consolidation au 31 déc. 2010 |
|----------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| VANIYUTH CO LTD | 1191/189 CTI Tower, M Floor, Ratchadapisek Rd, Klongtoey subdistrict, Klongtoey district, 10110 Bangkok Metropolis, Thaïlande | 48,8 | 48,8 | 48,8 | 48,8 | GLOB |
| COCIMAR | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CIMFRA CHINA | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| ESSROC INTERNATIONAL | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| PARCIB (ex MANDCIM) | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| AL MANAR CEMENT | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| MENAF | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SUEZ BOSPHORUS | Sahrayicedid Halk sok. Pakpen Plaza No. 40-44, Kadikoy / Istanbul | 100,0 | 100,0 | 50,7 | 50,6 | GLOB |
| CIFI | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| DIVAS BEHEER | Laan van Kroneaburg 8 - 1183 AS Amstelveeu (Pays-Bas) | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| SOFICEM | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| CODESIB | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |
| XINPRO | Tour Ariane - 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | GLOB |

* Filiales de sociétés consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence.



4

Comptes annuels de Ciments Français SA

| | | |
|-----|--|-----|
| 4.1 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| 4.2 | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| 4.3 | Compte de résultat | 142 |
| 4.4 | Bilan. | 143 |
| 4.5 | Annexe | 145 |
| 4.6 | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| 4.7 | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices. | 162 |
| 4.8 | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010. | 163 |

4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Ciments Français S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans un contexte où les perspectives économiques sont difficiles à appréhender. Ces conditions sont décrites dans la note « Estimations de la direction » de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation, selon la méthode décrite en notes « Méthodes d'évaluation » et « B2 Immobilisations financières » de l'annexe. Ces provisions sont établies à partir des meilleures estimations de la direction, comme indiqué en note « Estimations de la direction » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour déterminer ces provisions pour dépréciation des titres de participation et avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

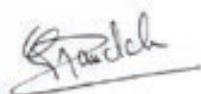
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Pierre-Henri Pagnon

4.2 Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA

Faits significatifs

Les faits significatifs de l'année 2010 sont détaillés dans la section 4.5 « Annexe ».

Résultats

Le résultat net de Ciments Français SA en 2010 s'établit à 145,7 millions d'euros (contre 128,4 millions d'euros en 2009).

Dividende

Le dividende, soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 13 avril 2011, a été fixé à 3 euros, payable le 3 mai 2011.

Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital social est de 145 435 288 euros, divisé en 36 358 822 actions de 4 euros chacune.

Au cours de l'année 2010, le nombre d'actions a varié comme suit :

- Levées d'options de souscription d'actions : 23 050
- Annulation d'actions : néant

Au 31 décembre 2010, le capital social est de 145 527 488 euros, divisé en 36 381 872 actions de 4 euros chacune.

À la clôture de l'exercice, l'actionnaire principal, la société Italcementi S.p.A. détient 81,82 % des actions (82,48 % avec Italmobiliare S.p.A.) et 90,00 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2010, la société est susceptible d'émettre 636 560 actions nouvelles au maximum, résultant de la levée d'options de souscription d'actions.

Rapport spécial sur les actions propres

(Article L.225-209 alinéa 2 du code de commerce)

Au 1^{er} janvier 2010, la société détenait 143 312 actions dont 43 700 actions destinées à alimenter un plan d'options d'achat d'actions, le solde, soit 99 612 actions, étant destiné à être annulé.

Au cours de l'exercice 2010, la société n'a pas acquis de titres dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale du 13 avril 2010.

Au cours de l'exercice, 3 200 options d'achat d'actions ont été levées.

| | |
|---------------------------------------|------------------------|
| Solde au 1 ^{er} janvier 2010 | 143 312 actions |
| Acquisition | 0 action |
| Annulation | 0 action |
| Levées d'options d'achat d'actions | - 3 200 actions |
| Solde au 31 décembre 2010 | 140 112 actions |

| | | |
|---|--|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques | 140 |
| Comptes consolidés | de la société mère, Ciments Français SA | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

À la clôture de l'exercice, 140 112 actions étaient donc inscrites au nom de la société (dont 99 612 actions acquises dans un but d'annulation et 40 500 actions destinées à la couverture du plan d'options d'achat de l'année 2003). Leur valeur nominale globale s'élève à 560 448 euros et leur valeur évaluée au cours d'achat est de 8 392 954,13 euros.

Les actions propres représentent 0,39 % du capital social. Au cours de l'exercice, la société n'a procédé à aucune vente d'actions.

Plans d'option

Depuis 1987, l'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions. La dernière autorisation valable trente-huit mois, portant sur un million d'options, a été donnée le 11 avril 2006. Il a été décidé de ne pas la renouveler.

Au cours de l'exercice 2010, 23 050 options de souscription d'actions ont été levées au titre des plans précédents et 1 800 ont été annulées.

D'autres informations relatives aux plans d'options sont communiquées dans la section 5.2 « Intérêts et rémunération des organes d'administration et de direction » et dans les notes explicatives aux comptes consolidés (note 27).

Mandataires sociaux

Les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux sont données dans la 5^e partie « Gouvernement d'entreprise ».

Informations environnementales

Compte tenu de l'activité de holding de Ciments Français SA, les effets de son activité sur l'environnement sont peu significatifs. Des informations sur les risques liés aux activités des filiales, l'organisation du Groupe et les mesures mises en place pour prévenir ces risques, ainsi que les objectifs assignés aux filiales sont donnés dans la section 1.8 « Informations environnementales ».

Procédures judiciaires et d'arbitrage

La société Ciments Français n'est visée, ni n'a connaissance d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage la concernant qui pourrait avoir des effets significatifs sur sa situation financière ou sa rentabilité.

Informations sociales

Les informations sociales relatives à la société Ciments Français SA sont les suivantes :

La société emploie 115 personnes au 31 décembre 2010 qui bénéficient toutes d'un contrat à durée indéterminée. Au cours de l'exercice, hors mouvement de mobilité, il a été procédé à l'embauche de 2 personnes en contrat à durée indéterminée et 4 personnes ont fait l'objet d'un licenciement.

Au cours de l'exercice, Ciments Français SA a transféré 10 salariés vers Italcementi Finance SA, société qui assure la gestion des financements et de la dette d'Italcementi Group. Ciments Français SA a également transféré 2 salariés vers Italcementi S.p.A. (Établissement permanent en France), qui assure des missions de direction et de coordination des activités d'Italcementi en France.

Le recours à la main d'œuvre intérimaire et aux heures supplémentaires n'est pas significatif.

En matière de temps de travail, la société applique la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans le cadre d'un accord signé en 1999 et 5 salariés bénéficient d'un contrat à temps partiel (3 à 4/5^e et 2 à 90 %).

Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme a été de 2,56 %.

En 2010, la masse salariale brute s'élève à 15 469 millions d'euros.

Les salariés de Ciments Français bénéficient d'un certain nombre d'avantages sociaux tels que l'adhésion à une mutuelle, à un contrat de prévoyance, à des régimes de retraite complémentaire, la participation aux dépenses de restauration et diverses primes octroyées lors d'événements familiaux. Ils disposent également d'un Plan Épargne Entreprise et d'un Plan Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprises alimentés par le versement des sommes issues de l'intéressement ou versement volontaire sur des fonds communs de placement d'entreprise.

Le comité d'entreprise de Ciments Français est composé de quatre titulaires. Au cours de l'année 2010, le comité d'entreprise s'est réuni 12 fois en session ordinaire et 7 fois en session extraordinaire. Le budget total du comité d'entreprise s'est élevé à 123 501 euros.

En matière de formation, 81 personnes ont été inscrites à des stages pour un temps de formation de 1 647 heures.

Le comité d'hygiène et de sécurité se réunit régulièrement pour assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

Des informations sur la politique et les actions du Groupe dans le domaine des ressources humaines sont développées dans en section 1.7.

4.3 Compte de résultat

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Notes | Exercice 2010 | Exercice 2009 |
|-------------------------------------|-------|------------------|-----------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | A1 | 15 053 | 12 723 |
| Charges et consommations | A2 | (83 970) | (80 819) |
| VALEUR AJOUTÉE | | (68 917) | (68 096) |
| Impôts et taxes | A3 | (6 071) | (4 263) |
| Charges de personnel | A4 | (25 159) | (26 007) |
| EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION | | (100 147) | (98 366) |
| Autres produits | A5 | 68 463 | 72 706 |
| Autres charges | | (427) | (431) |
| Amortissements | | (1 476) | (1 363) |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | | (33 587) | (27 454) |
| Dividendes | | 185 557 | 140 180 |
| Charges financières nettes | | (64 228) | (11 135) |
| (Dotation) ou reprise de provisions | | 13 491 | (2 362) |
| RÉSULTAT FINANCIER | A6 | 134 820 | 126 683 |
| RÉSULTAT COURANT | | 101 233 | 99 229 |
| Produits exceptionnels | | 17 111 | 158 184 |
| Charges exceptionnelles | | (15 386) | (185 835) |
| Amortissements | | (1) | (1) |
| Provisions | | 5 | 22 329 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | A7 | 1 729 | (5 323) |
| RÉSULTAT D'ENTREPRISE | | 102 962 | 93 906 |
| Impôt sur les bénéfices | A10 | 42 781 | 34 492 |
| RÉSULTAT NET | | 145 743 | 128 398 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

4.4 Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)

| | Notes | Montant brut | 31 décembre 2010 Amortiss. & prov. (à déduire) | Montant net | 31 décembre 2009 |
|---|-------|------------------|--|------------------|------------------|
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | B1 | 13 107 | 11 548 | 1 559 | 2 185 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | B1 | | | | |
| Constructions | | 44 | 44 | 0 | 3 |
| Autres immobilisations | | 6 178 | 4 369 | 1 809 | 1 570 |
| | | 6 222 | 4 413 | 1 809 | 1 573 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ⁽¹⁾ | B2 | | | | |
| Participations | | 4 124 981 | 83 689 | 4 041 292 | 3 992 867 |
| Créances rattachées à des participations | | 640 859 | - | 640 859 | 620 152 |
| Autres titres immobilisés | | 13 719 | 3 306 | 10 413 | 10 488 |
| Prêts | | 1 163 | - | 1 163 | 960 |
| Autres | | 198 | - | 198 | 214 |
| | | 4 780 920 | 86 995 | 4 693 925 | 4 624 681 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | 4 800 249 | 102 956 | 4 697 293 | 4 628 439 |
| AUTRES CRÉANCES | | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | B3 | 25 606 | - | 25 606 | 34 331 |
| Autres créances d'exploitation | | 1 887 | - | 1 887 | 3 930 |
| Charges constatées d'avance | B4 | 16 103 | - | 16 103 | 10 856 |
| Créances diverses ⁽²⁾ | B4 | 21 801 | 2 578 | 19 223 | 15 149 |
| Ecart de conversion Actif ⁽²⁾ | | 47 826 | - | 47 826 | 58 925 |
| Valeurs mobilières de placement | | 40 415 | - | 40 415 | 10 863 |
| Disponibilités | | 1 060 | - | 1 060 | 50 971 |
| | | 154 698 | 2 578 | 152 120 | 185 025 |
| TOTAL ACTIF | | 4 954 947 | 105 534 | 4 849 413 | 4 813 464 |
| (1) dont à moins d'un an | | | | 484 | 104 |
| (2) dont à plus d'un an | | | | 0 | 0 |

PASSIF*(en milliers d'euros)*

| | Notes | 31 décembre 2010 | 31 décembre 2009 |
|---|-------|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | | 145 528 | 145 435 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | | 946 197 | 944 967 |
| Réserve spéciale de réévaluation | B6 | 4 802 | 4 802 |
| Réserve légale | | 15 394 | 15 394 |
| Autres réserves | | 76 011 | 76 011 |
| Report à nouveau | | 1 128 928 | 1 109 184 |
| Résultat de l'exercice | | 145 743 | 128 398 |
| CAPITAUX PROPRES | B5 | 2 462 603 | 2 424 191 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ⁽¹⁾ | B7 | 63 356 | 36 732 |
| DETTES FINANCIÈRES ⁽¹⁾ | B8 | | |
| Emprunts obligataires | | 527 357 | 897 096 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾ | | 158 345 | 158 113 |
| Emprunts et dettes financières divers | | 1 571 524 | 1 218 655 |
| | | 2 257 226 | 2 273 864 |
| AUTRES DETTES ⁽¹⁾ | | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | 20 929 | 19 307 |
| Dettes fiscales et sociales | | 11 338 | 12 328 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | 24 | 82 |
| Produits constatés d'avance | | 621 | 728 |
| Autres dettes | | 30 | 24 |
| Ecart de conversion Passif | | 33 286 | 46 208 |
| | | 66 228 | 78 677 |
| TOTAL PASSIF | | 4 849 413 | 4 813 464 |
| (1) dont à plus d'un an dont à moins d'un an | | 1 465 405 921 406 | 1 596 743 795 529 |
| (2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque | | 345 | 27 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

4.5 Annexe

(Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire)

Faits significatifs de l'exercice 2010

- Dans le cadre de la revue de sa politique financière, Ciments Français a souhaité pouvoir bénéficier des financements organisés au niveau d'Italcementi Group, par la filiale spécialisée d'Italcementi S.p.A., Italcementi Finance SA, afin d'avoir accès à une capacité d'emprunt plus large et de profiter des synergies générées par une politique financière centralisée.

Dans ce contexte, début mars 2010, Ciments Français a signé un avenant pour préciser que les contrats afférents aux titres de créances émis dans le cadre des placements privés 2002 et 2006 auprès d'investisseurs institutionnels américains permettent à la société, dans le cadre de son activité courante, d'emprunter auprès d'Italcementi (ou de ses filiales) à des conditions normales de marché, tout en procédant au rachat anticipé de partie de ces placements.

Le coût du remboursement anticipé des placements privés américains s'établit à 16,3 millions d'euros. Le refinancement de l'opération par Italcementi Finance SA a été consenti à des conditions qui compensent, en valeur actualisée, les frais engagés par Ciments Français en 2010.

Ciments Français SA se refinance désormais auprès d'Italcementi Finance SA, par le biais de prêts interentreprises à long terme, consentis à des conditions normales de marché. Cette politique vise à obtenir un financement concurrentiel et à assurer un équilibre entre la maturité moyenne des financements et la flexibilité et la diversification des sources.

Ainsi :

- Au cours du 1^{er} semestre, Ciments Français SA a financé l'offre de rachat des placements américains ainsi que le remboursement d'une partie de ses financements à court terme par le biais d'un prêt interentreprises à long terme de 100 millions d'euros à 5 ans à taux variable auprès d'Italcementi S.p.A. et d'un prêt interentreprises à long terme de 540 millions d'euros à 10 ans à taux variable auprès d'Italcementi Finance SA.
 - Au cours du 3^e trimestre 2010, Ciments Français a contracté auprès d'Italcementi Finance SA une ligne de crédit à court terme pour un montant de 350 millions d'euros à échéance du 30 juin 2011. En date du 22 septembre 2010, Ciments Français a refinancé auprès d'Italcementi Finance SA une ligne de crédit syndiqué de 700 millions d'euros par une ligne de crédit revolving à 5 ans de 700 millions d'euros, permettant d'augmenter la durée de vie moyenne des lignes de crédit disponibles, assurant à Ciments Français la couverture de son profil de dette arrivant à maturité dans les 4 ans à venir.
- Le 23 décembre 2010, la fusion-absorption de Société Internationale Italcementi France (SIIF) par Ciments Français a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires. Cette fusion est destinée à simplifier la structure juridique d'Italcementi Group / Ciments Français afin d'en optimiser l'organisation et le fonctionnement. Elle n'est pas liée au projet de fusion entre Italcementi et Ciments Français envisagé en 2009. Cette simplification permettra notamment de supprimer les coûts liés à l'interposition d'une société entre Italcementi S.p.A. et Ciments Français. Cette fusion a été effectuée à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

Principes généraux

Les comptes annuels (bilan et compte de résultat) arrêtés au 31 décembre 2010 et 2009 ont été établis suivant les principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes d'application conformément au règlement CRC 99-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- image fidèle ;
- comparabilité ;
- continuité d'activité ;
- régularité ;
- sincérité ;
- permanence des méthodes ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, hors frais financiers intercalaires.

• Amortissements

- Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :
 - agencements installations linéaires sur : 10 ans,
 - installations techniques, matériel et outillage : dégressif sur 8 ans dans la plupart des cas,
 - véhicules : linéaire sur 4 ans,
 - mobilier de bureau : linéaire sur 8 ans,
 - machines, matériel de bureau et gros matériel informatique : dégressif sur 5 ans,
 - logiciels : linéaire sur 3 ou 5 ans.
- Les amortissements linéaires sont portés en diminution de l'actif immobilisé et le complément correspondant à l'amortissement dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires, au passif du bilan.
- Les amortissements linéaires figurent en charge d'exploitation et les écarts dérogatoires sont présentés en résultat exceptionnel.

• Provisions

Lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée par voie de provision.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées aux coûts historiques d'acquisition, ou à leur valeur d'apport, la réévaluation légale ayant été pratiquée sur les titres en portefeuille au 31 décembre 1976.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

• Provisions

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en général par référence à la quote-part de capitaux propres détenue, éventuellement réappréciée en tenant compte notamment des éléments incorporels, sur la base de la valeur de l'entreprise, effectuée selon la méthode de calcul des flux de trésorerie actualisés (*discounted cash flows*), ou dans le cas de titres cotés en bourse, le cours du dernier jour de l'exercice, s'il représente la valeur de l'entreprise.

Créances et dettes en devises

Les créances et dettes en devises hors de la zone EURO sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Sauf situation particulière (notamment en cas de couverture), les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

En matière d'engagements de retraite et avantages similaires, les principaux régimes à prestations définies sont les indemnités de fin de carrière, et des couvertures de frais médicaux. Les engagements liés à la retraite sont externalisés auprès de compagnies d'assurances. L'engagement constaté au bilan prend en compte la juste valeur des actifs du régime. À compter du 1^{er} janvier 2004, les engagements de retraite et avantages similaires sont évalués et comptabilisés conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC. L'évolution des engagements de retraite et obligations similaires a donné lieu, pour 2010, à une augmentation de 298 milliers d'euros au titre des indemnités de fin de carrière et à une diminution de 850 milliers d'euros au titre des autres engagements, suite à plusieurs départs au cours de l'année, contre respectivement -353 milliers d'euros et -1 041 milliers d'euros pour 2009. Les impacts de la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 ont été pris en compte en écarts actuariels.

Les droits au titre des indemnités de fin de carrière sont définis par la convention collective de l'industrie de la fabrication des ciments.

Par ailleurs, un régime de médailles du travail versées pendant l'activité est également en place. Ciments Français a appliqué le règlement 2004-03 du CRC relatif à ces médailles. Ce régime a fait l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues pour les évaluations d'un exercice à l'autre ainsi que tout écart constaté sur l'obligation ou sur la valeur des fonds par rapport aux hypothèses retenues en début d'exercice. Ces écarts actuariels constituent des écarts, à amortir, enregistrés à l'actif ou au passif du bilan consolidé. Ils sont amortis par plan selon la méthode dite «du corridor» (écarts excédant 10 % de la valeur du marché du fonds ou de la dette actuarielle), sur la durée d'activité moyenne du personnel bénéficiant du régime.

Les variations des engagements suite à une modification de régime sont enregistrées immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis ou étalés sur la période d'acquisition des droits.

Le taux d'actualisation retenu est de 4,75 % pour les indemnités de fin de carrière, 4,25 % pour les médailles du travail et 5,00 % pour les frais de santé. Le taux d'inflation est de 2,00 % et le taux d'augmentation des salaires de 3,00 % pour les cadres et 2,50 % pour les non cadres. Pour les indemnités de fin de carrière, le taux de rendement attendu des actifs est de 3,30 %. L'engagement a été évalué à partir de la table de mortalité TH-TF 04-06.

Impôt sur les sociétés

Il est rappelé que l'application du régime des groupes intégrés est automatiquement prolongée de 5 ans en 5 ans.

Ciments Français SA est la société tête du groupe d'intégration fiscale dont le périmètre au 31 décembre 2010 est le suivant :

| | | | |
|--------------------|---------------------------|---------------|----------------|
| Al Manar | Cocimar | Larricq | Technodes SA |
| Axim | Cofipar | Menaf | Tercim |
| Bonafini | Decoux | Parcib | Tragor |
| C.I.F.I | Essroc international | R.C.B. | Tratel |
| Chatelet | Granulats Ouest | Sax | Unibéton |
| Cimfra (China) Ltd | GSM | SCI de Balloy | Unibéton Var |
| Cimalit | Immobilière des Technodes | SCI Lepeltier | Codesib |
| Ciments Calcia | Investcim | Socli | Xinpro limited |
| Ciments Français | Johar | Sodecim | |

Les règles de répartition de la charge d'impôt du Groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement ; les principes retenus sont les suivants :

- neutralité du régime pour les filiales intégrées ;
- chez Ciments Français :
 - prise en charge ou en produit de l'incidence des retraitements liés au régime,
 - comptabilisation dans les produits de l'exercice de l'économie d'impôt réalisée apportée par les sociétés déficitaires,
 - constitution d'une provision pour charges relative à ces économies d'impôt, afin de couvrir les versements ultérieurs à effectuer au titre des filiales, lorsqu'elles redeviendront bénéficiaires.

Instruments financiers

La société utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux de change et d'intérêt résultant de son activité internationale et de la nature des emprunts contractés. Les positions sont prises sur des marchés organisés ou de gré à gré, dans le cadre d'une politique de couverture partielle des transactions considérées, à l'exclusion de toute position spéculative. Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats réalisés sur les éléments couverts.

• Achats et ventes à terme de devises

Les créances et dettes en devises faisant l'objet de contrats de vente ou d'achat à terme sont valorisées sur la base des taux de couverture, les écarts éventuels par rapport à la valeur historique étant enregistrés en résultat.

• Swaps de devises

Les résultats dégagés sur les swaps de devises constituant des opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats des éléments couverts.

• Instruments de couverture du risque de taux d'intérêt

La société utilise notamment des swaps de taux d'intérêt, des « FRA » et des « collars » pour se couvrir de la variation des taux. Le différentiel de taux d'intérêt reçu ou payé est enregistré en charges financières.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

Frais d'émission d'emprunts

Depuis 1997, les frais d'émission d'emprunts préalablement comptabilisés en frais payés d'avance à l'actif du bilan, sont enregistrés linéairement en charges externes, en liaison avec la durée des emprunts correspondants.

Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre normal des activités de Ciments Français, des litiges peuvent naître avec des tiers et des procédures peuvent être engagées. Des provisions sont déterminées en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier, lorsqu'une estimation du coût est possible.

Des enquêtes d'autorités de la concurrence sont en cours, à des stades divers, en Belgique et en Inde. Elles sont néanmoins à un stade trop peu avancé pour en tirer des conséquences.

Il en est de même de l'enquête de la Commission européenne initiée en novembre 2008 afin de vérifier si des infractions à la loi communautaire n'avaient pas été commises par certains producteurs européens. Les sociétés Ciments Français, Ciments Calcia, FyM et Cie des Ciments Belges font partie des sociétés sous examen.

À la suite de la non-réalisation de l'accord entre Sibirskiy Cement (Sibcem) et Ciments Français relatif à la cession des actifs turcs détenus par Ciments Français, Sibconcord, principal actionnaire de Sibcem, a engagé une procédure en Russie, contestant l'action de Sibcem dans cette négociation et les paiements effectués (50 millions d'euros) par cette dernière à Ciments Français. Ciments Français a pour sa part soumis ce litige à l'arbitrage international conformément aux clauses contractuelles. Le 13 août 2010, le tribunal de première instance russe s'est prononcé en faveur de la requête de Sibconcord ; Ciments Français a interjeté appel (suspensif de la décision de première instance). Le 7 décembre 2010, le tribunal arbitral s'est prononcé favorablement sur les demandes de Ciments Français, qui a entamé des procédures de reconnaissance de la sentence dans différents pays, procédures auxquelles Sibcem tente actuellement de s'opposer ; ainsi, début janvier 2011 Sibcem a déposé auprès d'un tribunal en Turquie une demande d'annulation de la décision du tribunal arbitral dans ce pays.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes d'Italcementi S.p.A. - Via Camozzi 124 - 24121 Bergame (Italie).

Estimations de la direction

L'établissement des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis en France, nécessite la prise en compte, par la direction de la Société, d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs et sur les charges et produits du compte de résultat, tels que les amortissements et les provisions, ainsi que sur les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe. Ces estimations sont déterminées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations alors disponibles. Elles tiennent également compte du contexte actuel qui rend les perspectives économiques difficiles à appréhender. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

Commentaires sur les comptes

A. Compte de résultat

Les montants indiqués sont en milliers d'euros sauf indication contraire.

| | 2010 | 2009 |
|--|-----------------|-----------------|
| A1 Chiffre d'affaires | | |
| Prestations de services | 15 054 | 12 723 |
| dont à l'exportation | 8 224 | 6 811 |
| A2 Charges et consommations | | |
| Loyers, charges et entretien | (6 195) | (4 966) |
| Honoraires | (5 910) | (8 916) |
| Achats d'autres approvisionnements | (124) | (151) |
| Subventions | (17 287) | (16 818) |
| Prestations externes | (54 454) | (49 968) |
| TOTAL | (83 970) | (80 819) |
| A3 Impôts et taxes | | |
| CET et taxe professionnelle | (83) | (190) |
| Impôts et taxes exigibles à l'étranger | (5 000) | (2 956) |
| Autres | (988) | (1 117) |
| TOTAL | (6 071) | (4 263) |
| A4 Charges de personnel | | |
| Salaires, appointements, indemnités | (17 658) | (18 310) |
| Charges sociales sur rémunérations | (7 250) | (7 874) |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 378 | 1 394 |
| Autres frais de personnel | (629) | (1 217) |
| TOTAL | (25 159) | (26 007) |
| A5 Autres produits | | |
| Transfert de technologie et assistance aux filiales* | 68 393 | 72 645 |
| Autres | 70 | 61 |
| TOTAL | 68 463 | 72 706 |
| A6 Résultat financier | | |
| Dividendes | 185 557 | 140 180 |
| Autres produits financiers | 13 284 | 14 537 |
| Charges financières sur dettes bancaires et comptes courants | (78 946) | (68 281) |
| Différences de change nettes | 1 434 | 42 609 |
| Provisions sur immobilisations financières | 13 491 | (2 362) |
| TOTAL | 134 820 | 126 683 |

* Ciments Français assure à ses filiales une assistance en matière technique et administrative rémunérée en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

| <i>Les montants indiqués sont en milliers d'euros sauf indication contraire.</i> | 2010 | 2009 |
|--|----------------|----------------|
| A7 Résultat exceptionnel | | |
| Plus et moins-values sur cessions actif | (13) | (4 250) |
| Subvention et abandon de créances filiales | 0 | (8 045) |
| Dégrèvements fiscaux | 1 337 | 7 940 |
| Provisions ou charges pour coûts sociaux (dotation) reprise | (60) | (973) |
| Provision pour recapitalisation filiales | 0 | - |
| Autres | 465 | 5 |
| TOTAL | 1 729 | (5 323) |
| A8 Produits et charges concernant le Groupe | | |
| Chiffres d'affaires | 14 940 | 12 584 |
| Autres produits | 68 395 | 72 653 |
| Dividendes | 185 472 | 140 086 |
| Produits financiers | 12 859 | 13 956 |
| Provisions sur titres et créances rattachées | 5 096 | (10 681) |
| Autres charges externes | (43 971) | (43 472) |
| Charges financières | 19 463 | (6 330) |
| Produits (charges) exceptionnels | (266) | (8 045) |
| TOTAL | 261 988 | 170 751 |
| A9 Rémunérations versées aux mandataires sociaux | | |
| Jetons de présence | 427 | 432 |
| Rémunérations | 1 987 | 1 758 |
| TOTAL | 2 414 | 2 190 |
| A10 Résultat fiscal 2010 - Ventilation de l'impôt du régime intégré | | |
| Désignation : Charge (profit) d'impôt | | |
| Effet du régime intégré | | |
| Impôts reçus des filiales intégrées | | |
| - Taux normal et taux réduit (y compris contributions exceptionnelles) | 71 713 | 71 723 |
| Charge d'impôt de l'exercice de l'ensemble | | |
| - Taux normal | (34 497) | (37 781) |
| - Taux réduit | (826) | (803) |
| - Contributions additionnelles | (1 140) | (1 248) |
| Provision pour charges d'impôt futur liées au régime intégré* | 3 256 | (219) |
| - Régularisation | (70) | (192) |
| - Crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt étranger et autre | 4 345 | 3 012 |
| TOTAL | 42 781 | 34 492 |

* Voir note sur les méthodes d'évaluation de l'impôt sur les sociétés.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat taxable de Ciments Français SA présente un déficit sur les 2 exercices présentés. Pour chacune des 2 années, l'impôt au taux réduit correspond à la taxation du produit de redevances.

A11 Variations des réintégrations et déductions fiscales

| Nature | 31 décembre 2009 | | Variations | | 31 décembre 2010 | |
|---|------------------|---------------|-----------------|---------------|------------------|----------------|
| | Actif | Passif | Actif | Passif | Actif | Passif |
| Charges non déductibles temporairement | | | | | | |
| À déduire l'année suivante | | | | | | |
| Bonus | - | 1 125 | - | 2 275 | - | 3 400 |
| Contribution sociale de solidarité (Organic) | - | 149 | - | (39) | - | 110 |
| Subvention construction | - | 69 | - | (6) | - | 63 |
| Long-term incentive (bonus à 3 ans) | - | 2 221 | - | 25 | - | 2 246 |
| À déduire ultérieurement | | | | | | |
| Provision garantie de passif | - | 1 388 | - | - | - | 1 388 |
| Indemnités départ en retraite | - | 1 523 | - | 298 | - | 1 821 |
| Mutuelle | - | 1 743 | - | (25) | - | 1 718 |
| Retraite complémentaire | - | 617 | - | (617) | - | - |
| Charges déduites produits imposés non encore comptabilisés | | | | | | |
| Écart de conversion actif | 58 924 | - | (11 099) | - | - | 47 825 |
| Écart de conversion passif | - | 46 208 | - | (12 922) | 33 286 | - |
| Provision pour risque de change | - | 13 482 | - | 30 241 | - | 43 723 |
| Produit d'intégration fiscale filiales | - | 17 840 | - | (3 256) | - | 14 584 |
| TOTAL | 58 924 | 86 365 | (11 099) | 15 974 | 47 825 | 102 339 |

B. Bilan

| B1 Immobilisations incorporelles et corporelles | 2010 | 2009 |
|---|--------------|--------------|
| Au 31 décembre | 3 368 | 3 758 |
| Au 1 ^{er} janvier | 3 758 | 4 016 |
| Variation nette | (390) | (258) |
| Variation du montant brut (A) | | |
| Investissements | 1 153 | 1 105 |
| Immobilisations cédées ou mises hors service | (355) | (8) |
| TOTAL | 798 | 1 097 |
| Variation des amortissements (B) | | |
| Annuité d'amortissement | 1 476 | 1 363 |
| Amortissements des immobilisations cédées ou mises hors service | (288) | (8) |
| TOTAL | 1 188 | 1 355 |
| Variation du montant net (A) - (B) | (390) | (258) |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

| B2 Immobilisations financières | 2010 | 2009 |
|--|---------------|----------------|
| Au 31 décembre | 4 693 925 | 4 624 681 |
| Au 1 ^{er} janvier | 4 624 681 | 4 496 380 |
| Variation nette | 69 244 | 128 301 |
| Analyse des différentes variations | | |
| Investissements (désinvestissements) ⁽¹⁾ | 5 011 | (5 491) |
| (Dotation) reprise des provisions pour dépréciation des titres de participation ⁽²⁾ | 43 415 | 1 427 |
| Augmentation (diminution) nette des créances rattachées à des participations ⁽³⁾ | 20 707 | 160 336 |
| Augmentation (diminution) des prêts | 202 | (263) |
| Autres variations | 59 | 69 |
| Actions propres ⁽⁴⁾ | (150) | (27 777) |
| TOTAL | 69 244 | 128 301 |

(1) **2010** : la variation nette de +5 011 milliers d'euros provient des mouvements suivants :

| | |
|---------|---------|
| - Menaf | +15 000 |
| - CFP | -15 000 |

Suite à la transmission universelle de patrimoine de CFP avec Ciments Français, constat à l'actif de la reprise des titres Ménaf pour une valeur brute de 15 000 milliers d'euros, soit 1 500 000 actions de 10 euros chacune. Cette fusion a été effectuée à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

| | |
|-----------|--------|
| - Halyps | +11 |
| - Codesib | +5 000 |

Le 23 décembre 2010, Ciments Français a absorbé la Société Internationale Italcementi France (SIIF), l'apport à la valeur nette comptable des titres Ciments Français détenus, soit 29 768 125 titres CF de 4 euros chacun, pour 1 776 316 milliers d'euros a donné lieu à leur annulation puis à l'émission du même nombre d'actions au profit d'Italcementi S.p.A. Cette fusion a été effectuée à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

2009 : La variation nette de -5 491 millions d'euros provient des mouvements suivants :

| | |
|--|----------|
| Achats, souscriptions et cessions de titres : | |
| - Cimar | -150 430 |
| - Cocimar | +150 430 |
| - Halyps | +130 |
| - Asia Cement | +1 181 |
| - Al Manar | +1 800 |
| - Cimfra | +560 |
| - Set Béton (Cession des titres Set Béton à Set Group en vue de la fusion de ces deux sociétés en 2010) | -7 693 |
| - Shymkent (Cession des titres Shymkent dans le cadre de l'investissement au Kirghizstan effectué par Codesib) | -1 538 |
| - Autres | +69 |

(2) **2010** : La variation nette de +43 415 milliers d'euros est principalement due à une forte reprise liée au cours de bourse de Goltas pour 38 559 milliers d'euros, ainsi qu'à l'amélioration des quotes-parts de capitaux propres de Cimfra (+6 943 milliers d'euros) et Jalapathan (+3 080 milliers d'euros), et des dotations sur les titres Set Group Holding (+5 056 milliers d'euros).

2009 : La variation nette de -1 427 milliers d'euros est principalement due à de nouvelles provisions constatées sur les titres de Jalapathan (-12 960 milliers d'euros) et Set Group Holding (-12 923 milliers d'euros), et des reprises de provisions sur Goltas selon le cours de bourse au 31 décembre 2009 (+17 884 milliers d'euros) et Set Béton (+7 693 milliers d'euros)

(3) **2010** : La variation nette de 20 707 milliers d'euros est principalement due à l'actualisation du prêt à Essroc Corp et à une nouvelle avance de 6 000 milliers de dollars US, à une nouvelle avance à Jalapathan Cement pour 8 812 milliers d'euros, à Al Manar pour 1 500 milliers d'euros, ainsi qu'aux remboursements effectués par GSM pour 20 000 milliers d'euros, Shymkent pour 3 000 milliers d'euros, Procimar pour 6 070 milliers d'euros, et à la capitalisation du prêt à Codesib pour 5 000 milliers d'euros.

2009 : La variation nette de 160 336 milliers d'euros est due principalement à une nouvelle avance à Essroc Corp pour 174 050 milliers d'euros ainsi qu'à l'actualisation des prêts en devises pour -25 028 milliers d'euros, de nouveaux prêts à Shymkent Cement pour 7 000 milliers d'euros et à Codesib pour 5 000 milliers d'euros.

(4) **2010** : Durant l'année, aucun nouvel achat d'action n'a été effectué et aucune action n'a été annulée. Seules 3 200 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'option d'achat d'actions. À la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 140 112 actions pour un montant de 8 393 milliers d'euros.

2009 : Dans le cadre du programme d'achat d'actions 99 612 actions ont été acquises avec pour objectif l'annulation des actions pour 6 493 milliers d'euros soit un coût moyen brut de 65,18 euros par action hors frais. Au cours de l'année, 430 505 actions ont été annulées selon décision du conseil d'administration du 4 mars 2009 et 2 000 actions ont été attribuées dans le cadre des levées d'options d'achat d'actions. À la clôture de l'exercice, Ciments Français détenait 143 312 actions pour un montant hors frais de 8 543 milliers d'euros.

B3 Créances clients et comptes rattachés

Fin 2010, les créances clients et comptes rattachés comprennent pour l'essentiel, les facturations aux filiales du Groupe effectuées au titre des contrats de transfert de technologie et d'assistance, ainsi que les facturations au titre des garanties données par Ciments Français aux filiales.

| B4 Créances diverses et comptes rattachés | 2010 | 2009 |
|--|---------------|---------------|
| Comptes courants débiteurs des filiales | 12 001 | 13 872 |
| Impôt sur les sociétés | 6 889 | 713 |
| Autres débiteurs | 333 | 564 |
| Charges payées d'avance * | 16 103 | 10 856 |
| TOTAL | 35 326 | 26 005 |

* Comprend les frais d'émission d'emprunt obligataire et d'emprunts auprès d'établissements de crédit qui ont fait l'objet d'un étalement sur la durée des emprunts pour 10 429 milliers d'euros.

| B5 Capitaux propres | 2010 | 2009 |
|----------------------------|---------------|-----------------|
| Au 31 décembre | 2 462 603 | 2 424 191 |
| Au 1 ^{er} janvier | 2 424 191 | 2 437 015 |
| Variation nette | 38 412 | (12 824) |

L'augmentation nette des capitaux propres provient des mouvements suivants :

| Analyse des différentes variations | 2010 | 2009 |
|---|---------------|-----------------|
| Résultat net | 145 743 | 128 398 |
| Distribution de l'exercice | (108 654) | (108 852) |
| Variation capital et prime d'émission ⁽¹⁾ | 1 189 | 1 806 |
| Annulation actions propres ⁽²⁾ | 0 | (34 176) |
| Prime de fusion Société Internationale Italcementi France | 134 | - |
| TOTAL | 38 412 | (12 824) |

(1) Augmentation de capital :

- **2010** : pour 23 050 actions de valeur nominale de 4 euros, soit 92 milliers d'euros et une prime d'émission de 1 096 milliers d'euros.
- **2009** : pour 29 145 actions de valeur nominale de 4 euros, soit 116 milliers d'euros et une prime d'émission de 1 690 milliers d'euros.

(2) Annulation d'actions propres :

- **2010** : aucune annulation d'actions propres n'a été effectuée au cours de l'exercice.
- **2009** : 430 505 actions.

Actions propres

| | |
|---------------------------------------|------------------------|
| Solde au 1 ^{er} janvier 2010 | 143 312 actions |
| Acquisition | 0 action |
| Annulation | 0 action |
| Levées d'options d'achat d'actions | - 3 200 actions |
| Solde au 31 décembre 2010 | 140 112 actions |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

Options de souscription d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2010

À plusieurs reprises et pour la dernière fois le 11 avril 2006, l'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription et d'achat d'actions à certains membres du personnel de la société et de ses filiales.

| Date assemblée générale / conseil d'administration | Nombre d'options autorisées | Nombre d'options attribuées à l'origine | Délai d'exercice | Options exercées | Options annulées ⁽¹⁾ | Options non exercées | Prix unitaire en euros |
|--|-----------------------------|---|-------------------------|------------------|---------------------------------|----------------------|------------------------|
| OPTIONS DE SOUSCRIPTION | | | | | | | |
| Autorisation du 12.04.2001/ | 1 000 000 | | | | | | |
| 14.02.2002 ⁽²⁾ | (47 900) | 152 100 | 14.02.2005 - 14.02.2012 | 120 690 | 11 850 | 19 560 | 45,90 |
| 01.03.2005 | | 169 400 | 14.04.2008 - 14.04.2015 | 1 000 | 9 700 | 158 700 | 70,88 |
| 01.03.2006 | | 155 000 | 23.03.2009 - 22.03.2016 | - | 3 900 | 151 100 | 117,29 |
| | | 476 500 | | 121 690 | 25 450 | 329 360 | |
| Autorisation du 11.04.2006/ | | | | | | | |
| 05.03.2007 | 1 000 000 | 166 400 | 23.03.2010 - 22.03.2017 | - | 7 700 | 158 700 | 140,28 |
| 14.04.2008 | | 152 900 | 14.04.2011 - 13.04.2018 | - | 4 400 | 148 500 | 108,55 |
| | | 319 300 | | - | 12 100 | 307 200 | |
| SOUS-TOTAL | | 795 800 | | 121 690 | 37 550 | 636 560 | |
| OPTIONS D'ACHAT | | | | | | | |
| Autorisation du 12.04.2001/ | | | | | | | |
| 12.02.2003 | | 171 400 | 12.02.2006 - 12.02.2013 | 118 800 | 12 100 | 40 500 | 45,59 |
| SOUS-TOTAL | | 171 400 | | 118 800 | 12 100 | 40 500 | |
| TOTAL | 1 952 100 | 967 200 | | 240 490 | 49 650 | 677 060 | |

(1) Les options sont annulées soit en raison de démission ou de licenciement, soit pour dépassement de la date limite d'exercice.

(2) Le conseil d'administration du 12 avril 2002 a annulé 47 900 options non attribuées.

B6 Réserve de réévaluation

Titres de participation (réévaluation 1976) : 4 802 milliers d'euros (montant inchangé par rapport à 2009).

B7 Provisions pour risques et charges

| | Montants au 1 ^{er} janvier 2010 | Dotations | Reprise provisions montant utilisé | Reprise provisions montant non utilisé | Montants au 31 décembre 2010 |
|---|--|---------------|------------------------------------|--|------------------------------|
| Perte de change | 13 482 | 43 723 | - | 13 482 | 43 723* |
| Charges d'impôt liées au régime intégré | 17 840 | - | 3 256 | - | 14 584 |
| Retraites et avantages similaires | 3 964 | - | 356 | - | 3 608 |
| Autres provisions | 1 446 | - | 5 | - | 1 441 |
| TOTAL | 36 732 | 43 723 | 3 617 | 13 482 | 63 356 |

* Dont Essroc en USD (soit 33 204 milliers d'euros) et Interbulk en CHF (soit 8 866 milliers d'euros).

Impact des charges nettes liées aux provisions pour risques et charges

| | Dotations | Reprise montant utilisé | Reprise montant non utilisé | Total net |
|-----------------------|---------------|-------------------------|-----------------------------|---------------|
| Charges de personnel | - | 356 | - | (356) |
| Résultat financier | 43 723 | - | 13 482 | 30 241 |
| Résultat exceptionnel | - | 5 | - | (5) |
| Impôt | - | 3 256 | - | (3 256) |
| TOTAL | 43 723 | 3 617 | 13 482 | 26 624 |

Avantages postérieurs à l'emploi

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants :

| | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
|--|---------------------|---------------------|
| Engagements de retraite et avantages similaires | | |
| Valeur actualisée de l'obligation financée | 7 756 | 9 304 |
| Juste valeur des actifs du régime | 4 474 | 7 049 |
| Valeur actualisée de l'obligation non financée | 3 281 | 2 254 |
| Profits (pertes) actuariels non comptabilisés | 130 | 1 710 |
| Passif net à la clôture | 3 411 | 3 964 |
| Actifs | 197 | 0 |
| Passifs | 3 411 | 3 964 |
| Obligation nette au bilan | 3 608 | 3 964 |

Les variations du passif net comptabilisé au bilan s'analysent comme suit :

| | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
|--|---------------------|---------------------|
| Engagements de retraite et avantages similaires | | |
| Passif net à l'ouverture | 3 964 | 5 358 |
| Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat | 553 | 1 394 |
| Passif net à la clôture | 3 411 | 3 964 |

Le détail de la variation du passif net se présente comme suit :

| | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
|--|---------------------|---------------------|
| Engagements de retraite et avantages similaires | | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | (207) | (273) |
| Intérêts sur l'obligation | (251) | (379) |
| Rendement attendu des actifs du régime | 109 | 141 |
| Pertes (profits) sur réductions et liquidations | 879 | 1 905 |
| Cotisation versée, paiement et transfert | 23 | - |
| Total porté dans les frais du personnel | 553 | 1 394 |
| Total porté en produits exceptionnels | - | - |
| Total variation du passif net | 553 | 1 394 |
| Rendement réel sur actifs du régime | 483 | 562 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

B8 Dettes financières

| | Montants au 1 ^{er} janvier 2010 | Mouvements de l'exercice | Montants au 31 décembre 2010 |
|-------------------------------|---|-----------------------------|---------------------------------|
| Emprunts obligataires | 897 096 | (369 739) | 527 357 |
| Emprunts et crédits bancaires | 258 113 | (99 768) | 158 345 |
| Billets de trésorerie | 487 000 | (310 000) | 177 000 |
| Dettes sociétés du Groupe | 617 088 | 764 094 | 1 381 182 |
| Autres | 14 567 | (1 225) | 13 342 |
| TOTAL | 2 273 864 | (16 638) | 2 257 226 |

Analyse de la dette financière en fonction des taux d'intérêt*

| | 2010 | 2009 |
|---|------------------|------------------|
| Taux d'intérêt fixe inférieur à 6 % | 571 348 | 941 087 |
| Taux d'intérêt variable inférieur à 6 % | 1 685 878 | 1 332 777 |
| TOTAL | 2 257 226 | 2 273 864 |

* Avant opération de couverture.

B9 Engagements financiers en cours à la clôture de l'exercice

| | 2010 | 2009 |
|--|------------------|------------------|
| Avals, cautions et garanties données | 56 703 | 85 822 |
| Engagements réciproques : | | |
| - Échange de taux d'intérêt | 1 055 937 | 1 045 964 |
| - Opérations de couverture du risque de change | 541 000 | 470 800 |
| - Lignes de crédit non utilisées | 1 113 000 | 1 193 000 |
| TOTAL | 2 766 640 | 2 795 586 |

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif.

B10 Juste valeur des instruments financiers dérivés

| | Au 31 décembre 2010 | | Au 31 décembre 2009 | |
|-------------------------------------|---------------------|---------------|---------------------|---------------|
| | Actifs | Passifs | Actifs | Passifs |
| Dérivé - Taux d'intérêt | | | | |
| Couverture de flux futurs | 21 | 4 157 | 298 | 8 579 |
| Couverture de juste valeur | 14 963 | - | 19 264 | - |
| Dérivés - Devises étrangères | | | | |
| Couverture de juste valeur | 769 | - | - | 35 009 |
| Non courant | 15 753 | 4 157 | 19 562 | 43 588 |
| Dérivé - Taux d'intérêt | | | | |
| Couverture de flux futurs | - | 2 415 | 1 | 2 010 |
| Négoce | 198 | 352 | 530 | 150 |
| Dérivés - Devises étrangères | | | | |
| Couverture de juste valeur | 2 987 | 12 360 | 725 | 11 068 |
| Négoce | 35 | 37 | 21 | 51 |
| Courant | 3 220 | 15 164 | 1 277 | 13 279 |
| TOTAL | 18 973 | 19 321 | 20 839 | 56 867 |

Au 31 décembre 2010, les principales opérations à terme sont relatives à des ventes à terme de dollars US pour un montant global de 7 millions de dollars US.

B11 Charges à payer

| | 2010 | 2009 |
|--|---------------|---------------|
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 8 732 | 7 653 |
| Dettes financières (emprunts et dettes diverses) | 14 016 | 14 568 |
| Autres dettes | 11 392 | 12 434 |
| TOTAL | 34 140 | 34 655 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

B12 Échéancier des postes de l'actif et du passif

| Au 31 décembre 2010 | Total | À moins d'un an | À plus d'un an et moins de cinq ans | À plus de cinq ans |
|------------------------------------|------------------|-----------------|-------------------------------------|--------------------|
| Actif immobilisé | 4 697 293 | 484 | 55 | 4 696 754 |
| Actif réalisable et disponible | 104 293 | 104 293 | - | - |
| Écarts de conversion | 47 827 | 47 827 | - | - |
| TOTAL | 4 849 413 | 152 604 | 55 | 4 696 754 |
| Capitaux propres | 2 462 603 | - | - | 2 462 603 |
| Provisions pour risques et charges | 63 356 | 43 723 | 19 633 | - |
| Dettes financières | 2 257 226 | 855 178 | 362 048 | 1 040 000 |
| Autres dettes | 32 942 | 32 942 | - | - |
| Écarts de conversion | 33 286 | 33 286 | - | - |
| TOTAL | 4 849 413 | 965 129 | 381 681 | 3 502 603 |

| Échéancier dette fournisseurs | 2010 | 2009 |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| Échéance fin janvier | 4 978 | 7 141 |
| Échéance fin février | 6 635 | 4 310 |
| Échéance fin mars | 585 | 203 |
| TOTAL | 12 198 | 11 654 |

B13 Actifs et passifs concernant le Groupe

| | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Actifs (montants nets) | | |
| Titres de participation | 3 955 459 | 3 945 593 |
| Créances rattachées | 640 859 | 620 152 |
| Créances clients et comptes rattachés | 25 550 | 34 128 |
| Autres créances | 12 001 | 13 872 |
| TOTAL ACTIFS | 4 633 869 | 4 613 745 |
| Passifs | | |
| Provisions pour risques et charges | 1 388 | 1 388 |
| Dettes financières | 1 381 182 | 617 088 |
| Dettes d'exploitation | 15 249 | 14 716 |
| TOTAL PASSIFS | 1 397 819 | 633 192 |

B14 Écarts de conversion

| | 2010 | 2009 |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Actifs | | |
| Prêt Essroc (USD) | 37 308 | 54 940 |
| Prêt Interbulk (CHF) | 8 865 | 3 305 |
| Autres | 1 653 | 680 |
| TOTAL ACTIFS | 47 826 | 58 925 |
| Passifs | | |
| Placement privé (USD) | 4 104 | 45 443 |
| Prêt Essroc (USD) | 29 166 | - |
| Autres | 16 | 765 |
| TOTAL PASSIFS | 33 286 | 46 208 |

B15 Répartition des effectifs

| | 2010 | 2009 |
|----------------------|------------|------------|
| Ingénieurs et cadres | 96 | 112 |
| ETDAM | 19 | 27 |
| TOTAL | 115 | 139 |

B16 Droit individuel formation

Les droits en cours d'acquisition s'élèvent à 9 780 heures.

B17 événements post-clôture

Fin février 2011, Ciments Français a conclu un accord avec le conglomérat turc Limak Holding pour la vente de Set Group Holding, sur la base d'un montant de 290 millions d'euros hors dette nette (17 millions d'euros à fin 2010). Cette transaction ne concerne pas Afyon Çimento. Set Group Holding détient trois cimenteries à Ankara, Balikesir et Trakya (capacité totale de clinker de 2,3 millions de tonnes par an), un centre de broyage à Ambarli (capacité de ciment de 1,2 million de tonnes par an) et 13 centrales à béton. En 2010, Set Group Holding a réalisé un chiffre d'affaires de 134 millions d'euros. Cette transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes turques et devrait être achevée au cours du deuxième trimestre 2011.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

4.6 Tableau des 5 derniers exercices

| (en milliers d'euros) | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Situation financière en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social | 145 527,5 | 145 435,3 | 147 040,7 | 150 738,5 | 153 421,2 |
| Nombre d'actions émises | 36 381 872 | 36 358 822 | 36 760 182 | 37 684 634 | 38 355 306 |
| Résultat global des opérations | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 15 053,5 | 12 723,0 | 12 191,8 | 12 333,8 | 12 147,1 |
| Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions | 90 942,3 | 74 583,7 | 177 182,1 | 104 502,2 | 255 838,8 |
| Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾ | 42 781,2 | 34 491,9 | 47 021,6 | 33 074,3 | 16 538,8 |
| Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions | 145 743,1 | 128 397,8 | 171 382,0 | 138 458,6 | 337 196,8 |
| Montant du bénéfice distribué ⁽²⁾ | 108 725,3 | 108 646,5 | 108 851,9 | 92 272,2 | 86 598,1 |
| Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros) | | | | | |
| Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions | 3,7 | 3,00 | 6,10 | 3,65 | 7,08 |
| Bénéfice (Perte) après impôts, amortissements et provisions | 4,0 | 3,53 | 4,66 | 3,67 | 8,79 |
| Dividende versé | 3,0 | 3,00 | 3,00 | 2,50 | 2,28 |
| Personnel | | | | | |
| Nombre de salariés | 115,0 | 139 | 142 | 139 | 131 |
| Montant de la masse salariale | 17 658,3 | 18 309,7 | 23 179,0 | 17 889,6 | 12 369,0 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...) | 7 689,2 | 8 384,4 | 8 667,9 | 7 094,4 | 6 325,4 |

(1) Économie d'impôts.

(2) Montant provisoire sera ajusté en fonction des actions existantes au jour de l'assemblée générale mixte du 13 avril 2011 après déduction des actions propres et sous réserve de la décision de la dite assemblée.

4.7 Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices

(en millions d'euros)

| | Chiffre d'affaires | | Résultat | | Quote-part détenue en % | | Valeur nette | |
|--|--------------------|-------|----------|--------|-------------------------|--------|----------------|----------------|
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| TITRES DE SOCIÉTÉS FRANÇAISES | | | | | | | | |
| CIMENTS CALCIA | 779,4 | 803,5 | 104,7 | 101,5 | 99,99 | 99,99 | 911,1 | 911,1 |
| INVESTCIM | - | - | 12,7 | 0,7 | 99,99 | 99,99 | 130,0 | 130,0 |
| SODECIM | - | - | 9,0 | 6,1 | 99,99 | 99,99 | 663,0 | 663,0 |
| AL MANAR | - | - | (0,2) | - | 100,00 | 100,00 | 1,8 | 1,8 |
| TECHNODES SA | - | - | 0,3 | 0,2 | 99,99 | 99,99 | 3,0 | 3,0 |
| CFP | - | - | - | - | - | 100,00 | 0,0 | 15,0 |
| CIFI | - | - | - | - | 100,00 | 100,00 | 18,1 | 7,3 |
| CIMFRA | - | - | 6,9 | - | 100,00 | 100,00 | 50,5 | 43,6 |
| COCIMAR | - | - | 18,6 | 16,7 | 100,00 | 100,00 | 150,5 | 150,6 |
| CODESIB | - | - | - | - | 100,00 | - | 5,0 | - |
| COFIPAR | - | - | 0,6 | 0,6 | 100,00 | 100,00 | 22,3 | 22,7 |
| GSM | 238,5 | 239,8 | 8,6 | 9,4 | 99,99 | 99,99 | 65,9 | 65,9 |
| IMMOBILIÈRE DES TECHNODES | - | - | (0,2) | (0,3) | 59,97 | 59,97 | 5,9 | 5,9 |
| SAX | - | - | 0,9 | - | 99,99 | 99,99 | 4,9 | 5,0 |
| ESSROC INTERNATIONAL | - | - | - | - | 100,00 | 100,00 | 244,4 | 244,4 |
| MENAF | - | - | 26,5 | 11,9 | 95,74 | 95,74 | 352,5 | 337,5 |
| TERCIM | - | - | 5,2 | 3,6 | 99,99 | 99,99 | 76,5 | 76,5 |
| UNIBETON | 409,2 | 407,0 | (13,8) | 0,7 | 99,99 | 99,99 | 201,9 | 201,9 |
| Autres | - | - | - | - | - | - | 0,1 | 0,1 |
| Sous-total | | | | | | | 2 907,4 | 2 885,3 |
| TITRES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES | | | | | | | | |
| CIMENTS FRANÇAIS EUROPE (Pays-Bas) | - | - | 12,3 | 5,6 | 32,01 | 32,01 | 160,1 | 160,1 |
| COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES (Belgique) | 207,2 | 217,2 | 9,2 | 13,5 | 39,74 | 39,74 | 123,3 | 123,3 |
| HALYPS (Grèce) | 63,7 | 75,4 | 5,7 | 10,4 | 59,88 | 59,88 | 104,7 | 104,7 |
| SET BETON (Turquie) | - | - | - | - | - | - | - | - |
| SET GROUP (Turquie) | 4,5 | 4,0 | 3,1 | - | 99,99 | 99,99 | 149,2 | 154,3 |
| AFYON CIMENTO SANAYI (Turquie) | 23,3 | 15,6 | 0,5 | (0,3) | 76,51 | 76,51 | 17,0 | 17,0 |
| PROCIMAR (Maroc) | - | - | 5,5 | 6,0 | 99,99 | 99,99 | 6,1 | 6,1 |
| ASMENT DE TEMARA (Maroc) | - | - | 26,9 | 27,4 | 19,99 | 19,99 | 7,3 | 7,3 |
| CIFRINTER (Luxembourg) | - | - | 7,8 | - | 51,00 | 51,00 | 4,6 | 4,6 |
| JALAPRATHAN (Thaïlande) | 43,1 | 39,5 | (0,9) | (32,4) | 37,00 | 37,00 | 9,5 | 6,5 |
| ASIA CEMENT (Thaïlande) | 138,9 | 124,4 | (3,1) | 2,0 | 25,43 | 25,43 | 105,1 | 105,1 |
| VULKAN (Bulgarie) | 15,4 | 26,7 | 0,6 | 5,0 | 70,00 | 70,00 | 17,6 | 17,6 |
| ZUARI CEMENT LIMITED (Inde) | 166,3 | 160,7 | 3,4 | 25,8 | 80,14 | 80,14 | 187,1 | 197,8 |
| SUEZ CEMENT COMPANY (Égypte) | 267,5 | 264,4 | 127,7 | 103,0 | 12,36 | 12,36 | 136,3 | 136,3 |
| SINGHA CEMENT (Sri Lanka) | 17,9 | 15,7 | 0,5 | (0,4) | 80,16 | 80,16 | 0,7 | 0,3 |
| CARRIÈRES DU TOURNAISIS (Belgique) | 28,3 | 27,5 | 1,7 | 0,6 | 18,79 | 18,79 | 3,8 | 3,8 |
| SHYMKENT (Kazakhstan) | 45,0 | 31,1 | 4,0 | (2,8) | 92,88 | 99,82 | 12,6 | 12,6 |
| SOCIÉTÉ MAURITANO-FRANÇAISE DES CIMENTS (Mauritanie) | 18,5 | 20,6 | 2,8 | 2,7 | 51,11 | 51,11 | 2,8 | 2,8 |
| Autres | - | - | - | - | - | - | 86,1 | 47,3 |
| Sous-total | | | | | | | 1 133,9 | 1 107,5 |
| TOTAL | | | | | | | 4 041,3 | 3 992,8 |

N.B. : De nombreuses holdings parmi les filiales et participations figurant ci-dessus sont, par définition, sans chiffre d'affaires.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

4.8 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010

A/ RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE CIMENTS FRANÇAIS

| | Capital | Capitaux propres avant affectation des résultats | Quote-part du capital détenu en % | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Avals, cautions, garanties donnés | Chiffre d'affaires H.T. ⁽¹⁾ | Résultats | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice |
|---|---------|--|-----------------------------------|-------------------------------------|---------|--|-----------------------------------|--|-----------|--|
| | | | | Brute | Nette | | | | | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | | | | |
| 1 - FILIALES (50% AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ) | | | | | | | | | | |
| CIMENTS CALCIA ⁽²⁾ | | | | | | | | | | |
| BP 01 - Les Technodes - 78931 Guerville Cedex | 593 836 | 937 519 | 99,99 | 911 097 | 911 097 | - | - | 779 363 | 104 712 | 91 315 |
| GSM | | | | | | | | | | |
| BP 02 - Les Technodes - 78931 Guerville Cedex | 18 676 | 93 604 | 99,99 | 65 850 | 65 850 | 60 139 | - | 238 523 | 8 556 | 0 |
| CIMFRA | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 62 116 | 43 301 | 100,00 | 62 116 | 50 460 | - | - | - | 6 942 | - |
| SODECIM | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 458 220 | 657 470 | 99,99 | 663 021 | 663 021 | - | - | - | 8 953 | 19 531 |
| COFIPAR | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 18 000 | 19 253 | 100,00 | 36 337 | 22 338 | 255 | - | - | 638 | - |
| TERCIM | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 55 539 | 63 473 | 99,99 | 76 524 | 76 524 | - | - | - | 5 211 | 7 405 |
| SAX | | | | | | | | | | |
| Rue du Château - 78930 Guerville | 483 | 5 330 | 99,99 | 6 821 | 4 853 | 2 991 | - | - | 874 | - |
| INVESTCIM | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 110 406 | 110 547 | 99,99 | 129 985 | 129 985 | - | - | - | 12 706 | 603 |
| AL MANAR | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 1 800 | 1 764 | 100,00 | 1 800 | 1 800 | 1 500 | - | - | -213 | - |
| COCIMAR | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 72 958 | 151 832 | 100,00 | 150 536 | 150 536 | - | - | - | 18 551 | 15 402 |
| CODESIB | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 5 037 | 5 033 | 100,00 | 5 037 | 5 037 | 0 | - | - | -6 | - |
| SOFICEM | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 1 | - | 99,00 | 1 | 1 | - | - | - | 0 | - |
| XINPRO | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 37 | 37 | 100,00 | 37 | 37 | - | - | - | -3 | - |
| PARCIB | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 40 | 34 | 100,00 | 60 | 60 | - | - | - | -2 | - |
| UNIBETON | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 27 160 | 121 353 | 99,99 | 201 950 | 201 950 | - | - | 409 194 | -13 841 | - |
| HALYPS | | | | | | | | | | |
| 17th Km National Road - 19300 Aspropyrgos Athènes - Grèce | 42 718 | 96 906 | 59,88 | 104 677 | 104 677 | - | - | 63 711 | 5 734 | 7 807 |
| IMMOBILIÈRE DES TECHNODES | | | | | | | | | | |
| Les Technodes - 78930 Guerville | 8 024 | 8 126 | 59,97 | 5 869 | 5 869 | - | - | - | -183 | - |
| ESSROC INTERNATIONAL | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 244 398 | 253 722 | 100,00 | 244 398 | 244 398 | - | - | - | 24 | - |
| MENAF | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 352 500 | 359 688 | 95,74 | 352 500 | 352 500 | - | - | - | 26 510 | 21 855 |
| CIFI | | | | | | | | | | |
| Tour Ariane 5 pl. de la Pyramide - 92800 Puteaux | 7 350 | 7 336 | 100,00 | 18 055 | 18 055 | 71 | - | - | -39 | - |

| | Capital | Capitaux propres avant affectation des résultats | Quote-part du capital détenu en % | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Avals, cautions, garanties donnés | Chiffre d'affaires H.T. ⁽¹⁾ | Résultats | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice |
|--|------------------|--|-----------------------------------|-------------------------------------|---------|--|-----------------------------------|--|-----------|--|
| | | | | Brute | Nette | | | | | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | | | | |
| AFYON CIMENTO SANAYI ⁽⁴⁾ Arduman Is Merkezi- Fahrettin Kerim Gökay Cad. 81190 Altunizade - Istanbul - Turquie | 20 629 TRY | 53 346 TRY | 76,51 | 17 028 | 17 028 | - | - | 23 256 | 484 | 252 |
| TECHNODES SA BP 01 - Les Technodes - 78931 Guerville cedex | 3 200 | 4 984 | 99,99 | 3 049 | 3 049 | - | - | - | 305 | - |
| SINGHA CEMENT ⁽⁵⁾ 44/1 new Nuge Road - Peliyagoda - Colombo 03 Sri Lanka | 397 396 LKR | 123 875 LKR | 80,16 | 2 381 | 669 | - | - | 17 883 | 477 | - |
| CIMENTS FRANCAIS INTERNATIONAL 23 avenue de la Porte Neuve - Luxembourg | 8 929 | 11 672 | 51,00 | 4 605 | 4 605 | - | - | - | 7 818 | - |
| SOCIETE MAURITANO-FRANCAISE DES CIMENTS ⁽⁶⁾ BP 5291 - Nouakchott - Mauritanie | 1 111 310 MRO | 3 212 763 MRO | 51,11 | 2 788 | 2 788 | - | - | 18 467 | 2 792 | 379 |
| SET GROUP ⁽⁴⁾ Pakpen Plaza, Halk sokak - 40 - 44, Kat 8, 34734 Sahrayicedid - Kadiköi - Istanbul - Turquie | 408 763 TRY | 390 737 TRY | 99,99 | 167 181 | 149 201 | - | - | 4 544 | 3 149 | - |
| PROCIMAR ⁽⁷⁾ 621 boulevard Panoramique - Casablanca - Maroc | 27 000 MAD | 399 944 MAD | 99,99 | 6 117 | 6 117 | 940 | - | - | 5 497 | - |
| SHYMKENT ⁽⁸⁾ 486050 Shymkent - Kazakhstan | 2 036 300 KZT | 5 528 139 KZT | 99,88 | 12 583 | 12 583 | 16 366 | - | 45 012 | 4 016 | - |
| VULKAN ⁽³⁾ Vulkan Quarter - Dimitrovgrad - Bulgarie | 453 BGL | 86 064 BGL | 70,00 | 17 619 | 17 619 | - | - | 15 433 | 573 | - |
| ZUARI CEMENT LIMITED ⁽⁹⁾ 461 Street N° 10, Suryanagar, Hyderabad - Andhra Pradesh - Inde | 4 279 614 INR | 11 775 882 INR | 80,14 | 187 047 | 187 047 | - | - | 166 327 | 3 406 | - |
| 2 - PARTICIPATION (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ) | | | | | | | | | | |
| JALAPRATHAN CEMENT PUBLIC ⁽¹⁰⁾ 23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang, 10320 Bangkok - Thaïlande | 1 200 000 THB | 1 147 447 THB | 37,00 | 28 355 | 9 532 | 11 649 | 20 839 | 43 091 | -926 | - |
| COMPAGNIE DES CIMENTS BELGES Grand Route 260 - Gaurain - Ramecroix - 7530 Tournai - Belgique | 295 031 | 380 271 | 39,74 | 123 350 | 123 350 | - | - | 207 247 | 9 167 | - |
| CARRIÈRES DU TOURNAISIS Grande route 19 - 7530 Tournai - Belgique | 12 297 | 15 468 | 18,79 | 3 838 | 3 838 | - | - | 28 341 | 1 750 | - |
| CIMENTS FRANCAIS EUROPE Haaksbergweg 19 - 1101 BP Amsterdam ZO Pays-Bas | 395 812 | 524 965 | 32,01 | 160 126 | 160 126 | 0 | - | - | 12 311 | - |
| ASIA CEMENT PUBLIC CO LTD ⁽¹⁰⁾ 23/124-128 Soi Soonvijai Rama 9 Road - Khet Huaykwang, 10320 Bangkok - Thaïlande | 4 670 523 THB | 11 099 268 THB | 25,43 | 105 088 | 105 088 | - | - | 138 898 | -3 052 | 2 159 |
| ASMENT DE TEMARA ⁽⁷⁾ Ain Attig - Temara - Maroc | 412 500 MAD | 957 875 MAD | 19,99 | 7 259 | 7 259 | - | - | - | 26 917 | 4 410 |
| GOLTAS GOLLER BOLGESI ⁽⁴⁾ Isparta afyon karayolu ISPARTA - Turquie | 7 200 TRY | | 35,02 | 103 386 | 85 834 | - | - | - | - | 555 |
| SUEZ CEMENT COMPANY ⁽¹¹⁾ Nile Office Building Southern, Cairo - Égypte | 909 283 EGP | 4 756 180 EGP | 12,36 | 136 255 | 136 255 | 0 | - | 267 456 | 127 743 | 12 850 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 138 |
| Commentaires sur l'exercice | Résultats, situation financière et autres informations juridiques de la société mère, Ciments Français SA | 140 |
| Comptes consolidés | | |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Compte de résultat | 142 |
| Gouvernement d'entreprise | Bilan | 143 |
| Informations sur la société et le capital | Annexe | 145 |
| Assemblée générale | Tableau des 5 derniers exercices | 161 |
| Informations complémentaires | Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices | 162 |
| | Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 | 163 |

B/ RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

| | Capital | Capitaux propres avant affectation des résultats | Quote-part du capital détenu en % | Valeur comptable des titres détenus | | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Avals, cautions, garanties donnés | Chiffre d'affaires H.T. ⁽¹⁾ | Résultats | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice |
|---|---------|--|-----------------------------------|-------------------------------------|------------------|--|-----------------------------------|--|-----------|--|
| | | | | Brute | Nette | | | | | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | | | | |
| 1 - FILIALES NON REPRISES AU § A | | | | | | | | | | |
| Filiales françaises (ensemble) | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Filiales étrangères (ensemble) | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 2 - PARTICIPATIONS NON REPRISES AU § A | | | | | | | | | | |
| Sociétés françaises (ensemble) | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sociétés étrangères (ensemble) | | - | - | 256 | 256 | - | - | - | - | 1 034 |
| TOTAL | | | | 4 124 981 | 4 041 292 | | 20 839 | | | 185 557 |

(1) chiffre d'affaires pris en compte pour les comptes consolidés

(2) dont écart de réévaluation 4 802

(3) 1 euro = 1,95583 BGL

(4) 1 euro = 2,04910 TRY

(5) 1 euro = 148,24700 LKR

(6) 1 euro = 377,75700 MRO

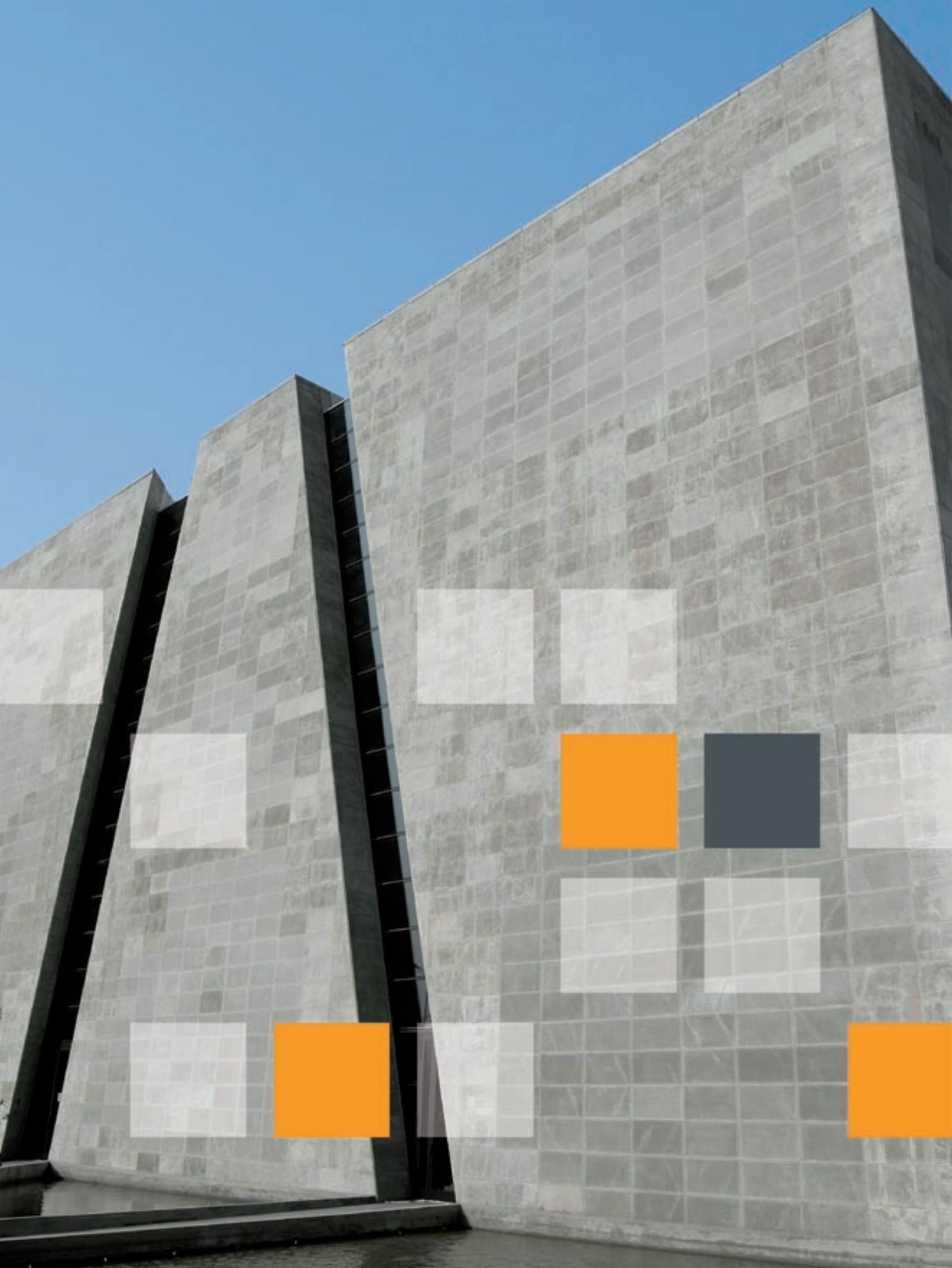
(7) 1 euro = 11,179800 MAD

(8) 1 euro = 196,96400 KZT

(9) 1 euro = 59,75800 INR

(10) 1 euro = 40,17000 THB

(11) 1 euro = 7,75751 EGP



5

Gouvernement d'entreprise

- 5.1 Direction, administration et contrôle 168
- 5.2 Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction 186
- 5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil 191
- 5.4 Rapport du président du conseil sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne. 193

5.1 Direction, administration et contrôle

(Composition à l'assemblée générale du 13 avril 2011)

Conseil d'administration

Président d'honneur*
Bernard LAPLACE

Président
Yves René NANOT

Vice-président
Carlo PESENTI

Giovanni FERRARIO
Représentant permanent de Italcementi Finance SA

Giampiero PESENTI
Représentant permanent de Italcementi S.p.A.

Victoire de MARGERIE

Comte de RIBES

Antoine BERNHEIM

Marc VIÉNOT

Dario MASSI

Italo LUCCHINI

Pierfranco BARABANI
*Représentant permanent de la Société Internationale
Italcementi (Luxembourg)*

Sebastiano MAZZOLENI
Représentant permanent de Sicil. Fin S.p.A.

Secrétaire du conseil
Graziano MOLINARI*

Direction

Directeur général
Giovanni FERRARIO

Directeur général délégué
Jean-Paul MÉRIC

Directeur général délégué adjoint
Fabrizio DONEGÀ

Directeur des ressources humaines
Silvestro CAPITANIO

Directeur administration et contrôle
Carlo BIANCHINI

Directeur financier
Giovanni MAGGIORA

Commissaires aux comptes

Titulaires
Ernst & Young Audit
KPMG Audit, Département de KPMG SA

Suppléants
Auditex
SCP Jean-Claude André

* Non administrateur.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Activités principales et mandats extérieurs exercés par les mandataires sociaux au cours des cinq dernières années

Yves René NANOT

Né le 27 mars 1937, nationalité française

Adresse professionnelle : Ciments Français - Tour Ariane - 5 place de la Pyramide - 92800 Puteaux

Fonction chez Ciments Français : président du conseil d'administration

Année d'entrée en fonction : 1993

Assemblée de fin de mandat : 2011

Exercice 2010

Autres mandats :

- Administrateur de : Rhodia^C (France), Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Essroc^G (USA), Set Group Holding^G (Turquie), Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc), Asia Cement^G (Thaïlande), Zuari Cement Company^G (Inde), Suez Cement Company^{C/G} (Égypte)

Exercice 2009

Autres mandats :

- Administrateur de : Rhodia^C (France), Provimi^C (France), Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Essroc^G (USA), Set Group Holding^G (Turquie), Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc), Asia Cement^G (Thaïlande), Zuari Cement Company^G (Inde), Suez Cement Company^{C/G} (Égypte)

Exercice 2008

Autres mandats :

- Président du conseil d'administration de Rhodia^C (France) jusqu'au 17 mars 2008
- Administrateur de : Rhodia^C (France), Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Centre Technique Groupe S.p.A.^G (Italie) jusqu'au 27 mars 2008, Essroc^G (USA), Set Group Holding^G (Turquie), Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc), Asia Cement^G (Thaïlande), Zuari Cement Company^G (Inde), Suez Cement Company^{C/G} (Égypte), Provimi^C (France)

Exercice 2007

Autres mandats :

- Président du conseil d'administration de Rhodia^C (France)
- Administrateur d'Imerys^C (France) jusqu'à mai 2007
- Administrateur de : Italcementi S.p.A.^{C/G} (Italie), Centre Technique Groupe S.p.A.^G (Italie), Essroc^G (USA), Set Group Holding^G (Turquie), Ciments du Maroc^{C/G} (Maroc), Asia Cement^G (Thaïlande), Zuari Cement Company^G (Inde), Suez Cement Company^{C/G} (Égypte), Provimi^C (France)

Exercice 2006

Autres mandats :

- Président du conseil d'administration de Rhodia (France)
- Administrateur d'Imerys (France)
- Administrateur de : Italcementi S.p.A. (Italie), Centre Technique Groupe S.p.A. (Italie), Essroc (USA), Set Group Holding (Turquie), Ciments du Maroc (Maroc), Asia Cement (Thaïlande), Zuari Cement Company (Inde), Suez Cement Company (Égypte), Provimi (France)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Carlo PESENTI

Né le 30 mars 1963, nationalité italienne

Adresse professionnelle : Italcementi S.p.A. - 124 via Camozzi - 24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français : administrateur

Année d'entrée en fonction : 1998

Assemblée de fin de mandat : 2011

Vice-président du conseil d'administration depuis 2007

Exercice 2010 Administrateur délégué d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)**Autres mandats :**

- Directeur général et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie), Ambienta Sgr ^C (Italie)

Exercice 2009 Administrateur délégué d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)**Autres mandats :**

- Directeur général et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie), Ambienta Sgr ^C (Italie)

Exercice 2008 Administrateur délégué d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)**Autres mandats :**

- Directeur général et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie), Ambienta Sgr ^C (Italie)

Exercice 2007 Administrateur délégué d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)**Autres mandats :**

- Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. ^G (Italie)
- Directeur général et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur de : Mediobanca S.p.A. ^C (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. ^C (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. ^C (Italie)

Exercice 2006 Administrateur délégué d'Italcementi S.p.A. (Italie)**Autres mandats :**

- Vice-président et administrateur de : BravoSolution S.p.A. (Italie)
- Directeur général et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. (Italie)
- Administrateur de : BPU Banca S.p.A. (Italie), BravoSolution España S.A. (Espagne), Mediobanca S.p.A. (Italie), RCS MediaGroup S.p.A. (Italie), UniCredito Italiano S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse
G : société faisant partie d'Italcementi Group

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Giovanni FERRARIO

Né le 3 novembre 1948, nationalité italienne

Adresse professionnelle : Italcementi S.p.A. - 124 via Camozzi - 24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français : directeur général

Représentant permanent de la société Italcementi Finance SA, administrateur depuis 2010

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

Autres mandats :

- Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)
- Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie), Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie)
- Président du conseil d'administration d'Italgen S.p.A. ^G (Italie)
- Représentant permanent de la société Sodecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)

Exercice 2009

Autres mandats :

- Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)
- Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie), Zuari Cement ^G (Inde), Asia Cement ^G (Thaïlande), Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte), Essroc Corp. ^G (USA) et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie)
- Président du conseil d'administration d'Italgen S.p.A. ^G (Italie)
- Représentant permanent de la société Sodecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc)

Exercice 2008

Autres mandats :

- Directeur général d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie) depuis le 4 juin 2008
- Administrateur de : Centro Tecnico di Gruppo ^G (Italie) depuis le 23 juillet 2008, Zuari Cement ^G (Inde) depuis le 21 juillet 2008, Asia Cement ^G (Thaïlande) depuis le 16 juillet 2008, Suez Cement Company ^{C/G} (Égypte) depuis le 15 juillet 2008, Essroc Corp. ^G (USA) depuis le 24 juillet 2008 et BravoSolution S.p.A. ^G (Italie) depuis le 23 juillet 2008
- Président du conseil d'administration d'Italgen S.p.A. ^G (Italie) depuis le 25 juillet 2008
- Représentant permanent de la société Sodecim ^G chez Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc) depuis le 18 juin 2008

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Jean-Paul MÉRIC

Né le 21 mai 1943, nationalité française

Adresse professionnelle : Ciments Français - Tour Ariane - 5 place de la Pyramide - 92800 Puteaux

Fonction chez Ciments Français : directeur général délégué

Année d'entrée en fonction : 2010

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

- Président de : Ciments Calcia ^G (France), GSM ^G (France) et Unibéton ^G (France)
- Président-directeur général d'Essroc Corp. ^G (États-Unis)
- Directeur général et administrateur d'Essroc Cement Corp. ^G (États-Unis)
- Directeur général d'Essroc Canada Inc. (Canada)

Autres mandats :

- Président du conseil d'administration de Financiera y Minera ^G (Espagne)
- Président administrateur délégué de : Compagnie des Ciments Belges ^G (Belgique), Cifrinter ^G (Luxembourg)
- Vice-président et directeur général délégué de Ciments du Maroc ^{CG} (Maroc)
- Administrateur de : Marvex ^G (Bulgarie), Ciment Québec ^G (Canada), Groupe Ciment Québec ^G (Canada), Italmed ^G (Chypre), CTG ^G (Italie)
- Président du directoire de C.F.E. N.V. ^G (Pays-Bas)
- Membre du conseil de surveillance de Devnya Cement AD ^G (Bulgarie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Giampiero PESENTI

Né le 5 mai 1931, nationalité italienne

Adresse professionnelle : Italcementi S.p.A. - 124 via Camozzi - 24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :**Représentant permanent depuis 2004 de la société Italcementi S.p.A., administrateur depuis 1992**

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

- Président et administrateur délégué d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Président d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)

Autres mandats :

- Vice-président de : Fincomind AG ^G (Italie), Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti ^G (Italie)
- Administrateur de : Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich ^G (Suisse), Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. ^C (Italie), Allianz RAS (Italie), Istituto Europeo di Oncologia, RCS Quotidiani (Italie)
- Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA ^G chez Crédit Mobilier de Monaco ^G (Monaco)

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Exercice 2009

- Président et administrateur délégué d'Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie)
- Président d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Autres mandats :

- Président de Franco Tosi S.r.l. ^G (Italie)
- Vice-président de : Fincomind AG ^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti ^G
- Administrateur de : Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich ^G (Suisse), Soparfinter SA ^G (Luxembourg), Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. ^C (Italie), Allianz RAS (Italie), Istituto Europeo di Oncologia,
- Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA ^G chez Crédit Mobilier de Monaco ^G (Monaco)

Exercice 2008

- Président et administrateur délégué d'Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie)
- Président d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Autres mandats :

- Président de Franco Tosi S.r.l. ^G (Italie)
- Vice-président de : Fincomind AG ^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti ^G
- Administrateur de : Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc) jusqu'au 3 mars 2008, Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich ^G (Suisse), Soparfinter SA ^G, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. ^C (Italie), Allianz RAS (Italie), Istituto Europeo di Oncologia,
- Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA ^G chez Crédit Mobilier de Monaco ^G (Monaco)

Exercice 2007

- Président et administrateur délégué d'Italmobiliare S.p.A. ^{C/G} (Italie)
- Président d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Autres mandats :

- Président de Franco Tosi S.r.l. ^G (Italie)
- Vice-président de : Fincomind AG ^G, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti ^G
- Administrateur de : Ciments du Maroc ^{C/G} (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich ^G (Suisse), Soparfinter SA ^G, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. ^C (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie), Istituto Europeo di Oncologia
- Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA ^G chez Crédit Mobilier de Monaco ^G (Monaco)

Exercice 2006

- Président et administrateur délégué d'Italmobiliare S.p.A. (Italie)
- Président d'Italcementi S.p.A. (Italie)

Autres mandats :

- Président de Franco Tosi S.r.l. (Italie)
- Vice-président de : Fincomind AG, Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti
- Administrateur de : Ciments du Maroc (Maroc), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Finter Bank Zurich (Suisse), Soparfinter SA, Mittel S.p.A. (Italie), Pirelli S.p.A. (Italie), R.A.S. Riunione Adriatica di Sicurta S.p.A. (Italie), Istituto Europeo di Oncologia
- Représentant permanent de Soparfi Italmobiliare SA chez Crédit Mobilier de Monaco (Monaco)

C : société cotée en Bourse
G : société faisant partie d'Italcementi Group

Victoire de MARGERIE

Née le 6 avril 1963, nationalité française

Adresse professionnelle : Marzac Investment - 64 rue Madame - 75006 Paris

Fonction chez Ciments Français : administrateur

Année d'entrée en fonction : 2006

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

- Président de Marzac Investment (France)
- Président de Rondol Technology (Grande-Bretagne)
- Professeur en Management Stratégique à Grenoble École de Management

Autres mandats :

- Administrateur d'Outokumpu ^C (Finlande)

Exercice 2009

- Président de Marzac Investment (France)
- Président de Rondol Technology (Grande-Bretagne)
- Professeur en Management Stratégique à Grenoble École de Management

Autres mandats :

- Administrateur d'Outokumpu ^C (Finlande)

Exercice 2008

Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management

Autres mandats :

- Administrateur d'IPSOS ^C (France) jusqu'en juillet 2008
- Administrateur de Outokumpu ^C (Finlande)
- Président du conseil d'administration de Rondol Technology (Grande-Bretagne)

Exercice 2007

Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management

Autres mandats :

- Administrateur d'IPSOS ^C (France)
- Administrateur de Bourbon ^C (France) jusqu'en septembre 2007
- Administrateur de Outokumpu ^C (Finlande)
- Vice-président du conseil d'administration de Rondol Technology (Grande-Bretagne)

Exercice 2006

Professeur de stratégie et management technologique à Grenoble École de Management

Autres mandats :

- Administrateur d'IPSOS (France)
- Administrateur de Bourbon (France)
- Administrateur de Baccarat (jusqu'en juin 2006)

C : société cotée en Bourse

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Comte de RIBES

Né le 27 janvier 1923, nationalité française

Adresse professionnelle : Bolloré, 31-32 quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux cedex

Fonction chez Ciments Français : administrateur

Année d'entrée en fonction : 1966

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

- Président-directeur général et administrateur de Société Bordelaise Africaine (France)
- Président du conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ^c (France)
- Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois ^c (France), IER (France)
- Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (Belgique)
- Directeur général de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard ^c (France)
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au conseil d'administration de Financière Moncey
- Membre du conseil de surveillance de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (France),
- Administrateur de : Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg)
- Président de Redlands Farm Holding (États-Unis)

Exercice 2009

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine (France)
- Président du conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ^c (France)
- Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois ^c (France), IER (France)
- Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (Belgique)
- Directeur général non administrateur de : Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard ^c (France)
- Membre du conseil de surveillance de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (France)
- Administrateur de : Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg)
- Président de Redlands Farm Holding (États-Unis)

Exercice 2008

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine (France)
- Président du conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ^c (France)
- Président d'honneur et administrateur de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ^c (France), IER (France)
- Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (Belgique)
- Directeur général non administrateur de la Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard ^c (France)
- Membre du conseil de surveillance de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (France)
- Administrateur de : Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg)
- Président de Redlands Farm Holding (États-Unis)

Exercice 2007

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine (France)
- Président du conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ^c (France)
- Président d'honneur et administrateur de : Société Industrielle et Financière de l'Artois ^c (France), IER (France)
- Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière du Champ de Mars (ex Socfin) (Belgique)
- Directeur général non administrateur de la Société des Chemins de Fer et Tramway du Var et du Gard ^c (France)
- Administrateur de : Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (ex H.R. Banque) (France), Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements SA (Belgique), S.F.A. (Luxembourg)
- Président de Redlands Farm Holding (États-Unis)

Exercice 2006

- Vice président de Bolloré (France)
- Président du conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge
- Vice-président d'I.E.R.
- Président d'honneur et administrateur de la Société Industrielle et Financière de l'Artois
- Président de Redlands Farm Holding
- Vice-président et administrateur de : Bolloré (France), Société Financière des Caoutchoucs (Socfin) (Belgique)
- Administrateur de : H.R. BANQUE, Plantations des Terres Rouges SA (Luxembourg), Nord-Sumatra Investissements S.A. (Belgique), S.F.A.
- Président du conseil d'administration de la Société Bordelaise Africaine

C : société cotée en Bourse

Antoine BERNHEIM

Né le 4 septembre 1924, nationalité française

Adresse professionnelle : Leonardo & co - 73, rue d'Anjou - 75008 Paris

Fonction chez Ciments Français : administrateur

Année d'entrée en fonction : 1992

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

- Président d'honneur de Generali ^C (Italie) et de Graafschap Holland (Pays-Bas)
- Administrateur et vice-président de LVMH ^C (France), Bolloré ^C (France)
- Vice-président d'Alleanza Toro ^C (Italie)
- Administrateur de : Generali France, Christian Dior SA ^C (France), Christian Dior Couture (France), Havas ^C (France), EuropaCorp ^C (France), Mediobanca ^C (Italie), Generali Deutschland Holding AG ^C (Allemagne), Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Generali España Holding (Espagne)
- Membre du conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Le Monde SA (France), Société éditrice du Monde (France)

Exercice 2009

Président de Generali ^C (Italie)

Autres mandats :

- Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Toro ^C (Italie)
- Administrateur et vice-président de Bolloré ^C (France)
- Administrateur de : Generali France, Generali Deutschland Holding AG ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne), Havas ^C (France), Mediobanca ^C (Italie)
- Membre du conseil de surveillance d'Eurazeo ^C (France)
- Vice-président du conseil de surveillance d'Intesa Sanpaolo ^C (Italie)

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Exercice 2008

Président de Generali ^C (Italie)

Autres mandats :

- Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Assicurazioni ^C (Italie)
- Administrateur et vice-président de Bolloré ^C (France)
- Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne), Havas ^C (France)
- Membre du conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Mediobanca ^C (Italie)
- Vice-président du conseil de surveillance d'Intesa Sanpaolo ^C (Italie)

Exercice 2007

Président de Generali ^C (Italie)

Autres mandats :

- Vice-président de : LVMH ^C (France), Alleanza Assicurazioni ^C (Italie)
- Administrateur et vice-président de Bolloré ^C (France)
- Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding ^C (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA ^C (France), Generali España Holding (Espagne)
- Membre du conseil de surveillance de : Eurazeo ^C (France), Mediobanca ^C (Italie)
- Vice-président du conseil de surveillance d'Intesa Sanpaolo ^C (Italie)

Exercice 2006

Président de Generali (Italie)

Autres mandats :

- Vice-président de : LVMH (France), Alleanza Assicurazioni (Italie)
- Administrateur et vice-président de : Bolloré Investissement, Bolloré (France)
- Administrateur de : Generali France, A.M.B. Generali Holding (Allemagne), B.S.I. Banca della Svizzera Italiana (Suisse), Compagnie Monégasque de Banque (Monaco), Generali Holding Vienna AG (Autriche), Christian Dior SA (France), Mediobanca (Italie), Intesa S.p.A. (Italie), Generali España Holding (Espagne)
- Membre du conseil de surveillance d'Eurazeo (France)

C : société cotée en Bourse

Marc VIENOTNé le 1^{er} novembre 1928, nationalité française

Adresse professionnelle : Société Générale - 17 cours Valmy - 92972 Paris La Défense cedex

Fonction chez Ciments Français : administrateur

Année d'entrée en fonction : 1999

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010**Autres mandats :**

Néant

Exercice 2009**Autres mandats :**

- Président d'honneur et administrateur de la Société Générale ^C (France)
- Administrateur de : Société Générale Marocaine de Banques (Maroc)
- Membre du conseil de surveillance de : Groupe Barrière (France)

Exercice 2008**Autres mandats :**

- Président d'honneur et administrateur de la Société Générale ^C (France)
- Administrateur de : Alcatel ^C (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc)
- Membre du conseil de surveillance de : Groupe Barrière (France)

Exercice 2007**Autres mandats :**

- Président d'honneur et administrateur de la Société Générale ^C (France)
- Administrateur de : Alcatel ^C (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc)
- Membre du conseil de surveillance de : Groupe Barrière (France)

Exercice 2006**Autres mandats :**

- Président d'honneur et administrateur de la Société Générale (France)
- Administrateur de : Alcatel (France), Société Générale Marocaine de Banques (Maroc)
- Membre du conseil de surveillance de : Groupe Barrière

C : société cotée en Bourse

Dario MASSI

Né le 26 janvier 1942, nationalité italienne

Adresse professionnelle : 124 via Camozzi - 24121 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français : administrateur

Auparavant représentant permanent de la Société Internationale Italcementi France, administrateur depuis 1992

Année d'entrée en fonction : 2010

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010**Autre mandat :**Administrateur de la Fondazione Italcementi Cav. Lav. Carlo Pesenti ^G (Italie)

G : société faisant partie d'Italcementi Group

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Italo LUCCHINI

Né le 28 décembre 1943, nationalité italienne

Adresse professionnelle : Italcementi S.p.A. - 124 via Camozzi - 24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français : administrateur depuis le 13 avril 2010

Auparavant administrateur de 1998 à 2007,
puis représentant permanent de la société Calcestruzzi jusqu'en 2010
Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

Autres mandats :

- Vice président et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa ^C (Italie)
- Président du conseil d'administration et administrateur d'Azienda Agricola Lodoletta Srl ^G (Italie)
- Président du « Collegio Sindicale » de : BMW Italia S.p.A., BMW Financial Services Italia S.p.A. (Italie)

Exercice 2009

Autres mandats :

- Vice président et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa ^C (Italie), Acbgroup S.p.A. (Italie)
- Président du conseil d'administration et administrateur d'Azienda Agricola Lodoletta Srl ^G (Italie)
- Président du « Collegio Sindicale » de : BMW Italia S.p.A., BMW Financial Services Italia S.p.A. (Italie)

Exercice 2008

Autres mandats :

- Vice président et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa ^C (Italie), Acbgroup S.p.A. (Italie)
- Président du conseil d'administration et administrateur d'Azienda Agricola Lodoletta Srl ^G (Italie)

Exercice 2007

Autres mandats :

- Vice président et administrateur d'Italmobiliare S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)
- Membre du conseil de surveillance de : Union di Banche Italiane Scpa ^C (Italie), Acbgroup S.p.A. (Italie)
- Président du conseil d'administration et administrateur de : Azienda Agricola Lodoletta Srl ^G (Italie), Odel S.p.A. (Italie), Abm Azienda Bergamasca Multiservizi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse

G : société faisant partie d'Italcementi Group

Pierfranco BARABANI

Né le 9 septembre 1936, nationalité italienne
 Adresse professionnelle : 124 via Camozzi - 24121 Bergame (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 1992 de Société Internationale Italcementi (Luxembourg), administrateur
 Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010**Autres mandats :**

- Président d'Ing. Sala S.p.A. ^G (Italie) ex Società del Gres S.p.A.
- Vice-président de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Exercice 2009**Autres mandats :**

- Président d'Ing. Sala S.p.A. ^G (Italie) ex Società del Gres S.p.A. depuis le 4 août 2009
- Vice-président de : Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Exercice 2008**Autres mandats :**

- Président de : Calcestruzzi S.p.A. ^G (Italie) jusqu'au 14 février 2008, Società del Gres S.p.A. ^G (Italie)
- Vice-président d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Exercice 2007**Autres mandats :**

- Président de : Calcestruzzi S.p.A. ^G (Italie), Società del Gres S.p.A. ^G (Italie)
- Vice-président d'Italcementi S.p.A. ^{C/G} (Italie)

Exercice 2006**Autres mandats :**

- Président de : Calcestruzzi S.p.A. (Italie), Società del Gres S.p.A. (Italie)
- Vice-président d'Italcementi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse
 G : société faisant partie d'Italcementi Group

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Sebastiano MAZZOLENI

Né le 11 mai 1968, nationalité italienne

Adresse professionnelle : Via S. Sebastiano - 24129 Bergamo (Italie)

Fonction chez Ciments Français :
Représentant permanent depuis 2004 de la société Sicil. Fin S.p.A., administrateur depuis 1997

Assemblée de fin de mandat : 2013

Exercice 2010

Autres mandats :

- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)

Exercice 2009

Autres mandats :

- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)

Exercice 2008

Autres mandats :

- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)

Exercice 2007

Autres mandats :

- Administrateur d'Italcementi S.p.A. ^{CG} (Italie)

Exercice 2006

Autres mandats :

- Administrateur d'Italcementi S.p.A. (Italie)

C : société cotée en Bourse
G : société faisant partie d'Italcementi Group

Liens familiaux entre les membres du conseil

Giampiero Pesenti est le père de Carlo Pesenti et l'oncle de Sebastiano Mazzoleni.

Examen de l'indépendance des administrateurs

La société Ciments Français se réfère au code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées dans sa version de décembre 2008.

Le conseil d'administration du 2 mars 2011 a procédé à un examen de la situation de chacun des administrateurs au regard des critères d'indépendance fixés par le code de gouvernement d'entreprise précité.

M. Nanot, mandataire social, n'est pas un administrateur indépendant.

Mme de Margerie est un administrateur indépendant.

M. Viénot doit être considéré comme un administrateur indépendant car, bien qu'il ait été président de la Société Générale, banque avec laquelle la société entretient des relations d'affaires, il n'exerce plus ce mandat depuis 1997.

M. Bernheim et le Comte de Ribes sont administrateurs de Ciments Français depuis plus de douze ans. Le code précité dispose qu'un administrateur qui ne remplit pas certains critères ci-dessus visés peut néanmoins, dans certains cas, être qualifié d'administrateur indépendant. Ces deux administrateurs doivent être considérés comme des administrateurs indépendants, compte tenu de leur objectivité et de leur libre arbitre.

Eu égard aux fonctions qu'ils ont exercées ou exercent encore chez Italcementi S.p.A. et à la composition du capital de cette société, Carlo Pesenti, Italo Lucchini, Dario Massi, les sociétés Italcementi S.p.A. (représentée par Giampiero Pesenti), la société Italcementi Finance SA (représentée par Giovanni Ferrario), la Société Internationale Italcementi (Luxembourg) ayant pour représentant Pierfranco Barabani, et la société Sicil. Fin S.p.A. (représentée par Sebastiano Mazzoleni) ainsi que leurs représentants ne sont pas des administrateurs indépendants.

En définitive, quatre des administrateurs sur les douze composant le conseil d'administration de Ciments Français sont indépendants ; la préconisation du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF, d'avoir dans les sociétés contrôlées au moins le tiers d'administrateurs indépendants, est donc respectée.

Fonctionnement du conseil d'administration et des comités

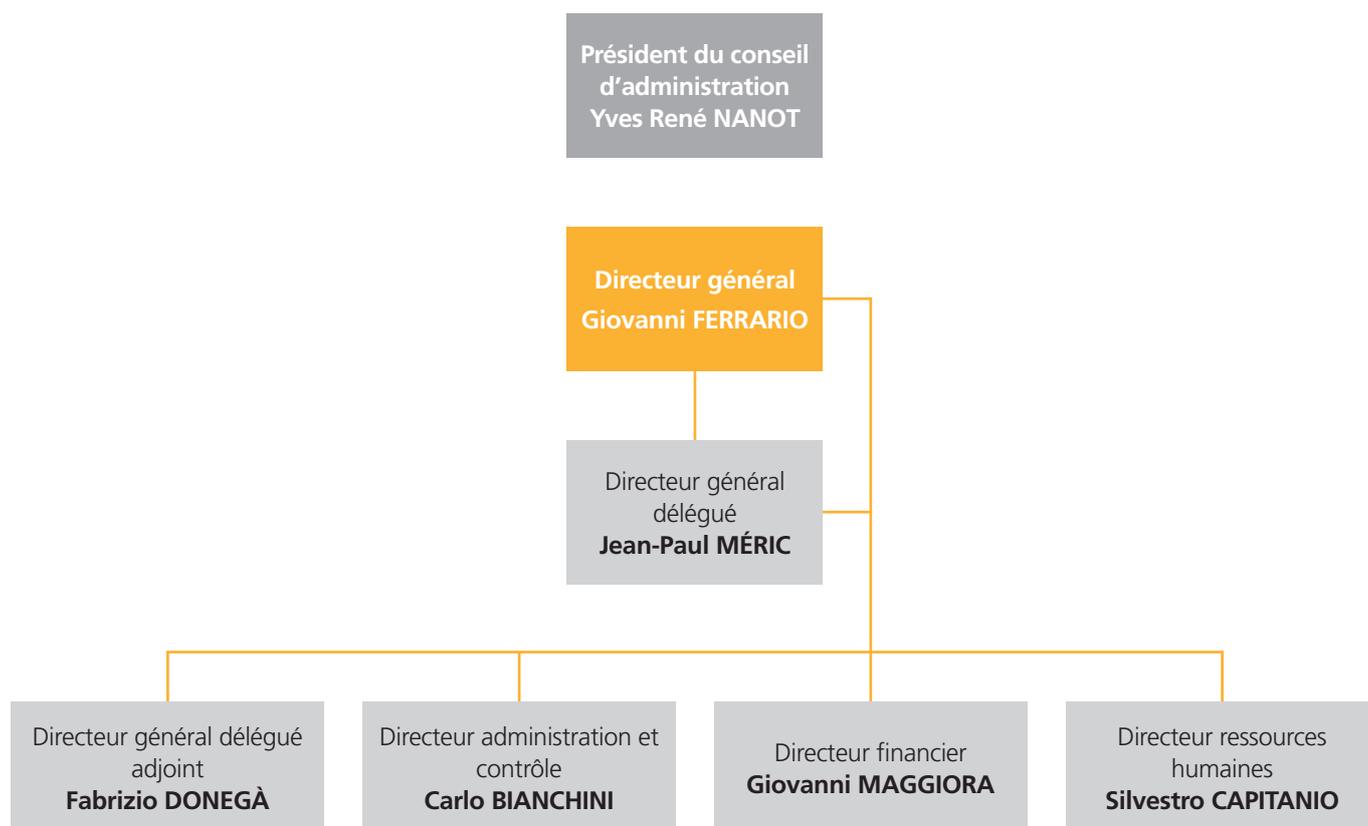
(Article L.225-37 du code de commerce)

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation du conseil d'administration est donnée dans le rapport établi par le président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne.

Ce rapport, présenté en section 5.4, décrit notamment le fonctionnement du conseil d'administration et des comités spécialisés, les principales caractéristiques de son règlement intérieur, ainsi que les règles de comportement applicables à chacun de ses membres.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Membres de la direction au 31 décembre 2010



Yves René NANOT (né le 27 mars 1937)

Président du conseil d'administration

Ingénieur des Arts et Métiers, titulaire d'un MBA et d'un doctorat de UCLA, Yves René Nanot a commencé sa carrière chez Dupont de Nemours aux États-Unis et a exercé diverses responsabilités en France et en Europe (1962-1983) ; il est alors président du directoire de Dupont de Nemours France de 1980 à 1983.

Il rejoint ensuite le Groupe Total et est nommé président-directeur général de Hutchinson SA de 1983 à 1989 ; il est ensuite nommé président-directeur général de Total France puis directeur général de Total Raffinage Distribution et membre du comité exécutif du Groupe Total.

En juillet 1993, il est nommé président-directeur général de Ciments Français.

Yves René Nanot est également administrateur d'Italcementi et de Rhodia.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, il a quitté ses fonctions de directeur général de Ciments Français mais demeure président du conseil d'administration.

Giovanni FERRARIO (né le 3 novembre 1948)

Directeur général

Diplômé en économie et commerce de l'université Bocconi de Milan, Giovanni Ferrario a été nommé directeur général délégué (COO) d'Italcementi et Ciments Français en juin 2008.

Il a débuté sa carrière dans le Groupe Pirelli, où entré en 1973, il a assumé des responsabilités internationales, en Europe, aux États-Unis et au Brésil. De 1998 à 2001, il devient administrateur délégué de Pirelli Pneumatici, responsable des opérations nationales et internationales du secteur pneumatique, hissant Pirelli au rang des cinq premiers producteurs mondiaux. En 2001, il est nommé administrateur délégué et directeur général de Pirelli & C.

En février 2005, Giovanni Ferrario devient président et administrateur délégué d'Olivetti Tecnost jusqu'à sa nomination au sein d'Italcementi Group.

Il a, en outre, assumé les fonctions de conseiller senior chez Morgan Stanley pour le secteur industriel et le rôle de conseil pour de nombreux fonds d'investissement privés.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Giovanni Ferrario est directeur général de Ciments Français.

Jean-Paul MÉRIC (né le 21 mai 1943)

Directeur général délégué

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École Supérieure d'Électricité, Jean-Paul Méric a commencé sa carrière chez EDF, avant de rejoindre l'industrie cimentière, tout d'abord au CERILH (Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie des Liants Hydrauliques) puis chez Ciments Français depuis 1985. Il est successivement nommé directeur de la recherche et du développement et directeur de la division Ciment France.

Directeur général délégué adjoint de Ciments Français depuis 1991, il est alors responsable des activités France/Belgique du Groupe, puis responsable des activités à l'international, notamment aux États-Unis, au Canada, au Maroc, en Turquie, en Grèce, en Bulgarie et au Kazakhstan.

Depuis le 1^{er} juillet 2006, Jean-Paul Méric a sous sa responsabilité les activités du Groupe en France, Belgique, Espagne, Maroc et Amérique du Nord. Il est également président de Cembureau.

Jean-Paul Méric est directeur général délégué de Ciments Français depuis le 1^{er} janvier 2010.

Fabrizio DONEGÀ (né le 26 août 1963)

Directeur général délégué adjoint

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique de l'université de Gênes, en finance de l'entreprise de l'université Bocconi à Milan et en management de la Harvard Business School (États-Unis), Fabrizio Donegà a débuté sa carrière chez Italcementi en 1990, d'abord en tant que directeur assistance technique puis comme directeur d'usine.

De 1995 à 1998, il a occupé le poste de directeur diagnostique et performance au sein du siège social d'Italcementi. En 1999, il a été nommé directeur général, responsable de la Grèce et de la Bulgarie, auxquels s'ajoutèrent ensuite Chypre, le Kazakhstan et l'Égypte jusqu'en 2003. De 2004 à 2007, il a été directeur général adjoint d'Italcementi S.p.A. responsable des opérations industrielles d'Italcementi Group en Italie. Depuis octobre 2007, il est directeur général délégué adjoint de Ciments Français, responsable des activités en Bulgarie, Grèce, Chypre, Kazakhstan, Turquie, Égypte et Koweït.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Carlo BIANCHINI (né le 20 décembre 1955)

Directeur administration et contrôle

Carlo Bianchini est diplômé en économie d'entreprise et en analyse stratégique de l'université Bocconi à Milan, où il a été assistant professeur de 1979 à 1990.

Il a commencé sa carrière chez Pirelli en 1980 où il a occupé différents postes au sein des départements stratégie, trésorerie internationale et finance en Italie et à l'étranger. En 1998, il rejoint Italtel S.p.A. comme directeur finance, puis Siemens ICN S.p.A. en tant que directeur administration et finance.

Il est entré chez Italcementi S.p.A. en 2000, comme responsable finance, administration et contrôle de la zone Italie ; en 2008, il est nommé directeur administration et contrôle d'Italcementi et rejoint Ciments Français SA en tant que directeur administration et contrôle.

Giovanni MAGGIORA (né le 18 novembre 1960)

Directeur financier

Diplômé en sciences économiques de l'université de Turin et titulaire d'un MBA de l'université Bocconi à Milan, Giovanni Maggiora intègre le Groupe Fiat en 1987, où il occupe diverses fonctions dans les départements trésorerie, relations investisseurs et fusions et acquisitions en Italie et à l'étranger, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

En 2007, il rejoint Italcementi, où il s'occupe de développement international et plus particulièrement des projets du Groupe dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient.

En juillet 2008, il est nommé directeur financier d'Italcementi S.p.A. et de Ciments Français SA.

En 2010, il est nommé président-directeur général de la société Italcementi Finance SA, créée par Italcementi S.p.A. pour centraliser les refinancements d'Italcementi Group sur les marchés obligataires et bancaires internationaux.

Silvestro CAPITANIO (né le 20 juillet 1944)

Directeur des ressources humaines

Titulaire d'une maîtrise en philosophie, diplômé de sciences sociales, Silvestro Capitanio a commencé son activité professionnelle au sein de la société Italmipianti du Groupe Finsider en s'occupant de l'organisation et de la gestion des ressources humaines.

Entré chez Italcementi en 1971, il gère les relations industrielles avant de devenir le responsable de la gestion des ressources humaines en Italie. En juillet 1994, il devient directeur central du personnel et du développement organisationnel d'Italcementi. Il est ensuite nommé responsable de la direction fonctionnelle des ressources humaines du Groupe en décembre 1995, puis, en 2001, il rejoint Ciments Français en tant que directeur des ressources humaines.

5.2 Intérêts et rémunération des organes d'administration et de direction

(Article L.225-102-1 du code de commerce)

Jetons de présence

Les jetons de présence versés par Ciments Français SA répartis entre les membres du conseil d'administration se sont élevés à 427 milliers d'euros pour l'exercice 2010. Les jetons de présence versés par les filiales du Groupe aux administrateurs de Ciments Français au titre de leur mandat dans ces filiales s'élèvent à 111 milliers d'euros.

Les jetons de présence, comprenant une partie fixe et une partie variable, tiennent compte de la présence effective des administrateurs aux séances du conseil d'administration et des comités du conseil (la rémunération du président d'un comité étant supérieure à celle d'un simple membre).

Le montant individuel brut versé à chaque mandataire social par Ciments Français SA ou par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 a été le suivant :

| Jetons de présence (en euros) | 2010 | | 2009 | |
|------------------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
| | Ciments Français | Filiales | Ciments Français | Filiales |
| Yves René NANOT | 32 000 | 97 992 | 33 500 | 99 897 |
| Carlo PESENTI ⁽¹⁾ | 32 000 | - | 32 000 | - |
| Antoine BERNHEIM | 30 500 | - | 27 500 | - |
| Giovanni FERRARIO ⁽²⁾ | 18 000 | - | - | - |
| Giampiero PESENTI | 38 500 | - | 41 500 | 10 665 |
| Italo LUCCHINI ⁽³⁾ | 32 000 | - | 32 000 | - |
| Victoire de MARGERIE | 38 000 | - | 39 500 | - |
| Comte de RIBES | 41 000 | - | 44 000 | - |
| Sebastiano MAZZOLENI | 32 000 | - | 32 000 | - |
| Pierfranco BARABANI | 32 000 | - | 33 500 | - |
| Dario MASSI ⁽⁴⁾ | 24 000 | - | - | - |
| Marc VIÉNOT | 46 000 | - | 44 500 | - |
| Jean-Michel DARROIS ⁽⁵⁾ | 14 000 | - | 32 000 | - |
| Ettore ROSSI ⁽⁵⁾ | 17 000 | 12 997 | 39 500 | 14 540 |
| TOTAL | 427 000 | 110 989 | 431 500 | 125 102 |

(1) Jetons reversés à la société Italmobiliare S.p.A.

(2) Giovanni Ferrario est le représentant permanent d'Italcementi Finance SA depuis le 13 avril 2010.

(3) Italo Lucchini a été le représentant de la société Calcestruzzi S.p.A., administrateur, jusqu'au 13 avril 2010. Il est administrateur en nom propre depuis cette date. En 2010, il a perçu au nom de Calcestruzzi 14 000 euros de jetons.

(4) Dario Massi a été le représentant permanent de la Société Internationale Italcementi France, administrateur, à compter du 13 avril 2010. Il est administrateur en nom propre depuis le 4 novembre 2010.

(5) Jusqu'au 13 avril 2010, Jean-Michel Darrois a été administrateur et Ettore Rossi représentant de la Société Internationale Italcementi France, administrateur.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Rémunération de la direction

La rémunération brute versée aux membres de la direction comprend les salaires de base, primes et avantages en nature versés par la société Ciments Français. Elle s'élève à 2,0 millions d'euros au titre de l'exercice 2010, dont 1,3 million d'euros en salaires de base et 0,7 million en part variable. Les jetons de présence versés aux membres de la direction par Ciments Français ou par ses filiales s'élèvent à 0,2 million d'euros.

Tableau de synthèse des rémunérations attribuées à chaque dirigeant mandataire social

| (en milliers d'euros) | 2010 | 2009 |
|--|--------------|--------------|
| Yves René NANOT | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice ⁽¹⁾ | 285 | 1 598 |
| Giovanni FERRARIO ⁽²⁾ | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice | 1 285 | 1 199 |
| Jean-Paul MÉRIC ⁽²⁾⁽³⁾ | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice | 717 | - |
| TOTAL | 2 287 | 2 797 |

(1) Rémunération 2010 au titre de l'organisation des travaux du conseil d'administration.

(2) Dans leurs séances du 2 mars 2011, le comité des rémunérations et le conseil ont décidé l'attribution d'une part variable d'un montant de 617 milliers d'euros pour le directeur général et de 197 milliers d'euros pour le directeur général délégué au titre de 2010, compte tenu du niveau de réalisation des objectifs assignés.

(3) Jean-Paul Méric est directeur général délégué de Ciments Français depuis le 1^{er} janvier 2010.

Rémunérations versées aux mandataires sociaux

Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux par Ciments Français SA

| (en milliers d'euros) | Montants 2010 | | Montants 2009 | |
|---|---------------|--------------------|---------------|--------------|
| | dûs | versés | dûs | versés |
| Yves René NANOT | | | | |
| Président ⁽¹⁾ | | | | |
| Fixe | 150 | 150 | 860 | 860 |
| Variable | - | - | 150 | 150 |
| Exceptionnelle | - | - | 98 | 98 |
| Indemnités de fin de carrière | - | - | 352 | 352 |
| Jetons de présence | 130 | 130 | 133 | 133 |
| Avantages en nature | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Sous-total | 285 | 285 | 1 598 | 1 598 |
| Giovanni FERRARIO | | | | |
| Directeur général ⁽²⁾ | | | | |
| Fixe | 650 | 650 | 650 | 650 |
| Variable | 617 | 520 ⁽⁴⁾ | 520 | - |
| Exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | 18 | 18 | 29 | 29 |
| Avantages en nature | - | - | - | - |
| Sous-total | 1 285 | 1 188 | 1 199 | 679 |

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Montants 2010 | | Montants 2009 | |
|--|---------------|--------------------|---------------|--------------|
| | dûs | versés | dûs | versés |
| Jean-Paul MÉRIC Directeur général délégué⁽³⁾ | | | | |
| Fixe | 458 | 458 | - | - |
| Variable | 197 | 204 ⁽⁴⁾ | - | - |
| Exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | 57 | 57 | - | - |
| Avantages en nature | 5 | 5 | - | - |
| Sous-total | 717 | 724 | | |
| TOTAL | 2 287 | 2 230 | 2 797 | 2 277 |

(1) Yves René Nanot a été président-directeur général jusqu'au 31 décembre 2009. Il demeure président du conseil d'administration après cette date.

(2) Giovanni Ferrario nommé directeur général à compter du 1^{er} janvier 2010.

(3) Jean-Paul Méric nommé directeur général délégué à compter du 1^{er} janvier 2010.

(4) Versés au titre de 2009.

Les rémunérations versées correspondent aux montants bruts, aux avantages en nature déterminés sur la base fiscale, ainsi qu'aux bonus versés en 2010 et 2009 par Ciments Français SA.

Rémunération des mandataires sociaux de Ciments Français chez Italcementi S.p.A.

(Article L.225-102-1 du code de commerce)

Ces rémunérations sont versées exclusivement au titre de mandats ou de contrats de travail chez Italcementi S.p.A. et ne font pas l'objet de refacturation à Ciments Français.

Les montants correspondent aux rémunérations liées aux mandats chez Italcementi S.p.A. et ses sociétés contrôlées, aux salaires bruts, aux avantages en nature et aux primes et bonus comptabilisés sur l'exercice 2010 suivant le critère de la « competenza » (règle de la CONSOB Italienne). Ils ne comprennent pas les jetons de présence versés par Ciments Français et ses sociétés contrôlées.

| Mandataire social | Mandat chez Ciments Français | Rémunération Italcementi S.p.A. due au titre de l'exercice | |
|----------------------------------|--|---|----------------|
| | | 2010 | 2009 |
| <i>(en milliers d'euros)</i> | | | |
| Yves René NANOT | Président | - | - |
| Giovanni FERRARIO ⁽¹⁾ | Directeur général et représentant permanent de Italcementi Finance SA | 700,4 | 704,8 |
| Jean-Paul MÉRIC ⁽²⁾ | Directeur général délégué | - | - |
| Giampiero PESENTI | Représentant permanent d' Italcementi S.p.A. | 3 929,0 | 2 394,3 |
| Sebastiano MAZZOLENI | Représentant permanent de Sicil. Fin S.p.A. | - | 1 262,1 |
| Pierfranco BARABANI | Représentant permanent de Société Internationale Italcementi (Luxembourg) | 237,3 | 245,4 |
| Italo LUCCHINI | Administrateur | 19,9 | - |
| Dario MASSI ⁽³⁾ | Représentant permanent de Société Internationale Italcementi France (France) | 171,3 | - |
| Ettore ROSSI ⁽⁴⁾ | Représentant permanent de Société Internationale Italcementi France (France) | 50,7 | 52,7 |
| TOTAL | | 5 108,6 | 4 659,3 |

(1) Giovanni Ferrario nommé directeur général de Ciments Français à compter du 1^{er} janvier 2010 et représentant permanent d'Italcementi Finance SA depuis le 5 mai 2010.

(2) Jean-Paul Méric nommé directeur général délégué de Ciments Français à compter du 1^{er} janvier 2010.

(3) Dario Massi a été le représentant permanent de la Société Internationale Italcementi France, administrateur, à compter du 13 avril 2010. Il est administrateur en nom propre depuis le 4 novembre 2010.

(4) Ettore Rossi a été le représentant permanent de la Société Internationale Italcementi France jusqu'au 13 avril 2010.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Monsieur Carlo Pesenti, administrateur de Ciments Français, ne reçoit pas de rémunération d'Italcementi S.p.A., il est rémunéré par Italmobiliare S.p.A. et une partie du coût à la charge de cette dernière est refacturée à Italcementi S.p.A.

En ce qui concerne la part fixe de la rémunération de Carlo Pesenti, le coût refacturé par Italmobiliare S.p.A. à Italcementi S.p.A. s'établit à 1 676,6 milliers d'euros pour 2010 et 1 676,6 milliers d'euros pour 2009.

Dans sa séance du 24 mars 2010, le conseil d'administration d'Italmobiliare S.p.A. a fixé la part variable de la rémunération de Carlo Pesenti au titre de 2009 à 1 097,5 milliers d'euros. Au total, la part de sa rémunération refacturée par Italmobiliare S.p.A. à Italcementi S.p.A au titre de l'exercice 2009 s'est établie à 850,0 milliers d'euros.

Dans sa séance du 30 mars 2011, le conseil d'administration d'Italmobiliare S.p.A. décidera de la part variable de la rémunération de Carlo Pesenti au titre de 2010.

Plans d'options sur actions

Le Groupe Ciments Français a ouvert de 1987 à 2008 des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Ciments Français au bénéfice des membres du personnel de Ciments Français ou de sociétés dont 10 % au moins du capital sont détenus directement ou indirectement par la société, ainsi qu'au bénéfice des mandataires sociaux. Sur les plans en cours au 31 décembre 2010, les options sont exerçables trois ans après la date d'attribution pendant un délai de 7 ans. Les options attribuées sont annulées en cas de démission ou de licenciement ou lorsque le délai d'exercice est expiré.

En 2008, le conseil d'administration a adopté un plan d'intéressement à moyen terme faisant référence à la valeur de l'action Italcementi S.p.A. ; en conséquence, aucune option sur action n'a été attribuée depuis.

Au sein du Groupe Ciments Français, il n'existe pas d'autre plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Plans en cours au 31 décembre 2010

| Date Assemblée Générale / conseil d'administration | Catégorie ⁽¹⁾ | Nombre d'options attribuées | Dont mandataires sociaux ⁽²⁾ | Dont salariés premiers attributaires | | Période d'exercice | Prix de souscription ou d'achat | Options exercées au 31.12.2010 | Options annulées | Options restantes au 31.12.2010 |
|--|--------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------------|--------------------|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------|---------------------------------|
| | | | | Nombre d'options | Nombre de salariés | | | | | |
| Autorisation du 12.04.2001 | | | | | | | | | | |
| 14.02.2002 | S | 152 100 | 44 000 | 41 300 | 10 | 14.02.2005 - 14.02.2012 | 45,90 | 120 690 | 11 850 | 19 560 |
| 12.02.2003 | A | 171 400 | 50 500 | 66 900 | 17 | 12.02.2006 - 12.02.2013 | 45,59 | 118 800 | 12 100 | 40 500 |
| 01.03.2005 | S | 169 400 | 55 000 | 42 900 | 10 | 14.04.2008 - 13.04.2015 | 70,88 | 1 000 | 9 700 | 158 700 |
| 01.03.2006 | S | 155 000 | 60 000 | 39 600 | 10 | 23.03.2009 - 22.03.2016 | 117,29 | - | 3 900 | 151 100 |
| Sous-total | | 647 900 | 209 500 | 190 700 | | | | 240 490 | 37 550 | 369 860 |
| Autorisation du 11.04.2006 | | | | | | | | | | |
| 05.03.2007 | S | 166 400 | 60 000 | 41 200 | 10 | 23.03.2010 - 22.03.2017 | 140,28 | - | 7 700 | 158 700 |
| 14.04.2008 | S | 152 900 | 60 000 | 34 500 | 10 | 14.04.2011 - 13.04.2018 | 108,55 | - | 4 400 | 148 500 |
| Sous-total | | 319 300 | 120 000 | 75 700 | | | | - | 12 100 | 307 200 |
| TOTAL | | 967 200 | 329 500 | 266 400 | | | | 240 490 | 49 650 | 677 060 ⁽³⁾ |
| Dont options de souscription | | 795 800 | | | | | | 121 690 | 37 550 | 636 560 |
| Dont options d'achat | | 171 400 | | | | | | 118 800 | 12 100 | 40 500 |

(1) A = achat, S = souscription.

(2) Composition à l'assemblée générale du 13 avril 2011.

(3) Dont 263 500 peuvent être levées par les mandataires sociaux.

L'augmentation des capitaux propres qui résulterait de la levée des 636 560 options de souscription s'élèverait à environ 68,3 millions d'euros. Les options de souscription représentent une dilution potentielle de 1,7 % du capital.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

| Options levées par les dirigeants mandataires sociaux | Numéro et date du plan | Nombre d'options levées en 2010 | Prix d'exercice (en euros) | Année d'attribution |
|---|--|---------------------------------|----------------------------|---------------------|
| Jean-Paul MÉRIC | N° 911 209 815 du 1 ^{er} septembre 2000 | 14 000 | 51,75 | 2000 |

Au cours de l'exercice 2010, la société Italcementi S.p.A. n'a attribué aucune option de souscription d'actions à des salariés de Ciments Français.

Nombre d'actions détenues par les mandataires sociaux au 31 décembre 2010

| Mandataire social | Mandat | Nombre d'actions Ciments Français détenues | |
|----------------------|---|--|-------------------|
| | | Personnes physiques | Personnes morales |
| Yves René NANOT | Président du conseil d'administration | 89 550 | - |
| Carlo PESENTI | Vice-président du conseil d'administration et administrateur | 50 | - |
| Giovanni FERRARIO | Directeur général Représentant permanent d' Italcementi Finance SA | - | 50 |
| Jean-Paul MÉRIC | Directeur général délégué | 22 000 | - |
| Antoine BERNHEIM | Administrateur | 50 | - |
| Giampiero PESENTI | Représentant permanent d' Italcementi S.p.A. | - | 29 768 225 |
| Italo LUCCHINI | Administrateur | 50 | - |
| Victoire de MARGERIE | Administrateur | 50 | - |
| Comte de RIBES | Administrateur | 50 | - |
| Sebastiano MAZZOLENI | Représentant permanent de Sicil. Fin S.p.A. | - | 50 |
| Pierfranco BARABANI | Représentant permanent de Société Internationale Italcementi (Luxembourg) | - | 50 |
| Dario MASSI | Administrateur | 50 | - |
| Marc VIÉNOT | Administrateur | 50 | - |
| TOTAL | | 111 900 | 29 768 375 |

Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la société en 2010

(Article 223-26 du règlement général de l'AMF)

| | Nombre d'actions | | Autres instruments financiers | | Prix moyen (en euros) |
|---------------------|------------------|-------|-------------------------------|-------|-----------------------|
| | Achat | Vente | Achat ou souscription | Vente | |
| Italcementi Finance | 50 | - | - | - | 72,19 |
| Dario MASSI | 50 | - | - | - | 65,20 |
| Italo LUCCHINI | 50 | - | - | - | 72,02 |

| | | |
|---|---|-----|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

5.3 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Ciments Français

Exercice clos le 31 décembre 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Ciments Français et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc

ERNST & YOUNG Audit



Pierre-Henri Pagnon

| | | |
|---|---|-----|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

5.4 Rapport du président du conseil sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne

(Article L.225-37 du code de commerce)

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration du 2 mars 2011.

Direction générale

Le conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 4 novembre 2009 de dissocier à compter du 1^{er} janvier 2010 les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration a nommé un directeur général délégué qui dispose des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Fonctionnement du conseil d'administration

Composition à l'assemblée du 13 avril 2011

Le conseil d'administration est composé de douze membres – une femme et onze hommes – dont un tiers est indépendant au regard des critères retenus par la société. Un administrateur est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec Ciments Français, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement (code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008, qui est le code de référence de la société). L'analyse de l'indépendance des administrateurs est développée dans la section 5.1.

Fonctionnement

Le mandat des administrateurs est statutairement d'une durée de six ans, renouvelable. Depuis 2006, les renouvellements ou nominations d'administrateurs sont effectués pour une durée de quatre ans.

Chaque administrateur doit détenir un minimum de 50 actions.

Un règlement intérieur régissant le fonctionnement du conseil d'administration a été adopté le 3 avril 2003. Les adaptations nécessaires pour répondre aux évolutions du droit et aux recommandations de place sont régulièrement étudiées et adoptées par le conseil.

Le règlement intérieur est consultable sur le site internet de la société à www.cimfra.com.

Le conseil dispose des pouvoirs définis par les textes en vigueur. Le conseil examine et délibère préalablement sur les opérations significatives, et notamment :

- les orientations stratégiques du Groupe ;
- les accords stratégiques d'alliance et de coopération industrielle ;
- les investissements importants.

Le conseil d'administration est informé, au moins deux fois par an, de la situation financière, de la situation de trésorerie ainsi que des engagements de la société.

Le règlement intérieur prévoit que le conseil procède à une évaluation de son fonctionnement au moins tous les trois ans : il est désormais procédé à une nouvelle évaluation interne au début de chaque année, sur la base d'un questionnaire concernant la composition, l'organisation, le fonctionnement du conseil d'administration et des comités spécialisés. À l'unanimité, les administrateurs estiment que l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration sont en conformité avec la réglementation, l'éthique et les principes du gouvernement d'entreprise.

Le président est chargé de convoquer le conseil et d'en diriger les débats. En cas d'empêchement du président, le vice-président ou, à défaut, un administrateur désigné par les autres membres présents du conseil remplit les mêmes fonctions et jouit des mêmes prérogatives.

Le directeur général dispose conformément à la loi des pouvoirs les plus étendus sans limitation particulière. Il en est de même du directeur général délégué.

Les convocations sont faites par correspondance, internet ou télécopie. Elles sont transmises par le Secrétaire du conseil. Le président fixe l'ordre du jour des réunions du conseil.

Il appartient au président, assisté du secrétaire du conseil, de transmettre les informations appropriées aux autres membres du conseil. Chaque administrateur reçoit ainsi les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Les administrateurs reçoivent également toutes les informations utiles relatives aux événements significatifs pour la société.

Le conseil se réunit au moins quatre fois par an. Au cours de l'année 2010, il s'est réuni huit fois et le taux de présence a été de 94 %.

Les commissaires aux comptes assistent à chaque séance du conseil d'administration.

Comités

Le règlement intérieur du conseil prévoit que certaines délibérations du conseil soient précédées par des réunions de comités spécialisés, composés d'administrateurs nommés par le conseil ; ces comités étudient et préparent ces délibérations. Ils émettent, dans leur domaine de compétence, des propositions, recommandations et/ou avis.

Les membres du comité sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter.

La durée du mandat des membres du comité coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que celui d'administrateur.

Le conseil désigne au sein de chaque comité un président pour une durée identique à celle de ses fonctions et, le cas échéant, un secrétaire.

Le secrétaire est chargé d'établir le procès-verbal de chaque réunion qui sera retranscrit dans un registre ad hoc.

Un compte rendu des travaux de chaque comité est donné par le président du comité ou par un membre du comité à la plus proche séance du conseil d'administration.

Chaque comité peut décider d'inviter à ses réunions, en tant que de besoin, toute personne de son choix. Le comité peut également demander l'appui de spécialistes extérieurs.

Le conseil peut, outre les comités spécialisés permanents qu'il a créés, décider de constituer des comités ad hoc pour les opérations exceptionnelles par leur importance ou leur spécificité avec une durée de vie limitée à l'étude.

Le comité des nominations et des rémunérations

Ce comité est composé de trois administrateurs, Antoine Bernheim, Giampiero Pesenti et le Comte de Ribes, dont deux sont indépendants. Il est présidé par Giampiero Pesenti.

Le règlement intérieur du conseil précise les attributions de ce comité qui a pour mission de préparer les décisions du conseil et de lui faire des recommandations dans les domaines suivants :

| | | |
|---|--|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Nominations

- la sélection des candidats aux fonctions d'administrateurs, les propositions de nomination du président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs généraux délégués et des présidents des comités ;
- la qualification d'indépendance des administrateurs.

Rémunérations

- la rémunération du président du conseil d'administration, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués. Le comité est chargé de :
 - recommander annuellement au conseil le niveau de rémunération fixe,
 - définir les critères de la part variable de la rémunération et de les appliquer annuellement en fonction des performances réalisées. Les critères de performance utilisés prennent en compte principalement la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé et des objectifs spécifiques en matière de développement international,
 - examiner les autres formes de rémunérations et d'avantages en nature (voir informations détaillées en section 5.2).
- la définition, le cas échéant, d'une politique générale de rémunération et d'avantages pour les cadres dirigeants y compris en matière de retraites et l'examen de la situation individuelle des membres de la direction générale ;
- les éventuels plans de souscription ou d'achat d'actions au profit des cadres dirigeants et salariés (« stock-options »), ainsi que les catégories d'allocation les plus appropriées en veillant à définir à l'avance les périodes d'attribution ;
- les éventuelles augmentations de capital réservées aux salariés.

Le comité se réunit chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice, le comité des nominations et des rémunérations s'est réuni trois fois. Le taux de présence de ses membres aux réunions s'est élevé à 100 %. Le comité a procédé à l'examen de l'indépendance des administrateurs. Il a également fait des propositions en matière de rémunération du directeur général et du directeur général délégué, de renouvellement d'administrateurs qui ont été suivies par le conseil.

La partie variable de la rémunération du directeur général a été déterminée en liaison avec la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé et de la mise en place d'outils et de programmes informatiques structurés ; la partie variable de la rémunération du directeur général délégué a été déterminée en fonction principalement de la réalisation d'objectifs chiffrés sur la profitabilité de l'ensemble consolidé et de certaines zones opérationnelles.

Le comité des comptes

Ce comité est composé de quatre membres, Victoire de Margerie, Marc Viénot, le Comte de Ribes et Dario Massi, dont trois sont indépendants ; il est présidé par Marc Viénot.

Le comité des comptes a pour mission conformément à l'article L.823-19 du code de commerce d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

Il porte sur :

- l'architecture d'ensemble des systèmes permettant d'élaborer les informations comptables et financières, à savoir les informations historiques (informations périodiques), les informations prévisionnelles et les autres informations issues d'un processus d'élaboration structuré;
- la revue de l'information comptable et financière elle-même, en particulier la traduction comptable des événements importants qui ont eu une incidence sur les comptes;
- l'existence du processus de préparation des communiqués de presse à l'occasion de la publication des comptes annuels et semestriels et de l'information trimestrielle.

En outre, le conseil a jugé opportun :

- que le comité examine la cohérence de la présentation des communiqués financiers par rapport aux informations figurant dans les comptes, dès lors que la direction générale est en mesure de transmettre les projets de communiqués financiers au comité;
- de saisir le comité des comptes à propos de certaines parties du document de référence : rapport du président du conseil sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne notamment. Le comité des comptes prend connaissance du rapport du président et, le cas échéant, formule des observations.

Suivi de l'efficacité des systèmes

Les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques s'appuient sur un référentiel interne, conforme aux principes généraux de l'AMF, en coordination avec la société mère Italcementi. Sont inclus dans le champ d'examen du comité des comptes, les risques faisant l'objet d'une traduction comptable, les risques identifiés par les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pouvant avoir une incidence sur les comptes, ainsi que tout risque non identifié significatif qui viendrait à la connaissance du comité.

Le suivi de l'efficacité des systèmes par le comité des comptes porte sur :

- l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques;
- la prise en compte des faiblesses et dysfonctionnements identifiés et des actions correctrices.

Suivi du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes

Le comité des comptes :

- échange avec les commissaires aux comptes et examine leurs conclusions, en vue de mieux apprécier le processus d'élaboration de l'information financière et d'avoir connaissance des principales zones de risques et incertitudes sur les comptes;
- examine notamment avec la direction financière et les commissaires aux comptes, les projets de comptes annuels, semestriels et trimestriels de la société et du Groupe consolidé afin d'en faciliter l'arrêté ou la revue par le conseil ainsi que les rapports financiers et de gestion périodiques du Groupe;
- assure le suivi du budget du commissariat et son adéquation avec les missions;
- s'assure que le co-commissariat est effectif;
- examine la mise en œuvre des recommandations des commissaires aux comptes.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes

Le comité s'assure que les commissaires :

- respectent les dispositions relatives aux incompatibilités prévues par leurs règles professionnelles ;
- disposent, au sein de leur cabinet, d'une procédure d'autorisation préalable à la réalisation des diligences directement liées à la mission du commissaire aux comptes et des prestations réalisées par son réseau.

Le comité des comptes reçoit notamment la déclaration annuelle d'indépendance des commissaires. Le comité émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation de l'assemblée en s'appuyant, le cas échéant, sur une procédure d'appel d'offres.

Il procède annuellement à une revue des conventions conclues entre Ciments Français et Italcementi, pour s'assurer de la parfaite neutralité de ces accords et en fait rapport au conseil.

Il donne un avis sur les opérations financières d'importance significative pour le Groupe préalablement à la saisine du conseil par le président.

Dans le cadre de sa mission, le comité des comptes entend le directeur financier du Groupe, le directeur administration et contrôle et leurs collaborateurs, le directeur de l'audit interne, ainsi que les commissaires aux comptes. Lors du comité des comptes précédant le conseil d'administration qui arrête les comptes, les commissaires aux comptes commentent une présentation soulignant les points essentiels des résultats et des options comptables retenues. Le comité des comptes rend compte de ses travaux à la plus prochaine réunion du conseil d'administration.

Il se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Au cours de l'année 2010, ce comité s'est réuni 7 fois. Le taux de présence de ses membres aux réunions s'est élevé à 82 %. Les membres du comité reçoivent la documentation avant la tenue de chaque réunion.

Le comité a examiné le projet de comptes consolidés annuels, semestriels et trimestriels, ainsi que les comptes sociaux annuels avant leur présentation au conseil et a transmis son avis sur ces comptes.

Au cours de l'exercice, le comité des comptes a délibéré en outre sur les conventions courantes de l'exercice 2010, le lancement des refinancements Italcementi Finance et la gestion des risques financiers.

Participation aux assemblées

Les règles relatives à la participation des actionnaires aux assemblées de la société sont fixées par la loi et les statuts.

Confidentialité et règles prudentielles

Le conseil d'administration a adopté depuis plusieurs années un code d'éthique applicable à l'ensemble du personnel du Groupe définissant les principes d'éthique et de comportement dans leurs actions et rapports avec les tiers. Ce code définit notamment un certain nombre de règles en matière de loyauté, impartialité, protection du secret des affaires, de l'individu, de l'environnement et du patrimoine de la société, ainsi que des processus de contrôle et de fiabilité des informations. Ce code précise également les règles de conduite envers les clients, les fournisseurs, les institutions publiques, les organisations politiques et les organes de presse.

Parallèlement, chaque administrateur et membre de comité s'engage à respecter les obligations suivantes :

- respecter les obligations légales et réglementaires, les statuts de la société, le règlement intérieur et ses règles prudentielles ;
- s'obliger à faire part au conseil de toute situation de conflit d'intérêts ponctuel, même potentiel, et s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante ;

- s'efforcer de participer à toutes les réunions du conseil et, le cas échéant, des comités auxquels il appartient. Sa présence aux assemblées générales de la société est recommandée ;
- déclarer à l'Autorité des marchés financiers (AMF) leurs opérations sur les titres Ciments Français dès finalisation de ces opérations et adresser une copie à la société. L'information sur ces transactions est publiée sur le site de l'AMF ;
- eu égard aux informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'administrateur ou le membre de comité :
 - doit se considérer comme lié par une obligation de stricte confidentialité,
 - doit se considérer comme « initié permanent », et à ce titre s'abstenir d'intervenir sur les titres de la société pendant une période de 15 jours précédant la date à laquelle les comptes consolidés ou à défaut les comptes annuels sont rendus publics et plus généralement pendant la période comprise entre la date à laquelle est connue une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une influence significative sur le cours de l'action et la date à laquelle cette information est rendue publique, et par ailleurs respecter le « codice di comportamento » établi par Italcementi Group.

Contrôle interne

Ce rapport sur le contrôle interne a été rédigé en s'appuyant sur un référentiel interne, conforme aux principes généraux du cadre de l'AMF (cf. www.amf-france.org), en coordination avec la société mère Italcementi. Le présent texte a été préparé à partir des travaux réalisés en 2008 par les différentes directions fonctionnelles (notamment finance et audit) et mis à jour en 2010.

Définition du contrôle interne

Le contrôle interne représente l'ensemble des systèmes de contrôle mis en œuvre par la direction générale et le management du Groupe et qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la société.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que se sont fixés la société et le Groupe, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de leurs différentes activités.

Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société ont pour objectifs de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers ; ils répondent notamment aux objectifs suivants :

- s'assurer que les actes de gestion sont menés dans le respect des valeurs, des orientations et des objectifs définis par le conseil d'administration et le management, en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur, et qu'ils permettent d'assurer la protection des personnes et des actifs de la société ;
- contribuer à l'assurance que les informations comptables, financières et de gestion communiquées sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société et du Groupe.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Ainsi, plus globalement, le dispositif de contrôle interne doit permettre de minimiser les risques d'erreurs, de fraude et de non-respect des réglementations.

Ce processus de contrôle interne qui vise à protéger les personnes et les actifs de la société et de ses filiales s'appuie sur une organisation et des procédures en matière de contrôle opérationnel de ses filiales, de fiabilité des états financiers et de communication financière du Groupe. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Le processus décrit s'applique aux sociétés du Groupe consolidées par intégration globale ou par intégration proportionnelle. Il fait l'objet d'une mise en place progressive dans les filiales nouvellement acquises.

Démarche d'analyse des risques

En mai 2010, une structure de gestion des risques de l'entreprise (*Enterprise Risk Management*) a été mise en place au niveau d'Italcementi Group. Sa mission est de garantir une approche structurée de la gestion des risques intégrée à la stratégie de développement du Groupe et de soutenir l'amélioration des performances à travers l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle des principaux risques. Cette structure s'inscrit dans la continuité du programme *Risk & Compliance* entamé courant 2008 au niveau Italcementi Group.

Ce programme s'articule autour de quatre phases :

- identification des principales zones de risque en relation avec les objectifs stratégiques du Groupe et définition de méthodologies et instruments d'analyse et d'évaluation des facteurs de risque ;
- évaluation, tant au niveau national que mondial, des facteurs de risque identifiés en termes d'impact et de probabilité, afin de disposer d'une vision globale du portefeuille des risques du Groupe ;
- sélection des risques prioritaires et définition des stratégies de réponse, des règles de gouvernance au niveau du Groupe et des actions nécessaires pour intégrer et améliorer les systèmes de gestion des risques ;
- mise en place des stratégies et des actions d'atténuation définies et développement du processus de gestion des risques de l'entreprise (*Enterprise Risk Management*).

Les trois premières phases du projet, destinées à cartographier les risques des filiales et du Groupe, se sont déroulées au cours des années 2008 et 2009. Les résultats de cette activité ont été présentés au comité des comptes et aux organismes de contrôle d'Italcementi et de Ciments Français au premier trimestre 2010.

Les activités 2010 se sont concentrées sur les risques prioritaires, pour lesquels :

- des actions appropriées d'atténuation du risque en garantissant la cohérence et la coordination au niveau Groupe ont été mises en place, à la fois pour l'entreprise et les filiales ;
- les responsabilités nécessaires à la mise en place ont été attribuées et chaque scénario de risque dispose d'un Propriétaire du risque (*Primary Risk Owner*) ;
- des lignes directrices appropriées et communes à l'ensemble du Groupe ont été définies, qui visent une défense coordonnée et un contrôle des principales expositions au risque, en cohérence avec les actions identifiées. Ces principes ont été formalisés dans des documents internes dénommés Principes de gestion des risques (*Risk Management Guidelines*) ;
- la mise en place des stratégies et des actions fixées et l'alignement des systèmes de gestion des risques du Groupe sur les standards désirés, qui sont nécessaires pour réduire les expositions au risque dans les limites d'acceptabilité établies ;

-
- la fonction de directeur des risques Groupe (*Chief Risk Officer*) a été créée en mai 2010 afin de pérenniser le processus de *Enterprise Risk Management* commencé dans le cadre du programme *Risk & Compliance*, et qui vise l'amélioration continue des performances de gestion des risques.

Dans l'ensemble, les phases décrites ci-dessus font l'objet d'un programme de rémunération variable liée à l'atteinte d'objectifs concrets d'action d'atténuation des risques.

Organisation et structure - les acteurs du contrôle interne

Afin de mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, la société s'appuie sur une organisation générale et des principes de gouvernance développés dans la première partie de ce rapport.

La direction générale définit les axes stratégiques et les orientations de contrôle interne. Au sein de chaque filiale ou direction fonctionnelle Groupe, cette responsabilité est déléguée aux dirigeants.

Le comité des comptes, dans le cadre de sa mission, prend connaissance du suivi des risques et des engagements. En avril 2010, notamment, une présentation de la mise en place du programme Groupe d'analyse des risques a été effectuée ainsi qu'une présentation de la gestion des risques financiers (gestion de la liquidité, du risque de taux et du risque de change) au comité des comptes. Le comité est également informé chaque année du plan d'audit, des missions réalisées et du suivi des recommandations.

La direction de l'audit interne a pour mission d'assister la direction générale dans l'évaluation de l'efficacité des systèmes de management des risques, et notamment d'apprécier la qualité du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe et ses filiales, de formuler des recommandations et d'effectuer un suivi de leur mise en œuvre. La fonction, centralisée au niveau du Groupe, est assurée par une équipe de 26 auditeurs. La direction de l'audit interne est directement rattachée à la direction générale.

La direction de l'audit interne établit son plan d'audit sur trois ans. L'audit interne visite toutes les entités opérationnelles selon un cycle de trois ans. Ce plan peut être modifié en fonction des priorités. La démarche d'analyse des risques est continue. En effet, la construction de chaque plan d'audit annuel intègre les nouvelles unités acquises par le Groupe et les nouveaux risques éventuellement identifiés. La communication au comité des comptes du plan d'audit et du suivi des missions réalisées a été l'objet d'une réunion générale au cours de l'année 2010, précédée et suivie d'échanges réguliers de documentation entre les acteurs concernés.

Des contrôles clés et des procédures sont définis au niveau du Groupe sous la responsabilité des directions opérationnelles et fonctionnelles Groupe. L'efficacité de ces procédures s'appuie sur le dispositif de contrôle interne propre à chacune des filiales. Ce dispositif dont la responsabilité est déléguée à la direction générale de chaque filiale doit s'inscrire dans le respect des normes et chartes définies par le Groupe.

Au sein de la direction finance, le département management des risques est responsable de la définition de la politique d'assurance des risques du Groupe, de l'élaboration des procédures Groupe en matière d'assurance des actifs et des personnes, de la couverture des pertes d'exploitation et des risques liés à la responsabilité civile. Il est responsable du suivi et du contrôle de la bonne application de ces procédures dans les filiales. Il est également responsable de la mise en place du plan de prévention des risques industriels.

La direction finance a la responsabilité du contrôle des risques de marché et de liquidité (cf. section 1.9) du suivi des engagements financiers, de la mise en place des procédures applicables au siège et aux filiales du Groupe et de leur suivi. La direction finance contribue au processus de fiabilisation de l'information financière publiée dans son domaine de compétence.

La direction affaires juridiques suit notamment l'ensemble des litiges du Groupe en y apportant support et contrôle (cf. section 2.5).

| | | |
|---|--|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Le département affaires fiscales assure un suivi des évolutions réglementaires en matière fiscale, contrôle le respect des réglementations locales par les filiales du Groupe et évalue les conséquences fiscales des opérations envisagées par le Groupe.

Au sein de la direction administration et contrôle, le département budget et contrôle est en charge de l'établissement et du contrôle des budgets, des résultats consolidés mensuels de gestion et du suivi des investissements en liaison avec les directions opérationnelles et financières du Groupe et des filiales.

Les départements consolidation et procédures comptables ont pour mission d'élaborer les états financiers consolidés du Groupe, de préparer les manuels de procédures comptables applicables au Groupe et de contrôler le respect des lois et normes comptables en vigueur relatives à l'établissement des comptes et aux informations à communiquer en annexe.

La direction de la gestion des risques (*Enterprise Risk Management*) a pour mission principale la supervision des risques du Groupe, par leur identification, leur mesure et leur traitement.

Ce rôle de facilitation, de coordination et de contrôle des risques s'inscrit dans les processus opérationnels du Groupe, comme le budget ou l'évaluation des principaux investissements, ou la mise en place d'actions d'atténuation des risques (soit au niveau mondial, soit au niveau de chaque pays).

Procédures existantes

Les procédures formalisées sont mises à jour au niveau du Groupe par les directions qu'elles concernent. La cartographie des risques a été définie précisément par l'identification de 41 risques prioritaires. Elles couvrent les domaines suivants :

La couverture des risques opérationnels

- protection des actifs et couverture des risques industriels dans le cadre d'une gestion centralisée de la gestion des risques (*Risk Management*) mettant l'accent sur les points suivants :
 - investissement et désinvestissement industriel et financier,
 - assurances et prévention des risques industriels,
 - sécurité et protection des personnes (programme « Zéro accident »),
 - licences et permis d'exploiter les installations industrielles,
 - conséquences financières.
- risques environnementaux et respect des réglementations, pour lesquels une structure a été créée, rattachée à la direction générale ;
- risques de marché et de liquidité soumis à des principes de gestion et des règles prudentielles définies par la direction générale, laquelle établit des niveaux de décision et des rôles respectifs entre les fonctions centrales et les filiales. Ces risques font l'objet d'une gestion centralisée et sont encadrés par les procédures suivantes :
 - gestion des risques en matière de financement, placement, gestion des risques de taux, des risques de change et de trésorerie,
 - sécurité et délégation de pouvoir,
 - reporting financier (dette, couverture de taux d'intérêt et de change, engagements financiers).
- risques juridiques et fiscaux avec les procédures :
 - de remontée des litiges juridiques et fiscaux,
 - d'information des principaux contrats,
 - d'organisation et de suivi des structures juridiques des filiales,
 - d'intervention dans tous les contrats significatifs de financement, de cession, d'acquisition et de fusion,

- de revue par plan pluriannuel des situations fiscales des filiales,
 - un programme spécifique de formation sur les législations particulières auxquelles est soumis le Groupe a été déployé dans tous les pays et fait l'objet d'une mise à jour régulière.
- risques d'engagement couverts par des procédures de :
- délégation de pouvoir,
 - suivi des engagements.
- risques relatifs aux systèmes d'information couvert par les procédures de :
- accès aux systèmes garantissant la sécurité et l'intégrité des systèmes et données,
 - secours en cas d'incidents afin de permettre une continuité des principaux processus d'exploitation et de gestion dans des délais courts.
- risques de volatilité des prix de certaines matières premières, de combustibles et d'électricité avec la mise en place de :
- programmes d'investissements pour favoriser l'usage de combustibles de substitution,
 - contrats à terme visant à garantir l'approvisionnement.
- risques relatifs aux nouveaux produits :
- un programme a été défini dont l'objectif est de diffuser au sein du Groupe les meilleures pratiques afin de garantir la mise à disposition de nouveaux produits en adéquation avec les besoins de la clientèle ainsi que la protection des marques et licences.
- risques d'image :
- le Groupe a défini des programmes de gestion de crise afin d'en réduire le possible impact et de garantir l'information adéquate aux parties concernées.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

En complément des contrôles opérationnels, le dispositif de contrôle interne qui assure la fiabilité des informations financières publiées s'articule autour de quatre axes principaux :

- un système informatisé, commun à l'ensemble des filiales du Groupe, de reporting de gestion et de consolidation qui permet d'établir les états financiers du Groupe ;
- un processus d'élaboration et de remontée de l'information publiée dans les états financiers qui fait l'objet de procédures formalisées ;
- des contrôles clés réalisés par la direction administration et contrôle (contrôle de gestion, consolidation, procédures) et la direction finance présentés ci-après ;
- les missions réalisées par la direction de l'audit interne.

La direction administration et contrôle du Groupe procède à l'élaboration et au contrôle de l'information financière, comptable et de gestion.

Les différents processus que sont la planification, le processus budgétaire, le reporting mensuel et l'établissement des comptes consolidés trimestriels, ainsi que les contrôles et rapprochements effectués à chaque stade contribuent à la fiabilisation de l'information comptable et financière.

De façon périodique, le plan stratégique à cinq ans est établi par les filiales. La structure du plan a été adaptée afin de faciliter les calculs des tests de dépréciation requis par IAS 36. Chaque année, les filiales du Groupe établissent leur budget prévisionnel mensualisé suivant les principes du Groupe. Ces prévisions budgétaires font l'objet de deux actualisations en cours d'exercice.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Direction, administration et contrôle | 168 |
| Commentaires sur l'exercice | Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction | 186 |
| Comptes consolidés | Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil | 191 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Rapport du président du conseil sur le fonctionnement | 193 |
| Gouvernement d'entreprise | du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Suivant un processus mensuel de reporting de résultat de gestion, d'investissements, de données techniques, les résultats sont analysés et contrôlés par le département budget et contrôle de gestion.

Les procédures de reporting, les définitions, ainsi que les principes comptables appliqués sont formalisées dans le manuel de procédures Groupe qui a été adapté suite à la mise en place des normes IFRS. Les comptes consolidés du Groupe sont établis tous les trimestres sur un logiciel de consolidation commun. Le plan de compte, la liasse de consolidation, ainsi que les principes comptables applicables sont formalisés dans le manuel de procédures Groupe.

Pour les clôtures semestrielles et annuelles, une note d'instruction spécifique est envoyée aux filiales afin de rappeler les points clés du processus de clôture.

Pour l'établissement des comptes annuels, une procédure de pré-clôture est mise en place. Cette procédure permet également de s'assurer que les normes du Groupe sont correctement comprises par les filiales et permettent de fiabiliser, par un contact direct, l'information qu'elles transmettent. À chaque clôture trimestrielle, les comptes consolidés sont rapprochés des résultats de gestion et les écarts éventuels sont analysés.

Le département informations comptables et procédures assure la veille réglementaire en matière de principes comptables et d'informations comptables et de gestion, ainsi que les relations avec les instances réglementaires et professionnelles et la prise en compte de leurs recommandations en matière d'informations comptables et financières. Les procédures Groupe font l'objet d'une mise à jour en fonction de l'évolution des normes.

Certains processus de clôture se sont d'ailleurs complexifiés et font également intervenir des consultants externes. Ainsi, notamment, le processus d'évaluation des actifs à long terme a été étendu de manière systématique à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie comportant un écart d'acquisition. Le processus de revue des engagements de retraites et avantages au personnel est mené conjointement avec un cabinet d'actuaire. La valorisation des instruments financiers ainsi que les tests d'efficacité permettant d'appliquer la comptabilisation de couverture sont réalisés par des experts indépendants.

Par ailleurs, dans le processus de clôture des comptes interviennent des expertises internes spécifiques dans certains domaines comme notamment :

- revue des calculs de dépréciation des unités génératrices de trésorerie par le contrôle de gestion Groupe et le département finance-acquisition ;
- revue de la situation fiscale Groupe et dans chacun des pays par le département fiscalité ;
- revue des litiges en cours et clauses spécifiques des contrats significatifs (financement, cession, acquisition) avec la direction juridique ;
- analyse par le département trésorerie - financement de la dette et des engagements financiers et rapprochement avec le reporting Groupe ; élaboration des informations de l'annexe relatives à la dette, au résultat financier et à la gestion des risques de marché.

Les états financiers consolidés et les informations de gestion font l'objet d'une revue effectuée par un comité de relecture.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe font l'objet d'un examen de la part des commissaires aux comptes, avec un examen limité pour les comptes semestriels et un audit pour les comptes annuels. Les commissaires aux comptes présentent leurs conclusions de façon périodique au comité des comptes.

La gestion des systèmes d'information et la sécurité des données informatiques sont assurées par une direction Systèmes d'information. L'ensemble des filiales du Groupe dispose d'un outil informatique de gestion commun « ERP » qui permet notamment de couvrir les fonctions ventes, distribution, achats, stocks, immobilisations, production, etc. Les systèmes de reporting de gestion et de consolidation sont également des systèmes communs qui permettent de fiabiliser une remontée homogène des informations. L'utilisation des systèmes informatiques est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions d'audit spécialisées menées par l'audit interne.

Un manuel descriptif des principes et procédures comptables utilisées pour le traitement et l'élaboration de l'information comptable et financière (sur le site intranet depuis 2007) est régulièrement mis à jour et complété notamment par la publication d'une procédure précisant, pour chaque division, les niveaux de contrôle à mettre en place et la désignation de la personne responsable des informations financières.

Le manuel des pouvoirs et des responsabilités visant à permettre une gestion du système de délégation de pouvoir dans le Groupe conforme aux principes de gouvernement d'entreprise définis dans nos modèles d'organisation, de gestion et de contrôle, fait également l'objet de mises à jour régulières.

Perspectives

L'organisation décrite ci-dessus s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue.

Les années 2011 et 2012 verront le déploiement de la quatrième phase du projet « *Risk & Compliance* ». Pendant cette phase, l'organisation et les processus nécessaires seront développés pour pérenniser le processus d'« *Enterprise Risk Management* », dans une optique d'amélioration continue des performances de gestion des risques.



6

Informations sur la société et le capital

| | | |
|-----|---|-----|
| 6.1 | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| 6.2 | Évolution du capital social et des primes d'émission. | 211 |
| 6.3 | Composition de l'actionnariat Ciments Français. | 212 |
| 6.4 | Information des actionnaires | 213 |
| 6.5 | Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français | 216 |
| 6.6 | Consultation des documents. | 219 |
| 6.7 | Contrats importants | 219 |
| 6.8 | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

6.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur

Actes constitutifs et statuts

| | |
|--------------------------------------|---|
| Raison sociale | CIMENTS FRANÇAIS |
| Forme | Société anonyme française régie par la loi sur les sociétés commerciales n° 66-537 du 24 juillet 1966 |
| Siège social | Tour Ariane, 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux |
| RCS | 599 800 885 Nanterre |
| APE | 741 J |
| Date de constitution | 1 ^{er} janvier 1881 |
| Durée | Jusqu'au 1 ^{er} janvier 2040 sauf dissolution anticipée ou prorogation |
| Objet (art. 2 des Statuts) | <p>La société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exploitation, la fondation, l'acquisition ou l'aliénation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction en France, dans les départements d'Outre-mer ou en tout autre pays et, généralement, tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver ; - toutes études, recherches, expériences, essais intéressant ces applications, techniques et industries ; - la recherche de tous brevets d'invention, la concession de la jouissance desdits brevets, le dépôt de toutes marques commerciales et la concession en jouissance ou autrement des dites marques ; - la prise d'intérêts dans toutes entreprises civiles, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, soit par souscription ou achat de titres ou droits sociaux, création de sociétés nouvelles, apport, soit encore par association ou alliance, prise de commandite et octroi d'avances et de crédit ; - plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société. |
| Documents juridiques | Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des commissaires aux comptes, etc. peuvent être consultés au siège social, Tour Ariane, 5 Place de la Pyramide - 92800 Puteaux. |

| | | |
|--|---|-----|
| Présentation du Groupe | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| Commentaires sur l'exercice | Évolution du capital social et des primes d'émission | 211 |
| Comptes consolidés | Composition de l'actionnariat Ciments Français | 212 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Information des actionnaires | 213 |
| Gouvernement d'entreprise | Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français | 216 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | Consultation des documents | 219 |
| Informations complémentaires | Contrats importants | 219 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Répartition des bénéfices

(art. 34 des Statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est effectué le prélèvement destiné à constituer le fonds de réserve légale qui doit être au moins égal au minimum obligatoire.

Le solde augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable sur lequel il est prélevé successivement :

- la somme nécessaire pour distribuer, à titre de premier dividende, un montant égal à 5 % du montant nominal libéré et non amorti du capital social ;
- toutes sommes que l'assemblée générale juge convenable de fixer pour être affectées à tous comptes de réserves spéciales ou générales ;
- la somme nécessaire pour, le cas échéant, distribuer un dividende complémentaire à toutes les actions existantes.

Le solde, s'il en existe, est reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de ce dividende ou de cet acompte en numéraire ou en actions, dans les conditions et modalités fixées par la loi.

Assemblées générales

(art. 27 et 28 des Statuts)

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux assemblées s'il est justifié, dans les conditions légales, de l'enregistrement comptable de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Lorsque le vote est exprimé par correspondance, il n'est tenu compte que des formules parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Lors de l'assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

En cas de conflit entre les deux modes de participation, la procuration prime le vote par correspondance, quelle que soit la date respective de leur émission, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

Actions

(art. 7 des Statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées générales ainsi qu'aux détenteurs desdits titres.

Droits de vote

(art. 28 des Statuts)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux actions au porteur est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant la date de réunion de l'assemblée considérée. Ce droit de vote double a été instauré par l'assemblée générale du 16 juillet 1968.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ou d'apport, le droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit d'être attaché à toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété.

Néanmoins, conservera le droit acquis ou n'interrompra pas le délai de deux ans ci-dessus fixé tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 29 911 188.

Franchissement de seuils statutaires

(art. 8 des Statuts)

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder ou à céder un nombre d'actions représentant plus de 2,5 % ou un multiple de 2,5 % du capital social ou des droits de vote, est tenu d'informer la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours, étant toutefois précisé que pour les seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 %, le délai est réduit à cinq jours de Bourse.

Les actions, correspondant à la fraction qui aurait dû être déclarée et qui ne l'a pas été, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

Capital social

(art. 6 des Statuts)

Le capital social s'élève à 145 527 488 euros au 31 décembre 2010, il est divisé en 36 381 872 actions de 4 euros

Capital autorisé

Le capital au 1^{er} janvier 2011 peut être augmenté de 636 560 actions par levée des options de souscription consenties au personnel.

À part les options mentionnées, il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital. Des informations relatives aux plans de souscription ou d'achat d'actions sont données dans les notes explicatives aux comptes consolidés (section 3.7, note 27) et en section 4.2.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte du 15 avril 2009 a délégué au conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital, jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 100 millions d'euros, soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfiques avec possibilité d'augmenter le montant de l'émission (9^e et 10^e résolutions).

Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation en 2010.

| | | |
|---|---|-----|
| Présentation du Groupe | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| Commentaires sur l'exercice | Évolution du capital social et des primes d'émission | 211 |
| Comptes consolidés | Composition de l'actionnariat Ciments Français | 212 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Information des actionnaires | 213 |
| Gouvernement d'entreprise | Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français | 216 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | Consultation des documents | 219 |
| Informations complémentaires | Contrats importants | 219 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

Nombre d'actionnaires Lors de la dernière assemblée générale mixte du 13 avril 2010, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance était de 637 personnes détenant 88,86 % du capital social.

Lors de la dernière assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2010, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance était de 578 personnes détenant 90,17 % du capital social.

Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 2,5 % du capital social

Les membres du conseil d'administration au 31 décembre 2010 détiennent 82,13 % du capital social et 90,34 % des droits de vote.

Le pourcentage du capital détenu par le personnel n'est pas significatif au 31 décembre 2010.

Voir aussi tableaux synoptiques en section 6.3 « Composition de l'actionnariat Ciments Français ».

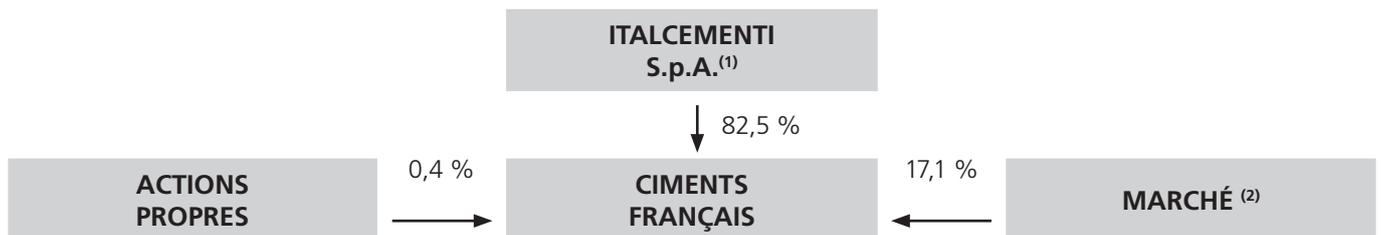
6.2 Évolution du capital social et des primes d'émission

| | Mouvements de titres | | | | Capital (en euros) | | | Primes d'émission, de fusion, d'apport (en euros) | | | |
|-------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|---------------|-----------------------|--------------------|---------------|---|--------------------|------------------|--------------------|
| | Ouverture | Options de souscription d'actions | Annulation d'actions | Mouvements | Clôture | Ouverture | Mouvements | Clôture | Ouverture | Mouvements | Clôture |
| 2005 | 38 285 124 | 174 345 | - | 174 345 | 38 459 469 | 153 140 496 | 697 380 | 153 837 876 | 922 703 549 | 8 476 723 | 931 180 272 |
| 2006 | 38 459 469 | 141 151 | 245 314 | (104 163) | 38 355 306 | 153 837 876 | (416 652) | 153 421 224 | 931 180 272 | 6 439 661 | 937 619 933 |
| 2007 | 38 355 306 | 90 572 | 761 244 | (670 672) | 37 684 634 | 153 421 224 | (2 682 688) | 150 738 536 | 937 619 933 | 3 961 719 | 941 581 652 |
| 2008 | 37 684 634 | 40 070 | 964 522 | (924 452) | 36 760 182 | 150 738 536 | (3 697 808) | 147 040 728 | 941 581 652 | 1 695 265 | 943 276 917 |
| 2009 | 36 760 182 | 29 145 | 430 505 | (401 360) | 36 358 822 | 147 040 728 | (1 605 440) | 145 435 288 | 943 276 917 | 1 689 800 | 944 966 718 |
| 2010 | 36 358 822 | 23 050 | 0 | 23 050 | 36 381 872 | 145 435 288 | 92 200 | 145 527 488 | 944 966 718 | 1 230 507 | 946 197 225 |

Au cours de l'exercice 2010, la société n'a racheté aucune de ses actions, en a cédé 3 200 suite à l'exercice d'options d'achat et aucune action propre détenue n'a été annulée (cf. partie 4 note B5). Le cas échéant, les achats réalisés font l'objet d'une information hebdomadaire publiée sur le site internet de la société à <http://www.cimfra.com>.

6.3 Composition de l'actionnariat Ciments Français

Organigramme simplifié de l'actionnariat Ciments Français au 31 décembre 2010



(1) Dont 0,7 % détenu par Italmobiliare S.p.A., société mère d'Italcementi S.p.A.

(2) À la connaissance de la société, il n'existe pas d'actionnaires du marché détenant plus de 5 % du capital et des droits de vote.

Les sociétés Italcementi S.p.A. et Ciments Français sont toutes deux cotées en Bourse.

Évolution du pourcentage de détention du capital de Ciments Français

| | Au 31 décembre 2010 | Au 31 décembre 2009 |
|---|---------------------|---------------------|
| Italcementi S.p.A.* | 81,82 % | - |
| Italcementi France (SIIF) * | - | 81,87 % |
| Mandataires sociaux (personnes physiques) | 0,31 % | 0,25 % |
| Total mandataires sociaux | 82,13 % | 82,12 % |
| Autres sociétés d'Italcementi Group | n.s. | n.s. |
| Italmobiliare S.p.A. | 0,66 % | - |
| Actions propres | 0,39 % | 0,39 % |
| Actionnariat salarié | n.s. | n.s. |
| Public | 16,82 % | 17,49 % |
| TOTAL | 100,00 % | 100,00 % |

* Le 23 décembre 2010, Ciments Français a absorbé la Société Internationale Italcementi France (SIIF) et son actionnaire Italcementi S.p.A. a reçu au titre de l'apport le même nombre de titres Ciments Français que celui détenu par SIIF.

Répartition du capital de Ciments Français et des droits de vote associés au 31 décembre 2010

| | Italcementi Group | Italmobiliare S.p.A. | Public | Actions propres | Total actions |
|---|-------------------|----------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| % intérêt | | | | | |
| Actions nominatives | 29 768 425 | 0 | 147 521 | 140 112 | 30 056 058 |
| Actions au porteur | 0 | 241 120 | 6 084 694 | 0 | 6 325 814 |
| Total actions (toutes de même catégorie) | 29 768 425 | 241 120 | 6 232 215 | 140 112 | 36 381 872 |
| Total % intérêt au 31 décembre 2010 | 81,82 % | 0,66 % | 17,13 % | 0,39 % | 100 % |
| Total % intérêt au 31 décembre 2009 | 81,87 % | 0,00 % | 17,74 % | 0,39 % | 100 % |
| % droits de vote | | | | | |
| Actions nominatives | 59 536 799 | 0 | 290 335 | 0 | 59 827 134 |
| Actions au porteur | 0 | 241 120 | 6 084 694 | 0 | 6 325 814 |
| Total droits de vote | 59 536 799 | 241 120 | 6 375 029 | 0 | 66 152 948 |
| Total % droits de vote au 31 décembre 2010 | 90,00 % | 0,36 % | 9,64 % | 0,00 % | 100 % |
| Total % droits de vote au 31 décembre 2009 | 90,08 % | 0,00 % | 9,92 % | 0,00 % | 100 % |

| | | |
|--|---|------------|
| Présentation du Groupe | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| Commentaires sur l'exercice | Évolution du capital social et des primes d'émission | 211 |
| Comptes consolidés | Composition de l'actionariat Ciments Français | 212 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Information des actionnaires | 213 |
| Gouvernement d'entreprise | Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français | 216 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | Consultation des documents | 219 |
| Informations complémentaires | Contrats importants | 219 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

Autres informations

Les actions Ciments Français inscrites au nominatif pur n'ont pas fait l'objet de nantissement.

6.4 Information des actionnaires

Place de cotation

Ciments Français a adhéré au segment Next Prime d'Euronext en 2001.

Toutes les actions sont cotées sur Euronext Paris - Eurolist - Valeurs locales (compartiment A) sous le code ISIN FR0000120982. Elles sont éligibles au SRD (Système de Règlement Différé).

Ciments Français fait partie des valeurs qui composent les indices créés par Euronext début 2005 : CAC Mid 100 et CAC Mid and Small 190.

Au 31 décembre 2010, la capitalisation boursière de Ciments Français est de 2,6 milliards d'euros et son capital est de 145 527 488 euros divisé en 36 881 872 actions de 4 euros de nominal chacune.

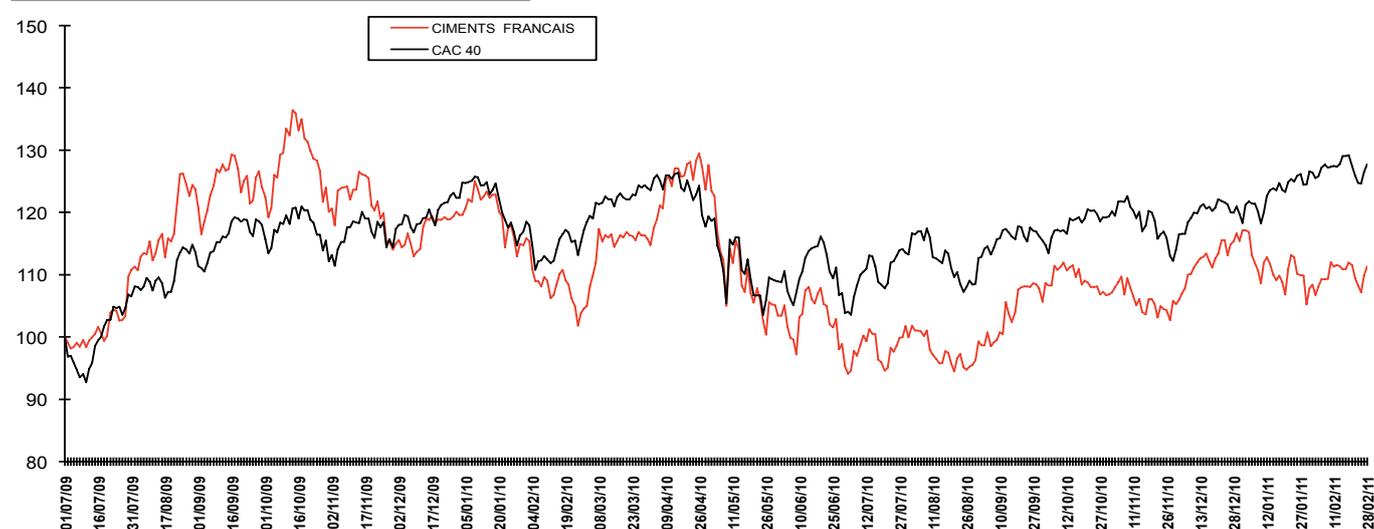
Évolution du capital

Évolution du cours de bourse du 1^{er} juillet 2009 au 28 février 2011

(source Euronext)

| Cours le plus haut (en euros) | Cours le plus bas (en euros) | Cours au 28 février 2011 (en euros) | Volume moyen quotidien | |
|----------------------------------|---------------------------------|--|------------------------|-----------------------------------|
| | | | Titres | Capitaux (en millions d'euros) |
| 84,87 | 57,85 | 68,90 | 25 696 | 1,80 |

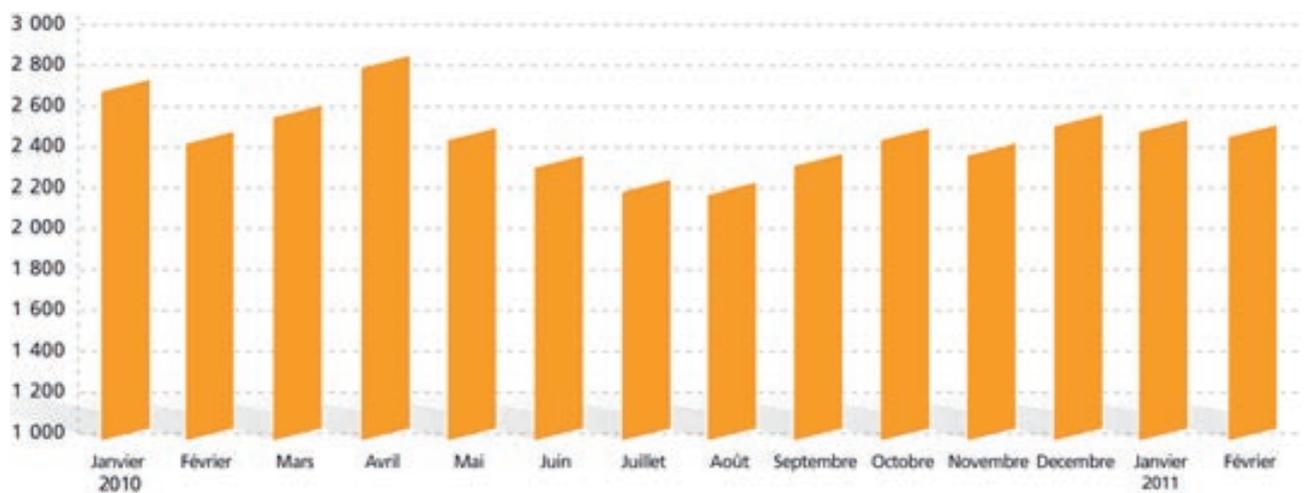
en base 100 au 1^{er} juillet 2009



| Mois | Cours le plus haut <i>en euros</i> | Cours le plus bas <i>en euros</i> | Volume mensuel | |
|-------------|--|---|--------------------|--|
| | | | Titres échangés | Capitaux <i>en millions d'euros</i> |
| 2009 | | | | |
| Juillet | 69,07 | 59,94 | 978 095 | 61,18 |
| Août | 80,00 | 67,54 | 558 657 | 40,03 |
| Septembre | 80,51 | 71,47 | 547 766 | 42,10 |
| Octobre | 84,87 | 73,51 | 501 511 | 39,56 |
| Novembre | 78,99 | 70,05 | 446 302 | 33,56 |
| Décembre | 74,79 | 69,91 | 368 488 | 26,58 |
| 2010 | | | | |
| Janvier | 78,64 | 69,91 | 565 160 | 42,05 |
| Février | 73,10 | 62,99 | 445 980 | 30,50 |
| Mars | 72,68 | 63,50 | 488 362 | 34,47 |
| Avril | 81,50 | 71,15 | 826 489 | 64,08 |
| Mai | 76,03 | 61,10 | 1 701 331 | 122,39 |
| Juin | 67,49 | 60,12 | 533 533 | 33,98 |
| Juillet | 64,50 | 57,85 | 474 549 | 28,81 |
| Août | 63,45 | 58,19 | 337 405 | 20,46 |
| Septembre | 67,46 | 59,63 | 379 396 | 24,46 |
| Octobre | 69,69 | 65,38 | 269 258 | 18,17 |
| Novembre | 67,91 | 63,40 | 343 952 | 22,53 |
| Décembre | 72,65 | 64,60 | 468 781 | 32,30 |
| 2011 | | | | |
| Janvier | 72,99 | 65,10 | 503 535 | 34,64 |
| Février | 69,85 | 65,05 | 310 759 | 21,05 |

Évolution de la capitalisation boursière depuis janvier 2010

(en millions d'euros)



| | | |
|--|---|------------|
| Présentation du Groupe | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| Commentaires sur l'exercice | Évolution du capital social et des primes d'émission | 211 |
| Comptes consolidés | Composition de l'actionnariat Ciments Français | 212 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Information des actionnaires | 213 |
| Gouvernement d'entreprise | Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français | 216 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | Consultation des documents | 219 |
| Informations complémentaires | Contrats importants | 219 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

Composition de l'actionnariat Ciments Français

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010



Politique de distribution de dividendes

Dividendes par action

| Exercice | Nombre d'actions rémunérées | Dividende versé par action |
|-------------|----------------------------------|------------------------------|
| 2006 | 37 937 522 ⁽¹⁾ | 2,28 € |
| 2007 | 36 967 289 ⁽¹⁾ | 2,50 € |
| 2008 | 36 283 977 ⁽¹⁾ | 3,00 € |
| 2009 | 36 215 510 ⁽¹⁾ | 3,00 € |
| 2010 | 36 241 760 ⁽²⁾ | 3,00 € ⁽³⁾ |

(1) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

(2) Nombre provisoire pour les actions émises au 31 décembre 2010 sous déduction des actions propres. Sera ajusté en fonction du nombre d'actions au jour de l'assemblée générale mixte du 13 avril 2011 et sous réserve de la décision de ladite assemblée.

(3) Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

(4) La date de paiement des dividendes a été fixée au 3 mai 2011.

6.5 Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français

Italcementi a, traditionnellement, été le premier producteur de ciment en Italie. Depuis l'acquisition d'une partie importante de Ciments Français en 1992, Italcementi est devenu l'un des principaux producteurs de ciment au niveau mondial.

Actionnariat

Italcementi est majoritairement détenu par Italmobiliare S.p.A. dont l'actionnaire principal est la famille Pesenti. Les deux sociétés sont cotées sur le marché réglementé géré par Borsa Italiana S.p.A.

Activité

Ciment, béton prêt à l'emploi et granulats

La quasi-totalité des activités internationales du Groupe est exercée par Ciments Français.

Les usines et implantations d'Italcementi Group en Italie comprennent 17 cimenteries et 4 centres de broyage. Les usines sont situées dans toute l'Italie. Leurs positions, près des principaux centres de consommation, leur donnent un avantage compétitif (coûts de transport minimisés) tout en offrant un service efficace et de proximité aux clients.

Effectifs

Au 31 décembre 2010, Italcementi Group compte 20 763 personnes (y compris les effectifs de Ciments Français).

| | | |
|--|---|-----|
| Présentation du Groupe | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| Commentaires sur l'exercice | Évolution du capital social et des primes d'émission | 211 |
| Comptes consolidés | Composition de l'actionnariat Ciments Français | 212 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Information des actionnaires | 213 |
| Gouvernement d'entreprise | Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français | 216 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | Consultation des documents | 219 |
| Informations complémentaires | Contrats importants | 219 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

Ventes consolidées

En 2010, les ventes consolidées d'Italcementi Group (y compris les ventes de Ciments Français) se sont élevées à 4 790,9 millions d'euros dont 70,7 % pour le ciment et 29,3 % pour les granulats, le béton prêt à l'emploi et les autres activités.

Réalisant plus de 87 % du chiffre d'affaires d'Italcementi Group, Ciments Français présente donc un intérêt stratégique certain pour Italcementi.

La répartition des ventes par zone géographique d'Italcementi Group est la suivante :

| Pays | Pourcentage des ventes consolidées* | |
|---|-------------------------------------|--------------|
| | 2010 | 2009 |
| Italie | 13,4 | 15,3 |
| France/Belgique | 30,9 | 30,4 |
| Autres pays Europe de l'Ouest | 4,5 | 5,7 |
| Amérique du Nord | 8,7 | 8,0 |
| Europe émergente, Afrique du Nord et Moyen-Orient | 28,6 | 27,7 |
| Asie | 9,3 | 8,0 |
| Autres | 4,6 | (2,5) |
| TOTAL | 100 % | 100 % |

* Exprimées après élimination des opérations internes au Groupe.

La répartition des ventes par secteur d'activité se présente comme suit :

| Secteur d'activité | Pourcentage des ventes consolidées* | |
|--------------------|-------------------------------------|--------------|
| | 2010 | 2009 |
| Ciment et clinker | 70,7 | 72,7 |
| Granulats et BPE | 22,8 | 22,2 |
| Autres | 6,5 | 5,1 |
| TOTAL | 100 % | 100 % |

* Exprimées après élimination des opérations internes au Groupe.

Chiffres clés consolidés

| (en millions d'euros) | 2010 | 2009 |
|--------------------------------------|---------|---------|
| Chiffre d'affaires | 4 790,9 | 5 006,4 |
| Résultat brut d'exploitation courant | 836,3 | 971,6 |
| Résultat brut d'exploitation | 834,3 | 956,7 |
| Résultat d'exploitation | 353,8 | 443,0 |
| Résultat net, Part du Groupe | 45,8 | 71,3 |
| Effectifs (nombre) | 20 763 | 21 155 |

Synergies avec Ciments Français

Avant l'acquisition de Ciments Français, Italcementi était essentiellement un Groupe national détenant un tiers du marché italien du ciment. De ce fait, Ciments Français, avec ses larges diversifications géographiques, offrait un excellent complément aux opérations d'Italcementi.

En 1997, l'identité visuelle d'Italcementi Group a été adoptée par l'ensemble des sociétés du Groupe. Le logo, représenté par une spirale, symbolise le dynamisme du Groupe et le mouvement de rotation caractéristique de ses métiers : fours, broyeurs, bétonnières. La couleur « orange gold » a été choisie pour rappeler les origines méditerranéennes du Groupe et les rapports étroits qu'il entretient avec le secteur du BTP.

Après une première phase d'intégration entre Italcementi Group et Ciments Français, l'année 2000 a été marquée par la création d'une structure intégrée visant à parfaire les activités opérationnelles, accélérer la croissance et créer une culture d'entreprise plus forte et partagée par l'organisation dans son ensemble.

Cette structure se fonde sur la création de responsabilités communes de leadership stratégique et opérationnel et de développement international, sur l'unification des fonctions centrales et sur la définition de responsabilités opérationnelles par zone géographique. La coordination des activités et le partage des principales fonctions se rapportant à la gestion et au développement sont assurés par des Comités qui comprennent les principaux directeurs du Groupe. Des actions ont été entreprises en matière de gestion des risques (protection des personnes et des actifs et risques politiques).

Dans le domaine de l'environnement, Italcementi Group a développé une approche à long terme dans un cadre élargi au développement durable avec l'adhésion au Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (*World Business Council for Sustainable Development - WBCSD*). Après la réalisation d'une étude indépendante sur l'industrie du ciment au niveau mondial, un plan d'action commun a été signé au mois de juillet 2002 par les dix premiers groupes cimentiers du monde regroupés au sein de l'*Initiative ciment (Cement Sustainability Initiative ou CSI)*.

L'objectif de cette initiative consiste à :

- analyser le sens du développement durable pour les participants et l'industrie du ciment ;
- identifier et favoriser les actions individuelles et collectives afin d'accélérer la progression vers le développement durable ;
- fournir un cadre pour la participation d'autres producteurs de ciment et l'implication de tiers.

Les actions et les objectifs sont définis à partir de projets communs et un rapport spécifique au niveau Italcementi est publié annuellement.

| | | |
|--|---|-----|
| Présentation du Groupe | Renseignements généraux concernant l'émetteur | 208 |
| Commentaires sur l'exercice | Évolution du capital social et des primes d'émission | 211 |
| Comptes consolidés | Composition de l'actionnariat Ciments Français | 212 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Information des actionnaires | 213 |
| Gouvernement d'entreprise | Informations concernant Italcementi Group, | 216 |
| Informations sur la société et le capital | auquel appartient Ciments Français | |
| Assemblée générale | Consultation des documents | 219 |
| Informations complémentaires | Contrats importants | 219 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 219 |

6.6 Consultation des documents

Les statuts de la société, le présent rapport annuel, ainsi que ceux des deux exercices précédents sont disponibles sur le site internet <http://www.cimfra.com>, comme au siège social conformément aux dispositions légales.

6.7 Contrats importants

À ce jour, Ciments Français n'a pas conclu de contrat majeur conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

6.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2010.



7

Assemblée générale

- 7.1 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés 222
- 7.2 Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital 223
- 7.3 Présentation et textes des résolutions 226

7.1 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec M. Yves-René Nanot

Garantie de retraite accordée au président du conseil d'administration.

M. Yves-René Nanot bénéficie d'un engagement de retraite correspondant à une rente annuelle valorisée à € 230.120 à la date de son départ à la retraite, le 1^{er} janvier 2010. A compter de cette date, la charge de cet engagement est assurée par un organisme d'assurance externe qui se substitue à la société.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

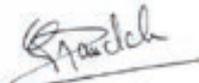
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Pierre-Henri Pagnon

| | | |
|---|---|-----|
| Présentation du Groupe | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 222 |
| Commentaires sur l'exercice | Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital | 223 |
| Comptes consolidés | Présentation et textes des résolutions | 226 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | | |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

7.2 Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 13 avril 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

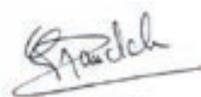
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Pierre-Henri Pagnon

Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital prévue aux neuvième et dixième résolutions de l'assemblée générale mixte du 13 avril 2011

Assemblée générale mixte du 13 avril 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider d'une émission d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 100 millions d'euros en nominal au titre de la neuvième résolution.

Le nombre de titres à créer dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation visée à la neuvième résolution pourra être augmenté dans les conditions prévues à l'article L.225-135-1 du Code de commerce, si vous adoptez la dixième résolution.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des neuvième et dixième résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre conseil d'administration en cas d'émissions d'actions et d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

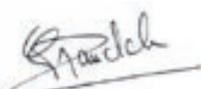
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Pierre-Henri Pagnon

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 200 |
| Commentaires sur l'exercice | | |
| Comptes consolidés | Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital | 223 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Présentation et textes des résolutions | 226 |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale mixte du 13 avril 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant global maximal de 4 000 000 euros, réservée aux salariés de votre société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents à un plan d'épargne entreprise de la société ou de groupe, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Conseil d'administration

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre conseil d'administration.

Paris La Défense, le 11 mars 2011

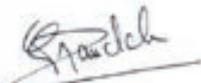
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Patrick-Hubert Petit



Philippe Grandclerc



Pierre-Henri Pagnon

7.3 Présentation et textes des résolutions

Présentation des résolutions proposées à l'assemblée générale mixte du 13 avril 2011

Les résolutions proposées relèvent de la compétence de l'assemblée générale ordinaire pour les résolutions 1 à 7 et de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire pour les résolutions 8 à 11.

Comptes annuels, conventions réglementées (première, troisième et quatrième résolutions)

Il est demandé à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2010.

Il est également demandé à l'assemblée générale de statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées.

Affectation du résultat (deuxième résolution)

Le résultat net de l'exercice s'élève à 145,7 millions d'euros et le bénéfice disponible à 1 274,7 millions d'euros.

Il est proposé à l'assemblée de distribuer un dividende net de 3 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 mai 2011 en numéraire. Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'assemblée et ayant droit à dividende, les actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Les sommes correspondant au dividende non versé aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au compte « report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende payé en 2011 ouvre droit à un abattement ou à un prélèvement libératoire.

Renouvellement du mandat de 2 administrateurs (cinquième à sixième résolutions)

Il est proposé de renouveler pour une durée de quatre ans les mandats d'administrateur d'Yves René Nanot et Carlo Pesenti.

La biographie de Monsieur Nanot se trouve en section 5.1

Carlo Pesenti est né à Milan le 30 mars 1963. Il est diplômé de l'École Polytechnique de Milan et titulaire d'une maîtrise en économie et management de l'Université Bocconi de Milan. Après avoir travaillé à l'étranger, il a exercé différentes fonctions au sein d'Italcementi Group, qui lui ont permis de parfaire son expérience. Depuis mai 2004, il est administrateur délégué d'Italcementi S.p.A. Carlo Pesenti fait partie du conseil d'administration de plusieurs sociétés parmi lesquelles Mediobanca, UniCredito Italiano, RCS Mediagroup et Ambianta Sgr.

Le détail des mandats détenus par ces administrateurs figure en section 5.1.

Programme d'achat d'actions et annulation éventuelle des actions achetées (septième résolution à titre ordinaire et huitième résolution à titre extraordinaire)

Il est proposé un nouveau programme d'achat d'actions dans la limite de 10 % du capital social au 31 décembre 2010, soit 3 638 187 actions de 4 euros nominal.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 222 |
| Commentaires sur l'exercice | | |
| Comptes consolidés | Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital | 223 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Présentation et textes des résolutions | 226 |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Les objectifs de ce programme de rachat sont, par ordre décroissant, les suivants :

- l'annulation des actions ;
- l'animation du cours au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Ce programme est assorti de l'autorisation donnée au conseil d'annuler tout ou partie des actions acquises dans ce cadre dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre mois.

Augmentation de capital soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices (neuvième résolution) et possibilité d'augmenter le montant de l'émission (dixième résolution)

Les autorisations financières données pour vingt-six mois par l'assemblée générale des actionnaires le 15 avril 2009 arrivent prochainement à échéance. Ces autorisations n'ont pas été utilisées.

Il est proposé d'y mettre fin et d'autoriser de nouvelles délégations en faveur du conseil d'administration pour une période de vingt-six mois ; ces nouvelles délégations étant strictement identiques aux précédentes, à savoir une ou des augmentations de capital dans la limite d'un plafond de 100 millions d'euros en nominal.

En cas de demandes excédentaires, il est proposé d'autoriser le conseil à augmenter le nombre d'actions à émettre dans la limite de 15 % de l'émission initiale.

Augmentation de capital réservée aux salariés (onzième résolution)

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée aura également à se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés d'un montant maximum de 4 000 000 d'euros.

Le conseil d'administration a donné un avis défavorable sur cette résolution.

Résolutions

À CARACTÈRE ORDINAIRE

Première résolution (Approbaton des comptes sociaux de l'exercice)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne, et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, approuve les comptes annuels de la société de l'exercice 2010 tels qu'ils lui sont présentés. Elle donne au conseil pleine et entière décharge pour sa gestion pendant ledit exercice.

Deuxième résolution (Affectation du bénéfice et fixation du dividende)

L'assemblée, après avoir pris acte du montant du report à nouveau après versement du dividende relatif à l'exercice 2009 aux actions existantes au jour de l'assemblée du 13 avril 2010 ayant droit à dividende au jour du versement, constate que le montant du bénéfice disponible s'établit comme suit :

(en euros)

| | |
|---|-------------------------|
| Report à nouveau antérieur | 1 109 184 024,53 |
| Résultat net au 31 décembre 2009 | 128 397 757,21 |
| Dividende versé en 2010 (36 217 968 actions rémunérées) | (108 653 904,00) |
| Report à nouveau au 31 décembre 2010 | 1 128 927 874,74 |
| Résultat net au 31 décembre 2010 | 145 743 117,30 |
| Bénéfice disponible | 1 274 670 992,04 |

L'assemblée générale fixe le dividende à 3 euros.

Le dividende de l'exercice 2010 sera mis en paiement à compter du 3 mai 2011 en numéraire.

Il sera versé à toutes les actions existantes au jour de l'assemblée et ayant droit à dividende, les actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Les sommes correspondant au dividende non versé aux actions propres détenues par la société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au compte « Report à nouveau ».

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende payé en 2011 ouvre droit à un abattement de 40 % (art. 158 du code général des impôts) ou à un prélèvement libératoire en fonction de leur option.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

| Exercice | Nombre d'actions rémunérées | Dividende net |
|----------|-----------------------------|---------------|
| 2007 | 36 967 289 | 2,50 € |
| 2008 | 36 283 977 | 3,00 € |
| 2009 | 36 215 510 | 3,00 € |

Troisième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010, approuve les comptes consolidés de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés.

Quatrième résolution (Conventions réglementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article L.225-38 du code de commerce, prend acte de ce rapport et approuve l'opération qui en fait l'objet.

Cinquième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Yves René Nanot pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 222 |
| Commentaires sur l'exercice | | |
| Comptes consolidés | Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital | 223 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Présentation et textes des résolutions | 226 |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Sixième résolution (Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Carlo Pesenti pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Septième résolution (Programme d'achat d'actions)

Conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à acheter, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social au 31 décembre 2010, soit 3 638 187 actions de 4 euros nominal, sans que la société ne puisse détenir à tout moment plus de 10 % de son capital.

Les objectifs de ce programme de rachat sont, par ordre décroissant, les suivants :

- l'annulation des actions ;
- l'animation du cours au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 100 euros. Ce prix sera ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, de division ou regroupement d'actions.

Le montant maximal des fonds nécessaires à la réalisation du programme sera de 363 818 700 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué par tous moyens, sur le marché ou hors marché (notamment sous forme de blocs de titres), y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.

Le conseil d'administration est expressément autorisé à déléguer au directeur général et au directeur général délégué avec faculté de subdélégation l'exécution des décisions prises dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois ou jusqu'à la date de son renouvellement par l'assemblée générale ordinaire.

À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution (Réduction de capital dans le cadre du programme d'achat d'actions)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le conseil d'administration, conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale dans la septième résolution, dans la limite de 10 % du capital social et par période de vingt-quatre mois.

La présente autorisation est valable pour une durée de vingt-quatre mois.

L'assemblée confère au conseil d'administration tous pouvoirs pour constater la ou les réductions du capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution et pour procéder à la modification corrélative des statuts.

Neuvième résolution (Augmentation de capital soit par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L.225-129-2, L. 228-92 du code de commerce :

1. Délègue au conseil d'administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée.

2. Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées immédiatement et/ou à terme, ne pourra être supérieur à 100 millions d'euros en nominal, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.

3. Décide que :

a) les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution ;

b) si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le conseil pourra offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

4. Délègue au conseil d'administration, durant la même période de vingt-six mois, la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées, augmenté du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions et indépendamment du plafond fixé au 2., ne pourra être supérieur au montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices visés ci-dessus qui existent lors de l'augmentation de capital.

En cas d'usage par le conseil d'administration de la présente délégation, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du code de commerce, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les titres correspondants seront vendus ; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation.

5. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Dixième résolution (Possibilité d'augmenter le montant de l'émission)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, délègue au conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital telle que visée par la neuvième résolution, la compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions des articles L.225-135-1 du code de commerce, dans la limite du plafond global prévu par la résolution précédente lorsqu'il constate une demande excédentaire.

La présente délégation est valable pour une durée de vingt-six mois.

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés | 200 |
| Commentaires sur l'exercice | | |
| Comptes consolidés | Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital | 200 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Présentation et textes des résolutions | 226 |
| Gouvernement d'entreprise | | |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

Onzième résolution (Augmentation de capital réservée aux salariés)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du code de commerce, délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social de la société en numéraire, d'un montant global maximal de 4 000 000 d'euros, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions légales, adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la société ou de Groupe.

Les bénéficiaires pourront souscrire, soit directement, ou par l'intermédiaire d'un ou plusieurs fonds communs de placement.

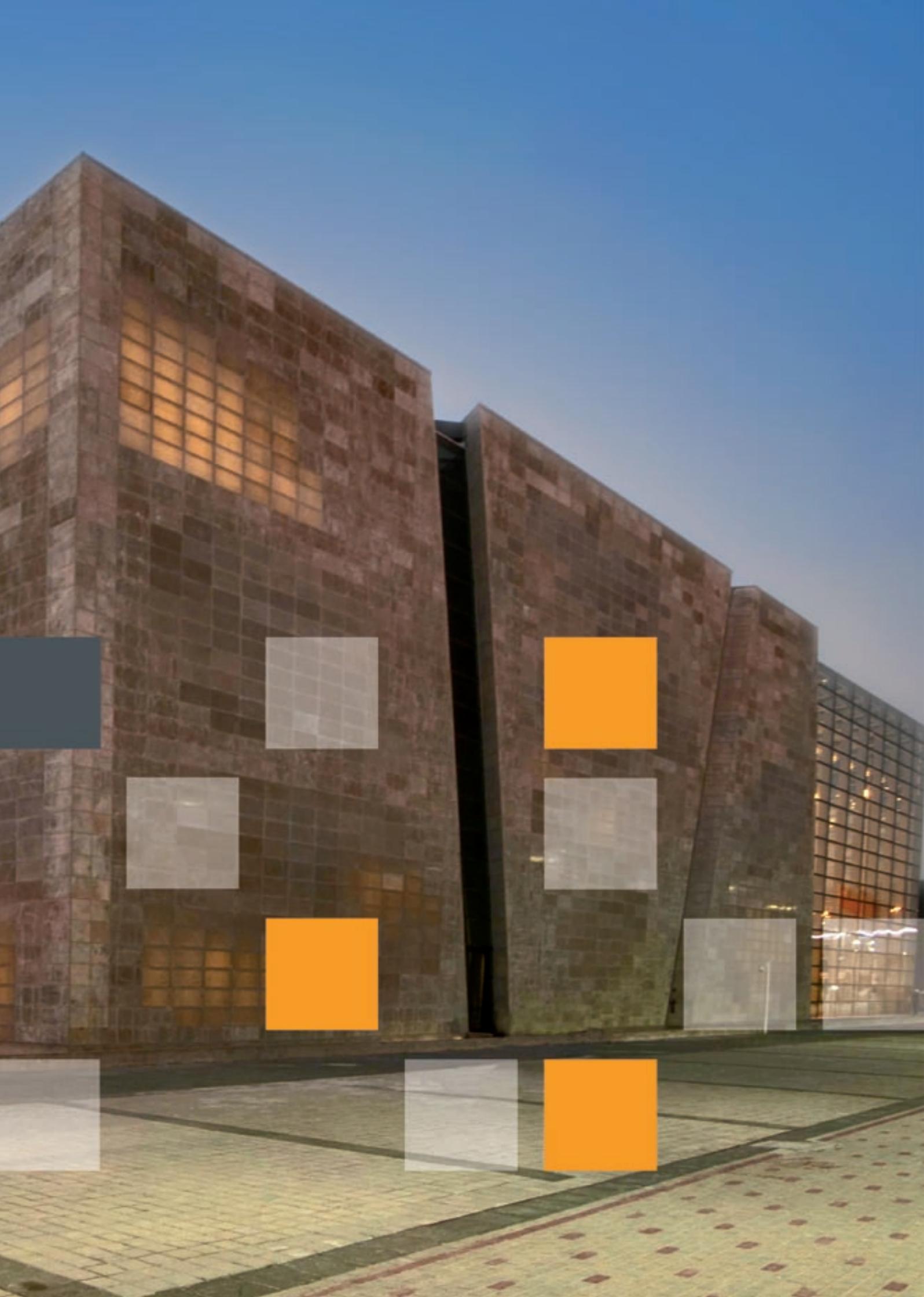
L'assemblée décide de supprimer au profit de ces salariés le droit préférentiel des actionnaires à la souscription des actions nouvelles concernées.

La présente délégation est consentie pour une durée de vingt-six mois à compter de ce jour.

Le prix de souscription des actions émises en application de la présente délégation sera fixé par le conseil d'administration conformément aux dispositions du code du travail.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation des augmentations de capital et à cet effet :

- fixer les conditions notamment d'ancienneté exigées des bénéficiaires pour souscrire à la ou aux augmentation(s) de capital, dans les limites légales, et le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par tout bénéficiaire ;
- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ; arrêter la date à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ;
- fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles et les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles étant précisé que ce délai ne pourra excéder vingt-six mois ;
- imputer les frais de la ou des augmentation(s) de capital sur le montant des primes y relatives ;
- constater la réalisation de la ou des augmentation(s) de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de la ou des augmentation(s) de capital.



8

Informations complémentaires

| | | |
|-----|---|-----|
| 8.1 | Politique d'information | 234 |
| 8.2 | Attestation des personnes physiques responsables du document de référence | 235 |
| 8.3 | Responsables du contrôle des comptes et honoraires | 236 |
| 8.4 | Table de référence AMF du Document de référence | 237 |
| 8.5 | Table de réconciliation | 240 |

8.1 Politique d'information

Relations investisseurs et actionnaires

Tél : 33 (0) 1 42 91 76 76 - Fax : 33 (0) 1 42 91 75 70

Courriel : InvestorRelations@cimfra.com - Internet : <http://www.cimfra.com>

Adresse

Ciments Français
 Tour Ariane
 92088 Paris La Défense Cedex
 France
 Standard : 33 (0) 1 42 91 75 00

Agenda financier 2011

| | Communiqués | Conférences téléphoniques |
|--|-------------------------|---------------------------|
| Chiffre d'affaires 2010 | 3 février 2011 | |
| Résultats annuels 2010 | 4 mars 2011 | 7 mars 2011* |
| Assemblée générale annuelle | 13 avril 2011 à 11 h 00 | |
| Chiffre d'affaires et résultats 1 ^{er} trimestre 2011 | 5 mai 2011 | 6 mai 2011 |
| Résultats 1 ^{er} semestre 2011 | 29 juillet 2011 | 29 juillet 2011 |
| Chiffre d'affaires et résultats 3 ^e trimestre 2011 | 7 novembre 2011 | 8 novembre 2011 |

* Réunion analystes financiers Ciments Français.

| | | |
|---|--|------------|
| Présentation du Groupe | Politique d'information | 234 |
| Commentaires sur l'exercice | Attestation des personnes physiques responsables du document de référence | 235 |
| Comptes consolidés | Responsables du contrôle des comptes et honoraires | 236 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Table de référence AMF du Document de référence | 237 |
| Gouvernement d'entreprise | Table de réconciliation | 240 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

8.2 Attestation des personnes physiques responsables du document de référence

Personnes physiques responsables du document de référence

Monsieur Yves René Nanot, président du conseil d'administration, nommé par le conseil d'administration du 12 juillet 1993, Monsieur Giovanni Ferrario, directeur général et Monsieur Jean-Paul Méric, directeur général délégué, nommés par le conseil d'administration du 4 novembre 2009.

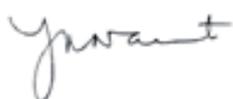
Attestation

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (voir partie 2) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Fait à La Défense, le 18 mars 2011



Le président du conseil d'administration
Yves René NANOT



Le directeur général
Giovanni FERRARIO



Le directeur général délégué
Jean-Paul MÉRIC

8.3 Responsables du contrôle des comptes et honoraires

Identité des commissaires aux comptes

| Commissaires titulaires | Date de nomination | Date de premier mandat | Date d'expiration | Commissaires suppléants |
|--|----------------------|------------------------|-------------------|-------------------------|
| KPMG Audit Patrick-Hubert Petit Philippe Grandclerc 1, cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex | AGO du 16 avril 2007 | AGO du 10 mai 1995 | 2013 | SCP Jean-Claude ANDRÉ |
| ERNST & YOUNG Audit Pierre-Henri Pagnon Tour Ernst & Young 11 allée de l'Arche 92037 Paris La Défense Cedex | AGO du 11 avril 2006 | AGO du 29 mai 1974 | 2012 | AUDITEX |

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leur réseau enregistrés dans les comptes de la société Ciments Français SA et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

| Types de prestations (en milliers d'euros) | ERNST & YOUNG AUDIT | | | | KPMG AUDIT | | | |
|---|---------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
| | 2010 | | 2009 | | 2010 | | 2009 | |
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| AUDIT | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes consolidés | 1 865,3 | 94,6 | 1 983,0 | 91,7 | 1 358,5 | 96,3 | 1 441,7 | 90,9 |
| - émetteur | 340,0 | | 380,0 | | 340,0 | | 380,0 | |
| - filiales intégrées globalement | 1 525,3 | | 1 603,0 | | 1 018,5 | | 1 061,7 | |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | 22,6 | 1,1 | 89,6 | 4,1 | 30,3 | 2,1 | 81,0 | 5,1 |
| - émetteur | 22,6 | | 81,0 | | 30,3 | | 81,0 | |
| - filiales intégrées globalement | - | | 8,6 | | - | | - | |
| Sous-total | 1 887,9 | | 2 072,6 | | 1 388,7 | | 1 522,7 | |
| AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT | | | | | | | | |
| Juridique, fiscal, social | 83,9 | | 90,9 | | 8,1 | | 63,4 | |
| Autres | - | | - | | 14,5 | | - | |
| Sous-total | 83,9 | 4,3 | 90,9 | 4,2 | 22,6 | 1,6 | 63,4 | 4,0 |
| TOTAL | 1 971,8 | 100,0 | 2 163,5 | 100,0 | 1 411,3 | 100,0 | 1 586,1 | 100,0 |

| | | |
|---|---|-----|
| Présentation du Groupe | Politique d'information | 234 |
| Commentaires sur l'exercice | Attestation des personnes physiques responsables du document de référence | 235 |
| Comptes consolidés | Responsables du contrôle des comptes et honoraires | 236 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Table de référence AMF du Document de référence | 237 |
| Gouvernement d'entreprise | Table de réconciliation | 240 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

8.4 Table de référence AMF du document de référence

Le présent tableau de concordance permet d'identifier les informations de référence à inclure dans le rapport financier annuel déposé comme document de référence.

| Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen 809/2004 | Rubrique correspondante du document de référence Ciments Français |
|---|---|
| 1. Personnes responsables | 8.2 Attestation des personnes physiques responsables du document de référence |
| 2. Contrôleurs légaux des comptes | |
| 1. Nom et adresse des contrôleurs légaux | 8.3 Responsables du contrôle des comptes et honoraires |
| 2. Démission des contrôleurs légaux | Non applicable |
| 3. Informations financières sélectionnées | |
| 1. Informations financières historiques sélectionnées | 1.1 Chiffres clés |
| 2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires | Non applicable |
| 4. Facteurs de risque | 1.9 Gestion des risques |
| 5. Information sur Ciments Français | |
| 1. Histoire et évolution de la société | 1.2 Historique |
| | 6.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur |
| 2. Investissements | 1.4 Métiers et marchés du Groupe |
| | 2.3 Investissements et financement |
| 6. Aperçu des activités | |
| 1. Principales activités | 1.4 Métiers et marchés du Groupe |
| 2. Principaux marchés | 1.4 Métiers et marchés du Groupe |
| 3. Événements exceptionnels | Non applicable |
| 4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication | 1.4 Métiers et marchés du Groupe |
| 5. Position concurrentielle | 1.4 Métiers et marchés du Groupe |
| 7. Organigramme | |
| 1. Description du Groupe | 1.2 Structure générale du Groupe |
| 2. Liste des filiales importantes de Ciments Français | 3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés - note 38 |
| | 4.7 Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices |
| | 4.8 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 |
| 8. Propriétés immobilières, usines et équipements | |
| 1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées | 2.3 Investissements et financement |
| 2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles | 1.8 Informations environnementales |
| 9. Examen de la situation financière et du résultat | |
| 1. Situation financière | 2. Commentaires sur l'exercice |
| | 3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés - note 19 |
| 2. Résultat d'exploitation | 2.2 Résultats |
| | 2.4 Commentaires par pays |
| | 3.3 Compte de résultat consolidé |
| | 3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés - note 4 |

| Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen 809/2004 | Rubrique correspondante du document de référence Ciments Français |
|--|--|
| 10. Trésorerie et capitaux | 2.3 Investissements et financement 3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés - notes 19, 30 et 36 1.9 Risques de marché, de crédit et de liquidité |
| 11. Recherche et développement, brevets et licences | 1.5 Recherche et développement |
| 12. Information sur les tendances | 2.4 Commentaires par pays 2.6 Événements postérieurs à la clôture 2.7 Perspectives 3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés - note 37 |
| 13. Prévisions ou estimations du bénéfice | Non applicable |
| 14. Conseil d'administration et direction générale | 5.1 Direction, administration et contrôle |
| 15. Rémunérations et avantages | 5.2 Intérêts et rémunération des organes d'administration et de direction |
| 16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction | 5.4 Rapport du président du conseil sur le fonctionnement du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne |
| 17. Salariés | |
| 1. Nombre de salariés | 1.7 Ressources humaines et informations sociales |
| 2. Participation et stock-options | 5.2 Intérêts et rémunérations des organes d'administration et de direction |
| 3. Accords de participation des salariés dans le capital de Ciments Français | Non applicable |
| 18. Principaux actionnaires | 6.3 Composition de l'actionariat de Ciments Français 6.5 Informations concernant Italcementi Group, auquel appartient Ciments Français |
| 19. Opérations avec les apparentés | 3.7 Notes explicatives aux comptes consolidés - note 34 |
| 20. Informations financières | |
| 1. Informations financières historiques | 1.1 Chiffres clés 3. Comptes consolidés |
| 2. Informations financières pro forma | Non applicable |
| 3. États financiers | 3. Comptes consolidés |
| 4. Vérification des informations financières historiques annuelles | 3.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 4.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels |
| 5. Dates des dernières informations financières | Non applicable |
| 6. Informations financières intermédiaires et autres | Non applicable |
| 7. Politique de distribution des dividendes | 6.4 Information des actionnaires |
| 8. Procédures judiciaires et d'arbitrage | 1.9 Gestion des risques - Risques juridiques 2.5 Litiges et procédures en cours |
| 9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale | 6.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale |
| 21. Informations complémentaires | |
| 1. Capital social | 6.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur 6.2 Évolution du capital social et des primes d'émission |
| 2. Acte constitutif et statuts | 6.1 Renseignements généraux concernant l'émetteur |
| 22. Contrats importants | 6.7 Contrats importants |
| 23. Informations provenant de tiers | Non applicable |
| 24. Documents accessibles au public | 6.6 Consultation des documents |
| 25. Informations sur les participations | 4.7 Tableau des filiales et participations sur les 2 derniers exercices 4.8 Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2010 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Politique d'information | 234 |
| Commentaires sur l'exercice | Attestation des personnes physiques responsables du document de référence | 235 |
| Comptes consolidés | Responsables du contrôle des comptes et honoraires | 236 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Table de référence AMF du Document de référence | 237 |
| Gouvernement d'entreprise | Table de réconciliation | 240 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004, les informations financières historiques sont présentées conformément au règlement CE n° 1606/2002 sur l'application des normes internationales d'information financière. Les informations incorporées par référence sont :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes y afférent présentés dans la partie « Comptes consolidés » du document de référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2010 sous le numéro D.10-0147.
- L'évolution de la situation financière, du résultat des opérations, des investissements et du financement, figurant dans le rapport de gestion, ainsi que la partie recherche et développement du document de référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2010 sous le numéro D.10-0147.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes y afférent présentés dans la partie « Comptes consolidés » du document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 mars 2009 sous le numéro D.09-0154.
- L'évolution de la situation financière, du résultat des opérations, des investissements et du financement, figurant dans le rapport de gestion, ainsi que la partie recherche et développement du document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 mars 2009 sous le numéro D.09-0154.

8.5 Table de réconciliation

(vers le rapport financier et le rapport de gestion)

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel (article 451-1-2 du code monétaire et financier et article 222-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) et du rapport de gestion de Ciments Français (article L. 225-100 et suivants du code de commerce) intégré dans le présent document de référence, la table de réconciliation suivante permet d'identifier les chapitres le constituant.

Les informations non applicables au Groupe Ciments Français sont indiquées « N/A ».

| Information | Sections du document de référence Ciments Français |
|---|---|
| 1 Rapport de gestion social du conseil d'administration | |
| 1.1 Situation de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et, le cas échéant, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle | 2.2 et 4.2 |
| 1.2 Résultats de l'activité pour la Société, ses filiales et les sociétés contrôlées par branche d'activité | 2.2 et 4.2 à 4.8 |
| 1.3 Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi | 4.5 § B17 |
| 1.4 Difficultés rencontrées et perspectives d'avenir | 2.6 et 2.7 |
| 1.5 Activités en matière de recherche et développement | 1.5 |
| 1.6 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière | 4.5 |
| 1.7 Indicateurs clés de performance de nature financière | 1.1 et 4.2 |
| 1.8 Indicateurs clés en matière d'environnement et de personnel | 1.7, 1.8, 4.2 et 4.5 § B5 |
| 1.9 Description des principaux risques et incertitudes | 1.9 |
| 1.10 Indications sur l'utilisation des instruments financiers et objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers | 1.9 et 3.7 note 19.3 |
| 1.11 État de la participation des salariés au capital social | N/A |
| 1.12 Rémunération totale et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social | 4.5 § A9 et 5.2 |
| 1.13 Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social, gouvernement d'entreprise | 5.1 |
| 1.14 Conséquences sociales et environnementales de l'activité | 1.7, 1.8 et 4.2 |
| 1.15 Information sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, la capacité de la Société à couvrir sa responsabilité civile vis-à-vis des biens et des personnes du fait d'installations classées, et moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation de victimes en cas d'accident technologique engageant la responsabilité de la Société | 1.7 § Santé et sécurité et 1.9 § Protection des actifs et des personnes |
| 1.16 Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices | 4.5 § A6 et 6.4 |
| 1.17 Informations sur les programmes de rachat d'actions | 3.7 notes 1.18 et 27, 4.2, 4.5 § B5, 5.2 |
| 1.18 Information sur l'actionnariat de la Société | 6. |
| 1.19 Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres | 5.2 |
| 1.20 Éléments de calcul et résultats de l'ajustement des bases de conversion ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital et des options de souscription ou d'achat d'actions | 6.1 |

| | | |
|---|---|------------|
| Présentation du Groupe | Politique d'information | 234 |
| Commentaires sur l'exercice | Attestation des personnes physiques responsables du document de référence | 235 |
| Comptes consolidés | Responsables du contrôle des comptes et honoraires | 236 |
| Comptes annuels de Ciments Français SA | Table de référence AMF du Document de référence | 237 |
| Gouvernement d'entreprise | Table de réconciliation | 240 |
| Informations sur la société et le capital | | |
| Assemblée générale | | |
| Informations complémentaires | | |

| Information | | Sections du document de référence Ciments Français |
|--------------------|---|---|
| 1.21 | Prises de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française et représentant plus du 1/20, du 1/10, du 1/5, du 1/3, de la 1/2 ou des 2/3 du capital ou des droits de vote de ces sociétés et prise de contrôle de sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République | 4.5 § B2 |
| 1.22 | Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées | N/A |
| 1.23 | Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique (par application de l'article L. 225-100-3 du code de commerce) | N/A |
| 1.24 | Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients | 1.9 et 4.5 § B12 |
| 1.25 | Modifications apportées au mode de présentation et d'évaluation des comptes | 4.5 Principes généraux et Méthodes d'évaluation |
| 2 | Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital (et de leur utilisation en cours d'exercice) | N/A |
| 3 | Rapport de gestion consolidé du conseil d'administration | 2. et 3. |
| 3.1 | Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière | 2.2 et 3.7 |
| 3.2 | Situation de l'ensemble constitué par les sociétés consolidées | 3.1 et 3.7 note 38 |
| 3.3 | Évolution prévisible | 2.4 et 2.7 |
| 3.4 | Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi | 2.6 |
| 3.5 | Activités en matière de recherche et développement | 1.5 |
| 3.6 | Description des principaux risques et incertitudes | 1.9 et 3.7 note 19 |
| 3.7 | Indicateurs clés de performance de nature financière | 1.1 |
| 3.8 | Indicateurs clés en matière d'environnement et de personnel | 1.7 et 1.8 |
| 3.9 | Indications sur l'utilisation des instruments financiers et objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers | 1.9 et 3.7 note 19.3 |
| 4 | Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices | 4.6 |
| 5 | Comptes annuels | 4. |
| 6 | Comptes consolidés | 3. |
| 7 | Attestation du responsable du document de référence (contenant le rapport financier annuel) | 8.2 |
| 8 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | 4.1 |
| 9 | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 3.1 |



Direction de la Communication Ciments Français

Edition avril 2011

Conception et réalisation : collors&associés

Crédit photos : Italcementi Group

Imprimé sur papier écologique par Advence



Ciments Français

Tour Ariane

92088 Paris La Défense Cedex - France

Tél. : 33 (0) 1 42 91 75 00

Fax : 33 (0) 1 47 74 59 55

www.cimfra.com